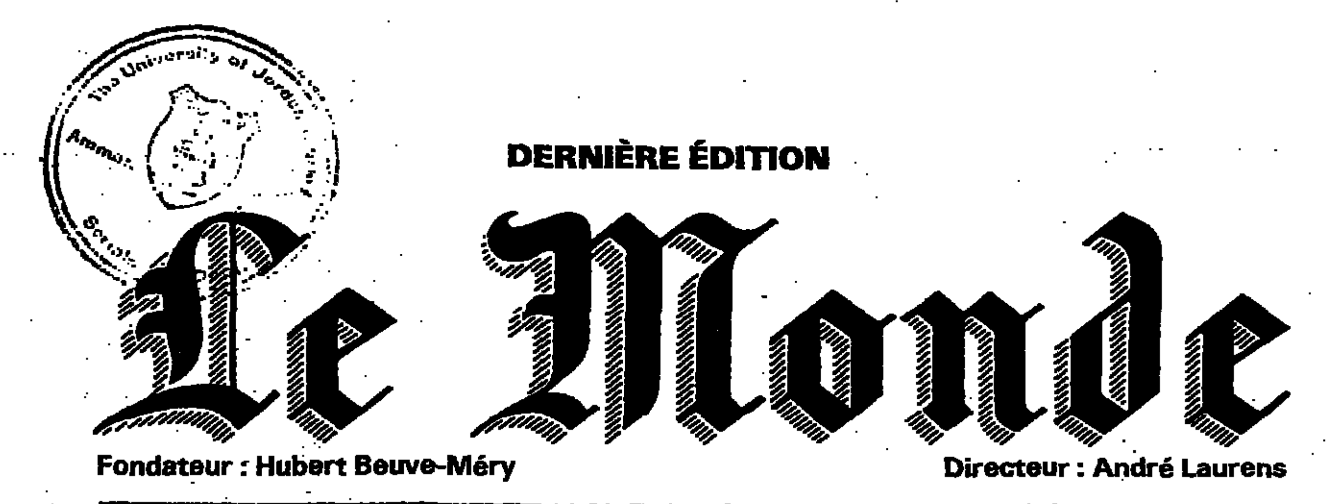


DERNIÈRE ÉDITION

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12079 — 4,80 F — DIMANCHE 27-LUNDI 28 NOVEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Les sandinistes attendent les paras américains

On creuse des tranchées dans les rues de Managua mais les dirigeants nicaraguayens proposent de renvoyer tous leurs « conseillers » étrangers pour éviter le pire.

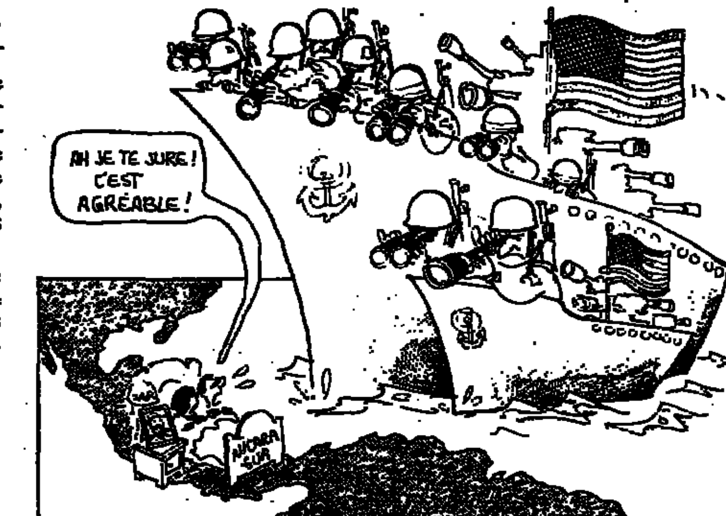
Les dirigeants sandinistes du Nicaragua attendent une intervention armée des Etats-Unis contre leur territoire, une opération du « type la Grenade ». Ils affirment avec insistance que la crise en Amérique centrale a atteint un point *culminant, et que* les forces américaines accélèrent leurs préparatifs. Ils font valoir que les actions de sabotage et les agressions armées des groupes antisandinistes, soutenus et équipés par les Etats-Unis, se sont singulièrement accrues à leurs frontières depuis trois semaines.

Celle du nord, avec le Honduras, où les « contras » seraient maintenant près de douze mille, selon des estimations données à Washington. Celle du sud, avec le Costa-Rica, où la neutralité perpétuelle solennellement proclamée la semaine dernière par le président Luis Alberto Monge ne ralentit pas, de toute évidence, l'ardeur des commandos dirigés *par Eden Pastora.*

Les Etats-Unis renforcent, de leur côté, leur spectaculaire dispositif militaire au Honduras. Ils construisent de nouvelles pistes d'aviation et installent des bases navales sophistiquées, dans la baie de Fonseca, côté Pacifique, et sur la côte caraïbe, à Puerto-Castilla.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 5.)



Mésaventures en Birmanie

Libérés par les Karens qui les retenaient en otage M. et Mme Bossu sont en bonne santé mais ne sont pas contents.

De notre envoyé spécial

Klerdei. – C'est dans cette base de la résistance karen située sur la rive occidentale de la rivière Moei, à 120 kilomètres au nord-ouest de Mae-Sot, que Jacques et Martine Bossu, les deux Français capturés le 13 octobre par un commando de l'Armée de libération nationale karen (K.N.L.A.), ont été libérés vendredi 25 novembre, dans une atmosphère de pagaille bon enfant.

Après de longues heures de palabres et d'attente, ils sont arrivés en camionnette de la retraite où ils étaient retenus avant d'être remis par le général Bo Mya aux représentants du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Le président de l'Etat du Kawthoolei, chef de l'Union nationale karen (K.N.U.) et du Front démocratique national (N.D.F.), qui regroupe la plupart des ethnies en lutte contre le gouvernement birman), en uniforme, était entouré pour la circonstance de son gouvernement, de ses chefs militaires et d'une importante escorte.

Les deux jeunes Français, épuisés mais en bonne santé, ont affirmé avoir toujours été bien traités. Ils paraissaient en bons termes avec ceux qui les avaient capturés et ont exprimé une grande compréhension pour la cause des Karens, qui se battent *depuis trente-cinq ans contre* Rangoun. Ils ont, cependant, reconnu avoir eu peur, surtout au moment de leur enlèvement et au cours des cinq journées de marche qui ont suivi. Ils ont, en effet, été bombardés à trois reprises par les Birmans.

M. et Mme Bossu n'ont pas dissimulé leur peu de sympathie pour les militaires birmans, qui se sont montrés incapables de les protéger.

Leur capture s'était déroulée dans des conditions dramatiques. Le 13 octobre, en pleine nuit, un commando d'environ soixante-dix *hommes avait attaqué la cimente*rie de Myaing-Galay, proche de Pa-An, en plein territoire karen. Ils avaient saboté les éléments les plus complexes et les plus coûteux du matériel de l'usine, construite avec l'aide de la France par la société Fives-Cail-Babcock. Un groupe s'était ensuite dirigé vers les logements des techniciens français. L'un d'eux ayant apparemment tenté de résister, ils avaient ouvert le feu. Ils étaient entrés dans la maison des Bossu en tirant avant de les enlever. Mme Bossu avait juste eu le temps de prendre son maillot de bain avant d'être emmenée. Plus tard, les Karens fournirent des vêtements au couple. M. Bossu estime qu'il s'était bien agi d'une opération délibérée de prise d'otages.

Les deux Français ont trouvé bien longue leur détention, en dépit des égards de leurs geôliers. Ils entendent demander des explications aux autorités françaises sur ce qui fut fait pour leur libération.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 7.)

ENTRETIEN AVEC L'HISTORIEN BRITANNIQUE EDWARD THOMPSON

« La cause des droits de l'homme va de pair avec celle de la paix »

Edward Thompson est un historien britannique célèbre. C'est aussi l'un des animateurs du mouvement pacifiste en Grande-Bretagne. Le provincialisme de la France, le « tissu culturel européen », l'arrivée des premiers missiles sur le sol anglais, autant de sujets qu'il aborde avec nous.

« Vous luttez depuis plus de vingt ans pour la « neutralité active » de la Grande-Bretagne. Au cours des quatre dernières années, vous avez été l'un des leaders du mouvement pacifiste britannique contre l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN. Ces missiles commencent à arriver. N'avez-vous pas le sentiment d'un dur échec ?

– Il faut tout d'abord régler un problème fondamental de traduction. En anglais, le mot pacifisme implique la renonciation à tous les instruments de guerre. En ce sens, le « peace movement » britannique n'est pas un mouvement pacifiste, même si l'on trouve en son sein quelques pacifistes. Cette incompréhension interdit aux Français de voir que ce mouvement est très divers politiquement et qu'il s'intéresse à l'ensemble des problèmes mondiaux, particulièrement à ceux de l'Europe, à un moment où elle est divisée en son cœur même par l'affrontement des blocs. Si l'on ne comprend pas cela, on ne comprend pas non plus qu'une de ses perspectives est de lutter pour une plus grande autonomie de l'Europe. On ne comprend pas qu'il ne se contente pas de s'opposer à des missiles particuliers ou à certains systèmes de missiles.

» Les missiles ne sont que les symboles d'une situation d'affrontement qui va certainement détruire l'Europe et probablement le monde. Ils sont donc devenus les symboles de la résistance, comme *ils sont les symboles de la* domination. Ce sont les symboles qu'utilisent les deux grandes puissances pour assurer leur hégémonie sur leurs Etats-clients.

» Ces symboles sont dirigés par les gouvernements autant contre leurs oppositions intérieures que contre leurs adversaires extérieurs. Le président Reagan veut-il soumettre les partisans d'un gel des armements ? Les missiles MX sont pointés sur le mouvement pour le gel. Mme Thatcher veut-elle vaincre le « peace movement » ? Les missiles de croisière sont pointés sur le « peace movement ». L'Union soviétique veut-elle rétablir le rôle dominant du parti sur toute l'Europe de l'Est et, notamment, placer Solidarité sous son contrôle ?

Propos recueillis par
DIDIER ERIBON.

(Lire la suite page 3.)

L'AFFAIRE CARDON

L'écharpe blanche

L'irruption de Lionel Cardon sur *les tréteaux de l'actualité française* a été fracassante, et étrange. Ce jeune homme – vingt-cinq ans, l'âge du chômage – qu'a-t-il pourtant à nous dire sur notre temps ? Cette soudaine et *ambiguë célébrité* pèse-t-elle, si peu que ce soit, en regard des vraies crises contemporaines ? Non bien sûr, sauf en ceci : elle démontre que l'antique – et réciproque – *fascination entre les criminels* et les médias fonctionne superbement.

Les derniers développements laisseraient presque supposer qu'une agence de publicité et de relations publiques a, dans l'ombre, animé cette trajectoire et composé ce « héros ».

Communication, que de crimes on pourrait commettre en ton nom si, sur les traces d'un Mesrine – hier, – d'un Cardon – aujourd'hui, – tous les bandits, tous les tueurs, s'avisaient d'utiliser ainsi la puissance de l'image, le poids des mots pour valoriser leurs piètres destins ! Voici un criminel qui, au lieu de se terrer après ses forfaits, téléphone à la presse. *« Allo l'A.F.P. ? »* Voici un homme aux abois qui décortique ce qu'on écrit sur lui et, le jour où on enterre *sa victime – un policier, – n'a* qu'une idée en tête : convoquer une journaliste du *Quotidien de Paris* pour lui reprocher d'avoir écrit des méchancetés *sur* lui. Le voici qui confère, qui publie quasiment des « mises au point ». Et veut juger de leur impact.

Criminel moderne mais imprudent : il laisse partout des traces de son passage, et, au lieu de se fondre dans l'anonymat, il lance des appels pour que son image ne soit pas ternie : *« Allo, ce n'est pas moi qui ai fait ceci »,* ou ce chef-d'œuvre : *« Je suis ému par la mort du policier. »*

Moderne aussi par son allure. Ça compte sur les écrans, les photos de presse : *élégance, beauté physique. Il* porte au moment de son arrestation une belle écharpe blanche qu'on se montre partout. Il pourrait même séduire. Les enquêteurs qui l'interrogent sont frappés *par la qualité* de ses propos et de son expression. Ses otages ont témoigné qu'il avait été courtois. Un malfrat stylé.

Cette écharpe blanche, un coup de maître. Vous le voyez Cardon, en blouson crasseux, hirsute, mal fagoté ? Non, cette écharpe restera, comme une image forte. Au cours d'« Apostrophes », vendredi sur Antenne 2, plusieurs auteurs de livres sur la télévision ont noté un phénomène inquiétant : pour le public l'image qui passe à *la télévision* est une vérité irréfutable dont l'effet second – pervers – est de jeter le doute sur tout ce qu'on ne montre pas. Le fait, par exemple, de *n'avoir pas vu d'images du raid français* sur Baalbek aurait contribué au doute dans l'esprit de la population. A la limite, ce qui n'est pas filmé n'existe pas. Dans l'affaire Cardon, *l'écharpe blanche domine ainsi l'imaginaire* collectif, reléguant l'invisible – les scènes de meurtre – au deuxième plan, le style du meurtrier masquant l'horreur de ses actes commis sans caméras.

Cardon a raté sa vie. Il n'a pas raté sa sortie. Son spectacle était au point. Parfait pour les décors : la riche villa de Pessac, le bois de Boulogne et ses mystères nocturnes, le seizième arrondissement. Excellent pour la distribution : des chirurgiens, une journaliste, une avocate communiste. Et une couverture de presse très satisfaisante.

Aujourd'hui – aujourd'hui seulement – Cardon a sans doute l'impression d'exister, grâce à nous tous.

BRUNO FRAPPAT.

M. JACQUES BARROT
invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 27 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Jacques Barrot, qui fut ministre de la santé dans le gouvernement Barre de 1979 à 1981, répondra aux questions d'André Passeron et *Charles Vial, du Monde,* et de Jeanine Perimond et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 novembre. *Washington :* Visite de M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien.

Lundi 28 novembre. *Bruxelles :* Conseil des ministres de l'environnement de la C.E.E. ; Conseil spécial des ministres des Affaires étrangères.

Delphes : Réunion des ministres de la culture de la C.E.E.

Mardi 29 novembre. *Washington :* Entretien Shamir-Reagan.

Madrid : Grève de la police.

Mercredi 30 novembre. *Londres :* Visite de M. Jacques Chirac.

Argentine : Réunion des grands électeurs pour ratifier le vote du 30 octobre.

Niamey : Réunion du club de Dakar.

Jeudi 1er décembre. *Panama :* Réunion du groupe de Contadora.

Vendredi 2 décembre. *Londres :* Rencontre Chirac-Thatcher.

Sports

Lundi 28 novembre. Début des Internationaux d'Australie à Melbourne. Jusqu'au 11 décembre.

Samedi 3 décembre. Championnat de France de football. Vingt et unième journée.

Dimanche 4 décembre. France-Roumanie de rugby à Toulouse. Cross-country du *Pèlerin*, à Vanves, et de *Sud-Ouest*, à Bordeaux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A CINQUANTE ANS, L'ALLEMAGNE QUITTAIT LA S.D.N.

Le « machin » d'avant l'ONU

Il y a cinquante ans, l'Allemagne quittait la Société des nations. Chancelier depuis huit mois, Hitler avait pris celle-ci en octobre et appelé ses compatriotes à ratifier sa décision le 12 novembre 1933 – date symbolique, lendemain déjà retentissant de chants belliqueux, du quinzième anniversaire du « *honteux* » armistice de 1918 – et à élire un nouveau Reichstag sur une liste unique, le scrutin, encore pluraliste, du 5 mars n'ayant pas, malgré les pressions, assuré la majorité absolue au parti nazi. 95 % des votants approuvèrent le retrait de la S.D.N. ; 92 % élurent les candidats nazis. Même à Dachau, note l'historien américain William Shirer, 2 154 des 2 242 premiers internés des camps de concentration, selon les chiffres officiels, « votèrent » pour le gouvernement ! (1)

C'était le premier défi du IIIe Reich au reste du monde. C'était aussi le commencement de la fin d'un rêve universel et millénaire qui, après les massacres de la première guerre mondiale, prenait à peine forme, celui d'une organisation de la paix.

Certes, la S.D.N. avait reçu un rude coup à sa naissance avec le refus du Sénat américain de ratifier le traité qui l'instituait. Deux autres Etats fondateurs l'avaient déjà désertée : le Brésil, parce qu'il n'avait pu obtenir un siège permanent au Conseil de l'organisation (1926), et le Japon. Depuis 1931, l'armée impériale guerroyait sur le continent et avait créé l'État fantoche du Mandchoukuo. Déclaré agresseur par la S.D.N., le Japon s'en retirait un mois plus tard (27 mars 1933). Qui discernait alors que ce double retrait, en cette fatale année 1933, préfugurait cet « axe Berlin-Tokyo » qui manqua de peu de dominer le monde ?

Acceptée avec méfiance par les Français, l'idéologie de la sécurité collective, du fait du président Wilson, imprégnait les traités de paix dans cette « Europe nouvelle » où nos « *camarades d'Amérique (...) arrivés sur le champ de bataille quand la guerre touchait à sa fin* » cherchaient « *un équilibre de pacification* » (Clemenceau) (2).

Le rôle de Wilson

Pour que la France commence à croire à la paix par « *l'entente des peuples* », il fallut attendre Locarno (15 octobre 1925) l'adhésion, spontanée ou calculée mais en tout cas non « dictée », de l'Allemagne à un pacte avec la France et la Belgique et la caution de la Grande-Bretagne et de l'Italie, interdisant la guerre, imposant l'arbitrage et garantissant l'inviolabilité du *statu quo* territorial et militaire fixé à Versailles entre l'Allemagne et ses voisins de l'Ouest.

L'Allemagne fut admise dans l'organisation le 8 septembre 1926 et, d'emblée, avec le statut envié de membre permanent de son Conseil. En rompant avec la S.D.N., Hitler détruisait ce « *nouvel esprit* » européen, irrémédiablement.

L'organisation de la paix procédait d'idées très anciennes puisque, dès le XIIIe siècle, l'avocat normand Pierre Dubois préconisait l'association des Princes chrétiens. Mais c'est Wilson qui avait donné l'impulsion décisive parce qu'il intervenait opportunément, avec toute l'apparence du réalisme, dans une Europe exsangue (qui pourtant dominait encore le monde), et un potentiel économique et militaire pour appuyer son discours.

Le 27 mai 1916, un an avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, Wilson propose une « *association universelle des nations pour maintenir intacte la sûreté des grandes routes de la mer (...) et pour empêcher toute guerre de commencer, soit contrairement aux stipulations des traités, soit sans avertissement préalable, en pleine soumission de l'affaire à l'opinion du monde, garantie virtuelle d'intégrité territoriale et d'indépendance politique* ».

Il y revient à de nombreuses reprises, et les Alliés lui font savoir qu'ils « *s'associent de tous leurs vœux au projet de Ligue des nations* ». Le moment venu. Le 22 janvier 1917, Wilson adresse au Congrès un message proposant une paix entre égaux « *sans victoire* » qui scandalise les Français mais n'empêche pas l'Allemagne de déclencher, une semaine plus tard, la « *guerre sous-marine à outrance* » en coulant tout navire à vue. Faute incalculable et cause immédiate de l'intervention américaine.

Wilson n'en poursuit pas moins l'élaboration d'un programme de négociation et de paix d'inspiration démocratique. Il présente « *quatorze points* » au Congrès, le 8 janvier 1918. Le quatrième déclare : « *Une association générale des nations doit être formée (...) en vue de créer des garanties mutuelles de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale des Etats, grands et petits.* » Finalement interprétés, précisés et « *commentés* » au cours d'une mission à Paris du colonel House, principal collaborateur de Wilson, les quatorze points seront acceptés par les Alliés. L'armistice est conclu (11 novembre), la conférence de paix convoquée.

C'est à l'hôtel Crillon que se réunit, du 27 janvier au 11 avril 1919, sous la présidence de Wilson, parallèlement aux discussions de paix proprement dites, la commission élargie chargée des statuts de la Société des nations. A quelques pas de l'ambassade américaine, dans un des coins les plus sombres des arcades de la place de la Concorde, une plaque poussiéreuse commémore l'événement, un des plus frustrants de l'entre-deux-guerres. Le pacte est accepté le 28 avril et incorporé au traité de Versailles signé avec l'Allemagne le 28 juin. Il conservera cependant une portée juridique distincte.

Membres « originaires » et « invités »

Font partie de la *Société*, dont le siège est fixé à Genève, les « *membres originaires* » (les vingt-neuf alliés vainqueurs qui ratifieront le pacte, plus treize « *invités* »), ainsi que les Etats qui feront acte de candidature et que l'assemblée de l'organisation acceptera à la majorité des deux tiers. Dix-neuf seront admis, de 1924 à 1937. Dix-huit cesseront d'appartenir à la S.D.N., en application de procédures diverses. L'U.R.S.S., admise le 18 septembre 1934, le 14 décembre 1939, après l'attaque de la Finlande, sera exclue d'une institution moribonde.

La *Société* comprend un secrétariat (confié au Britannique Sir Eric Drummond, puis, en 1932, au Français Joseph Avenol) ; une Assemblée où siègent à égalité tous les Etats membres et qui tient une session ordinaire annuelle ; un Conseil formé de membres temporaires (d'abord quatre et à la fin onze) et de membres permanents, d'abord quatre : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon (les États-Unis n'occupant pas leur siège), puis cinq avec l'Allemagne. Certains membres temporaires – Chine, Espagne, Pologne – deviendront permanents de fait par réélection. Sauf « *disposition expressément contraire* », les décisions de l'Assemblée et du Conseil sont prises à l'unanimité des présents (art. 5).

Le Conseil a notamment pour attributions de garantir l'intégrité territoriale, de contrôler l'exécution des traités et l'administration des territoires sous mandat (anciennes dépendances des vaincus), de Dantzig et de la Sarre (jusqu'au plébiscite de 1935). Quand survient « *un différend susceptible d'entraîner une rupture* », les Etats membres doivent le soumettre à un arbitrage ou à l'examen du Conseil et ne recourir à la guerre « *en aucun cas (...) avant l'expiration d'un délai de trois mois* » après l'achèvement de la procédure.

Si le Conseil est saisi, il s'efforce de régler le litige ou, en cas d'échec, publie un rapport préconisant une solution. Le rapport est adopté soit à l'unanimité (les parties en cause n'étant pas décomptées), soit à la majorité. Dans le premier cas, « *les membres de la Société s'engagent à ne recourir à la guerre contre aucune partie qui se conforme aux conclusions du rapport* » ; dans le second, ils « *se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice* » (art. 15). Si un Etat recourt à la guerre, au mépris de ses engagements, les autres rompent toute relation avec lui et « *le Conseil a le devoir de recommander aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals et aériens par lesquels les membres* » contribueront « *aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société* » (act. 16).

Tel est le dispositif. Il servira peu. A son actif : la création à La Haye d'une Cour d'arbitrage (aujourd'hui incorporée à l'ONU) et le règlement de différends d'une porté limitée (entre la Pologne et la Lituanie, la Finlande et la Suède, la Colombie et le Pérou), mais elle reste impuissante devant une agression aussi flagrante que celle d'un Etat membre, l'Italie, contre un autre, l'Ethiopie (1935).

L'Amérique d'abord !

Dès l'origine, le système de sécurité, qui portait pourtant la marque de Wilson, était frappé de précarité par le refus du Sénat américain d'approuver le traité de Versailles, le pacte de la S.D.N. et les garanties promises à la France (19 novembre 1919, 20 mars 1920). Au démocrate Wilson, d'ailleurs gravement malade, succède un républicain, Harding, élu en novembre 1920, aux cris d'« *Amérique d'abord* ». Les isolationnistes et les pacifistes d'outre-Atlantique reprochent même à la S.D.N. de se réserver le recours aux sanctions militaires, c'est-à-dire à la guerre ! Devant de telles aberrations, Hitler sait, quand la crise de 1929 lui livre l'Allemagne, qu'il n'a rien à craindre des Etats-Unis, pour un temps du moins...

Si les Américains avaient déserté la sécurité collective, ils n'avaient pas pour autant renoncé au désarmement (le quatrième point de Wilson préconisait la réduction des armements). Ils acceptent donc de participer en février 1932 à Genève avec les membres de la S.D.N. et l'U.R.S.S. (qui n'y était pas encore admise) à une conférence du désarmement qui allait aggraver plus qu'atténuer les dissensions entre les anciens alliés.



Dessin de ROUIL

Le chantage de Hitler

Pour la France, le désarmement passe par la sécurité. Aussi la première initiative d'André Tardieu, président du conseil et ministre des affaires étrangères est-elle de proposer à Genève une force internationale qui tombe dans l'indifférence et le scepticisme. Les Allemands disent à Herriot (successeur de Tardieu en juillet) que le projet est « *irréaliste* » et proposent une négociation bilatérale. Les Britanniques s'en inquiètent et Herriot, qui s'apprête à jouer la carte soviétique à la grande irritation des Allemands (traité de non-agression franco-soviétique du 29 novembre), refuse (11 septembre).

Les Allemands répliquent trois jours après en annonçant qu'ils ne siègent plus à la conférence du désarmement sans avoir obtenu le principe de « *l'égalité des droits* ». Premier chantage qui reflète la montée du nazisme : le 31 juillet, Hitler a obtenu son premier et unique succès dans une élection libre avec 230 sièges au Reichstag sur 608.

Passons sur les péripéties (« *le plan constructif français* »). Sous la pression des Américains et surtout des Britanniques, Herriot finit par dire que la France admet l'égalité des droits « *dans un régime qui comporterait pour toutes les nations, comme pour elle-même, la sécurité* ». Le 10 décembre, l'accord est conclu. L'Allemagne obtient l'égalité des droits, écrit J.-B. Duroselle, « *en échange de deux futilités : elle accepterait (plus tard) un régime comportant « la sécurité » ; elle reprendrait (immédiatement) sa place à la conférence du désarmement* (3) » Herriot tombe (pour d'autres raisons) quatre jours plus tard.

Tandis que Hitler fortifie son pouvoir en toute quiétude, cinq gouvernements se succèdent à Paris entre ce 14 décembre 1932 et le sanglant 6 février 1934. Le Quai d'Orsay reste aux mains d'un homme lucide et énergique, Paul Boncour, mais il devra désormais compter avec le Führer. Celui-ci, pour détourner l'attention de sa doctrine exposée dans *Mein Kampf*, de ses méthodes violentes, des persécutions racistes et autres, fait du charme à usage externe, auprès de la France d'abord (« *Mon gouvernement est sincèrement et profondément pacifique* », dit-il à l'ambassadeur François-Poncet le 8 avril 1933) puis à l'adresse du monde entier.

Le 17 mai, il prononce, selon Shirer, « *le plus grand discours de sa carrière, un chef d'œuvre de propagande trompeuse* ». La veille, le tout récent président Roosevelt a proposé l'abolition des armes offensives. Hitler y souscrit « *avec joie* ». Roosevelt, dit-il, mérite « *nos plus chaleureux remerciements* ». L'Allemagne est prête à détruire tout son système militaire, mais, si elle n'obtient pas l'égalité dans le domaine de l'armement, elle quittera la conférence de Genève et la S.D.N. La presse internationale exulte. Le *Times* juge la démonstration de Hitler « *irréfutable* ».

Des instructions secrètes

Le gouvernement français n'est cependant pas convaincu de la bonne foi allemande. Il s'emploie à faire connaître aux alliés de la guerre mondiale, à la Grande-Bretagne, surtout, la réalité des manquements de l'Allemagne à ses engagements et son réarmement clandestin. Le 14 octobre, le délégué britannique à Genève, Sir John Simon, annonce que la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France et l'Italie entendent soumettre l'Allemagne à une « *période probatoire* » de huit ans avant de réduire leurs armements. Le jour même, Hitler joue son va-tout.

Il a envisagé le pire et mis l'armée en état d'alerte au cas où la S.D.N., arguant des violations des clauses du traité de Versailles, notamment sur l'armement, voudrait recourir à des sanctions.

Mais l'émotion mise à part, la réaction est insignifiante. Pas question de rétorsion. Hitler peut proclamer : « *L'histoire dira que l'honneur du peuple allemand, perdu un 11 novembre, a été restauré un 12 novembre, quinze ans plus tard.* » Et le vieux maréchal-président Hindenburg appelle à la « *solidarité* » avec un « *caporal bohémien* » qu'il méprisait.

Hitler n'a plus qu'à suivre une voie toute tracée. Tandis que la France s'abîme dans les dissensions et que le Quai d'Orsay, avec Paul Boncour, puis Barthou (assassiné le 9 octobre 1934), puis Laval, tente de poursuivre le rapprochement avec Moscou et Rome (tâche difficile : Paul Boncour avait traité Mussolini de « *César de carnaval* » et la guerre d'Ethiopie n'arrangera rien) et de sensibiliser l'Europe centrale et orientale au nouveau danger allemand, le Führer met l'Allemagne au pas, rétablit le service militaire obligatoire (16 mars 1935), militarise à outrance, réoccupe la zone rhénane démilitarisée à Versailles (16 novembre 1936), se fixe comme objectif « *un plus grand espace vital* » (5 novembre 1937), annexe l'Autriche (12 mars 1938), obtient le démembrement de la Tchécoslovaquie avant de l'occuper tout entière (16 mars 1938), et d'envahir la Pologne (1er septembre 1939).

La France, qui avait gagné la guerre, a perdu la paix.

MAURICE DELARUE.

(1) W. Shirer : *l'Ascension et la Chute du IIIe Reich*.

(2) G. Clemenceau : *Grandeur et Misère d'une victoire*.

(3) J.-B. Duroselle : *la Décadence*.

LES TARIFS DU MONDE À L'ÉTRANGER

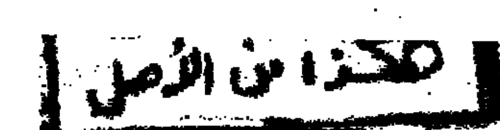
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



هكذا من الأصل

Étranger

LA CONTROVERSE SUR LES EUROMISSILES

Les récentes mesures américaines et soviétiques « poussent le monde vers le précipice » estime le parti communiste roumain

La Roumanie a condamné vendredi 25 novembre en des termes exceptionnellement sévères pour Moscou les mesures prises par l'OTAN et l'Union soviétique *« ces derniers jours »* en matière d'armements nucléaires. Dans une déclaration officielle reproduite par *l'agence Agerpress, et qui met sur le* même plan le déploiement des missiles américains en Europe, les menaces proférées jeudi à Moscou au nom de M. Andropov et le retrait soviétique des négociations eurostratégiques de Genève. Ces mesures, lit-on dans cette déclaration, *« poussent l'Europe et le monde entier vers le précipice de la catastrophe nucléaire. Rien ne peut justifier ces mesures, comme personne n'a le droit de négliger les intérêts vitaux des peuples »*.

Invitant Moscou à reconsidérer la ligne de conduite adoptée par M. Andropov, le parti commmuniste roumain ajoute que l'Union soviétique *« devrait arrêter tous les travaux de préparation du déploiement des missiles à moyenne portée, y compris sur le territoire de la R.D.A. et de la Tchécoslovaquie ». « Les États-Unis et l'U.R.S.S. doivent reprendre les négociations de Genève dans le but de parvenir à un accord général conduisant à l'arrêt du déploiement de nouveaux missiles et à la destruction de ceux qui sont déjà en place »*, poursuit le commuiqué du P.C. roumain. Ce dernier suggère en outre l'organisation, en 1984, d'une rencontre consultative des ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie et de l'OTAN.

A Varsovie, les dirigeants polonais se sont au contraire *« pleinement solidarisés avec la déclaration de M. Andropov, face à la menace dangereusement accrue que crée pour la paix la politique aventuriste de l'administration Reagan »*. Ils ont en outre indiqué qu'ils jugeaient nécessaire d'*« agir en vue de renforcer l'état de préparation au combat des forces polonaises »*.

Washington refuse de dramatiser la situation et appelle l'Union soviétique à renouer le dialogue

De notre correspondant

Washington. — Tandis que l'Union soviétique dramatise la situation créée par son retrait de la négociation de Genève, les Etats-Unis persistent et signent dans le détachement tranquille. Pour Washington, le retrait soviétique et les « contre-mesures » annoncées jeudi par le Kremlin ne relèvent que de l'attendu, et il s'agit surtout de ne pas entrer dans le jeu soviétique en montrant une quelconque inquiétude.

Au moment même où M. Arbatov, le directeur de l'Institut (soviétique) des Etats-Unis et du Canada, écrivait vendredi 25 novembre, dans les *Izvestia*, que la négociation était *« rompue »* et que l'Europe se trouvait face à *« une véritable crise »*, le porte-parole de la Maison Blanche expliquait : *« Ce n'est pas, de notre point de vue, une crise. Nous ne pouvons indiquer qu'il y ait une rupture du dialogue. »* Parfaitement tranquille, M. Speakes, qui s'exprimait du ranch californien de M. Reagan, a répété, comme le président l'avait fait mercredi, que d'autres négociations se poursuivaient sur les armements stratégiques et les forces classiques en Europe, et que *« les Etats-Unis étaient prêts à retourner à Genève à tout moment »*.

Le département d'Etat, de son côté, a fait dire par son porte-parole que Washington *« appelle l'U.R.S.S. à reprendre les négociations le plus tôt possible »*, et que les contre-mesures soviétiques ne présentent rien de nouveau, puisque Moscou avait *« depuis un certain temps »* des sous-marins lance-missiles au large des côtes américaines, *et que la modernisation des* missiles soviétiques en Europe de l'Est était prévue depuis longtemps. C'est en substance ce qu'avait dit M. Shultz, jeudi, et ce qu'a répété vendredi à la télévision l'ancien secrétaire d'Etat, M. Haig, qui est aussi l'ancien commandant en chef des forces de l'OTAN.

C'est peut-être cette constance dans un sang-froid presque dédaigneux qui a conduit le numéro deux de la délégation soviétique à l'ONU à rétorquer un peu plus tard que le monde était *« désormais condamné (...) à vivre au bord du gouffre de la guerre nucléaire »*. La situation internationale s'aggravera, a ajouté M. Ovinnikov, si l'OTAN ne revient pas sur le déploiement de ses euromissiles — geste sans lequel l'U.R.S.S. ne retournera pas, elle, à Genève.

Cette étrange bataille de propagande dit, plus clairement que jamais, l'enjeu de cette épreuve de force politique entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis : l'Europe, à laquelle *la première cherche à faire accepter* le déploiement des SS-20 sans contrepartie américaine, et dont les seconds veulent apaiser les craintes devant une tension qui n'est pas la guerre.

Le contact direct valant mieux que les déclarations de porte-parole, M. Shultz pourrait profiter de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, les 8 et 9 décembre à Bruxelles, pour faire une tournée des capitales européennes. Son message tiendrait en deux phrases : ne cédons pas à la campagne d'intimidation, et préservons l'unité de l'alliance atlantique.

BERNARD GUETTA.

Un entretien avec l'historien britannique Edward Thompson

(Suite de la première page.)

Les missiles SS-20 sont pointés contre la dissidence à l'intérieur de l'Europe de l'Est.

Oui, c'est une grave défaite que la modernisation de l'OTAN ait lieu. L'autre camp répliquera normalement à ce nouveau déploiement par des missiles correspondants. Et cela nous rapproche du point final de la civilisation. Mais, en aucune façon, la perspective fondamentale du *« peace movement »*, et en particulier de l'aile de celui-ci à laquelle je suis particulièrement lié, l'E.N.D. (European nuclear disarmament), ne se trouve modifiée. Il semble qu'en France on ne comprend pas que le but de l'E.N.D. est de travailler à cicatriser ce continent brisé, à lier et à souder la cause des droits de l'homme et celle de la paix, au lieu de les opposer...

— On objecte surtout en France que pendant que le pacifisme se développe à l'Ouest, les armements se développent à l'Est.

— C'est parce que la France, dans ces matières, est très provinciale. C'est la partie la plus provinciale de l'Europe, elle est complètement isolée des autres courants d'opinion européens. C'est très triste et j'ai du mal à comprendre, car nous avons *toujours en* Angleterre *considéré* la France comme un grand pays internationaliste. Mais dans la vie intellectuelle, culturelle et politique, elle est devenue une province qui s'est d'elle-même mise à l'écart.

» Bien sûr, si l'on considère seulement telle ou telle catégorie de missiles en négligeant les autres, l'Union soviétique possède un avantage dans le domaine des armements intermédiaires. Mais il y a suffisamment d'armes en tout genre pour détruire vingt fois l'Europe. Et si l'on veut arrêter ou inverser la course aux armements, à certains moments ou, une partie aura nécessairement l'avantage dans certaines catégories et l'autre partie dans d'autres catégories. L'un des deux camps doit s'arrêter. Peut-être cet arrêt doit-il avoir lieu d'abord à l'Ouest.

» Permettez-moi d'ajouter que, à mes yeux, *chaque nouveau missile* à l'Ouest, chaque nouvelle menace militaire, ferme une porte de prison à l'Est, y renforce le système de sécurité et les faucons.

— Le provincialisme dont vous taxez la France ne suffit sans doute pas à expliquer l'absence ou la faiblesse du mouvement pacifiste français.

— Je ne crois pas que l'explication réside, comme on l'a parfois suggéré, dans les différences entre protestants du Nord et catholiques. Je crois que l'explication se situe à deux niveaux.

Le premier me semble le plus important. *C'est le long stalinisme posthume* d'une grande partie de l'intelligentsia française et du mouvement ouvrier. *Les expériences et les réalignements essentiels des forces politiques et intellectuelles, qui ont eu lieu dans la plupart des pays occidentaux* au cours des années 40 ou 50, en réponse à l'évidence du stalinisme, ont été pour plusieurs raisons retardés très longtemps, en France. L'intelligentsia française a découvert *le goulag comme une tragédie il y a quelques années seulement. Et*, aujourd'hui, on semble tenir pour acquis que si vous êtes pour la paix, vous devez être prosoviétique et avoir bien peu de respect pour les droits de l'homme. Et que si vous *êtes pour les droits de l'homme* et pour la liberté de l'Est, alors il faut être pour les missiles.

La seconde raison tient dans ce qu'on a appelé le gaullisme. Parce que d'une manière très concrète, en *se retirant des structures militaires* de l'OTAN, la nation française n'a pas été placée dans la même situation que les autres pays, n'a pas eu à affronter les mêmes choix. D'une façon curieuse, les décisions de l'OTAN ont créé un internationalisme dans les pays appelés à accueillir les missiles. Elles ont rassemblé, dans un mouvement commun les Allemands, les Italiens, les Hollandais, les Belges, les Scandinaves. La France s'est trouvée à l'extérieur du mouvement, parce qu'elle n'accueillera pas de missiles et qu'elle n'a pas participé aux décisions.

Un nouvel internationalisme est né

— Quel rôle donnez-vous aux intellectuels dans les perspectives futures du « peace movement » ?

— D'un certain point de vue, les intellectuels sont des citoyens comme les autres, qui ont les mêmes devoirs, et qui rendent les mêmes services dans les mouvements politiques. Mais les intellectuels ont une importance décisive comme agents de la communication. Parce que la domination dans nos sociétés s'exerce principalement à travers les falsifications que propagent les descriptions officielles de la réalité, dont les contradictions sont masquées. *Les intellectuels ont cette res*ponsabilité d'offrir une description alternative.

Ils ont aussi celle de communiquer sur le plan international. Ce travail a été l'une de nos priorités au cours des trois dernières années. Et les résultats de ce travail sont une des raisons d'optimisme. Il existe un internationalisme qui, tout simplement, n'existait pas il y a quatre ans. Je ne veux pas dire seulement que nous échangeons des publications *avec l'Islande, le Canada ou les* Etats-Unis, ou que nous allons voir nos collègues de ces pays. Je veux dire aussi qu'un dialogue s'est instauré avec des amis d'Europe de l'Est, parfois public, parfois privé. *C'est beaucoup plus difficile en* U.R.S.S., bien sûr.

Nous devons reconstituer le tissu culturel européen

— Vous avez mis l'accent sur votre action européenne. Vous voulez construire une Europe culturelle et intellectuelle ?

— Oui, mais il ne faut pas l'entendre comme la construction d'une nouvelle idéologie, plutôt comme celle d'un nouveau discours et d'un nouveau dialogue. Nous ne nous attendons pas, quand nous parlons à nos amis de la Charte 77 ou de l'opposition hongroise, à une identité de vues ou de stratégies. Entrer dans un dialogue honnête est déjà une grande part de l'opération.

» Mais quand nous parlons de reconstituer le tissu culturel européen, *nous savons que nous ne pouvons le* faire sans les Français. Ils sont tout à fait centraux dans la tradition intellectuelle du continent. Et c'est là que nous avons le sentiment d'avoir encore besoin d'aide.

— Quand vous parlez de l'Europe, elle est toujours très large et englobe l'Europe de l'Est.

— C'est une question de générations. Les gens de ma génération ont toujours pensé l'Europe de cette manière. Et soudain, on a découvert que les gens plus jeunes, lorsqu'ils parlent de l'Europe, pensent à la C.E.E. Nous n'avons jamais pensé ainsi. Et d'ailleurs, historiquement, il n'en a jamais été ainsi. L'Europe, c'était la chrétienté, c'était le continent...

» Mais je dois préciser que je n'envisage pas une configuration politique unifiée... Je n'aspire pas à la *création d'une* nouvelle *grande* puissance. Je n'aime pas les grandes puissances. Je pense plutôt à la création d'un espace entre les grandes puissances et à une diversité de nations dans cet espace, liées par des accords *économiques et* culturels.

— On a beaucoup reproché aux intellectuels anglais leur silence sur la Pologne.

— J'accepte la critique selon laquelle la réponse du « peace movement » occidental à l'instauration de *la loi martiale* à Varsovie a *été* insuffisante. Mais il n'est pas vrai que les intellectuels du « peace movement » soient restés silencieux. Au moment de la proclamation de la loi martiale, j'ai pris la parole à la manifestation *de Trafalgar Square. Certains* Polonais auraient *préféré* que nous ne soyions pas là.

» J'ajouterai que les responsables de Solidarité n'ont pas osé entrer dans le champ de la politique internationale. *Le « peace movement »* a fait des tentatives pour prendre contact avec eux, afin de soutenir, par exemple, un plan commun prévoyant la démilitarisation des deux Allemagnes, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, et *le* départ des forces américaines et soviétiques. Ils n'ont donné aucune réponse. Aujourd'hui ces discussions ont commencé parmi les militants de Solidarité. Le dialogue commence aussi. Mais, naturellement, il est trop tard.

— Vous situez toujours vos perspectives dans le cadre d'une critique de Yalta.

— Nous devons certainement avoir comme première perspective une critique politique radicale de Yalta. Mais c'est une pure utopie de guerre froide de supposer que l'on pourra éliminer la présence soviétique de l'Europe de l'Est sans aucune concession majeure de *l'Ouest. La* logique que je poursuis, la logique possible pour l'an 2000, est une logique où toutes les forces et toutes les bases américaines seraient retirées d'Europe de l'Ouest. Et toutes les forces et toutes les bases soviétiques de l'Europe de l'Est. Pour échapper ainsi à la logique de l'extermination.

Propos recueillis par
DIDIER ERIBON.

[Edward Thompson est né en 1924. Membre du parti communiste britannique depuis l'âge de dix-sept ans, il l'a quitté en 1956, après l'intervention soviétique en Hongrie. Il a été, quelques années plus tard, l'un des fondateurs de *la New Left Review*.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Son livre sur *la Formation de la classe ouvrière anglaise* (1963) fait aujourd'hui figure de classique de l'histoire du mouvement ouvrier. Il a publié aussi, entre autres : *William Morris, Romantic to Revolutionary, Whigs and Hunters, The Poverty of Theory*, ainsi qu'un recueil d'articles politiques, en 1980, *Writing by Candlelight*. Malheureusement, aucun de ses livres n'a été traduit en français. Seuls quelques articles l'ont été.]

M. Honecker n'entend pas remettre en cause la normalisation des relations interallemandes

De notre correspondant

Bonn. — *« Limiter les dégâts »*, telle pourrait être la formule résumant l'intervention de M. Erich Honecker devant le comité central du parti socialiste unifié de R.D.A. réuni en session plénière à Berlin-Est pour répondre au vote du Bundestag *sur les euromissiles. Sans doute* le chef du S.E.D. a-t-il très vivement critiqué la décision de Bonn ; les relations entre les deux Allemagnes ne pourront plus être tout à fait *« comme avant »*.

Les autres discours, en particulier celui du ministre de la défense, le général Hoffmann, se sont distingués par leur dureté envers la R.F.A., accusée de se soumettre à la politique de sur-armement atomique de Washington. Les arguments développés rejoignent la ligne tracée par la dernière déclaration de M. Andropov et annoncent la participation de la R.D.A. aux contre-mesures militaires décidées par le Kremlin : le régime va se durcir encore, se mobiliser davantage, moderniser son armée, et dépenser ce qu'il faudra pour y parvenir.

La différence entre M. Honecker et ses collègues du comité central est que le premier ne s'est pas contenté de dénoncer le déploiement des euromissiles américains et de s'aligner sur les positions de M. Andropov. En quelques phrases il a pris ses distances dans la surenchère de la confrontation. Il n'entend pas rompre avec Bonn ni remettre en cause l'acquis d'une normalisation progressive entre les deux Etats allemands. L'année 1983 restera dans les annales de ceux-ci une année particulièrement riche en échanges de toutes sortes. Ainsi la République fédérale vient-elle, après des négociations serrées, de consentir à élever de 85 à 200 millions de marks sa contribution aux relations postales interallemandes. D'autres négociations sont en cours, comme l'octroi, malgré les démentis officiels, d'un nouveau crédit à la R.D.A.

Satisfaction à Bonn

Malgré l'arrivée des Pershing-2, M. Honecker n'exclut pas qu'on en vienne *« tôt ou tard »* à des conversations *« positives »* sur le désarmement et la détente. C'est pourquoi, a-t-il précisé, *« nous examinerons avec soin toute proposition raisonnable venant de la R.F.A. en vue de mettre sur la voie normale, à partir des traités en vigueur, les relations entre les deux Etats allemands »*. Ces ouvertures ont été reçues avec une grande satisfaction dans la capitale fédérale, où l'on craignait que l'affaire des euromissiles ne contraigne la R.D.A., sous la pression de Moscou, à se figer dans un immobilisme intransigeant dont ses citoyens auraient à pâtir. La chancellerie fédérale a aussitôt réagi aux propos de M. Honecker en se félicitant de leur *« modération »*. Elle a fait savoir que le gouvernement fédéral *« répondrait de manière constructive à l'offre du premier secrétaire du S.E.D. »* et soumettrait à brève échéance de nouvelles propositions concernant *« l'amélioration et la normalisation des rapports interallemands »*. Le refroidissement de ceux-ci, tant redouté à Bonn ces derniers temps, ne sera peut-être pas évité mais il n'ira pas jusqu'au gel.

ALAIN CLÉMENT.

LA FIN DU SOMMET DE BONN

Les divergences sur les questions communautaires subsistent malgré le climat de bonne entente

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le quarante-deuxième sommet franco-allemand, qui s'est *achevé vendredi après-midi 25 novembre* à Bonn, aura permis d'enregistrer un peu plus de progrès que prévu dans les relations strictement bilatérales, mais un peu moins qu'espéré dans la préparation du conseil européen convoqué à Athènes du 4 au 6 décembre. Quant à la réaffirmation d'un front commun Paris-Bonn dans la controverse sur les euromissiles, elle allait probablement de soi. Mais, en l'état actuel des relations Est-Ouest, et devant le ton désormais ouvertement menaçant des Soviétiques, propre à alimenter la grande peur du courant pacifiste, le chancelier Kohl a tout de même trouvé un appui utile dans cette caution « socialiste ».

Emporté par sa satisfaction, le chef du gouvernement de Bonn en a cependant un peu trop fait : la déclaration, qu'il a rendue publique au début de la conférence de presse finale, semblait, par sa formulation, associer M. Mitterrand à des propos d'une tonalité plus dure que celle à laquelle il se tient d'ordinaire sur le sujet. On y lisait notamment : *« Nous regrettons le comportement des Soviétiques. L'Union soviétique porte seule la responsabilité des conséquences qui en résulteront. Les contre-mesures annoncées par l'Union soviétique ne sont pas dans l'intérêt des peuples d'Europe, ni à l'Est ni à l'Ouest. Nous appelons l'U.R.S.S. à revenir aussitôt que possible à la table des négociations, et à fournir sa contribution à un désarmement concret, à un équilibre des forces et à des relations Est-Ouest stables. »* Finalement, les deux premières phrases ont été retirées, à la demande, *semble-t-il* de M. Mauroy. Mais l'effet demeure, et le chancelier s'est longuement félicité de l'appui de la France.

Il se devait, dans ces conditions, de *« renvoyer l'ascenseur »*. C'est probablement ce qui explique, outre la phrase de sa déclaration, *« saluant la ferme décision du président Mitterrand de maintenir au Liban le contingent français des forces multinationales, envoyé au service de la paix »* (ce qui ne valait cependant pas approbation explicite du raid de Baalbek), les satisfactions accordées aux demandes françaises dans plusieurs domaines importants des relations bilatérales. L'accord le plus spectaculaire est évidemment celui qui porte sur la production en commun d'un hélicoptère antichar (*le Monde* des 25 et 26 novembre), décision qui confirme le caractère fructueux de la coopération franco-allemande en matière d'armements, après les réussites du Transall, de l'Alfajet, des missiles Hot et Milan et du radar Ratac.

L'examen de plusieurs autres dossiers a permis d'enregistrer des progrès substantiels, y compris l'épineuse question de l'harmonisation des normes industrielles. Un accord sur les livrets de caisse d'épargne permettra ainsi aux visiteurs allemands de retirer de l'argent dans cinq cents bureaux de postes français à partir du printemps prochain. La construction électronique, la téléphonie, devraient également permettre d'étendre cette coopération par des réalisations concrètes.

En revanche, l'un des projets européens auxquels on tient le plus du côté français, l'Airbus A-320 (court et moyen-courrier de cent cinquante places environ), n'est toujours pas officiellement retenu par la R.F.A., bien qu'elle y soit politiquement favorable. Selon l'entourage du ministre de l'économie ouest-allemand, M. Lambsdorff, Bonn différerait sa réponse d'environ un an, ce qui, en l'état présent des commandes et des options, risque de retarder la mise en fabrication, et donc la date de livraison de l'appareil.

Quant à la préparation du conseil européen d'Athènes, comme l'a reconnu le chancelier Kohl en un bel euphémisme, *« il y a encore des domaines où le rapprochement des points de vue n'est pas réalisé »*. La R.F.A. s'oppose toujours au démantèlement des montants compensatoires, *même si, dit-on du côté allemand*, une amorce d'ouverture a été faite en ce sens lors de la rencontre de Bonn. M. Mitterrand a, par ailleurs, nuancé son point de vue sur l'ouverture de la Communauté à l'Espagne et au Portugal.

Les propos qu'il avait tenus la veille sur la nécessité de fixer rapidement Madrid et Lisbonne sur ce point — il devait d'ailleurs déjeuner, ce samedi, à l'Elysée avec M. Mario Soares — ne signifiaient pas que toutes les difficultés posées par leur adhésion étaient levées. Un temps de réflexion reste nécessaire. Mais *« la France prendra position pour que ce délai soit fixé à Athènes »*, a-t-il ajouté.

Il a, en outre, estimé que la prochaine conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), qui s'ouvrira le 17 janvier à Stockholm, et dont M. Kohl avait complaisamment souligné qu'elle *« repose sur une initiative française »*, pourrait être *« un des bons moyens »* de renouer entre l'Est et l'Ouest le dialogue interrompu à Genève, même s'il ne s'agit pas en l'occurrence du même débat.

BERNARD BRIGOULEIX.

Étranger

LE CESSEZ-LE-FEU A TRIPOLI

Les dissidents palestiniens accepteraient l'accord parrainé par Damas et Ryad

A Tripoli (Nord-Liban), les journées du samedi 26 et du dimanche 27 novembre devaient être déterminantes quant à l'application du cessez-le-feu entre partisans et adversaires de M. Yasser Arafat. En effet, la Syrie et l'Arabie Saoudite ont annoncé, vendredi après-midi à Damas, la conclusion d'un accord prévoyant que tous les combattants palestiniens devront avoir évacué Tripoli et ses environs dans un délai de deux semaines. L'accord en quatre points prévoit également *« un cessez-le-feu stable et permanent et un arrêt des combats »*. Il prône *« la solution des problèmes intérieurs palestiniens par le dialogue politique et les moyens pacifiques pour sauvegarder l'unité de l'O.L.P. »*.

Ce texte a été lu par M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, en présence du chef de la diplomatie saoudienne, l'émir Saoud al Fayçal. Il précise que l'accord a été conclu à la suite de consultations avec M. Rachid Karamé, ancien premier ministre libanais et député de Tripoli, et des *« représentants des parties au conflit sur la scène palestinienne »*.

Quelques heures plus tard, la radio des dissidents palestiniens du Fath a déclaré que ceux-ci refusaient l'accord qui, à leurs yeux, reflète le seul point de vue de M. Arafat. Les dissidents excluaient tout retrait de leurs forces de la région mais réclamaient le départ de M. Arafat et de ses partisans. Ce refus n'exprimerait-il que la position des combattants sur le terrain, peu enclins au compromis ? Le fait est que dans la soirée un des chefs militaires palestiniens, M. Abou Khaled al Oumleh, s'est déclaré à Damas *« favorable »* à l'accord, qui *« répond à nos revendications »*. Enfin, samedi matin, dans un communiqué publié à Damas, ils se déclaraient *« pleinement engagés »* envers l'accord.

Dans l'entourage de M. Arafat, on déclarait vendredi après-midi à Tripoli que le président de l'O.L.P. *« étudiait minutieusement »* les termes de l'accord avec ses adjoints. Toutefois, dans la soirée, le dispositif de défense des loyalistes était renforcé et M. Arafat déclarait qu'il attendait *« pour samedi une attaque des dissidents soutenus par la Syrie et la Libye »*.

Ce samedi, en fin de matinée, la trêve était toutefois respectée. De son côté, la diplomatie américaine cherchait de nouvelles voies au Proche-Orient. En effet, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, en visite lundi et mardi à Washington, va tenter d'obtenir un renforcement de l'aide américaine face à la Syrie tandis que le président Amine Gemayel, qui sera reçu jeudi à la Maison Blanche, voudrait obtenir qu'Israël retire ses troupes du Liban. Quant au président Reagan, il aimerait rapatrier dès que possible les « marines » stationnés à Beyrouth.

Dans un camp de réfugiés palestiniens, près de Beyrouth, des femmes chiites, arborant le portrait de l'imam Khomeiny, comme à Téhéran, ont manifesté contre la décision du gouvernement libanais de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran et de donner trois jours au chargé d'affaires iranien pour quitter le Liban. De son côté, M. Akram Tleiss, membre du bureau politique du mouvement Amal et responsable de la région de la Bekaa, a déclaré à la presse que *« le cri de guerre de tous les chiites est maintenant : mort à la France ! »*. Il a ajouté : *« Nous n'appuyons pas les actions dirigées contre les Américains et les Français mais il est certain qu'il y aura de nouveaux attentats anti-français. Si la communauté chiite décide de chasser les Français de Beyrouth, en une semaine ils en tueront cent. Comme les Français ne peuvent pas se permettre de rester dans ce bourbier, alors ils partiront. »* – (A.F.P., A.P.)

Rome est à la recherche d'un biais pour retirer, à moyen terme son contingent du Liban

De notre correspondant

Rome. – Le gouvernement italien a commencé les démarches diplomatiques auprès des autres membres de la force multinationale au Liban pour que soit redéfinie la mission de cette force, réaffirmée la nécessité de consultation et envisagée la mise sur pied d'un commandement unifié. Le sondage diplomatique vise, semble-t-il, à gagner d'abord l'appui du cabinet britannique pour que la conjonction des efforts italiens et anglais amène Washington et Paris à accepter rapidement une réunion des ministres des affaires étrangères concernés. De toute façon, l'Italie ne fera d'ici là rien d'unilatéral, ce qui signifie qu'elle ne retirera pas sa force du Liban, et la décision finale viendra du Parlement, qui devra réexaminer le mandat confié au contingent italien.

Tel est le tableau de marche établi par le conseil des ministes du 23 novembre et entériné par le Conseil suprême de défense le lendemain. Cet organisme se réunit très rarement ; il regroupe le président du conseil et les ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur, du budget et de l'industrie, avec les chefs d'état-major. Le communiqué publié à son issue reste très vague. Derrière l'imprécision des commentaires officiels, un fait se dégage pourtant : en dépit des démentis multipliés, c'est bien l'évacuation du contingent italien (sauf peut-être des unités sanitaires) qui interviendra à moyen terme si la situation générale continue d'évoluer dans son sens actuel. Cela étant dit, le retrait unilatéral immédiat risquerait de provoquer à Beyrouth un vide périlleux et de *« mener à l'échec la conférence de Genève, qui n'aurait jamais été possible sans l'action efficace de la force multinationale de paix »*, ainsi que le dit officieusement le Quirinal.

D'autre part, sur le plan militaire, les autorités italiennes ont constaté depuis deux mois que le contingent italien manque de moyens de défense contre un éventuel coup de main et qu'aucune formule n'a été trouvée pour lui assurer une couverture aérienne indépendante de la base britannique de Chypre. En outre, Rome prend au pied de la lettre les avertissements syriens sur l'impossibilité de classer en « bons » et en « mauvais » les contingents de la force multinationale ; on considère donc que la force italienne est potentiellement aussi menacée que les autres. D'où la préoccupation d'un dégagement à moyen terme qui s'est dessinée dès le retour de M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, de Damas voilà un mois. C'est alors que fut abandonné le projet un moment envisagé d'envoyer des observateurs italiens non armés dans le Chouf.

Les polémiques interministérielles des derniers jours ont eu plus d'écho qu'elles ne le méritaient. Car le seul enjeu sérieux du débat réside dans le degré d'autonomie possible de l'Italie à l'égard de la politique américaine. Le ministre social-démocrate, M. Longo, entend que l'Italie colle de très près à celle-ci. Mais MM. Craxi et Andreotti sont d'accord pour faire des gestes qui manifestent cette autonomie. Au Parlement, les communistes soutiennent cette orientation, dont les protagonistes laissent entendre qu'elle a au moins eu le mérite de retenir les Américains sur la voie des représailles.

(Intérim.)

[A Rome, où il inaugurait une exposition à la villa Médicis, M. Max Gallo, le porte-parole du gouvernement, a déclaré, vendredi 25 novembre, que la constitution d'un commandement unifié de la force multinationale n'est pas *« envisageable à court terme »*. *« Chaque contingent doit rester sous sa propre responsabilité »*, a-t-il ajouté.]

M. COUVE DE MURVILLE : la France donne l'impression de suivre passivement les Etats-Unis

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, écrit dans *le Figaro*, à propos du raid des Super-Etendard français au Liban :

« Dans ce magma où les considérations de politique intérieure ont, hélas ! joué leur rôle, que devient notre politique au Liban, que font nos soldats dans ce foyer brûlant où chaque jour on se bat, on bombarde et on tue ? Compte tenu de ce qu'est la France, nul ne peut supposer qu'elle n'ait pas une politique au Liban. Comme elle n'en a défini aucune et que, force multinationale incluse, elle donne l'impression de suivre passivement les Etats-Unis, c'est donc qu'elle approuve et fait sienne la politique de ce pays.

» La faute de Baalbek est maintenant consommée. N'est-ce pas le moment d'en tirer les conséquences, de nous décider à redevenir français, à exister par nous-mêmes non seulement au Liban (...) mais au Proche-Orient.

» Avoir une politique, c'est aussi définir la mission de nos forces à Beyrouth, forces auxquelles le gouvernement français a le devoir de fixer leur rôle et leurs responsabilités, en accord, bien sûr, avec le gouvernement libanais. Rôle et responsabilités qui ne peuvent se borner à la défense contre le terrorisme et à l'organisation d'expéditions de représailles. »

LIBAN

Baalbek, champ de bataille... et de haschisch

Baalbek, cible des Super-Etendard français, est, on ne le sait que trop, devenue la citadelle des « fous de Dieu » chers à l'imam Khomeiny. Pourtant, près de ce paradis désaffecté pour festivaliers et touristes, on se livre toujours à une occupation ancestrale : la culture du haschisch. Elle explique bien des choses.

De notre envoyé spécial

Baalbek. – A une douzaine de kilomètres à l'ouest de Baalbek, le taxi quitte la plaine de la Bekaa et s'engage sur une route de montagne, étroite et sinueuse. Ultime barrage syrien. Le chauffeur et notre guide déclinent leur identité. *« Jaafar »*. Le sous-officier syrien nous jette à peine un regard. *« Passez ! »* Ici, l'appartenance à la « famille Jaafar » tient pratiquement lieu de laissez-passer ; c'est le clan le plus important de la région de Baalbek.

Importance qui tient au nombre de ses membres – sept mille à huit mille dont deux mille hommes en âge de porter les armes, précise-t-on complaisamment – mais aussi à la culture du haschisch qui fait sa fortune. Le clan a son village, Dar-El-Wassa, une vingtaine de maisons éparses à flanc de montagne. C'est là qu'on nous conduit. Il y a belle lurette que les « Jaafar » l'ont délaissé pour s'établir dans la plaine, plus près des champs de haschisch. Mais ils y reviennent en famille chaque fin de semaine.

Les armes d'Abou Moussa

Le patriarche, un vieillard encore très vert, – *« Je vais toucher de la main ma soixante-dixième année »*, dit-il en effleurant du bout des doigts le feuillage de l'arbre sous lequel il est assis, – nous reçoit sur la terrasse de sa villa, la seule bâtisse moderne du village, la plus grande également. Abou Assaad – nul ne le nomme autrement – est sans doute le plus riche des Jaafar, mais personne, surtout pas un étranger, ne lui ferait avouer que sa fortune lui vient en grande partie du haschisch. En vieux renard soucieux de sa respectabilité, il élude d'un geste ample de sa main baguée d'or toute question sur cet aspect de ses activités. *« Vous voyez toutes ces terres ? Elles sont à moi... Vous n'y voyez que des pommiers et des poiriers, pas de haschisch. J'ai aussi des immeubles à Baalbek et à Beyrouth »*, dit-il, un sourire épanoui sur son visage glabre, pour expliquer son évidente prospérité.

Il est vrai que tout en ménageant ses « amis » syriens – *« Ils sont très bien à notre égard ; il n'y a aucun problème entre eux et nous »*, tient-il à préciser spontanément – Abou Assaad entretient d'excellents contacts avec les milieux gouvernementaux libanais et il ne serait pas de bon ton qu'il affichât des sources de revenus peu compatibles avec son image de notable.

De même fait-il preuve d'une prudente réserve lorsqu'on évoque la milice, dirigée par une autre figure du clan, Saadallah Jaafar. A l'en croire, ce groupe n'existerait que depuis quelques mois et n'aurait pour raison d'être que la défense des intérêts du clan. *« Nous avons dû en venir là pour nous défendre des autres milices, mais je vous assure que cela n'a rien de politique »*, soutient-il mordicus.

« Avant, la famille était avec l'Etat, avec le gouvernement, nous glisse un peu plus tard en aparté l'un des neveux du patriarche. *Nous nous préoccupions seulement de la bonne marche de nos affaires et nous n'avions rien à faire de la politique. Mais cela a changé il y a quelques mois lorsque nous avons vu que les phalangistes voulaient tout accaparer »*.

Saadallah, pour sa part, demeure en permanence avec femme et enfants dans une maisonnette rustique, perdue dans la verdure, non loin de la villa d'Abou Assaad. Trente-deux ans, de petite taille mais les traits énergiques, barbe et yeux noirs sous un « Stetson » également noir, qui semble vissé sur son crâne, tenue de combat vert olive, il reçoit le visiteur en toute simplicité sur le pas de la porte, un bébé dans les bras et son garçonnet accroché à ses basques. Après les présentations d'usage, on en vient rapidement à parler armes. Un vieux « Lebel » à crosse patinée, un M.-16 américain, une « kalach » (kalachnikov) passent de main en main. Suprême marque de confiance : nous sommes invités à tirer deux cartouches contre un rocher qui a sans doute connu d'autres outrages.

Des armes, Saadallah en a tout un échantillonnage : tubes lance-missiles du type Grad, mortiers, lance-roquettes R.P.G. et même deux canons de 106 millimètres et un canon de 120 millimètres le tout flambant neuf et offert par... le colonel Abou Moussa, chef des dissidents du Fath, avec qui Saadallah s'est allié début septembre. *« Parce qu'il veut abattre les Israéliens »*, explique-t-il.

A l'époque, Saadallah et ses hommes ont rendu un fier service au chef des rebelles en chassant, au terme d'une bataille de vingt-quatre heures, des partisans de Yasser Arafat qui s'étaient installés à Dar-El-Wassa après leur départ de Beyrouth. Contrepartie appréciable : les hommes de Saadallah reçoivent non seulement armes et munitions du colonel Abou Moussa mais aussi de la nourriture et même des couvertures *made in Poland* ainsi qu'une solde mensuelle de 1 500 à plusieurs milliers de livres libanaises.


Dessin de FRANCHINI

« La Syrie est avec nous »

C'est en 1975, au début de la guerre, que Saadallah a commencé à constituer son groupe armé. Auparavant, il avait fait ses classes dans les rangs du Fath. Il n'avait avec lui que sept hommes, tous des Jaafar, raconte-t-il. *« Et puis, en deux mois, nous étions quarante-six, aujourd'hui nous sommes en permanence cent trente combattants. En cas de besoin, nous pouvons lever six cents à sept cents hommes à Baalbek. »* De nombreux jeunes gens du clan se joignent à lui pour quelques semaines ou quelques mois, le temps de se familiariser avec le maniement des armes : une sorte de service militaire en somme. A Baalbek et dans les environs, il n'est pas un foyer qui ne possède tout un arsenal prêt à être utilisé. Chaque famille du clan y va aussi de sa contribution financière, mais apparemment rien de comparable avec l'« aide » prodiguée par les dissidents palestiniens :

« Après l'entrée des Syriens au Liban, en 1976, nous ne sommes restés deux ans et demi dans les montagnes, parce que nous pouvions pas prendre le risque de descendre à Baalbek. Mais maintenant la Syrie est avec nous », poursuit Saadallah. Ce qui n'empêche pas quelques frictions. Quelques heures après cette conversation, un officier de renseignement syrien faisait irruption dans le quartier général du jeune chef militaire : une patrouille de la milice venait d'insulter des soldats à un barrage.

Chiite, Saadallah admire l'imam Khomeiny, mais garde ses distances à l'égard du mouvement Amal qu'il juge apparemment trop « fanatique ». Il cite aussi en modèle Omar Moukhtar, qui dirigea une insurrection contre les Italiens en Libye entre les deux guerres mondiales. Mais il ne manque pas non plus de références familiales : ainsi a-t-il baptisé son groupe « 26 Fissan » en mémoire d'une révolte des Jaafar contre les troupes françaises en 1926, dans le wadi Fissan, la vallée du Hermel.

Soldat de fortune, seigneur de la guerre ou bien Che Guevara libanais ? Saadallah demeure un personnage déconcertant. Il se défend d'être au service des seuls intérêts des Jaafar, mais il convient qu'il a dû jouer ce jeu-là pour vaincre les réticences des notables du clan. Ainsi ses hommes sont-ils intervenus en 1979 dans un conflit avec une autre grande famille de la région, à propos de l'utilisation des eaux provenant de sources situées près de Dar-El-Wassa.

Cependant certains de ses combattants ont fait aussi le coup de feu aux côtés des druzes lors de la récente guerre de la montagne et ils affirment avec force : *« C'est pour les déshérités du Liban que nous nous battons, qu'ils soient musulmans ou non. Nous ne voulons pas une part du pouvoir comme Amal, les communistes, Walid Joumblatt ou les phalangistes. Nous luttons simplement pour que les gens d'ici vivent dans de bonnes conditions. »*

Avant d'être un chef militaire, Saadallah a travaillé dans la culture et le commerce du haschisch. Ce n'est guère étonnant quand on sait qu'il s'agit de la principale ressource économique de la Bekaa. *« J'étais jeune, je ne comprenais pas les problèmes politiques du Liban. » « Je suis contre le fait que les gens vivent du haschisch »*, affirme-t-il aujourd'hui. *« Avant les années 70, beaucoup cultivaient la pomme de terre ou l'oignon dans la Bekaa. En 1969, les Américains sont venus avec leur « plan vert » : on a alors essayé la culture du tournesol. Mais quand les gens se sont aperçus que les fonds étaient détournés et qu'eux-mêmes ne recevaient aucun encouragement de l'Etat, ils se sont tournés vers le haschisch. Que pouvaient-ils faire d'autre ? Nous n'avons pas d'industries ici et je ne peux pas leur dire : « Ne plantez plus de haschisch » si je ne suis pas capable de leur proposer autre chose à la place... »*

Les scrupules de Saadallah n'embarrassent guère, en tout cas, les planteurs de haschisch – et qui ne l'est pas dans la région de Baalbek ? Certes, quelques dizaines de familles seulement font fortune dans le secteur, mais innombrables sont ceux pour qui ce commerce est un moyen d'arrondir confortablement leurs fins de mois. Contrairement à Abou Assaad, ces agriculteurs un peu particuliers ne se montrent guère préoccupés de discrétion...

A vrai dire, c'est même le cadet de leurs soucis, à en juger par les charrettes et les camions chargés jusqu'à n'en plus pouvoir de ballots de plants de haschisch qui sillonnent les petites routes défoncées, sous l'œil indifférent des soldats syriens, tandis que les escouades de travailleurs journaliers s'activent dans les champs, faucille en main, pour 50 livres libanaises par jour.

« Il n'y a plus de commerce ! »

« Venez, je vais vous montrer quelque chose. » Ali, le fils d'un grand propriétaire terrien, nous entraîne à l'intérieur d'un vaste garage aux murs de béton : une forte odeur de foin coupé légèrement mentholée nous prend aussitôt à la gorge. La poussière en suspens, qui rend la pénombre plus épaisse, donne irrésistiblement envie d'éternuer. Sur une hauteur de 3 mètres, des ouvriers entassent ballot après ballot, des quintaux de pousses séchées et informes.

Après les premières pluies, les feuilles débarrassées de leur tige seront réduites en poudre et celle-ci passée au crible avant d'être pressée en plaquette de 1 kilo pour la consommation... ou à l'exportation. Les bonnes années, près de 200 tonnes sont ainsi traitées dans la Bekaa. Mais les affaires ne sont plus ce qu'elles étaient...

La culture du haschisch, qui a commencé à se répandre dans la plaine sur une grande échelle après la seconde guerre mondiale, a connu son apogée au cours des années 70, particulièrement pendant et après la guerre de 1975-1976, lorsqu'il n'y eut plus ni armée ni gendarmerie pour jouer les trouble-fête. Le kilo de « H » se vendait alors sur place jusqu'à 400 livres libanaises. Aujourd'hui, le prix est tombé à 250 L. L. *« Il n'y a plus de commerce »*, se lamentent les propriétaires terriens.

L'arrivée au pouvoir du président Moubarak en Egypte, en 1981, leur a porté un premier coup sévère. A l'époque de Sadate, l'Egypte était le plus gros débouché pour le « H » de la Bekaa et absorbait jusqu'à 70 % ou 80 % de la production. Son successeur a instauré un contrôle beaucoup plus strict des frontières et des ports égyptiens. Résultat : la part du marché égyptien est tombée à moins de 20 %.

Deuxième coup dur : l'invasion israélienne et la guerre du Liban au cours de l'été 1982. Les filières d'acheminement du haschisch vers les ports libanais ont été en grande partie désorganisées. Les longues périodes de fermeture de l'aéroport de Beyrouth n'ont rien arrangé.

La situation de *« ni guerre ni paix »* dissuade, en outre, les « clients » de venir dans la Bekaa. Et Israël, nouveau débouché pour le « H » libanais, est loin de compenser les pertes sur le marché égyptien.

Cette situation ainsi que les risques d'une reprise des hostilités dans la région ont incité les grands propriétaires terriens à réduire de façon draconienne leurs « investissements » en 1983. Du coup, les surfaces cultivées en « H » ont diminué au moins de moitié par rapport à 1982 et les planteurs, qui n'ont pu écouler les stocks de l'an passé, estiment que la production ne dépassera guère 40 tonnes cette année. Ce qui représente tout de même une fortune en millions de livres libanaises... Baalbek n'est pas près de perdre sa réputation de plaque tournante de la drogue...

EMMANUEL JARRY.

LE CHEF D

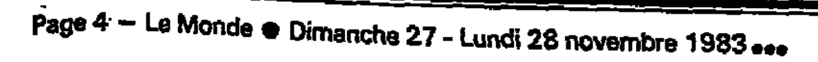
M. Tur

Son éclatante victoire aux élections turques du 6 novembre a surpris tout le monde sauf lui. Cet ingénieur habile et bon homme va former le gouvernem dans la sage démocra autorisée par les militair Les problèmes sont énormes et mettront à l'épreuve son libéralisme à tout cr

De notre corresponda

CHINE

Les cons





LE CHEF DU PROCHAIN GOUVERNEMENT TURC

M. Turgut Ozal, « l'homme de miel »

Son éclatante victoire aux élections turques du 6 novembre a surpris tout le monde sauf lui. Cet ingénieur habile et bon homme va former le gouvernement dans la « sage démocratie » autorisée par les militaires. Les problèmes sont énormes et mettront à l'épreuve son libéralisme à tout crin.

De notre correspondant

Ankara. – Visage rond, lunettes, cheveux abondants, l'inévitable moustache turque, toujours souriant, humble d'allure, tout petit et corpulent, M. Ozal est un « *homme de miel* » pour reprendre l'expression usitée en Turquie pour décrire les gens inspirant spontanément la sympathie. L'emblême de son parti, vainqueur des élections du 6 novembre, était d'ailleurs une abeille, symbole de l'esprit laborieux. M. Turgut Ozal, ingénieur de formation, est réputé « trimer » aussi dur qu'un paysan, *et, comme eux, avoir les* pieds sur terre.

Champion du libéralisme, enfant chéri des milieux d'affaires turcs, devenu populaire auprès des classes moyennes, qu'il qualifie de « *pilier de la société* », il est également bien connu et apprécié des responsables des organisations financières internationales qui ont, ces dernières années, généreusement prêté à la Turquie.

Vedette du petit écran et des réunions publiques durant la campagne électorale, grand vainqueur du scrutin, M. Ozal va être le premier chef du gouvernement du « *processus de retour à la démocratie* » promis par les militaires.

Il avait été l'un des principaux artisans du virage libéral par l'économie turque, en janvier 1980, sous le gouvernement de M. Demirel, du Parti de la justice (droite). C'est bien pourquoi il était sans cesse malmené par les milieux progressistes et ouvriers.

M. Ozal reste aujourd'hui fidèle aux *enseignements* de l'école friedmanienne ; de même, il ne cherchera pas trop de substituts aux recettes du Fonds monétaire international. Pourtant cette économie de marché à laquelle il croit, il *entend la tempérer par la justice* sociale grâce à une relance de la croissance. Selon les sondages publiés par le quotidien *Hurriyet*, 48 % des Turcs considèrent le chômage comme le problème nº 1 du pays.

Remarqué par M. Demirel

Né à Malatya (Anatolie orientale) en 1927, issu d'une famille modeste (son père est employé de la Banque agricole et sa mère est institutrice), il est l'aîné de trois frères. Grâce à une bourse, M. Ozal devient ingénieur en électronique de l'université technique d'Istanbul en *1950. Spécialiste* des barrages, il est nommé sous-secrétaire d'Etat au plan en 1967 par le premier ministre, M. Demirel, qui remarque les qualités de ce jeune ingénieur sorti de surcroît de sa propre école. En 1971, il assistera à la première chute de son patron du fait des militaires. Limogé, il séjourne comme expert pendant deux ans à la Banque mondiale, à Washington.

M. Demirel, redevenu chef du gouvernement à la fin de 1979, a de nouveau besoin de lui. M. Ozal est nommé à la fois chef du cabinet du premier ministre et sous-secrétaire d'Etat au plan. Après la nouvelle chute de son patron, provoquée par l'intervention militaire du 12 septembre 1980, il est promu vice-premier ministre chargé des affaires économiques. Les généraux donnent ainsi au F.M.I. l'assurance qu'Ankara ne s'éloignera pas d'une politique économique donnant la priorité au secteur privé.


Dessin de CAGNAT.

L'ennemi des « canards boiteux »

M. Ozal restera dans ses fonctions jusqu'en juillet 1982. Entre-temps, il aura réussi à freiner l'inflation dont le taux descend de plus de 100 % par an à 25 %. Il développera aussi les exportations, surtout vers le marché du Proche-Orient.

M. Ozal est carrément hostile aux plans de sauvetage des entreprises industrielles en difficultés préconisés par certains milieux d'affaires, mais aussi par certains membres de son propre gouvernement. « *Je suis contre, car ce serait aux frais du contribuable turc* », dit-il. Très conséquent avec sa politique libérale, il estime qu'une entreprise mal gérée ne devra mériter aucun soutien étatique, « *quelque prix qu'elle paie pour cela* », s'exclame-t-il. Cependant, après la débâcle des « banquiers privés pirates » (banker) qui avaient pris pignon sur rue à partir de 1980 pour collecter l'épargne, M. Ozal se sent contraint à démissionner. Il se met en réserve de la République.

Il se rend alors aux Etats-Unis pour perdre sous contrôle médical, une dizaine de kilos nettement superflus. De retour à Ankara, il crée, en juin dernier, le Parti de la mère patrie (Anavatan) lorsque les militaires autorisent la reprise de la vie politique.

Précis et logique dans son argumentation, M. Ozal a su, également, s'adresser aux couches les plus modestes de la société, qui apprécient sa fidélité aux valeurs traditionnelles islamiques. Après tout, n'avait-il pas été, aux législatives de 1977, le candidat, malheureux, du Parti du salut national (pro-islamique) de M. Erbakan ?

Partisan d'accorder la priorité aux exportations, M. Ozal sera bien forcé de constater les limitations imposées par la Communauté économique européenne aux importations de produits turcs. Pour lui, dès lors, le salut devrait venir des clients des marchés islamiques (Libye, Iran, Irak...). Néanmoins, il se déclare décidé à améliorer les relations d'Ankara avec l'Europe des Dix, ébranlées depuis l'intervention militaire.

Cet habile homme ne devrait pas avoir trop de difficultés à s'entendre avec le chef de l'Etat, le général Evren, dans la remise en marche d'une démocratie turque «disciplinée» par la Constitution de 1982.

ARTUN UNSAL.

CHINE

Les conseils posthumes de Liu Shaoqi

Il y a quatorze ans, le président de la République chinois, Liu Shaoqi, mourait dans des conditions misérables au terme d'une longue détention, comme « ennemi du peuple ». Pourtant, voici qu'on redécouvre, sept ans après la disparition de Mao qui l'élimina, les conseils politiques de l'ancien chef de l'Etat.

de notre correspondant

Pékin. – La presse pékinoise a accordé une large place, jeudi 24 novembre, à la célébration du 85e anniversaire de l'ancien président Liu Shaoqi. Tous les journaux de la capitale ont publié, en première page, un extrait d'un rapport présenté, en janvier 1962, par l'ancien dirigeant devant une conférence de travail élargie du comité central. Une photo le montrant, lors de cette réunion, aux côtés de Mao accompagne le texte. Victime numéro 1 de la révolution culturelle, – il mourut en détention en 1969, à la suite des persécutions qui lui étaient infligées – Liu Shaoqi a été réhabilité en 1980.

Les grandes lignes du rapport, ainsi exhumé des archives, étaient déjà connues. Mais sa publication – partielle – vaut surtout, comme souvent en pareil cas, par ce qu'elle révèle des préoccupations présentes de l'actuelle équipe dirigeante.

Pour mieux en apprécier la portée, le texte de Liu Shaoqi doit être situé dans sa perspective historique : en 1962, le parti reste marqué par la grave crise qui a secoué sa direction en 1959 et qui s'est terminée par la destitution du ministre de la défense, Peng Dehuai. Proche, un moment, de ce dernier, dont il partage la critique du « grand bond en avant », Liu Shaoqi s'est finalement rallié à la majorité derrière Mao. Il n'en a pas abandonné, pour autant, son hostilité aux aventures gauchistes. Il va laisser percer ses sentiments lors de la conférence de travail de janvier 1962. Le rapport qu'il présente à cette occasion, bien qu'il se réfère abondamment a Mao, vise donc à rectifier les erreurs que la politique suivie par ce dernier a fait commettre au parti.


Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ

« Luttes politiques sans merci »

Dans l'extrait publié par la presse jeudi, c'est à une critique des organisations du parti « *qui n'en font qu'a leur guise* » que se livre l'ancien président de la République. Exemples à l'appui, il dénonce les comités intermédiaires qui sabotent la ligne générale en ne répercutant pas aux échelons inférieurs les décisions du comité central. Ainsi se constituent des « *fiefs* », porteurs de « *tendances centrifuges* ». Cela est « *intolérable* », affirme Liu Shaoqi et il convient de rétablir résolument le principe du centralisme démocratique.

Liu Shaoqi révèle aussi les « *anomalies* », qui marquent la vie du parti : luttes politiques « *excessives* », « *sans merci* », étouffement des critiques, sanctions trop lourdes allant jusqu'à l'exclusion de « *ceux qui disent la vérité* », non-respect des statuts. Il s'en prend aux responsables qui maquillent la réalité, font de « *faux rapports* » et plaide pour l'expression de la démocratie dans la vie interne des organisations. Il reproche enfin aux organismes du parti leur propension à se mêler des affaires de l'administration et à délaisser le travail idéologique.

Les situations, à vingt ans de distance, ne sont certes pas exactement comparables. Le pouvoir que détient aujourd'hui sur le parti l'équipe groupée autour de M. Deng Xiaoping est incomparablement plus grand que celui dont disposait, en 1962, Liu Shaoqi. Il n'est pas sûr, toutefois, que le contrôle qu'exerce l'actuelle direction sur les rouages de l'appareil ne se heurte pas aux mêmes blocages que ceux dénoncés, à l'époque, par l'ancien président de la République.

Comment expliquer, sept ans après la mort de Mao et l'élimination de la « bande des quatre », les lenteurs de la remise en ordre, les sinuosités, à peine est-elle lancée, de la campagne de « *rectification* » du parti ? Réticences de certains cadres intermédiaires à se faire les artisans d'une ligne trop anti-gauchiste, retards de certaines provinces et non des moindres (Hunan, Guangxi) dans l'élimination des sequelles de la révolution culturelle, statistiques truquées et incompétences des gestionnaires de l'économie, tous ces maux sont régulièrement dénoncés dans la presse.

Sinueuse « rectification »

En ce sens, la *remise* à *l'honneur* d'un texte insistant à la fois sur le renforcement du pouvoir central et le respect des normes démocratiques et statutaires du fonctionnement du parti fournit une bonne indication sur l'esprit dans lequel la direction entend mener la « *rectification* », décidée lors du dernier plénum du comité central. Après la flambée des attaques contre la « *pollution de l'esprit* » par les idées bourgeoises, plusieurs voix se sont élevées, ces derniers jours, en faveur d'une plus grande modération.

Les forces « saines » occupent les positions dominantes dans le parti, a expliqué, par exemple, M. Deng Liqun, grand maître de la propagande au secrétariat, et il ne saurait être question qu'elles recourent, pour mener à bien la campagne de « *rectification* », aux méthodes « *ultra-gauchistes* » de naguère. Le journal de la jeunesse s'est indigné de ce qu'un port vestimentaire plus élégant, la pratique de danses « *saines* » et même la culture des fleurs puissent être considérés par certains comme des signes de « *pollution de l'esprit* ». Le ministre de la culture, contraint pourtant à une autocritique en raison des « *insuffisances* » notées dans son secteur, n'en a pas moins plaidé en faveur d'un « *humanisme socialiste* » et la poursuite d'« *expérimentations artistiques normales* ».

Soucieux avant tout de renforcer l'autorité du parti et sa cohésion, les dirigeants peuvent s'accommoder de tels méandres dans la mesure où ils mettent en relief leur position centriste. Un coup à gauche, un coup à droite, un pas en avant, telle semble être la devise du pouvoir. Aussi bien, après l'honneur fait à une ancienne victime de la révolution culturelle, en la personne de Liu Shaoqi, le parti s'apprête-t-il à célébrer, le mois prochain, avec non moins de publicité, et sans doute même un peu plus, le quatre-vingt-dixième anniversaire de Mao Zedong.

MANUEL LUCBERT.

Nicaragua

Les sandinistes attendent les paras américains

(Suite de la première page.)

La première phase des grandes manœuvres combinées américano-honduriennes a commencé le long de la frontière du Nicaragua. Les unités d'élite américaines sont à pied d'œuvre et elles devraient, selon le Pentagone, rester au Honduras au moins jusqu'au mois d'avril. Tout est en place, selon Managua, pour qu'un « incident de frontière » débouche sur une intervention américaine. Incident de frontière, dont les responsabilités réelles seront difficiles à établir.

Les sandinistes savent aussi qu'ils seront seuls si l'épreuve de force entre Managua et Washington devait effectivement prendre une tournure militaire. Ce n'est pas faute d'avoir été prévenus. Les Cubains leur avaient depuis six mois fait savoir, avec discrétion mais fermeté, qu'il ne fallait pas compter sur eux «en cas de coup dur». M. Fidel Castro l'a très officiellement et publiquement confirmé dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du retour des Cubains chassés de la Grenade *par les troupes américaines*. Ni La Havane ni *a fortiori* Moscou ne viendront militairement en aide au Nicaragua. Cela ne signifie pas qu'une éventuelle intervention armée des Etats-Unis ne serait pas dénoncée avec la plus grand virulence par Moscou et les pays du bloc socialiste. Mais ce n'est pas ce type de «soutien» dont les sandinistes auraient alors besoin.

L'opération réussie à La Grenade par l'administration Reagan accroît évidemment les inquiétudes sandinistes. M. Reagan a renforcé son prestige intérieur en montrant, sans trop de risques, ses muscles dans les Caraïbes. Les protestations internationales ont été relativement modérées, compte tenu du contexte complexe et trouble de la situation interne à la Grenade même. La Grenade, pour les sandinistes, c'est le voyant rouge, le « prologue » de l'offensive attendue.

En fait, on peut estimer que l'intervention américaine a déjà commencé. Les services de renseignement américains, agacés du peu de résultats obtenus par les « contras » sur la frontière du Honduras, ont directement pris en main les opérations de sabotage perpétrées contre les installations stratégiques au Nicaragua. En particulier, les attaques spectaculaires menées contre le port pétrolier de la côte pacifique du Nicaragua ont été pratiquement « américaines ». Or ces sabotages « économiques » sont beaucoup plus dangereux pour les sandinistes que les accrochages et les embuscades menées par les « contras » le long de la frontière, ou même à l'intérieur, du territoire nicaraguayen. Ils peuvent mettre le régime « à genoux », car la situation économique est déjà catastrophique.

La C.I.A. estime ouvertement que les opposants nicaraguayens soutenus par les Etats-Unis ne peuvent pas, « *à eux seuls* », obtenir une victoire militaire ou politique contre le régime de Managua. Un rapport transmis par la C.I.A. aux congressistes de Washington insiste sur ce point, tout en admettant que les « contras » n'ont pas réussi à conquérir un « *appui populaire suffisant* ». En *bonne logique*, il conviendrait donc d'accroître encore l'aide financière et militaire accordée par les Etats-Unis aux groupes armés antisandinistes. Eden Pastora, qui vient de faire une tournée américaine, plaide pour cette solution, tout en mettant fermement en garde l'administration Reagan contre toute tentation d'intervention directe. Une hypothèse pourtant admise publiquement la semaine dernière par plusieurs responsables américains, en particulier par l'ambassadeur des Etats-Unis au Costa-Rica.

Dans cette partie de poker et de bras de fer, il faut tenir compte de l'intoxication et des grandes manœuvres diplomatiques qui se poursuivent, parallèlement à la montée de la tension. C'est, si l'on peut dire, de *bonne guerre. Le groupe* de Contadora n'a pas renoncé à obtenir un accord qui permettrait aux pays d'Amérique centrale de mettre fin à une absurde course aux armements, alors que leurs problèmes économiques et sociaux sont des objectifs prioritaires.

Face à la montée des périls, les sandinistes se préparent à la guerre mais multiplient aussi les « gestes » pour tenter de désamorcer la bombe à retardement. Des tranchées sont creusées dans les rues de Managua, et M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur, souhaite se rendre aux Etats-Unis pour une « *grande tournée d'explication* ». Mille deux cents conseillers cubains ont déjà quitté le Nicaragua. Et Managua fait savoir discrètement que le gouvernement sandiniste est prêt à demander le départ de tous les conseillers étrangers qui se trouvent sur son territoire. Il est prêt aussi à demander le départ des insurgés salvadoriens qui disposent d'un quartier général à Managua et de bases d'appui dans le pays. Il est prêt aussi à annoncer – le 4 décembre – une « *date précise* » pour les élections générales réclamées par les Etats-Unis. Enfin, un rapprochement est esquissé avec tous les courants de l'opposition, politique, économique et religieuse. Managua s'apprête à lancer un appel au groupe de Contadora pour que les « *mesures nécessaires* » soient prises pour arrêter la course aux armements et les risques de conflit généralisé en Amérique centrale. Ces « bonnes dispositions » ont été accueillies pour le moment avec intérêt, et aussi avec réserve, par l'opposition nicaraguayenne. Elles n'ont pas été commentées à Washington. Les chances de règlement négocié ne sont pas mortes, sans doute, mais les risques de guerre augmentent.

MARCEL NIEDERGANG.

A travers le monde

Bolivie

- LIBÉRATION DU DIRECTEUR DE LA LUFTHANSA. – Le directeur de la Lufthansa, M. Michael Wurche, enlevé le 15 novembre, a été libéré vendredi 25 novembre après le paiement d'une rançon dont le montant n'a pas été précisé. – *(A.F.P.)*

Colombie

- LES RAVISSEURS DU FRÈRE DU PRÉSIDENT BETANCUR FONT CONNAITRE LEURS CONDITIONS. – Les guérilleros de l'armée nationale de libération (E.L.N.) ont transmis vendredi 25 novembre un communiqué dans lequel ils donnent leurs conditions pour la libération de M. Jaime Betancur, frère du président Belisario Betancur. Ils demandent la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, la fixation à 15 000 pesos (175 dollars) du salaire minimum, et le gel des prix des produits de première nécessité jusqu'en 1986. – *(A.F.P.)*

Etats-Unis

- UN DIPLOMATE CHINOIS DEMANDE L'ASILE POLITIQUE. – Un diplomate chinois, M. Gogiang Yang, qui voyageait à bord d'un Boeing de la Panam assurant la liaison entre San-Francisco et New-York, a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a annoncé vendredi 25 novembre la police de l'aéroport international de Chicago.

Irak

- AVERTISSEMENT IRAKIEN AUX COMPAGNIES MARITIMES. – « *La marine et les mines irakiennes détruiront tout navire pénétrant dans la zone nord du golfe Persique* », a déclaré, vendredi 25 novembre, le responsable de la défense navale et côtière. « *Le temps est venu*, a-t-il ajouté, *de punir les Iraniens dans le Golfe* », confirmant les propos récemment tenus à Koweït par le ministre irakien du pétrole sur l'éventualité d'attaques contre le terminal pétrolier iranien de Kharg. – *(Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Mais qu'avons-nous donc en commun ?

Il y aura quarante ans, dans quelques jours, que la Yougoslavie prenait sa forme actuelle. La poigne de Tito lui a permis d'éviter l'asservissement à Moscou et de poursuivre l'expérience d'un socialisme original et autogestionnaire. A l'heure du bilan, on s'aperçoit pourtant que la Fédération, tiraillée et divisée, est en piteux état. Ses citoyens se demandent : « Que diable avons-nous en commun ? »

De notre correspondant

Belgrade. – Zvornik et Mali Zvornik sont deux charmantes localités sur les bords de la Drina, l'une des plus belles rivières yougoslaves, qui se fraye un passage à travers un paysage féerique de montagne et de forêt. Leurs habitants vivent en bonne intelligence et passent, à longueur de journée, d'une rive à l'autre, grâce à un pont que tous franchissent sans encombre. Tous... sauf le facteur. Lui ne l'emprunte jamais pour distribuer son courrier.

La raison en est simple : le bureau de poste de Zvornik appartient à la République de Bosnie-Herzégovine et celui de Mali Zvornik relève de la République de Serbie. Or, elles n'ont pas passé d'« accord autogestionnaire » sur la répartition des frais de transport du courrier. Conséquence : une lettre expédiée de Zvornik à Mali Zvornik fait un détour de 200 kilomètres et un voyage en train de deux jours...

Belle logique d'un système, qui veut que chaque République et région ait son service postal. Il n'est pas question pour un facteur rémunéré par les postes d'une République de distribuer le courrier dans une localité – fût-elle frontalière – appartenant à une autre.

Les postes ne sont pas le seul des grands services souffrant de la maladie dite des « divisions yougoslaves ».

Erigées en État dans l'État, Républiques et régions autonomes ont leurs réseaux électriques et routiers, leurs radios et télévisions, leurs commerces et leurs balances des paiements avec l'étranger, leurs industries métallurgiques, chimiques, électroniques, leurs chemins de fer, etc. La politique d'autarcie qu'elles pratiquent a brisé l'unité du marché proclamée pourtant sans équivoque par la loi. Il est plus difficile, dans certains cas, de passer un accord entre entreprises nationales qu'entre une entreprise yougoslave et une firme étrangère, voire entre deux Républiques fédérées qu'entre Belgrade et un Etat voisin. Cette « *maladie* » est à l'origine des « investissements manqués » qui se chiffrent par milliards de dinars.

Les « intérêts spécifiques »

Les divisions sont également présentes dans les autres secteurs sociaux, notamment dans l'enseignement, donné en serbo-croate, slovène, macédonien, albanais, hongrois et même, dans certaines contrées et localités, du fait de la présence d'importantes minorités nationales, en italien, bulgare, slovaque et roumain.

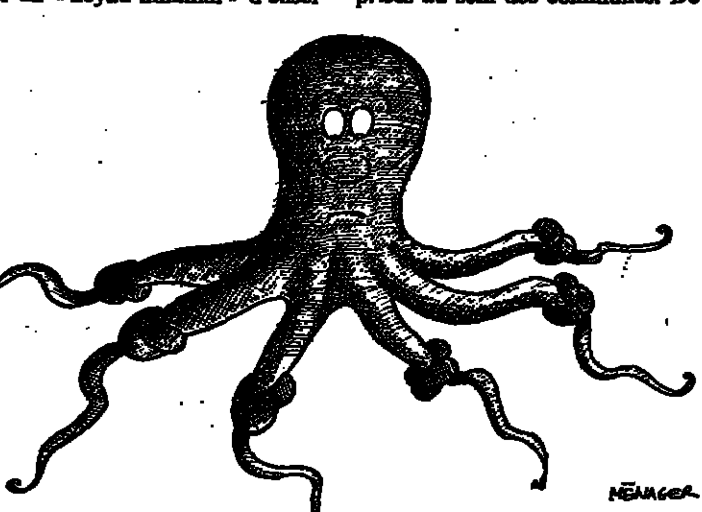
Si le programme de marxisme, d'autogestion et de sciences exactes est, plus ou moins, partout le même, il en va tout autrement de l'enseignement de la littérature et de l'histoire nationale. C'est ainsi que des écrivains considérés en Serbie comme très importants sont ignorés dans les écoles de Slovénie et que des auteurs tenus pour capitaux en Slovénie ne sont pas étudiés en Macédoine.

On imagine les controverses qui éclatent, par exemple, au sujet d'un certain pacha de Gusinj, dans lequel les Albanais voient un héros national, tandis que les Monténégrins en font une sorte de bandit de grand chemin. La rédaction de l'*Encyclopédie yougoslave* souffre un véritable martyre pour définir de façon « marxiste », donc « objective », son rôle historique.

Au fil des années, le système est devenu lourd de menaces pour l'unité spirituelle de la communauté yougoslave. Le régime s'est rendu compte du danger et un groupe d'experts vient de proposer un « noyau minimal » d'enseignement de la littérature, qui serait obligatoire dans toutes les Républiques. Le tollé qu'a soulevé cette simple suggestion est révélateur.

Les élèves des écoles albanaises, hongroises, italiennes, roumaines, etc. devraient, en premier lieu, étudier les auteurs de leur patrie d'origine au détriment des écrivains yougoslaves. Ce système, s'il devait être appliqué, aboutirait, en fait, à une séparation encore plus prononcée entre les jeunes des peuples et des nationalités du pays.

Les « divisions yougoslaves » découlent, pour une bonne part, des différences dans le développement économique et dans les traditions nationales des uns et des autres, mais aussi de la « *pluralité des intérêts autogestionnaires* ». Très brièvement, cette théorie, énoncée il y a quelques années par M. Kardelj, qui fut le principal idéologue du régime, reconnaît officiellement l'existence d'innombrables « intérêts spécifiques » des Républiques au sein de la Fédération, des communes au sein des Républiques, des entreprises au sein des communes. De là une invraisemblable « parcellisation » de l'économie, voire du système tout entier, tous et chacun s'efforçant d'imposer ses « intérêts spécifiques » à la communauté nationale.



Dessin de MÉNAGER.

Pourtant, de plus en plus nombreux sont ceux qui attribuent la responsabilité des « divisions » au fonctionnement défectueux du système politique et à l'inefficacité de la Ligue des communistes, considérée pourtant comme le principal élément de cohésion du pays, qui fonctionne mal ou pas du tout.

Selon M. Najdan Pachitch, président de la Cour constitutionnelle de Serbie, cette situation a conduit à la stagnation de l'autogestion et à la « *désagrégation* » de vastes secteurs de la vie politique, économique et idéologique. Le principe du consensus, valable dans les rapports entre la Fédération et les Républiques, a été étendu sans justification valable à tous les niveaux. Chacun peut, par son veto, bloquer l'adoption de décisions importantes et urgentes si ses « intérêts spécifiques » n'ont pas obtenu satisfaction.

M. Bilitch, membre de la présidence de la Ligue de Croatie, a admis de son côté que « *nous n'avons pas eu la force d'harmoniser le développement des Républiques et régions autonomes avec celui de l'ensemble du pays* ».

M. Ivan Stambolitch, président de l'organisation de la Ligue de Belgrade, constate, pour sa part, que la désintégration économique a pris une ampleur telle que « *personne ne produit plus pour le marché yougoslave, mais uniquement pour celui de sa République* ».

Un casse-tête

Comment sortir de la situation présente ? Les propositions, parfois contradictoires, ne font pas défaut. Certains estiment que le système est bon, mais que son application laisse à désirer. D'autres exigent des réformes profondes, y compris une révision de la Constitution de 1974. Avec la disparition de Tito, la Yougoslavie a perdu, en effet, la seule autorité qui pouvait arbitrer ses conflits intérieurs.

Dans l'immense débat sur les voies à suivre, on entend fréquemment des critiques adressées aux dirigeants. Le Centre de recherches de l'institut des sciences politiques de la capitale a révélé que 44 % des membres du parti sur un échantillon de 893 interrogés, s'étaient prononcés pour la révocation d'un « *grand nombre* » de dirigeants qui, « *cloués dans leur fauteuil, ont perdu le contact avec les masses et la classe ouvrière* ». Faisant preuve « *d'irresponsabilité* », ils se « *dissimulent* » derrière des décisions autogestionnaires et justifient leur faiblesse par le slogan : « *Nous sommes tous responsables.* »

« Les aveugles et les sourds »

A la réunion du comité central de la Ligue le 25 octobre, M. Polak, président de l'Association des anciens combattants, a dénoncé avec force « *les aveugles, qui ne voient pas ce qui se passe, et les sourds, qui n'entendent pas ce qui se dit* ». « *Les anciens combattants*, a-t-il dit, *rejettent la thèse selon laquelle nous sommes tous responsables.* »

M. Polak a insisté sur la nécessaire intégrité morale et la responsabilité des fonctionnaires dirigeants : « *Ceux qui refusent de prendre à bras-le-corps les problèmes doivent s'en aller.* » Il a proposé que les membres de la direction collégiale de la Ligue fédérale et des présidences des organisations de la Ligue des Républiques et régions autonomes, « *s'enferment* » à Karadjordjevo, grande propriété de l'Etat au nord de Belgrade, et ne se séparent qu'après être parvenus à un accord sur les principaux problèmes du pays.

Karadjordjevo a une signification symbolique dans la politique intérieure yougoslave : c'est là que Tito avait pris des décisions spectaculaires pour dénouer les graves crises des années 70 qui avaient secoué la Yougoslavie. La proposition de conclave de M. Polak a fait sensation, mais n'a pas été retenue. Le comité central a invité dans ses conclusions les membres du parti à « *s'opposer avec détermination et dans tous les milieux aux divisions territoriales et nationales, les intérêts de la classe ouvrière étant les mêmes dans toutes les régions de la Yougoslavie* ». Cela suffira-t-il à régler le problème ?

PAUL YANKOVITCH.

Les incorruptibles de Washington

Dans la démocratie américaine les législateurs et les hauts fonctionnaires sont incorruptibles ou présumés tels. De là à refuser des « petits cadeaux », des conférences bien rémunérées ou des « conseils » tarifés en dollars, il y a un grand pas. Seuls les plus incorruptibles des incorruptibles le franchissent.

De notre correspondante

New-York. – Si tous les Américains ne deviennent pas milliardaires, on trouve tout de même, chez eux, plus d'occasions qu'ailleurs de faire des affaires, et la popularité de l'administration Reagan dans certains milieux est largement due aux facilités qu'elle accorde dans ce domaine.

C'est le très conservateur *Wall Street Journal*, lui-même, qui explique – en s'en étonnant quelque peu – comment les membres du Congrès peuvent, en toute légalité, « vendre » leurs voix : en 1982, les élus du Sénat et de la Chambre des représentants ont encaissé quelque 4 millions et demi de dollars de « petits cadeaux » divers, provenant, pour la plupart, d'honoraires de « conférences » prononcées à l'invitation de groupes financiers soucieux de se concilier les bonnes grâces de telle ou telle commission. C'est là plus de deux fois ce qu'ils avaient touché en 1980. Parmi les mécènes les plus généreux figurent les industriels de l'armement, les négociants en matières premières, les producteurs de tabac et les entrepreneurs de travaux publics.

La chose est tout à fait légale, à la condition que les bénéficiaires de ces largesses le fassent ouvertement et en versent une partie à de bonnes œuvres. Mais, selon le quotidien des milieux d'affaires, 90 % de ces « avantages divers » restent dans la poche de leur destinataire.

2 000 dollars l'heure

Un représentant démocrate de Floride, M. William Chappell, qui siège à la sous-commission chargée des dépenses du Pentagone et qui est l'un des supporters enthousiastes des missiles MX, a reçu plus du quart des 60 000 dollars adressés aux membres de la sous-commission par une douzaine de grosses firmes, telles que Lockheed, Pratt-Whitney et AVCO. Cette firme, qui fabrique une partie importante du dispositif de retour dans l'atmosphère des MX et qui fera des profits considérables si le Congrès décide leur production massive, a offert 4000 dollars à M. Chappell pour passer deux heures à son usine de Wilmington, dans le Massachusetts, et assurer les dirigeants de la firme que leur dossier est en très bonne voie à la Chambre des représentants.

L'American Defense Preparedness Association, qui est financée par les principaux fabricants d'armes, a donné un « prix » de 10000 dollars à un représentant républicain d'Alabama, M. William Dickinson, favorable à toutes les augmentations du budget de la défense, pour son dévouement à la cause nationale et « *ses encouragements à la recherche* ». En principe, aucun élu ne peut recevoir un don ou des honoraires supérieurs à 2000 dollars, mais il s'agissait en l'occurrence d'une récompense destinée à reconnaître un « mérite particulièrement éclatant. »

L'association des industries électroniques a invité dix-sept membres du Congrès, et leurs épouses, à une « table ronde » de quatre jours dans un hôtel de luxe de Floride pour discuter de l'évolution des législations qui la concernent. Les invités, qui avaient tous leurs après-midi libres pour se baigner et jouer au golf, ont, au surplus, reçu 200 dollars.

Le « petit cadeau » type consiste de plus en plus en « *honoraires* » de 1000 dollars pour un discours – ou une discussion à bâtons rompus – assorti d'un week-end pour deux personnes en Floride, en Californie, dans les Caraïbes ou à Hawaii.

Quelques puristes comme M. Philip Sharp, représentant démocrate de l'Indiana, refusent ces offres en parlant de corruption, mais la plupart de leurs collègues acceptent avec empressement, arguant que leur compétence vaut bien quelques égards et que, d'ailleurs, avec pas tout à fait 70000 dollars par an, le salaire d'un membre du Congrès a perdu près du 40 % de son pouvoir d'achat depuis quinze ans.

Des « conseils » fructueux

Quand on a été au pouvoir et qu'on n'y est plus, il peut rester quelques compensations substantielles, particulièrement si on a eu la chance de mettre le nez dans des dossiers quelque peu confidentiels.

C'est ainsi que quelques « anciens » – parfois prestigieux – du département d'Etat et de la C.I.A. ont ouvert des firmes de « conseils politiques » pour les entreprises prêtes à investir dans les « régions à risques », particulièrement l'Amérique centrale et latine, l'Europe et le Proche-Orient. Coût des études : de 20000 à 100000 dollars. La France de M. Mitterrand reste l'un des sujets vedettes de ces cabinets-conseils.

M. Henry Kissinger a créé Kissinger Associates Inc. qui compte une vingtaine de firmes multinationales parmi ses clients. Quand M. Kissinger a été nommé à la tête de la commission d'enquête sur l'Amérique centrale, il s'est mis en congé pour six mois pour « *éviter les conflits d'intérêts* » : plusieurs de ses clients, notamment les laboratoires pharmaceutiques Merck, la Chase Manhattan Bank et Atlantic Richfield, ont des capitaux en Amérique latine.

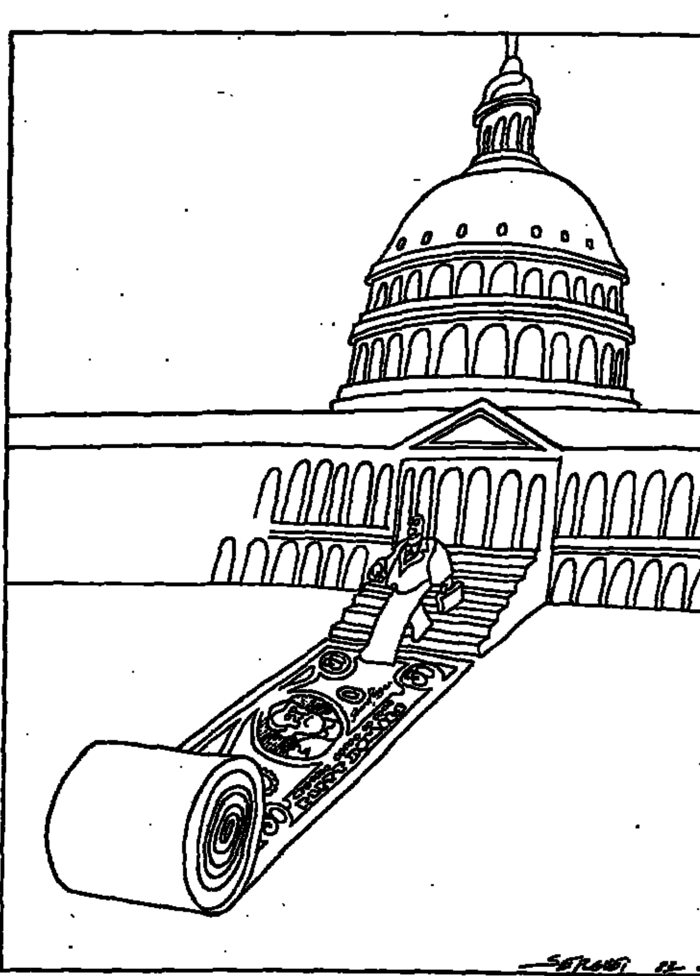
La chute du chah, la révolution khomeiniste et les pertes financières parfois considérables subies par les entreprises étrangères en Iran, ont incité un nombre croissant de firmes à faire évaluer par des spécialistes les risques et les profits possibles offerts par les régions politiquement ou économiquement troublées.

M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A. et ex-ambassadeur à Téhéran, avait fondé en 1977 la SAFEER, pour faciliter les investissements américains en Iran. Après la chute du chah, il est entré dans le groupe Betchel qui employait aussi MM. George Shultz et Caspar Weinberger, avant qu'ils ne deviennent respectivement secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense. Pour ses opérations au Proche-Orient, Betchel (armements et travaux publics, notamment) utilise aujourd'hui les compétences de M. Helms sur l'Iran et l'Egypte et celles de M. Parker Hart, ancien ambassadeur en Arabie Saoudite et en Turquie.

M. Ray Cline, ancien directeur adjoint de la C.I.A., spécialiste de l'Extrême-Orient et du terrorisme international, a, lui aussi, monté sa société de conseils : il préside le Comité formosan pour une Chine libre et a servi d'expert au président Reagan pour les affaires chinoises pendant sa campagne électorale de 1980. M. Cline pousse ses clients à investir en « *terrains sûrs* », comme Taiwan, la Jamaïque, l'Afrique du Sud, voire la Turquie.

Négociateurs en kidnappings

M. William Colby, autre ancien patron de la centrale d'informations, est imbattable sur le Chili : il étudie les chances d'une remontée de la gauche, l'état d'esprit de l'armée et sa force réelle, et explique à ses clients que, pour l'instant, le gouvernement de Santiago est encore assez solide pour justifier quelques risques. En revanche, la détérioration de la situation économique au Mexique doit inciter à la prudence.


Dessin de SERGUEL

Autre champ fructueux d'activités : les enlèvements. Un ancien du département d'Etat, M. Ackerman, travaille pour Control Risks qui a déjà « *négocié* » une bonne centaine d'enlèvements, principalement de dirigeants de grandes firmes occidentales implantées dans le tiers-monde. Les abonnés de Control Risks reçoivent un rapport mensuel sur la situation dans soixante-deux pays et sont prêts à payer 1 200 dollars par jour, ou un forfait de 6 000 dollars, les services de spécialistes mandatés pour obtenir, au besoin par la force, la libération d'une personnalité précieuse pour la maison. La firme fournit aussi des gardes du corps et organise des séminaires de formation pour les cadres de haut niveau qui voyagent dans les pays « à risques ».

Le principal atout d'anciens responsables de premier plan comme MM. Kissinger, Helms ou Colby, est leur familiarité, non seulement avec les problèmes de certaines régions, mais aussi avec leurs dirigeants ou ex-dirigeants. Ils savent, souvent de première main, qui sont les « hommes forts », ceux qui ont un avenir, et ceux qui sont déjà des *has been* : les grandes passions ou les petites faiblesses de certains. Ils connaissent les incorruptibles... et les autres.

NICOLE BERNHEIM.

Étranger

Les timides confidences de Kolya déserteur soviétique venu d'Afghanistan

De notre correspondant

Bruxelles. — *« Le destin de plusieurs milliers d'hommes dépend des suites de cette conférence de presse. »* Une telle affirmation n'est pas très courante. Elle a cependant fourni le thème de la rencontre organisée, le vendredi 25 novembre, dans une salle du Parlement européen, à Bruxelles, où les journalistes devaient faire connaissance des deux premiers soldats soviétiques qui, après avoir déserté en Afghanistan, sont parvenus dans un pays occidental grâce à une *« filière souterraine »*.

La conférence était présidée par lord Bethel, député européen et écrivain connu pour ses ouvrages sur le monde soviétique, membre également de l'Internationale de la résistance, qui a organisé la visite à Bruxelles des deux déserteurs soviétiques.

A vrai dire, la presse ne s'est vu présenter qu'un seul de ces derniers. Il s'agit de Nicolaï — familièrement « Kolya » — Ryzhkov, un jeune homme de dix-neuf ans, originaire du Kazakhstan, mais dont la mère est russe et le père ukrainien. Son compagnon, affecté par le climat de Bruxelles, a, apparemment, invoqué *un gros rhume pour ne pas se montrer en public*.

Kolya a lui-même avoué son désarroi devant l'armée des journalistes, des photographes et des caméras de la télévision. Cette conférence de presse n'*« était pas* [son] *idée »*. Attitude d'autant plus compréhensible que, à bien des égards, Kolya a donné l'impression d'être un très simple mais aussi très sympathique « bidasse » de l'armée rouge. Une chevelure blonde frisée, des yeux bleus très purs et un visage poupin, en dépit d'une petite moustache, suggèrent que l'on se trouve en présence d'un bon garçon, mais qui éprouve quelque mal à raconter sa propre aventure et même à en expliquer les motivations.

C'est avec peine qu'on lui arrache des réponses un peu décevantes par leur brièveté. Pour un peu, on serait tenté de dire que l'on se trouve en présence d'un brave jeune homme un peu « paumé », qui perd pied dans une affaire le dépassant.

Il a déserté, le 16 juin, à Kaboul. Pourquoi ? Parce que, dit-il, *« je n'étais pas d'accord avec l'agression contre l'Afghanistan et avec la politique intérieure en Union soviétique »*. Il reconnaît, toutefois, qu'avant d'être mobilisé et envoyé en Afghanistan, il n'avait *« jamais entretenu d'idées contre le régime »*. Caserné au quartier général soviétique à Kaboul, il n'a pas pris part aux combats. Très honnêtement, il admet donc ne pas pouvoir dire si les forces de l'U.R.S.S. ont employé des armes chimiques. Quant au massacre de civils, il ne les a pas vus lui-même, *« mais tout le monde en parlait »*.

La certitude la plus claire, en tout *cas, est que, selon lui, le moral de* tous les soldats soviétiques en Afghanistan serait très bas et que les déserteurs se compteraient par centaines. Beaucoup d'entre eux, originaires des régions musulmanes de l'U.R.S.S., auraient fait cause commune avec les Afghans.

Selon lord Bethel, la question serait de savoir comment faire sortir d'Afghanistan ces déserteurs, qui rêvent de trouver un refuge en Occident. *La Croix-Rouge internationale*, pour sa part, serait soupçonnée de vouloir organiser leur rapatriement en U.R.S.S. Avant d'autoriser leur départ, les divers mouvements de résistance en Afghanistan demandent donc, de la part des Etats occidentaux, la garantie que ces hommes ne seront pas livrés aux autorités soviétiques et qu'ils peuvent trouver asile à l'Ouest. C'est, apparemment, ce que voulait démontrer la conférence de presse de Bruxelles.

Ayant obtenu des autorités belges un visa de transit, Kolya va, dans les jours prochains, se rendre aux Etats-Unis où, croit-il, *« les gens sont libres et le pays merveilleux »*. De façon surprenante, il se déclare convaincu que sa famille, restée à Petropavlosk, pourra le rejoindre outre-Atlantique.

JEAN WETZ.

Mésaventures en Birmanie

(Suite de la première page.)

Il faut dire que la tâche de Paris n'était pas facile. Les Karens avaient demandé l'ouverture de négociations avec des représentants français, la reconnaissance de leur mouvement, l'interruption de toute aide à la Birmanie et menacé de juger leurs prisonniers pour « trahison » si leur ultimatum n'était pas accepté avant le 2 décembre. Il était malaisé à la France d'envoyer des diplomates en territoire birman sous contrôle karen alors qu'elle entretient des relations diplomatiques avec le régime du général Ne Win.

Après de longues hésitations, l'ambassadeur de France à Bangkok, M. André Arnaud, écrivit le 18 novembre une lettre sur papier à en-tête dans laquelle il demandait au C.I.C.R. de prêter ses bons offices pour obtenir la libération des Bossu. L'intercession du C.I.C.R. et de la hiérarchie catholique a finalement porté ses fruits. En même temps, il semble bien que les Karens, longtemps hésitants eux aussi, aient finalement compris qu'une trop longue captivité, loin de servir leur cause, ne pourrait que lui nuire. D'autant que la Thaïlande voyait sans plaisir la situation s'envenimer à sa frontière occidentale, elle qui soutient *de facto* la résistance karen. Discrets, des Thaïlandais ont facilité et suivi de bout en bout les opérations de libération.

Contrebande

Qu'ont gagné les Karens avec cet enlèvement ? Tout d'abord une publicité internationale à laquelle ils *tenaient par-dessus tout. « Nous ne sommes pas des terroristes, nous voulons attirer l'attention du monde sur notre lutte »*, a déclaré le général Bo Mya. Ensuite, même si rien n'est dit officiellement, il est évident que l'aide étrangère à la Birmanie va se réduire. Déjà tous les étrangers travaillant à la cimenterie ont été retirés par les Birmans. Les travaux risquent de ne pas reprendre de sitôt. Les entreprises étrangères y regarderont à deux fois avant d'accepter un projet et d'envoyer des experts dans ces zones grises qui couvrent plus de la moitié du pays. D'autant que le général Bo Mya a menacé de traduire en jugement, voire d'exécuter sur place, tout technicien étranger capturé par ses forces.

La base de Klerdei, à 700 kilomètres au nord-ouest de Bangkok, est représentative des huit principales positions karens alignées le long de la rivière Moei. Elles servent de point d'entrée aux marchandises importées en contrebande et qui, sur les marchés de Rangoun et d'ailleurs, remplacent les produits que le régime birman est incapable de fournir à ses administrés. Produits de consommation courante, et même voitures, entrent ainsi, tandis que sortent en contrepartie grumes, bétail, pierres précieuses. Sur ce commerce, les Karens prélèvent un droit de douane de 5 %. Portées à dos d'homme ou chargées sur des camionnettes, les marchandises partent vers l'intérieur du pays, passant sans encombre barrages de tous bords, tenus par des gens avant tout préoccupés de percevoir leur dîme.

Ces taxes fournissent le nerf de la guerre à la résistance Karen, la plus puissante des armées tribales opposées à Rangoun, avec ses quatre mille hommes équipés et environ dix mille miliciens. Il y aurait environ trois à cinq millions de Karens en Birmanie. Seules les forces du parti communiste prochinois sont plus nombreuses.

A Klerdei, nous avons vu non seulement une douane, mais aussi un entrepôt, des bâtiments administratifs, une école derrière le terrain de football où des gamins chantaient des hymnes — beaucoup de Karens sont chrétiens, — dans un bourg de deux mille âmes doté de l'eau courante et de l'électricité. Chaque maison arborait le drapeau karen, tricolore, avec un soleil bleu et rouge et le tambour *national, blanc*.

Le site est superbe. Surplombant la rivière où vrombissent des pirogues à moteur, il est entouré de pains de sucre rocheux à la végétation luxuriante. Les habitants vaquent à leurs occupations — commerce, agriculture — sans paraître se soucier d'une guerre qui se poursuit à une trentaine de kilomètres vers l'ouest. Seuls les soldats en treillis dépareillés rappellent que le front est proche.

L'offensive birmane continue en effet depuis la fin du printemps. Cela fait deux ans que Rangoun semble avoir décidé d'intensifier ses opérations. Mais l'entraînement des Karens — qui formaient le fer de lance de l'armée sous les Britanniques — et la difficulté du terrain rendent la progression difficile.

PATRICE DE BEER.

Lectures

La damnation de Roberto Calvi, banquier de Dieu

Les manœuvres politiciennes, les intrigues de la loge P. 2, le jeu de la haute finance, l'argent de la Mafia, les financements de Solidarité, les petits mensonges et le grand bluff, les aigrefins en cheville avec les services secrets et les grands industriels et enfin l'Eglise n'ayant que sa bonne foi pour se laver les mains d'une affaire dans laquelle elle les avait quelque peu salies : il y a de tout dans la saga de Roberto Calvi pour faire du roman-policier journalistique, un délire d'interprétation qui fera recette en librairie mais s'envolera en fumée au regard de l'histoire, fût-elle immédiate.

Avec le sens des faits et la rigueur caractéristique du journalisme anglo-saxon, Rupert Cornwell, qui était encore récemment correspondant du *Financial Times* à Rome, a pour sa part écrit un livre de référence. Sans complaisance à l'égard des événements, laissant les interrogations là où il n'y a pas de réponse, mais démontant avec patience et minutie l'écheveau de la vie de Roberto Calvi, le petit employé de banque aux allures de rond de cuir qui avait voulu devenir le *« banquier de Dieu »* et, un soir d'été 1982 à Londres, se retrouva seul aux mains de ses agresseurs ou simplement face à lui-même : *« Le prédateur était devenu la proie, à la merci des chantages et des menaces, et finalement abandonné. »*

A travers des pages d'une écriture claire et vivante — la qualité de l'enquête n'a pas empêché ce livre de devenir un *best seller* à Londres, — Cornwell raconte la genèse, le mûrissement et l'aboutissement de ce qui est sans doute le plus grand scandale financier de l'Italie d'après-guerre.

Au départ, le Banco Ambrosiano, qui allait devenir la première banque privée italienne, a été la banque de l'Eglise. Sous le patronage de saint Ambroise, la banque fut créée à Milan en 1886 avec l'idée de *« faire du crédit sans offenser les principes de l'enseignement du Christ »*. Et elle a prospéré avec tranquillité, gérée de manière prudente par des aristocrates, un comte puis un duc, jusqu'au jour où elle eut pour président Roberto Calvi et se trouva face à 1 300 millions de dollars de dettes.

A l'ombre de la P. 2

Cornwell commence par camper ses personnages. Calvi, fils d'un employé de banque dont le destin, un peu gris, de gratte-papier semblait tracé. Et pourtant cet homme froid, discret, doué d'une immense capacité de travail et d'un sens quasi obsessionnel du secret, allait devenir dans les années 60 le bras droit du président. Il ne fut jamais vraiment admis par les milieux bancaires milanais, mais il eut un maître : le Sicilien Michele Sindona, qui se révèlera plus tard être la banquier de la Mafia, soupçonné de recycler l'argent de la drogue, et qui purge actuellement une peine *de prison pour faillite frauduleuse* aux Etats-Unis.

Sindona était alors au faîte de sa puissance : banquier en relation étroite avec le Vatican et les milieux démocrates-chrétiens gravitant, souligne Cornwell, autour de M. Andreotti, actuel ministre des affaires étrangères, le politicien italien sans doute le plus « insubmersible » de l'après-guerre (on lui prête cette formule : *« Le pouvoir n'use que ceux qui ne l'ont pas. »)*

Sindona a de nombreux amis, comme Umberto Ortolani, un de ces personnages troubles typiques des coulisses de la vie politique, lié lui aussi au Vatican, ambassadeur itinérant de l'ordre de Malte, et surtout implanté en Amérique latine. Sindona reconnaît vite en Calvi un personnage de sa trempe. Puis va apparaître à l'horizon de la vie de ce dernier Licio Gelli, grand maître de la loge P. 2, volontaire de Mussolini pendant la guerre d'Espagne, ayant travaillé pour les Allemands comme pour les maquis et fait sa fortune lui aussi en Amérique latine. *La P. 2 de Gelli* avait-elle les visées *subversives qu'on lui* prête ? On la retrouve derrière tous les scandales, les coups d'Etat avortés et les attentats de la stratégie dite de la « tension ». Ou n'était-elle qu'une « amicale » dévoyée ? Elle a sûrement, en tout cas, contribué à la dégradation de la vie politique italienne en élevant le degré de la corruption et en l'institutionnalisant.

La politique, la maçonnerie, l'Eglise : c'est dans ces eaux que Calvi, devenu directeur général de l'Ambrosiano en 1971 puis président en 1975, va se mouvoir, d'abord sous la tutelle de Gelli et Sindona, puis seul lorsque ceux-ci sortiront de scène. Lui aussi avait tissé sa toile. Aux Bahamas notamment, l'un des centres de la finance internationale, *« offshore »* comme disent les banquiers, en créant une filiale de l'Ambrosiano, la Cisalpine Bank, qui sera l'un des instruments de ses opérations. Le vice-directeur n'était autre que Mgr Paul Casimir Marcinkus, président de l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.), c'est-à-dire la banque du Vatican — une fonction peu banale pour un prélat, surtout lorsqu'on apprendra à quel trafic se livrait la Cisalpine. Une collaboration fructueuse assurément, mais quelque peu dommageable pour l'image du Vatican, s'ébauchait.

La vengeance de Sindona

Pendant dix ans, l'I.O.R. a tiré de substantiels bénéfices de ses affaires avec Calvi. Le souci d'efficacité de Mgr Marcinkus et sans doute aussi une inexpérience de la haute finance liée à l'arrogance du personnage qui lui faisait peut-être mésestimer les aigrefins avec qui il traitait seront à l'origine de la *quasi-disgrâce du grand argentier* du pape.

Dans son bureau du Banco Ambrosiano, au cœur de la « city » de Milan, Calvi, avec la méticulosité d'un « comptable aux yeux froids », bâtissait son empire : prenant le contrôle par exemple, à la demande de Gelli, de la Rizzoli (qui possédait le *Corriere della Sera*).

Le premier écueil, Calvi le rencontre en 1978 : l'Ambrosiano est placée sous enquête de la Banque d'Italie pour exportation illégale de capitaux. D'où vient le coup ? De son ancien ami Sindona, furieux que Calvi ne l'aide pas à éviter la faillite de sa propre banque. Et c'est par une campagne de *dazibaos*, dans la tradition de la révolution culturelle chinoise, fleurissant un beau matin de novembre de 1977 sur les murs de la « city » de Milan, que Sindona se venge : les *dazibaos* racontent par le menu les acrobaties financières de Calvi.

La Banque d'Italie achève son enquête, démontant une partie des mécanismes sur lesquels repose l'empire Calvi à un moment où l'effervescence politique (enlèvement de Moro, démission du président Leone compromis dans un scandale) est à son comble ; surtout, la Banque centrale est elle-même secouée par une sombre affaire où son directeur adjoint et le gouverneur lui-même sont compromis.

Son arrestation en mai 1981 éprouve profondément Calvi et surtout marque le début du naufrage. Il est, en fait, emprisonné pendant deux mois pour des faits mineurs (infractions aux réglementations *sur les changes) au regard des opé*rations menées avec Gelli, Ortolani et le Vatican. A Rome, ses amis, notamment l'affairiste Pazienza, recherchent à mouvoir les politiciens en leur rappelant les « aides » que Calvi leur a accordées. Mais le personnage commence à sentir le roussi. Tentative de suicide, révélations compromettantes pour les uns et les autres. Calvi est jugé mais sort de prison. Et, chose extraordinaire, il est reconfirmé à la tête du conseil d'administration de l'Ambrosiano. Pourquoi ? Apparemment parce qu'il sait trop de choses : avec sa manie du secret, il a tout en tête, et beaucoup ont peur de se compromettre.

Pendu sous un pont

Entre-temps, l'I.O.R. a pris conscience de détenir sans le savoir 10,2 % du capital de l'Ambrosiano. Et Mgr Marcinkus concède à Calvi des « lettres de patronage » en échange d'une contre-lettre par laquelle Calvi décharge l'I.O.R. de toute responsabilité. Une tentative d'alliance avec M. De Benedetti, président d'Olivetti, qui au bout de quelques semaines se retire, des approches de l'Opus Dei, une nouvelle démarche auprès de l'I.O.R., qui se solde cette fois par un refus : la situation échappe à Roberto Calvi, qui est mis en minorité, pour la première fois depuis onze ans, par son conseil d'administration. Il disparaît. Que cherchait-il à Londres ? On le retrouvera pendu sous un pont de la Tamise, enveloppé dans le brouillard des petits matins, brouillard à l'image d'une vie dont bien des aspects demeurent inconnus, mais révélatrice cependant, selon Cornwell, de cette *« face obscure de l'Italie, faite d'intrigues politiques et financières, de société secrètes, de menaces, de chantages et de meurtres »*.

PHILIPPE PONS.

★ *God's Banker, an Account of the Life and Death of Roberto Calvi*, Rupert Cornwell, Victor Gollancz Ltd. London, 1983.



Dessin de Violette LE QUÉRÉ

CORRESPONDANCE

Le sort des juifs d'U.R.S.S.

L'agence soviétique Novosti nous communique une « lettre ouverte » signée de vingt-deux universitaires et intellectuels pour répliquer au texte des seize personnalités que nous avons publié sous le titre « Heureux juifs d'U.R.S.S. ! » (le Monde *daté 6-7 novembre). En voici l'essentiel :*

Avec tous les peuples d'Union soviétique, le soixante-sixième anniversaire de la révolution d'Octobre vient d'être célébré par les juifs soviétiques qu'elle a transformés de sujets du tsar persécutés et dépourvus de droits en citoyens égaux et jouissant de toute la plénitude des droits. La participation des citoyens de nationalité juive à la vie politique et à l'administration des affaires de la société soviétique n'est-elle pas une manifestation des changements historiques survenus dans notre pays il y a soixante-six ans, un témoignage de l'affranchissement social et de l'émancipation politique ? Parmi les parlementaires soviétiques (au niveau fédéral et républicain), trente députés sont juifs, trois mille six cent quatre-vingt-cinq juifs sont députés aux organes locaux du pouvoir.

Le journaliste soviétique A. Roukhadzé cite de nombreux faits et chiffres de ce genre dans une brochure qui a mis en colère les auteurs du texte publié dans *le Monde*. Est-ce l'irréfutabilité de ces faits qui a amené les auteurs de la lettre au *Monde* à les passer sous silence ?

Par contre, le texte n'est que calomnie à propos de l'*« antisémitisme officiel »* et de sa croissance en U.R.S.S.

Ce jour-là, dans ses numéros consacrés à la fête, la presse soviétique a publié un décret du comité central du parti communiste et du conseil des ministres de l'U.R.S.S. sur l'attribution des prix d'Etat pour 1983. Dans le domaine de la littérature, des arts et de l'architecture, les prix d'Etat ont été décernés à vingt et une œuvres. Parmi les lauréats auteurs ou coauteurs de ces œuvres, on trouve sept juifs. Les représentants du monde culturel français classent-ils ce fait, lui aussi, parmi les *« manifestations de l'antisémitisme officiel » ?*

Dans le domaine de la science, les prix d'Etat ont été attribués aux auteurs de dix-sept projets scientifiques. Parmi les lauréats, nous trouvons, également, sept juifs — depuis un membre titulaire de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. jusqu'à un agrégé de physique et de mathématiques, un tout jeune chercheur encore (...).

On compte 4,5 fois plus de juifs que de Russes pour dix mille diplômés de l'enseignement supérieur.

Cherchant vainement à argumenter leur élucubration sur l'*« antisémitisme officiel »* en U.R.S.S., les auteurs du « texte » vont jusqu'à blasphémer. Ainsi, ils font accroire à leurs lecteurs que, dans notre pays, on garde le silence sur les crimes nazis perpétrés contre les juifs. Les auteurs du « texte » écrivent notamment : *« Silence surtout sur l'insulte suprême faite aux juifs lorsque, depuis vingt ans, on « oublie » systématiquement d'enseigner que les nazis étaient quelque peu antisémites et de dire un seul mot de l'holocauste... »* Il est difficile d'imaginer une calomnie plus grossière.

Nous pourrions citer des dizaines de livres, d'essais, d'articles parus ces derniers temps dont les auteurs décrivent en détail et analysent tous les principaux éléments du système de génocide nazi.

Le roman *le Sable lourd*, d'Anatoli Rybakov, tiré ces trois dernières années en U.R.S.S. à 679 000 exemplaires, n'est-il pas un récit des souffrances et de la résistance des juifs soviétiques au nazisme ? Tout récemment, en 1983, on a fait paraître à 165 000 exemplaires la troisième édition du livre *l'Epilogue de Nuremberg*, écrit par le juriste soviétique Arkadi Poltorak. Avec la minutie d'un chroniqueur, il relate les faits examinés par le tribunal *international militaire* de Nuremberg et se rapportant à la réalisation par les nazis de leur plan diabolique de « solution finale de la question juive ».

« Personne n'est oublié, rien n'est oublié... » Ce n'est pas seulement une inscription tracée sur des tombes. C'est aussi le critère de la véracité historique des publications (littéraires et scientifiques) en U.R.S.S. Ce slogan sert également un grand objectif : conjurer une nouvelle guerre mondiale.

France

A AJACCIO

La notion de « peuple corse » ouvre une crise à l'assemblée régionale

De notre correspondant

Bastia. – L'assemblée de Corse a repoussé le 23 novembre, par 37 voix contre 23, une résolution visant à inclure *« de façon explicite »* la notion de « peuple corse » dans la loi sur le statut particulier du 2 mars 1982.

Cette loi contient, en effet, dans son article 27, les dispositions suivantes : *« L'assemblée règle par ses délibérations les affaires de la région de Corse.* (...) *Elle peut, de sa propre initiative ou saisie par le premier ministre, adresser à celui-ci des propositions de modification ou d'adaptation des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur ou en cours d'élaboration concernant les compétences, l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble des collectivités territoriales de Corse, ainsi que toutes propositions relatives aux conditions du développement économique, social et culturel de la Corse.* (...) *Le premier ministre accuse réception dans les quinze jours et fixe le délai dans lequel il apportera une réponse au fond. »*

L'introduction du concept de « peuple corse » aurait facilité, selon les élus de l'intergroupe des non-alignés (1) auteurs de la proposition, la mise en place de mesures concrètes, comme l'enseignement obligatoire de la langue corse (refusé par M. Pierre Mauroy), l'adoption d'une législation économique et fiscale particulière et un *« plan décennal de rattrapage historique »*.

Malgré la modération de la motion précisant que la Corse est *« partie intégrante de la nation française »*, le peuple corse constituant *« une communauté sociale, culturelle et historique spécifique au sein de la République française »*, le groupe R.P.R.-U.D.F. bonapartiste, le M.R.G. et le P.C.F. ont voté contre par crainte notamment des « dérives » possibles vers les thèses indépendantistes, où parce qu'ils jugent inutile une transformation législative.

Le texte a reçu, en revanche, le soutien du groupe des non-alignés, des autonomistes de l'Union du peuple corse (U.P.C.), du parti socialiste, de l'Union régionale pour le progrès (centre droit) et de MM. Prosper Alfonsi, président (M.R.G.) de l'assemblée, et Toussaint Luciani (M.R.G. dissident).

Ce nouveau vote marque la rupture entre le groupe de l'opposition et celui des non-alignés qui avaient fait alliance le 23 août dernier pour emporter les postes de directeurs des agences et offices. Il illustre aussi les divergences à gauche où le P.S. fait cavalier seul avec MM. Alfonsi et Luciani tandis que « la ligne Mauroy » est strictement défendue par le P.C.F. et le M.R.G.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) L'intergroupe des non-alignés est composé de sept conseillers de l'assemblée corse : MM. Alfonsi, Felli, Ferrandi, Santoni (nationalistes de gauche), Colonna, Patriarche et Ceccaldi (centre droit).

LA CRISE DE L'ENA

Les anciens présidents de l'association adressent un « message » aux anciens élèves

Après la crise qui a agité l'association des anciens élèves de l'ENA (*le Monde* des 14 octobre et 11 novembre), les neuf anciens présidents ont adressé, jeudi 24 novembre, un « message » à chacun des trois mille cinq cents membres de cette association. Ils écartent l'hypothèse d'un recours à un référendum, mais estiment nécessaire l'organisation rapide d'élections pour la désignation d'un nouveau bureau. Ces élections porteront en fait sur la modification éventuelle des conditions d'ouverture de la troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration.

Dans leur message, les anciens présidents s'expriment avec prudence, mais portent implicitement condamnation de cette troisième voie telle qu'elle existe actuellement.

Ils écrivent notamment : *« Les anciens présidents reconnaissent l'importance de l'ouverture de la fonction publique à toutes les catégories sociales, sur des bases conformes à la loi, mais ils comprennent et partagent les préoccupations qu'éprouvent la plupart des anciens élèves (...) devant toute situation de remise en cause des principes sur lesquels l'Ecole a été fondée et a fonctionné depuis près de quarante ans. Ils sont d'accord pour estimer que l'ouverture d'une troisième voie d'accès à l'ENA doit, dans son application, respecter les critères qui assurent la neutralité politique, l'égalité d'accès, la sélection la plus large au mérite, consacrée d'ailleurs par la tradition républicaine de la fonction publique française.*

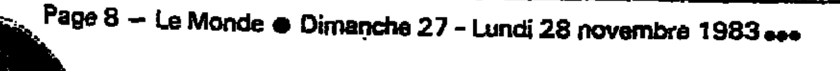
» Prenant acte, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 1983, de la démission du conseil d'administration et de son bureau, dont les attributions se bornent aux affaires courantes, ils estiment nécessaire que des élections soient organisées rapidement, dans des conditions et sur des bases permettant à nouveau à l'association d'exprimer son opinion, de demander toutes garanties d'application, de proposer toutes modifications aux dispositions législatives et réglementaires.

En ce qui les concerne, les anciens présidents sont prêts à apporter leur concours à l'organisation d'élections devant permettre l'expression, en toute clarté, de l'opinion de leurs camarades et également à une mission de réflexion sur un programme d'action de nature à respecter l'unité et la solidarité de l'association (...). »

● *Scission chez les communistes martiniquais.* – Une scission est intervenue au sein du parti communiste martiniquais (P.C.M.), la section « émigration » ayant décidé de se constituer en une organisation indépendante. A l'issue de son huitième congrès, le P.C.M. avait opté pour le mot d'ordre d'« autonomie démocratique et populaire », alors que la section « émigration » préconisait l'« indépendance nationale ». Cette section « émigration », qui vient de se réunir à Paris, a considéré que la direction actuelle du P.C.M. est illégitime (treize membres du courant indépendantiste refusent de siéger au comité central) et a décidé de se constituer provisoirement en une organisation autonome : Les Martiniquais communistes résidant en France (M.C.R.F.). Son mot d'ordre est : « indépendance nationale et libération sociale », et ses principes d'organisation ceux du marxisme-léninisme. Le M.C.R.F. dénonce *« l'incapacité de la nouvelle direction de restaurer l'unité »* et l'accuse d'*« accentuer le déclin du parti »*. De son côté, le P.C.M. considère que la section « émigration » s'est *« elle-même mise hors du parti »*.

● *Dans la fédération P.S. de la Savoie.* – M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération, rocardien, a été élu premier secrétaire de la fédération de Savoie. Les représentants du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement n'ont pas participé au scrutin. Lors du congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, il avait décidé que la fédération de Savoie, dont le premier secrétaire appartenait au CERES, serait désormais dirigée collégialement.

La même décision avait été prise pour la fédération de la Mayenne. Toutefois, M. Claude Piou, mitterrandiste, a été élu premier secrétaire en remplacement de M. Michel Sorin (CERES).



LE BUDGET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS EST REPOUSSÉ PAR LA MAJORITÉ SÉNATORIALE

Il y a trop de cheminots !

Le Sénat a repoussé, vendredi 25 novembre, par 209 voix contre 104, le budget du ministère des transports, la majorité sénatoriale n'acceptant d'approuver que les crédits de fonctionnement des services et les deux articles rattachés qui répartissent des crédits d'investissement entre l'Etat et la région Ile-de-France et qui prorogent – sans limite – l'organisation actuelle des transports en commun parisiens.

M. Yves Le Cozannet (ratt. Union cent., Côtes-du-Nord) a expliqué que ses amis ne pouvaient accepter que la S.N.C.F. devienne un *« gouffre financier »* et tenaient à dénoncer l'*« attitude »* de M. Charles Fiterman lorsque les pilotes de ligne *« ont voulu boycotter les vols vers Moscou en réplique à l'inqualifiable attentat contre le Boeing sud-coréen »*. *« C'est hors du sujet et cela montre la faiblesse de vos critiques contre ce budget »*, a répondu, à propos du boycottage, le ministre, qui est en possession d'une lettre du président du Syndicat des pilotes de ligne rendant hommage à l'*« objectivité »* de l'administration pendant cette opération.

Sur la première critique, que pouvait encore répondre M. Fiterman ? Quoi qu'il dise, quoi qu'il réponde, quoi qu'il explique, pour l'opposition, l'affaire est entendue : ministre communiste, il ne peut que vouloir favoriser la S.N.C.F., où la C.G.T. est bien implantée. Le procès lui avait été fait à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 4 novembre 1983) ; il l'a été une nouvelle fois au Sénat. Dans l'un et l'autre hémicycles, ses accusateurs ne veulent pas entendre ses plaidoiries. Quand il fait remarquer que *« la déductibilité de la T.V.A. au niveau de 50 %, pour les transports routiers, qui vient d'être accordée par le gouvernement, alors qu'elle était demandée depuis dix ans, coûtera à l'Etat 3 500 millions de francs »*, soit autant que le concours exceptionnel accordé à la S.N.C.F. pour commencer à rétablir ses comptes, M. Jean-François Le Grand (R.P.R., Manche) l'interrompt d'un : *« N'importe quoi ! »*

C'est que les sénateurs de l'opposition ont une solution pour régler les difficultés financières de la S.N.C.F. : augmenter les tarifs, réfléchir avant de construire le TGV-Atlantique, devant lequel toutes les commissions sont réticentes, et *« envisager une diminution des effectifs »*, comme le dit M. Le Cozannet.

Le ministre des transports a beau faire remarquer que de telles solutions *« appliquées dans le passé »* n'ont pas permis de *« résoudre les problèmes de fond »*, que cela *« dissuade la clientèle »*, que *« se couper une jambe ne permet pas de mieux marcher »*, il n'est pas entendu.

Les voies navigables : un mieux insuffisant

Pourtant la majorité sénatoriale doit bien reconnaître que, pour reprendre l'expression de M. Jacques Braconnier (R.P.R., Aisne), rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, *« les objectifs du gouvernement en matière de transport répondent aux besoins et aux souhaits des Français »*. Mais M. Braconnier ajoute aussitôt : *« L'analyse des moyens mis au service de ces objectifs fait apparaître des insuffisances et des déséquilibres. »*

La situation des voies navigables en est un exemple, parmi d'autres. Ainsi, M. Jean-Pierre Masseret (P.S., Moselle), rapporteur spécial de la commission des finances sur ce dossier, a expliqué que *« le sort budgétaire »* qui leur est réservé *« s'est amélioré depuis 1951 »*, mais que les crédits apparaissent encore *« modestes »*. Il faudra donc *« plusieurs années pour rattraper les retards accumulés »*. Quant à M. Braconnier, il reconnaît, certes, *« une progression satisfaisante, à condition, toutefois, que soit débloqué complètement le fonds spécial de grands travaux »*. Mais il ajoute que son *« optimisme »* est *« terni »* par la comparaison avec les souhaits de la « commission Grégoire », qui avait proposé un plan d'ensemble pour les voies navigables : *« L'hypothèse la plus basse semble bien être celle que vous avez retenue ; elle permettra, tout au plus, de restaurer le réseau ancien et d'achever les opérations engagées. »*

M. Fiterman est pourtant *« fier »* de cette partie de son budget : *« Ce mode de transport qui semblait condamné retrouve une place importante face à la concurrence étrangère. Les moyens retenus sont encore limités mais ils permettent déjà de réaliser les équipements nécessaires. »* Devant les critiques, il ne se prive pas de rappeler que, pour les voies navigables, *« les crédits avaient diminué de 60 % entre 1974 et 1981 et que, depuis trois ans, ils ont augmenté de plus de 50 % »* ; il ajoute, au sujet de la liaison Rhin-Rhône : *« On avait fait de belles promesses sans doute parce que l'on savait qu'on ne les tiendrait pas et qu'on serait battu aux élections ! »*

Th. B.

LE BUDGET DE LA MER

Refus de revenir « à la grisaille de la gestion courante »

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat chargé de la mer, n'a pas eu plus de chance que son ministre de tutelle, M. Fiterman : la majorité sénatoriale a aussi refusé d'adopter ses crédits. Malgré les souhaits des commissions de les voir adoptés, les critiques en séance publique, le vendredi 25 novembre, ont été trop nombreuses.

Ainsi, en matière de pêche, M. Jean Colin (Union centr., Essonne) a fait remarquer que *« la sole belge est moins chère à Dieppe que la sole française »* et que les Allemands nous achètent du lieu noir pour nous le revendre *« congelé et traité par un colorant interdit pour les produits français »*. Même remarque pour les ports, émise cette fois par M. Gérard Ehlers (P.C., Nord), qui souligne que Dunkerque est *« le premier port français hors-pétrole et le premier port mondial informatisé »*, et que, pourtant, depuis 1979, *« la région Nord-Pas-de-Calais est le premier client du port d'Anvers »*. Aussi, il affirme que si cette situation changeait *« les importateurs et les exportateurs de la région créeraient des emplois nouveaux »*. *« Encore faut-il les y contraindre »*, ajoute-t-il. Lui-même reconnaît que le budget présenté *« répondra difficilement aux impératifs de redressement des activités maritimes »*.

La situation de la construction navale inquiète les sénateurs, quels que soient les bancs sur lesquels ils siègent. M. Charles Ferrant (Union centr., Seine-Maritime) a expliqué : *« Dix cales de construction sur dix-neuf sont déjà en rupture de charge dans les grands chantiers. Totalement dramatique est la situation des petits chantiers. Les constructeurs ont besoin de recevoir des commandes publiques. »*

M. Lengagne a pourtant expliqué : *« Il faut éduquer le goût du consommateur français (...). Allez dîner dans un restaurant nordique et vous verrez ce que l'on peut faire avec du poisson et de l'imagination ! »* Il a pourtant remarqué, à propos de la construction navale : *« Récemment, une demande nous a été signalée : quatre bateaux revenaient à 400 millions de francs. Les chantiers coréens offraient de les construire pour 160 millions et les chantiers yougoslaves pour 140 (...). Dans ces conditions, je ne puis donner publiquement la moindre indication sur les commandes possibles (...). Je puis vous assurer que nous fournissons actuellement un très gros effort pour en dégager. Que les chantiers nous imitent, qu'ils fassent preuve de dynamisme. Nous ne pouvons faire leur travail à leur place. »*

Rien n'y a fait, les sénateurs ne voulaient pas, pour reprendre l'expression de M. Colin, *« après les espoirs nés de la création d'un ministère de la mer »*, revenir *« à la grisaille de la gestion courante »*.

Th. B.

Les députés socialistes souhaitent une concertation sur le « partage du travail »

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 24 novembre, une série d'amendements destinés au projet de la deuxième loi du IX[e] Plan, qui doit venir en discussion au Palais-Bourbon au début de la semaine prochaine.

Selon M[me] Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, les députés socialistes souhaitent, à travers le dépôt de sept amendements, que soient réalisés et rendus obligatoires des contrats de Plan entre l'Etat et les institutions financières bancaires et non bancaires et que soient renforcés les pouvoirs des conférences financières régionales.

Les députés socialistes demandent des précisions à propos du rôle des contrats de Plan entre l'Etat et les entreprises publiques industrielles. Ils souhaitent, aussi, rendre obligatoire et régulière une concertation entre les régions et les entreprises nationales de ces régions. Les parlementaires socialistes demandent au gouvernement, au sujet de l'emploi, d'engager immédiatement une concertation avec les partenaires sociaux, à propos du « partage du travail ».

Les députés réclament, une nouvelle fois, à travers un amendement, que soit engagée une réflexion globale sur la fiscalité. Enfin, ils demandent que soient créées les conditions d'une concertation entre l'Etat et les différentes régions à propos de l'aménagement du territoire.

D'autre part, un amendement adopté à l'unanimité par la commission des finances lors de l'examen, jeudi, de la loi de Plan, ouvre aux communes, départements et régions la possibilité d'avoir des prêts à taux bonifiés, dans le cadre de l'argent recueilli par les comptes de développement industriel (Codevi). Initialement, ceux-ci devaient exclusivement servir à financer les investissements des entreprises industrielles.

M. Michel Barnier (R.P.R., Savoie), à l'initiative de cet amendement également proposé par le groupe communiste, a indiqué que M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan, entendu jeudi par la commission, était favorable à cette mesure, rendue possible par le succès que connaissent les Codevi.

Le parti libéral de M. Serge Dassault se rapproche de M. Chirac

M. Serge Dassault et le parti libéral qu'il a fondé en 1981 à l'issue d'une scission survenue au sein du CNIP sont en train de rejoindre la « galaxie Chirac » (*le Monde* du 8 novembre). Une délégation du parti libéral conduite par son président est en train de négocier avec le R.P.R. afin de dégager des éléments de convergence entre ces deux formations de l'opposition.

Vers la mi-décembre, un document commun pourrait même être publié conjointement. Aucun contact n'a été pris par M. Dassault avec l'U.D.F. Parallèlement, l'éventualité d'une coopération pour la participation de candidats du parti libéral à la liste aux élections européennes que pourrait constituer le R.P.R. n'est pas exclue, mais sur ce point chacun est convenu de ne pas se presser.

En revanche, c'est sans attendre que M. Dassault veut faire connaître ses idées politiques. Il les a réunies, ou plutôt synthétisées dans un ouvrage de 190 pages sous le titre : *J'ai choisi la vérité* (Plon, éditeur, 85 F.). Ce qui surprend le plus à la lecture de ce livre c'est sa présentation. En effet, ses trois chapitres – « Où en sommes-nous ?, « Les objectifs : libertés, dignité, bien-être » et « Les moyens » ne consistent pas en un texte rédigé. Ils sont composés de tableaux dans lesquels chaque phrase est encadrée de traits de couleurs différentes afin de distinguer les propositions, les déductions, les mesures d'application, comme autant de têtes de rubrique.

M. Dassault, qui estime que *« les Français votent ou pour ceux qui les trompent ou contre ceux qui les déçoivent »*, affirme sans fausse modestie : *« Je crois savoir ce qu'il faudrait faire. »* Et il explique : *« Je propose des objectifs sociaux que l'on dit de gauche avec des moyens libéraux que l'on dit de droite. »* Au fil des rubriques, on apprend que l'auteur n'est pas du tout d'accord avec la politique conduite et les mesures prises depuis 1981, mais aussi qu'il ne ménage pas ses reproches à la gestion de M. Raymond Barre, dont on avait pourtant cru comprendre naguère qu'il n'était pas très éloigné.

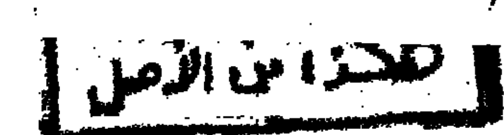
Aujourd'hui, M. Dassault penche nettement vers M. Chirac, et nombre de ses propositions se rapprochent de celles du président du R.P.R., tant en matière économique qu'en politique étrangère et de défense. Mais à lire son livre, on ne peut douter que le fils polytechnicien du célèbre avionneur se situera – quoi qu'il en dise – nettement à la droite du maire de Paris.

ANDRÉ PASSERON.

M. DOMINATI (P.R.) CRÉE UNE ASSOCIATION

M. Jacques Dominati, député U.D.F.-P.R. de Paris, ancien secrétaire d'Etat, a annoncé, mardi 22 novembre, la création d'une Alliance des républicains pour l'avenir (A.R.A.). Mi-club, mi-parti politique, cette *« association de citoyens ayant déjà des responsabilités dans les collectivités locales ou dans les entreprises »* veut réunir dans l'opposition tous ceux qui *« sans parti ou déçus par l'action politique, ne se reconnaissent ni dans l'U.D.F. ni dans le R.P.R. et sont décidés à rechercher les meilleures conditions de l'alternance démocratique en 1986 »*.

M. Dominati se défend de vouloir pratiquer le *« débauchage »* à l'U.D.F. ou au R.P.R., ou de chercher à porter atteinte à l'union de l'opposition. *« Il faut*, explique-t-il, *travailler à la base, d'une manière populaire »* et se *« tenir prêt »* pour les futures élections législatives, *« la véritable et seule échéance »*. L'ancien secrétaire général du P.R. cherchera sans doute, avec l'ARA, à peser, le moment venu, sur les états-majors politiques, qui, selon lui, *« s'observent comme des pistards avant la course au lieu d'engager un débat de fond sur les conditions dans lesquelles l'opposition peut revenir au pouvoir »*. M. Dominati a, d'autre part, indiqué que le groupe U.D.F. Paris-Liberté qu'il préside, se réunira en séminaire à Fontainebleau-Ury, les 26 et 27 novembre. Il recevra, samedi matin, M. Jacques Chirac, et dimanche matin M. Valéry Giscard d'Estaing.



هكذا من الأصل

UN ENTRETIEN AVEC UN MILITANT CHRÉTIEN D'EXTRÊME DROITE

M. Romain Marie : je suis pour la croisade contre le communisme

Né il y a trente-neuf ans, à Tarbes, de petite taille, le visage rond, le cheveu rare mais d'une grande faconde — ce qui est somme toute naturel chez un Méridional, — M. Bernard Antony est un homme fort éclectique. Responsable des relations humaines du groupe pharmaceutique Fabre, dont le siège est à Castres, il assume, en dehors de ses activités professionnelles, les fonctions de président de la fédération de Haute-Garonne du Centre national des indépendants et paysans, de directeur d'un centre de formation de cadres syndicaux, de directeur des Comités Chrétienté-Solidarité et de directeur général du centre Henri et André Charlier, sis à Paris, « œuvre de formation spirituelle, intellectuelle et morale de militant, pour étudiants chrétiens ».

Ancien membre des Groupes d'action jeunesse, ardent défenseur des anciens partisans de l'Algérie française, il milite, tant à Paris qu'en province, parmi les catholiques intégristes et dans les milieux d'extrême droite, pour le rapprochement des différents courants de l'« opposition nationale ». Il le fait en particulier par l'organisation de Journées d'Amitié française, comme celle du 16 octobre à Paris (le Monde du 19 octobre). Il a répondu à nos questions.

« Pourquoi éprouvez-vous le besoin d'avoir deux identités ? Pourquoi vous faire appeler Romain Marie quand vous dirigez les Comités Chrétienté-Solidarité, que vous avez fondés, alors que vous présidez sous votre vrai patronyme, Bernard Antony, la fédération de Haute-Garonne du CNIP ? A quoi correspond cette distinction ?

— Je m'appelle Bernard Romain Marie Antony. En 1975, j'ai lancé un mensuel, *Présent*, qui devait, le 1er janvier 1982, donner son titre au quotidien que *le Monde* a découvert récemment et au lancement duquel je m'honore d'avoir participé (1). J'eus l'idée dans ce premier journal de signer de mes deux seconds prénoms. Romain et Marie symbolisent en effet tout ce pour quoi je lutte : une terre, une civilisation, une foi... Mes racines, spirituelles, intellectuelles, physiques même, tiennent en ces deux beaux prénoms. D'abord, je suis bigourdan, et fervent de Lourdes et de la Sainte-Vierge. Ensuite, paraphrasant Maurras, je pourrais dire comme lui : je suis de Tarbes, je suis de Bigorre, je suis français, je suis romain, je suis universel. Je me sens tellement pétri de ces réalités inséparables que sont la romanité et la catholicité que si, par malheur, elles étaient extirpées de moi, je ne me sentirais plus un homme.

» Voilà pourquoi un peu partout en France, je suis devenu Romain Marie, par la plume d'abord puis par la parole. Mais comme je milite dans le Sud-Ouest depuis 1961, je demeure Bernard Antony pour mes nombreuses connaissances de la région. En fait, me voilà dans l'ordre politique, indifféremment Bernard Antony ou Romain Marie.

— Comment peut-on en même temps prêcher l'amitié française, affirmer que l'on refuse tout sectarisme et mener croisade, comme vous le faites, contre ceux de vos concitoyens, parfois aussi chrétiens que vous, qui se réclament du socialisme ou du communisme ?

— L'Amitié française, c'est d'abord la réunion de tous les Français qui aiment la France, qui savent ce que signifie la fidélité aux promesses de son baptême. C'est la volonté de continuer une tradition qui va de saint Rémi et des chevaliers des croisades au Père de Foucauld, à Saint-Exupéry et aux paras de Dien-Bien-Phu et de Kolwezi. Aujourd'hui, nombre de nos concitoyens qui ne se sentent pas français, piétinent ce passé, rient des vertus chrétiennes et françaises, n'ont que sarcasmes pour nos saints et nos héros.

» Or, qu'ils le veuillent ou non, l'avenir de la France sera chrétien ou ne sera pas. Je suis pour la croisade contre le communisme. Le socialisme n'en mérite pas tant : les Français ont déjà fait la croix dessus. Le communisme est l'horizon indépassable de l'esclavagisme moderne. Il tuait alors que le nazisme ne tuait pas encore. Il tuait pendant que le nazisme tuait. Il tue toujours.

» Au poids des cadavres, la monstruosité communiste enfonce par dix à un la monstruosité nazie. Même Yves Montand s'est aperçu de cela. Alors, si certains chrétiens se déclarent communistes, je prétends qu'ils ne sont que des communistes cherchant à se faire passer pour chrétiens. Comment un chrétien pourrait-il accepter le système politique qui viole le plus totalement la loi naturelle et la loi de Dieu ? Le communisme n'est pas seulement athée. Il est le système social le plus pervers qui soit, *« l'intrinsèquement pervers »* comme l'a nommé définitivement le pape Pie XI.

» Plutôt rouges que morts disent les pacifistes. Je dis que le communisme, à la fois, tue les corps et veut asservir les âmes. Aussi, n'ai-je que mépris pour ses compagnons de route, pour ses tristes apparatchiks et pour ces chefs cyniques. M. Doumeng a déclaré récemment que les Polonais étaient des *« mongoliens » (2)*. Seule une cervelle bolchevique peut proférer une telle abjection. Y-a-t-il racisme plus odieux, et pour les Polonais, et pour les mongoliens qui ont droit plus que tous autres à notre attention. Que font donc le MRAP et la LICRA ?

Il faut en finir avec Rousseau

— Vous récusez à la fois les orientations politiques de Mme Veil, celles de MM. Barre, Chirac, Giscard d'Estaing. Seuls, apparemment MM. Malaud et Le Pen trouvent grâce à vos yeux. L'un des deux correspond-il au profil de l'« homme nouveau » que vous appelez de vos vœux ? A qui pensez-vous exactement ? Croyez-vous donc à l'éventualité d'un « sauveur » politique pour la France ?

— Les hommes providentiels se méritent. Pour que vienne Jeanne d'Arc, il a sans doute fallu d'abord Du Guesclin et les prières du peuple de France.

» Je ne crois donc pas aux « hommes providentiels » que la providence n'envoie pas. Pour l'instant, je crois donc davantage à l'alliance des hommes de bonne volonté qu'à la venue de je ne sais quel personnage salvateur. Je n'ai rien d'hostile à Jean-Marie Le Pen. Je sais combien sont injustes les caricatures dans lesquelles on a essayé de l'enfermer. Il se proclame démocrate churchillien. Je suis pour ma part républicain comme Péguy, démocrate comme Mistral, Amouretti, Aubanel, Philadelphe de Gerde et autres félibres fédéralistes qui ont cultivé des raisons, des vertus et des beautés qui ne sont pas celles de la « culture » des maisons prévues pour cela.

» Si j'ai adhéré au CNIP, c'est parce que je suis d'abord un indépendant. Je cherchais donc un rassemblement qui soit le moins possible un parti, mais au sein duquel je puisse défendre électoralement les six exigences fondamentales de l'Amitié française et des Comités Chrétienté-Solidarité, qui n'ont pas pour vocation la politique électorale.

» J'ai été accueilli au CNIP par Philippe Malaud, que j'apprécie beaucoup. Je le sais profondément honnête. J'apprécie qu'il sache énoncer sans complaisance, même pour lui, les erreurs et les errements de l'ancienne majorité. Dans la logique de tout cela, je ne vous surprendrai pas en disant que je suis d'abord et avant tout partisan non pas de l'unité, mais au moins de l'alliance sans exclusive de toutes les forces de la droite nationale.

— Quelle est votre conception de la liberté politique ?

— Je refuse un monde qui va de plus en plus ressembler au *Meilleur des mondes* d'Uxley, ou au *1984* d'Orwell. Je suis donc d'abord un antitotalitaire militant. Le totalitarisme c'est l'État confisquant simultanément le politique, le social, l'économique, le religieux, et, bien sûr, l'éducation. Le livre remarquable d'Igor Chavarevitch, publié au Seuil, *le Système socialiste*, montre combien l'utopie totalitaire est ancienne. Régir l'individu, du berceau à la mort, tel est le dénominateur commun de tous les totalitarismes. Aucun totalitarisme ne peut, bien sûr, se passer d'être socialiste, aucun socialisme ne peut se passer d'être totalitaire. Jean-Jacques Rousseau est un des sommets de la pensée totalitaire : Robespierre, Napoléon, Marx, Lénine, Staline, Hitler, Mao, sont, à des degrés divers, ses monstrueux enfants.

» Il faut en finir avec Rousseau. Il faut lutter pour remettre l'État à sa place. Il faut lui redonner son rôle qui est de gouverner plus que de tout administrer. L'État doit battre monnaie, protéger les citoyens des menaces intérieures et extérieures. Il doit arbitrer entre les intérêts qui se heurtent, en fonction du seul intérêt national. Il faut rendre leurs libertés aux corps intermédiaires, aux communautés naturelles, que sont les provinces, les municipalités, les professions.

» « Le zéro et l'infini », ou plus exactement l'individu de plus en plus déraciné, isolé, broyé par l'État, sans fin, voilà la réalité sociale léguée par le jacobinisme. Il faut, avec Paul Valéry, constater qu'il ne faut plus appeler société ce monde moderne qui est la *« multiplication des seuls »*. C'est le monde atomisé, la « dyssociété », pour reprendre l'expression du grand philosophe belge Marcel de Corte.

» Les plus grands esprits des dix-neuvième et vingtième siècles, au-delà de leurs divergences, n'ont pas manqué pour dénoncer cela : Comte et Renan, les félibres déjà cités, Proudhon et Maurras, Gustave Thibon, Bernanos, Salleron et Simone Weil. Je veux parler de la grande Simone Weil, sur qui l'indigence intellectuelle de nos contemporains ne s'est pas trompée : ils lui ont préféré Theilhard de Chardin, le chantre du totalitarisme...

— Quelle est votre conception de la liberté religieuse ?

— Ma conception de la liberté religieuse est l'adhésion à la doctrine enseignée en la matière par l'Eglise catholique et développée avec le plus de clarté par le pape Pie XII. Concrètement, aujourd'hui, pour le catholique que je suis, la liberté religieuse, c'est d'abord le fait de pouvoir dispenser à mes enfants l'éducation catholique que j'ai non seulement le droit mais le devoir de leur donner.

» C'est de pouvoir ouvrir la radio à 11 h 30 le matin sans entendre un bouffon grotesque, à vulgarité sans limite, proférer des obscénités sur sainte Bernadette.

» C'est de pouvoir envoyer mes enfants dans la rue ou aux kiosques à journaux sans que s'étale sous leurs yeux la pornographie la plus dégueulasse, la plus nihiliste, la plus méprisante pour l'honneur de la femme et la pureté des enfants.

» C'est de pouvoir ouvrir la télévision sans assister, sous couvert d'enquête, à des émisions étalant complaisamment tous les aspects de l'univers pédérastique.

» C'est enfin de pouvoir disposer des mêmes droits à la défense de l'honneur de ma religion que les fidèles des autres religions.

» Hélas, le catholique français ne dispose d'aucune association reconnue d'utilité publique telle que le MRAP ou la LICRA pour se protéger du racisme antichrétien.

» Je suis enfin, selon la doctrine catholique, favorable à la tolérance religieuse. Il ne me viendrait pas à l'idée de demander, par exemple, la Grande Mosquée de Paris pour y faire célébrer une messe ! On voudra alors bien comprendre que le tolérant que je suis puisse trouver intolérable que les églises de France soient de plus en plus fréquemment livrées à quiconque les demande, sauf aux catholiques qui souhaiteraient y voir célébrer le culte pour lequel elles ont été bâties.

— Quelle est finalement votre ambition politico-religieuse ?

— Je suis catholique et non adhérent de je ne sais quelle secte théocratique. Donc je ne suis ni pour la séparation ni pour le mélange du religieux et du politique. Je suis, conformément à l'Evangile, pour leur distinction. Je ne saurais donc avoir une quelconque « ambition politico-religieuse ». Je ne me prends pas pour Savonarole, à qui je ne voue pas une admiration particulière.

» En tant que citoyen et militant politique, je n'ai qu'une ambition : me battre, toujours me battre, encore me battre, par tous les moyens légaux à ma disposition : pour mon pays, pour ma foi, contre l'esclavagisme communiste.

» Comme chrétien, je ne puis avoir que l'ambition de tous les chrétiens de toutes les époques et de tous les pays : que Dieu, lorsque je mourrai, accorde sa grâce et son pardon au pécheur que je suis. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

(1) *Le Monde* a annoncé la naissance de *Présent* dès la publication du premier numéro de ce quotidien, dans ses éditions du 8 janvier 1982 (N.D.L.R.).

(2) M. Romain Marie fait allusion aux échanges de propos intervenus au cours de l'émission « Droit de réponse », diffusée par TF 1 le 29 octobre, dont M. Jean-Baptiste Doumeng était l'invité principal.

● *Le CNIP et les Comités Chrétienté-Solidarité.* — Le bureau du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), réuni lundi 21 novembre à Paris, a entendu les explications du président de sa fédération de Haute-Garonne, M. Bernard Antony, sur les activités des Comités Chrétienté-Solidarité que celui-ci dirige sous le pseudonyme de Romain Marie. Il a examiné *« les divers problèmes soulevés à l'occasion des campagnes de dénigrement menées*, estime-t-il, *par une partie de la presse contre l'intéressé, à travers lui contre le CNIP et, à des titres divers, contre toute l'opposition ».*

Le bureau *« a pris acte des éclaircissements apportés par M. Bernard Antony sur les différents points en cause »* et *« pris note avec un particulier intérêt de l'invitation qui lui a été faite de se rendre en Israël par des groupes politiques israéliens, ce qui dément formellement*, ajoute-t-il, *le « procès d'antisémitisme »* dressé, selon le CNIP, contre M. Romain Marie après la Journée d'Amitié française du 16 octobre à Paris.

PRÉCISION

Au cours d'une réunion d'Amitié française rassemblant quelque deux cent cinquante personnes, le vendredi 18 novembre à Marseille, M. Romain Marie, traitant *le Monde* de journal *« immonde »*, déclarait à propos de cette interview sollicitée par notre rédaction dans un souci de pluralisme : *« Je n'ai accepté l'interview qu'à la condition qu'on me fournisse les questions, que je rédige les réponses et que l'on ne modifie pas ce que j'aurai écrit. Cela dit,* ajoutait-il à l'adresse de son auditoire, *je n'ai aucune illusion, et je vous demande d'être vigilants, de ne pas prendre éventuellement pour argent comptant ce que je pourrais dire dans* le Monde... »

Il ne nous paraît donc pas inutile de préciser ce qui va habituellement sans dire en pareille circonstance, à savoir que M. Marie a bien écrit lui-même ce que nous ne faisons que rapporter.

A.R.

M. GRAY, LE CAMP DE TREBLINKA ET M. MAX GALLO

Roman et brouillard

L'adaptation cinématographique du livre de M. Martin Gray, écrit avec la collaboration de M. Max Gallo et publié en France en 1971 sous le titre** Au nom de tous les miens, **relance une controverse qui avait suivi la publication de l'ouvrage. Le différend porte sur la réalité de la présence de l'auteur au camp d'extermination de Treblinka.

A vrai dire, cette controverse, qui a déjà atteint en certaines occasions le ton de la polémique, n'avait jamais eu beaucoup d'écho en France, où il ne reste guère de survivants de Treblinka. Elle a trouvé son origine dans les pays anglo-saxons, où la traduction du livre devait susciter un examen beaucoup plus critique.

Ainsi, le *Sunday Times* et l'*Observer* de Londres publiaient, en 1973, une longue enquête faisant apparaître que les descriptions données par Martin Gray étaient contestées par les rescapés de Treblinka, qui ne sont aujourd'hui que quelques dizaines. On relevait que M. Martin Gray affirmait avoir vu la fausse gare, construite par les S.S. pour rassurer les victimes, à une époque où elle n'était pas encore construite, dans la mesure où, suivant son récit, il se trouva dans le camp durant trois semaines à partir de septembre 1942, alors que cette gare ne fut édifiée qu'au mois de décembre suivant.

Les mêmes enquêtes relevaient encore que les descriptions données de l'infirmerie, du chemin qui menait aux chambres à gaz, des chambres à gaz elles-mêmes, ne correspondaient pas non plus aux souvenirs qu'en avaient gardés les rescapés, pas plus que ne correspondrait à la réalité le plan même du camp tel que le fait apparaître M. Martin Gray, et qui ne se trouve pas être conforme à celui figurant sur des documents authentiques de l'époque. De plus, aucun des survivants ne se souvenait d'avoir eu pour compagnon un Martin Graywesky, véritable nom de Martin Gray.

L'ancien commandant du camp qu'avait interrogé dans sa prison Mme Gitta Sereny — écrivain et journaliste spécialisée dans l'étude de cette période et auteur d'un livre consacré à Treblinka sous le titre *Au fond des ténèbres* — n'avait pas gardé non plus le souvenir d'un détenu portant cette identité et qui se serait évadé.

Tous ces éléments parurent suffisants pour que certains doutent au moins de l'authenticité, sur ce chapitre, d'un récit présenté comme une autobiographie. Mais la querelle ne concernait pas seulement M. Martin Gray, qui, interrogé par les mêmes enquêteurs, admettait plus ou moins certaines erreurs de détail. Elle visait aussi M. Max Gallo. Pour avoir concouru à la rédaction de *Au nom de tous les miens*, ne pouvait-il pas se voir reprocher d'avoir été, en cette circonstance, plus romancier qu'historien ? Interrogé lui aussi par Mme Gitta Sereny, celle-ci rapportait qu'il lui avait dit qu'il fallait bien à l'occasion savoir *« corser les choses »*. Pour autant, il n'en avait pas moins confronté sérieusement les souvenirs que lui livrait Martin Gray aux ouvrages historiques consacrés à Treblinka et à la déportation en général, cette confrontation l'ayant conduit à la certitude que les souvenirs proposés étaient crédibles et authentiques.

Tout le monde n'a pas été satisfait. Ainsi, lorsque, dans ces colonnes, M. Max Gallo signait, au mois de juillet dernier, le premier article qui allait engager le débat sur les intellectuels et leur silence depuis le 10 mai 1981, M. Pierre Vidal-Naquet, historien, fit savoir, dans une lettre au directeur du *Monde*, pourquoi : *« Il y a quelques années, M. Max Gallo a réécrit (en franglais rewrité) un pseudo-témoignage de M. Martin Gray, qui, exploitant un drame familial, a inventé de toutes pièces un séjour dans un camp d'extermination où il n'a jamais mis les pieds. Dans le* Sunday Times, *il y a déjà plusieurs années, la journaliste anglaise Gitta Sereny, avait démasqué cette imposture, qui fut publiée sous ce titre menteur :* Au nom de tous les miens, *en mettant en cause personnellement M. Max Gallo. Celui-ci aurait-il voulu rendre service à l'abjecte petite bande de ceux qui nient le grand massacre et qui se sont naturellement rués sur cette trop belle occasion, qu'il n'aurait pas agi autrement. »*

Une réponse en douze points

A cette brutale mise en cause, M. Max Gallo, à qui *le Monde* communiquait la lettre de M. Vidal-Naquet, devait répondre en douze points :

« 1. — *J'ai recueilli en 1970-1971 les souvenirs de M. Martin Gray, survivant du ghetto de Varsovie et du camp de Treblinka.*

» 2. — *J'ai écrit avec lui* Au nom de tous les miens, *utilisant à la fois mon métier d'historien et ma vocation de romancier.*

» 3. — *J'ai naturellement signé ce travail (propos recueillis par Max Gallo) sur la couverture même du livre et expliqué ma méthode dans l'avant-propos de ce livre.*

» 4. — *Le livre a connu une immense diffusion. Dix-huit traductions d'Israël à l'Allemagne, de la Finlande au Japon.*

» 5. — *En Angleterre,* l'Observer *ayant publié des bonnes feuilles, le* Sunday Times *s'interrogea sur l'authenticité des faits vécus par Martin Gray et recueillis dans le livre par moi.*

» 6. — *Mme Gitta Sereny, journaliste, qui préparait alors un livre sur Treblinka, fut l'âme de l'accusation.*

» 7. — *Elle me prêta des propos que je n'ai pas reconnus.*

» 8. — *M. Martin Gray a, je crois, intenté à l'époque une action en justice.*

» 9. — *Aucune autre polémique n'a été engagée contre Martin Gray.*

» 10. — *M. Robert Faurisson a naturellement repris et amplifié les accusations.*

» 11. — *Je signale ou rappelle, que, aux yeux de ceux qui nient l'holocauste, le* Journal d'Anne Franck *est une « fabrication » écrite par un « clerc » qui lui aussi aurait trahi.*

» 12. — *Le cinéaste Robert Enrico vient d'adapter le livre et de terminer un film qui doit sortir à l'automne (1). J'ai vu la première copie. Les images sur le ghetto de Varsovie et sur Treblinka sont d'une force et d'un réalisme jamais égalés. J'imagine, après le livre de Pierre Vidal-Naquet, que la polémique va se déchaîner à l'automne. Soit. Il en est ainsi avec les œuvres fortes, les témoignages insoutenables.*

» *Quant à moi, ceci est ma première et dernière mise au point.* »

Cette polémique appelle quelques observations. Quelles preuves peuvent aujourd'hui être rapportées de la réalité d'une déportation dans les camps nazis ? En général, en France et dans les pays d'Europe occidentale occupés de 1940 à 1945, les résistants qui furent arrêtés et déportés ont obtenu après enquête et examen de dossiers des cartes de déportés-résistants attestant la réalité de leur déportation établie à la fois par des documents et des témoignages recoupées. Il n'en est pas allé de même pour les victimes de rafles opérées en application des lois raciales dans les pays d'Europe centrale, d'autant plus que celles-là étaient promises à l'extermination et que, au moment de l'avance des armées alliées, les S.S. devaient le plus souvent détruire tous les documents mentionnant notamment l'identité des détenus.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Lire la critique parue dans *le Monde* du 11 novembre.

Société

UN NAUFRAGE JUDICIAIRE

Le crime d'un sourd-muet

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – La cour d'assises des Bouches-du-Rhône, dans ses rites et son apparat, comme si de rien n'était. Et pourtant, ce garçon à peine plus grand qu'un nain, qu'elle jugeait vendredi 25 novembre, allait être dans ce débat un accusé bien gênant. Alain Lettry est sourd-muet. Il l'est de naissance. Age ? Vingt ans, ont fait savoir les mains après avoir écarté d'emblée le micro tellement ridicule. Elles vont essayer de faire savoir tout le reste, comme s'y emploiera aussi cette bouche qui s'ouvre en des efforts désespérés et vains,et tout ce petit visage blanc d'enfant déjà vieux qui se plisse et se torture en mimiques éperdues.

Pour les comprendre, il n'y a que l'interprète gestuel. Comme il n'y a qu'elle pour transmettre le sens des questions et lui permettre de suivre un peu tout ce déroulement, d'en saisir *grosso modo* près les grandes lignes. Durant six heures, elle a été la bouée de ce naufragé judiciaire. C'est entre eux que tout se passait. Les autre, magistrats, jurés, et même avocats, c'est à peine s'ils le regardeient, sentant trop bien l'inconfort et le dérisoire de leur position et peut-être, même la vanité, de l'entreprise qu'ils avaient à mener, et qu'ils mèneront quand même à son terme.

Oui, Alain Lettry est sourd-muet. Et,comme en prime, analphabète. Il ne refuse pourtant pas ce débat impossible. Il entend, au contraire y participer. Il a signifié un moment qu'il voulait être *« un homme comme les autres »*, qu'il voulait travailler. A Marseille, à la cité des Marronniers, son quartier, il s'y efforçait. Chacun le tenait pour gentil et serviable. C'est même parce qu'il portait en lui de telles qualités qu'il faisait, à l'occasion, des courses pour les uns et les autres, et plus particulièrement pour celui qu'il appelle le *« monsieur »* ou le *« pépé »*, et qui sera sa victime. Le *« monsieur »*, le *« pépé »*, à la cité des Marronniers, c'était Joseph Saccomano, un retraité des chemins de fer. Il avait choisi de vivre, pour être tranquille, à l'écart d'une famille trop bruyante. A chacun sa solitude. Le pépé aimait bien le sourd-muet.

La brioche et le vin

Pourquoi, le 23 février 1982, les choses ont-elles si vilainement tourné ? Un malentendu, peut-être. Un simple malentendu. Ils avaient tous les deux mangé la brioche et bu un peu de ce vin que le pépé avait demandé à Lettry d'aller lui acheter. Mais voilà que le vieux monsieur a pincé la joue d'Alain, lui a embrassé les doigts. Il en faisait autant avec ses petits-enfants. C'était sa façon à lui de se montrer grand-père, de faire connaître son affection. Alain Lettry a vu dans ce geste tout autre chose. Alors, parce qu'il ne pouvait le supporter, tout a basculé. Il a pris le vieux monsieur à la gorge, l'a poussé, frappé et, finalement, laissé mort.

Un crime ? Son entendement trop simple des choses l'empêchait de le croire. Il lui faut bien, aujourd'hui, s'en convaincre puisqu'ils sont tous là à lelui dire, ces hommes en rouge, le président Antoine Pancrazi, ou l'avocat général Christian Lassalle. Finir ainsi une vie qui ne commença jamais vraiment, quelle dérision. Elle le sent bien, d'ailleurs, la cour d'assises, qu'elle s'est empêtrée dans une mission impossible. La simple pitié bêlante n'est assurément pas de mise. Ce serait trop facile et injuste aussi – même si la loi française n'accorde pas aux sourds-muets de naissance cette présomption de non-discernement que retiennent en leur faveur les codes américain, italien, espagnol ou luxembourgeois, – de tenir Alain Lettry pour un accusé commun, lui qui ne peut appréhender dans ce procès qu'on lui fait que le plus sommaire. La vie, la mort, des mots... Quand la colère n'a plus les garde-fous du verbe, elle peut être assurément plus rapidement meurtrière.

Cela, ses avocats, Mes Alain Lothe et Serge Pautot, l'ont dit. Et avec cela, toute l'enfance d'un être qui, de son père, de sa mère, ne sait rien. Avant eux, Me Jean-David Guedj, partie civile, s'est montré discret, à la limite de la gêne. Alors, six à huit ans de réclusion criminelle, comme le demandait, au terme d'un réquisitoire tonnant, M. Christian Lassalle, qui voyait là *« le juste équilibre entre le devoir et la pitié »* ? La cour d'assises a délibéré une heure quinze avant de prononcer finalement une peine de cinq années de prison.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DÉCÈS DE MALADES, SOINS CONTESTÉS

Fresnes et les « secrets » de la médecine pénitentiaire

Que s'est-il passé, que se passe-t-il à l'hôpital central des prisons de Fresnes ? Décès de malades-détenus, transferts in extremis vers des structures hospitalières publiques, informations judiciaires ; depuis deux ans, cet hôpital-prison ne cesse de défrayer la chronique.

En août 1979, André Vigneron est opéré à Fresnes. Cinq jours plus tard, il meurt d'une péritonite aiguë. Le 1er octobre 1982, Roland Giraudon, vingt-cinq ans, en détention préventive, décède après un mois et demi d'agonie dans le service de réanimation du professeur Pierre Huguenard (hôpital Henri-Mondor, Créteil). Quarante-cinq jours auparavant, il avait été opéré à Fresnes. Le 5 avril dernier, Daniel Vinoy décédait à Fresnes cinq jours après une intervention chirurgicale abdominale.

Dans tous les cas, c'est le même médecin qui opérait : le docteur Pierre Pineau, chef du service de chirurgie de l'hôpital des prisons. Il avait été nommé à ce poste en 1979 par M. Christian Dablanc, ancien directeur de l'administration pénitentiaire, et par le professeur Solange Troisier, alors médecin inspecteur général des prisons.

Les temps ont changé. Mme Troisier a été récemment condamnée à six mois de prison avec sursis dans l'affaire dite des « grâces médicales ». Son poste a été supprimé après la restructuration décidée par la Chancellerie qui, depuis le 5 avril, confie à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) l'inspection de la médecine pénitentiaitre. Après enquête, l'IGAS a proposé le licenciement du docteur Monique Montot, médecin anesthésiste de l'hôpital et le «déplacement» du docteur Pineau. Dans *l'« intérêt du service »*, ces propositions ont été retenues: la direction de l'administration pénitentiaire a confié une étude sur la pathologie carcérale au docteur Pineau (qui s'est toujours défendu d'avoir des stastistiques chirurgicales plus mauvaises que celles des services hospitalo-universitaires).

Le docteur Montot a été licenciée début septembre, *« sans préavis et sans indemnités »*. Estimant être *« la victime d'une cabale »*, elle a fait appel à la Ligue des droits de l'homme et s'insurge aujourd'hui contre les critiques qui lui ont été notifiées, estimant qu'elles sont sans fondement. Pour le professeur Huguenard, Mme Montot est avant tout la victime de *« la réaction de corps »* des chirurgiens de l'hôpital des prisons. Il souligne en particulier que c'est grâce à ce médecin anesthésiste que certains détenus ont pu quitter à temps Fresnes, après y avoir été opérés pour y être heureusement pris en charge par d'autres équipes médicales.

Rappelant les circonstances dramatiques du décès de Roland Giraudon (*le Monde* du 7 octobre 1982), le professeur Huguenard accuse : *« Il y avait là, sans qu'on puisse parler de faute professionnelle, des erreurs chirurgicales flagrantes dans l'indication opératoire, la méthode utilisée et les soins post-opératoires. »* Pour lui, si l'écartement du docteur Pineau a bien constitué *« une mesure de salubrité »*, le problème de Fresnes reste entier. *« Cette prison-infirmerie,* explique-t-il, *est la seule structure de soins qui, en France échappe totalement au secrétariat d'État à la santé. C'est un système clos, ou y travaille dans le secret. Le pouvoir du médecin sur les détenus y est absolu, inimaginable. »*

« En août 1981, raconte le docteur Montot, *Mme Troisier s'apprêtait à opérer d'un fibrome une détenue nigérienne. Dans la salle d'opération, j'ai vu la jeune femme supplier en pleurant qu'on ne l'hystérectomise pas (1), demande à laquelle avait verbalement accédé Mme Troisier. Au cours de l'intervention elle a pratiqué cette hystérectomie. la patiente a alors eu des problèmes respiratoires ; je l'ai fait transférer à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. L'affaire aurait pu être grave pour Mme Troisier : médecin inspecteur, elle n'avait plus le droit d'opérer. »*

Le docteur Pierre Pineau se refuse pour se part à polémiquer, rappelant que le professeur Huguenard lui a déjà causé par ses propos *« un tort considérable »*. Il indique *« avoir remis au ministère de la santé un rapport sur son activité chirurgicale à l'hôpital de Fresnes »*, souligne *« que l'avis des chirurgiens de Fresnes était unanime quant aux compétences professionnelles du docteur Montot »* et regrette qu'aucune politique n'ait véritablement été définie ces dernières années pour la médecine pénitentiaire (2).

Le voile est-il retombé ? Pour l'heure, les inspecteurs de l'IGAS commencent à faire le constat de la situation incohérente et parfois dramatique de la médecine pénitentiaire. Plusieurs informations judiciaires ont été ouvertes par le parquet et une plainte déposée par un ancien détenu pour *« non-assistance à personne en danger »* et *« coups et blessures involontaires »*. Quant au professeur Huguenard, depuis le décès de Roland Giraudon, l'hôpital central des prisons ne lui adresse plus de malades, préférant les transférer sur les hôpitaux parisiens.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'hystérectomie consiste à enlever chirurgicalement l'utérus ou une partie de celui-ci. Cette intervention interdit donc à la femme toute maternité ultérieure.

(2) Quatre des huit internes de l'infrimerie de la prison de Fleury-Mérogis ont démissionné le 23 novembre pour protester contre leurs conditions de travail.

DEVANT SES OTAGES

Lionel Cardon a avoué sa complicité dans l'affaire Aran

Lionel Cardon, vingt-cinq ans, a été inculpé d'*« homicide volontaire, d'arrestations illégales et de séquestration de personnes »*, le vendredi 25 novembre, à l'expiration de son délai de garde à vue, par M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction à Paris. Au cours de l'interrogatoire de police, Cardon, qui a demandé à voir sa sœur Myriam, a donné de nombreux détails sur son emploi du temps depuis la mort, dans la nuit de lundi à mardi, du brigadier Hochard, au bois de Boulogne. Il a réaffirmé qu'il avait tiré *« parce que le policier avait mis la main à son arme »*.

Cardon sera très bientôt entendu par les inspecteurs du S.R.P.J. de Bordeaux sur les circonstances de l'affaire Aran. Il se dit étranger, selon sa formule, *« au déroulement dramatique de cette affaire »*. Cependant, après ses confessions enregistrées pendant une heure et demie au magnétophone devant Me Nicole Dreyfus et Mme Annette Kahn, au cours de la prise d'otages de jeudi, Cardon affirmait ne pas avoir agi seul et reconnaissait sa complicité dans le meurtre d'Aline Aran. *« Nous nous sommes concertés pour savoir ce qu'il fallait faire. Nous sommes tombés d'accord à l'unanimité sur l'élimination du témoin. »*

Ce témoignage devrait permettre d'élucider l'énigme de ce double crime. Selon Cardon, et c'était l'hypothèse retenue ces derniers jours par les enquêteurs, il s'agirait d'*« un rapt qui a mal tourné »*. Sur ce point, les policiers estiment que le malfaiteur ne ment pas, et ils recherchent actuellement un ami de Cardon, probablement mêlé à l'affaire. Cardon aurait, d'autre part, répété que l'arme dont il s'était servi pour le meurtre d'Aline Aran avait été jetée. Or un récent rapport d'expertise prouve que c'est avec cette même arme que le brigadier Hochard a été tué.

Les témoignages des otages retenus par Cardon apportent sur les conditions de l'intervention policière de jeudi une version nouvelle. Selon Me Dreyfus, les policiers auraient tiré les premiers alors que Cardon se trouvait sur le pas de la porte, tenant Annette Kahn devant lui. *« C'est un miracle,* a dit Me Dreyfus, *si nous n'avons pas été touchées. »* Dans un long article du *Quotidien de Paris*, Mme Annette Kahn reproduit son dialogue avec le meurtrier : *« Il s'est montré, tout au long, un interlocuteur courtois, correct, bien élevé. Sous le truand couvait encore l'enfant... »* Cardon aurait demandé à Me Dreyfus d'assurer sa défense. *« Ce que j'aurais fait,* a dit l'avocate, *si ma qualité de témoin ne m'en empêchait. »*

SQUATTERS A LA RUE

La « Maison du coin », au 105 de la rue de Crimée, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, devait organiser une fête associative le 27 novembre. Des affiches avaient été apposées sur les murs du quartier pour l'annoncer. Mais la fête n'aura pas lieu. Vendredi 25 novembre, dès huit heures, les C.R.S. ont investi le quartier et contraint les squatters – une vingtaine de jeunes gens – à dégager les lieux. Les agents de G.D.F. ont coupé le gaz et, aussitôt, les démolisseurs sont arrivés avec pioches et pelles mécaniques. Le café des Meufs (Mouvement expérimental d'unification des féministes speed) a vécu.

Les déménageurs ont emporté les meubles de tous les appartements, mais aussi de plusieurs numéros du passage Dubois, dans le même îlot. *« Je me suis inscrit au P.S. la semaine dernière pour éviter l'expulsion »*, dit un locataire en titre du numéro 4. Mais il n'y croit plus guère, car *« il ne reste plus que deux familles en règle dans l'îlot »*.

La police a fait évacuer le même jour trois autres immeubles (38, rue de l'Ourcq, 19, rue Léon-Girand, et 116, rue des Pyrénées). Dans ce dernier immeuble, les pompiers ont dû tendre des bâches de sécurité, car une dizaine de squatters s'étaient réfugiés sur le toit.

Quelques bousculades ont eu lieu en fin de matinée lorsque les autres expulsés se sont rassemblés autour de l'immeuble. Finalement, les squatters ont accepté de descendre en protestant contre les *« conditions illégales »* de leur expulsion. Les expulsés se sont ensuite regroupés dans l'église Saint-Germain-des-Prés, qu'ils ont occupée jusqu'au soir, avant de manifester dans les rues du quartier Latin.

Les expulsions du 25 novembre ont suscité des réactions embarrassées de la part des élus socialistes. M. Jean-Paul Planchou, député (P.S.) de Paris, a regretté que les autorités municipales n'aient pas *« réellement pris en compte les aspirations culturelles et sociales des associations expulsées »*. M. Alain Billon, autre député socialiste de Paris, a rappelé la position de son parti, *« hostile au squatt comme moyen d'action »* et regretté que la Ville de Paris n'ait proposé aucune solution de remplacement.

Quant à la fédération de Paris du P.S.U., elle déclare que *« cette intervention violente de la mairie de Paris et de la préfecture de police ne répond pas au problème de fond : plus de cent mille logements inoccupés et bien plus de logements en instance, alors que la mise en place de baux précaires aurait été un début de solution »*.

Sports

FOOTBALL. – *En match avancé comptant pour la vingt et unième journée du championnat de France de deuxième division groupe A, Marseille a conforté sa première place au classement en battant Besançon (3-1). Dans le groupe B, où l'on jouait les matches avancés de la dix-neuvième journée, Tours, battu à Valenciennes (3-2), reste néanmoins premier du classement tandis que le Racing-Club de Paris a renforcé sa troisième place en s'imposant à Reims (3-2).*

SKI ALPIN. – *Nouveau triplé suisse dans le second slalom géant de Bormio (Italie) le 25 novembre : la victoire est revenue à Zurbriggen, qui a devancé de 3/100 de seconde, Julen, vainqueur la veille, et Hangl. Le premier Français, Tavernier, est quinzième, à plus de 3 secondes.*

TENNIS. – *Dernier Français en lice au tournoi de Toulouse (100 000 dollars), Pascal Portes a été éliminé, le 25 novembre, par l'Américain Jimmy Brown (6-1, 6-4) qui devait rencontrer en demi-finale le Suisse Heinz Gunthardt, vainqueur de l'Allemand de l'Ouest Jaromir Becka (6-4, 6-0). L'autre demi-finale devait mettre en présence le Péruvien Pablo Arraya et l'Uruguayen Diego Perez, qui ont éliminé respectivement le Néerlandais Michiel Schapers (4-6, 6-3, 6-2) et l'Iranien Mansour Bahrami (6-3, 6-3).*

Le préposé général des jésuites estime que « la Compagnie a retrouvé les structures d'un gouvernement normal »

De notre correspondant

Rome. – Un mois après son élection, Le Père Kolvenbach, vingt-huitième préposé général des jésuites, a tenu une conférence de presse à Rome pour faire le bilan de la congrégation générale de la Compagnie. *« Le résultat le plus important a été la consolidation dynamique*, a-t-il déclaré, *parce que la Compagnie a retrouvé les structures d'un gouvernement normal et parce qu'elle a acquis la conviction que la route entreprise il y a vingt ans, et fortement inspirée par le Père Arrupe, était la voie juste. »*

Mais le général des jésuites a ajouté que les *« défauts »* signalés par le pape étaient bien réels, en particulier *« certaines pratiques et certaines attitudes sécularisantes qui sacrifient la prière pour une action trop humaine »*.

« Il n'y aura pas de changement de parcours, mais le parcours sera plus assuré », a poursuivi le Père Kolvenbach, en estimant que *« les conflits et les malentendus »* restent possibles et que, d'ailleurs, ils sont *« un signe de vitalité et non pas de mort »*. Parmi les malentendus, le général a signalé la tendance de la presse à identifier les jésuites d'Amérique latine avec la gauche ou les guérilleros, tout en estimant qu'il n'y avait pas *« de contradiction entre le service pour la justice et le service sacerdotal »*.

Le Père Kolvenbach a, d'autre part, longuement évoqué la situation au Liban, son pays d'adoption, en estimant que *« pour la première fois après tant d'années d'espérance, les Libanais sont découragés de voir concentrer sur leur sol une force militaire extraordinaire pour maintenir la paix, mais incapable de réduire au silence les canons qui bombardent aveuglément des quartiers civils »*.

(Intérim.)

● *Deux avions de la marine américaine disparaissent en Méditerranée.* – Partis de Palma-de-Majorque à destination de la base de Sigonella, en Sicile, deux C-1 Trader, avec sept personnes à bord, ont disparu le jeudi 24 novembre vers 16 heures. Un canot pneumatique provenant d'un des avions a été retrouvé, vide. – *(A.F.P.)*.

En bref

SIDA : trois mille cas dans le monde

Selon des chiffres publiés le 25 novembre à Genève par l'Organisation mondiale de la santé, plus de trois mille cas de syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) ont été recensés à travers le monde. L'épidémie est surtout importante aux Etats-Unis, où 2 753 cas ont, à ce jour, été diagnostiqués. Vient ensuite l'Europe de l'Ouest (267 cas, dont 94 en France, 38 en Belgique et 17 en Suisse) ; 202 cas ont été signalés en Haïti et 22 en Argentine.

Fait nouveau : selon le docteur Walter Dowdle, directeur du centre de lutte contre les maladies infectieuses d'Atlanta, le nombre de cas recensés de SIDA plafonne actuellement à New-York, ville particulièrement touchée aux Etats-Unis, où le nombre de cas de SIDA doublait jusqu'à présent tous les six mois. Toujours selon le docteur Dowdle, le taux de mortalité du SIDA est, après deux ans, de 90 %.

Troyes : le P.F.N. se défend et attaque

Troyes. – Après l'agression à coups de rasoir commise contre M. Buka, président de la section locale de la Ligue des droits de l'homme, le Parti des forces nouvelles avait annoncé son intention de réunir un meeting pour protester contre les accusations dont il était l'objet dans cette affaire de la part des milieux de gauche. M. Poyer, préfet, de son côté, avait fait connaître son intention d'interdire cette réunion.

Dans ces conditions, la section de l'Aube du P.F.N. s'est contentée d'une conférence de presse réunie par M. Jack Marchal, membre du bureau politique du P.F.N. Le Parti des forces nouvelles proteste contre les *« calomnies »* dont il est l'objet. Mlle Just, juge d'instruction dans l'affaire des fusillades, a été traitée de *« crapule »*, M. Buka de *« mythomane »* et son agression de *« coup monté »*. Quant à la ville de Troyes, elle a été dépeinte comme le banc d'essai du totalitarisme en France. – *(Corresp.)*

Rennes : une vitrine en enfer

Rennes. – Des policiers ont saisi, jeudi 24 novembre, huit toiles et une photographie exposées dans la vitrine du bar rennais « Tutti Frutti », qui est aussi le siège social de l'association pour la différence homosexuelle.

L'intervention de la justice puis de la police était motivée par les plaintes de voisins du café choqués par ces scènes d'hommes se masturbant. *« Nous sommes seulement intervenus pour faire cesser un trouble à l'ordre public »*, a expliqué Mme Catherine Darnault, substitut du procureur de la République, tandis que les responsables du café-exposition, qui ont récupéré les tableaux vendredi, se réjouissaient de cette publicité gratuite.

Déjà, le 27 juillet, l'attribution par la municipalité d'une subvention de 5 000 F à cette association avait provoqué de vives réactions à Rennes, notamment de la part du groupe d'opposition au conseil municipal. Commentaire amusé du responsable du « Tutti Fruiti » : *« La police et la justice ont fait erreur, ce ne sont pas les sexes qui sont trop gros sur ces tableaux, mais sans doute les corps qui sont trop petits »*. – C.T.

● *Deux des trois appelés emprisonnés en Allemagne sont libérés.* – La chambre de contrôle du tribunal militaire de Landau (R.F.A.) s'est prononcée, le vendredi 25 novembre, pour la mise en liberté de deux des trois appelés des forces françaises en Allemagne, MM. Laurent Fritz et Olivier Lecour-Granmaison, militants de la Ligue communiste révolutionnaire, emprisonnés depuis une quarantaine de jours pour avoir tenté de créer un comité de soldats et pour avoir fait signer une pétition réclamant le départ des troupes étrangères stationnées en R.F.A. et en R.D.A. (*le Monde* du 19 octobre). Le troisième inculpé, M. Etienne Padoore, chez qui le commissaire du gouvernement avait relevé une volonté affirmée de récidive, a été maintenu en prison.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BEAUJOLAIS

L'avenir en noir d'un vin clairet

Pour l'heure, c'est le succès, la fête. Mais demain ?

Parce qu'elle est portée par un nouvel inconscient collectif, la vague annonciatrice se suffit à elle-même. Si le beaujolais nouveau, ces dernières années, leur a souvent fait appel, il n'a plus guère besoin aujourd'hui de ces hérauts modernes que sont les publicitaires. Chacun sait dorénavant que, l'heure venue, ce vin primeur quitte ses chais et, comme une traînée de poudre, gagne l'Europe. En quelques heures, il atteint la capitale, passe ensuite les frontières, coule à flots dans les grandes métropoles et survole les océans.

Curieux ballet, quand on y songe, que ce rendez-vous automnal. Une rencontre rapidement devenue traditionnelle, presque sacrée, entre un vin de comptoir sorti de force du berceau, et des goûteurs avides de sensations nouvelles autant que fugaces. Un engouement surprenant que ne peut expliquer à elle seule la politique commerciale agressive des vignerons de la basse Bourgogne. Un « phénomène de société » qui, à lui seul, mériterait que l'arbre de la sociologie daigne enfin se pencher vers cette forêt épaisse qu'est la pratique de l'œnologie.

Le nouveau-né qui marche

Exagération, rétorquera-t-on. Rien de nouveau sous le soleil. Depuis des lustres, on boit des pots de beaujolais nouveau à Lyon, Saint-Etienne ou Villefranche-sur-Saône. Quoi de plus naturel vraiment que de vouloir en faire bénéficier le plus grand nombre ? Louable démocratie du palais qui se heurte — pourquoi ne pas l'avouer — à des difficultés pratiques de taille. Jadis, le beaujolais primeur était tiré avec précaution des cuves, après éclaircissement naturel. Mis en fûts, il était directement bu au robinet, à la chantepleure. Or les contraintes auto-imposées de la distribution et de la commercialisation industrielles impliquent, avec la mise en bouteilles, le recours à divers procédés « brutaux », comme la clarification par filtrage et centrifugation.

Il faut, pourrait-on dire, obtenir du nouveau-né non pas qu'il sache marcher, mais au moins qu'il en donne l'impression. Ces manœuvres, pour brutales qu'elles soient, ne freinent en rien l'extension du phénomène. Au point que plus du tiers de la production de beaujolais est aujourd'hui commercialisée sous cette forme et que d'autres régions viticoles françaises et étrangères tentent — avec plus ou moins de bonheur — de vivre la même aventure. Un succès qui ne va pas sans engendrer certains excès. Comme ceux de ces restaurateurs qui osent encore vendre du vin « nouveau » durant l'été qui suit sa mise en bouteilles. « *Un geste criminel*, assurent les œnologues, *une véritable tromperie sur la marchandise.* » Ainsi chaque année, près de 500 000 hectolitres de beaujolais nouveau sont consommés. Un record et une aubaine, surtout en cas d'année pléthorique.

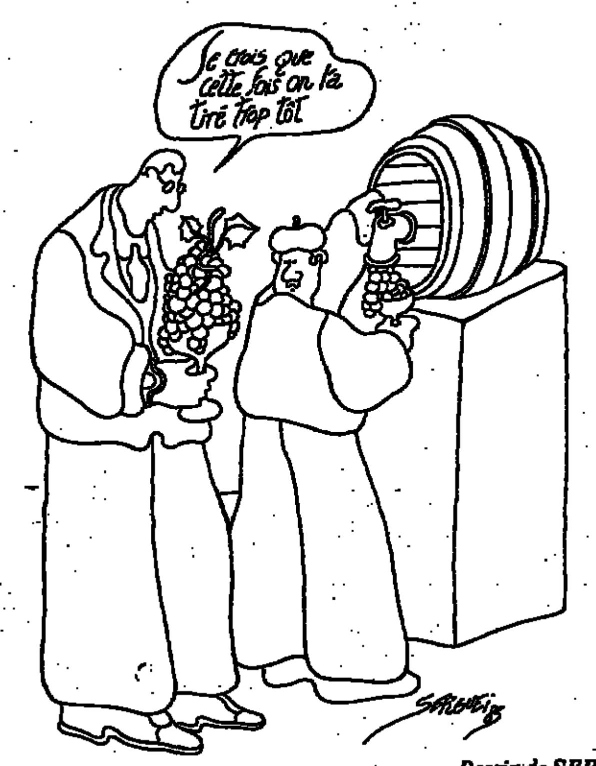
« *Le beaujolais nouveau*, résume M. Charles Quittanson, œnologue et inspecteur général honoraire de la répression des fraudes, *possède la grâce du diable. Bon, il enthousiasme ; moins bon, on le qualifie de léger. Mais l'enthousiasme est presque identique.* » A dire vrai, on est loin ici de la démarche classique qui réunit le vin et l'amateur éclairé. Vouloir expliquer le succès de ce « vin de mode » oblige à puiser dans d'autres registres. « *Il y a là*, estime M. Jacques Puisais, président des unions nationales et internationales des œnologues, *une nouvelle fête païenne, le prolongement dans les grandes cités des fêtes des vendanges.* » La résurgence universelle, en quelque sorte, d'un passé paysan. Mais le vin. A-t-il un intérêt ? « *Allons*, s'écrie M. Quittanson, *il est de bon ton aujourd'hui de médire sur tout. C'est vrai, le beaujolais nouveau attire les snobs et les ignorants. Mais aussi et surtout les curieux. Laissez-leur la joie de la découverte.* » Derrière cet enfant rougeand, pataud et bredouillant, n'y a-t-il que la silhouette du millésime à venir ? Le beaujolais nouveau à l'heure des frimas, dans la chaleur du zinc ou du foyer, ne serait qu'un rapide voyage gustatif, un bref ravissement du palais, un instant — dûment tarifé — de rêve ?

Allons donc ! Le temps passe et le phénomène prend trop d'ampleur pour que les nuages n'apparaissent pas. Dans ce Paris où, avant la première guerre, les tenanciers auvergnats savaient faire venir les fûts de gaillac bourru, breuvage à mi-chemin entre le jus de raisin et le vin adulte, se joue aujourd'hui une tout autre bataille. « *Quelque chose de monstrueux* », confie dans son empire de la rue de la Banque, M. Lucien Legrand, l'un des cavistes les plus cotés de la capitale. « *Ils sont quelques-uns*, accuse-t-il, *à oser remplir de beaujolais nouveau plus de dix mille bouteilles à l'heure ! Mieux, il y a des journalistes pour admirer cette performance !* » Pour M. Legrand, encore tout traumatisé de son dernier voyage en terre beaujolaise, l'évolution du marché est telle qu'on court véritablement à la catastrophe.

Une production à l'hectare qui atteint « *des taux inavouables* », l'éloignement constant du vigneron et du consommateur, le marché du vin ressemble petit à petit à celui de l'agro-alimentaire. Soumis à un appel d'offres international, le terroir du beaujolais est en train de perdre le nord. Une « *industrialisation de l'intime* » qui, pour M. Legrand, n'a plus d'autre logique que celle d'exister et qui, en définitive, laissera les vignerons pieds et poings liés soit au négoce triomphant, soit aux coopératives toutes-puissantes. « *La course est engagée*, dit-il, *et nous allons assister à un combat de dinosaures.* »

Pour l'heure, une nouvelle fois, la France est en liesse. On avale un beaujolais 1983 à la robe soutenue, ayant de la souplesse et de la mâche. On se presse ici et là pour découvrir un produit étrangement semblable à lui-même. « *Dans quelque temps*, prédit M. Legrand, *si aucun effort n'est fait, le vin sera comme ces camemberts, jamais durs, jamais mous, qu'on peut manger à n'importe quel moment, même lorsqu'on n'a plus de dents !* »

JEAN-YVES NAU.



Dessin de SERGUEI

A LA STATION CHATELET-LES HALLES

Le palais fantôme

Organisée par la R.A.T.P. avec le concours de la direction du patrimoine du ministère de la culture et de la Société des amis du château des Tuileries, une exposition est présentée dans la salle d'échanges de la station du R.E R. Châtelet-les Halles.

Il ne pouvait s'agir, en l'occurrence, de ressusciter une partie quelconque d'un édifice qui n'existe plus (*le Monde* daté 22-23 mai 1983) et dont toutes les pierres, tous les vestiges ont été vendus à l'encan pour être disséminés à travers le monde, mais de rendre perceptible au public ce que fut le chef-d'œuvre de Philibert de l'Orme et de Bullant, de Le Vau et d'Orbay, de Percier et Fontaine et même de Visconti et Lefuel.

La tâche était difficile pour MM. de Fontgalland et Guinamard, les deux architectes chargés de cette réalisation, puisqu'ils devaient évoquer, dans un lieu public, un édifice de cette valeur et de cette taille. Ils ont parfaitement résolu le problème en édifiant sur un fond bleu nuit dix arcades, des demi-lunes, des fûts de colonne en bois d'une hauteur de 4 mètres sur lesquels on a collé des photographies géantes reproduisant une partie des éléments du pavillon central et de la façade de Philibert de l'Orme et dont l'effet est remarquable.

Les structures métalliques installées il y a quelques années, dans la salle d'échanges de la R.A.T.P. ont été utilisées pour la présentation des contretypes de cent cinquante photographies et soixante gravures anciennes appartenant aux cabinets des estampes de la Bibliothèque nationale et au musée Carnavalet ainsi qu'à des collections privées.

Beaucoup de ces documents sont d'un très grand intérêt, comme par exemple la première photographie existante du palais, due à Daguerre, qui date de 1841, où des vues stéréoscopiques d'une précision remarquable.

De Catherine de Médicis à la Troisième République, c'est toute l'histoire iconographique du château des Tuileries, qui ne s'appelle « palais » que sous Louis-Philippe, qui défile sous les yeux du visiteur, y compris, pour finir, l'incendie de 1871 et les abondantes photos des « ruines » qui subsistèrent plus de dix ans et qui sont là pour témoigner qu'il était possible de relever les Tuileries et d'éviter le massacre architectural de 1883.

ANDRÉE JACOB.

★ Jusqu'au 15 décembre 1983, salle d'échanges R.E.R. Châtelet-les Halles.

Jour de gloire chez le Duc

Des silhouettes emmitouflées s'activent dans l'aube glaciale. L'un après l'autre, les douze tonneaux descendent en rappel les marches de la cave aux trésors. «On n'a pas de monte-charge», *s'excuse presque Paul Georgé, les mains arrachées par la corde râpeuse.*

Paul Georgé, seigneur et maître du Duc de Richelieu, établissement sis à Paris, au cœur du quartier de la presse et des assurances, chevalier de la confrérie des Baillis de Pouilly-sur-Loire, compagnon de Bacchus et Saint-Icare, chevalier évidemment du Tastevin, toujours en vin, jamais en vain. Depuis trente-deux vendanges, Paul a abandonné ses vignes de Fleurie en Beaujolais pour monter à Paris. Depuis trente-deux automnes, le 15 novembre est le jour de gloire au Duc.

Les doigts gourds, Paul parcourt la liste des réservations pour midi; pas un paroissien du zinc n'a voulu rater l'homélie. Il exhume les photos cornées des novembre passés, tout le Duc : garçons, serveuses en blouses et coiffes. Il n'accorde qu'un regard dédaigneux à quelques cageots exilés dans un coin de cave. L'horreur : «Du bordeaux. Pas mauvais, d'accord, du château-margaux.» *Mais du bordeaux !*

«La plupart des cafés reçoivent le beaujolais en bouteilles», *soupire Paul Georgé. Hérésie ! Jamais il n'est si pétillant que fraîchement aspiré du tonneau, tout ému encore de sa nuit sur l'autoroute.* «Le voyage vers le Nord le bonifie», *lance Paul sans réplique.* «Mais vers le Sud, c'est vrai, il perd son bouquet.» *Infortunés Méridionaux !*

Le mois prochain suivront les seigneurs du vignoble : juliénas, saint-amour, morgon. Mais déjà les affichettes annoncent au bon peuple de la rue de Richelieu la nouvelle messianique : «Le beaujolais nouveau est arrivé.»

DANIEL SCHNEIDERMANN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Depuis quinze ans déjà, les antiquaires, aux derniers jours de novembre, prennent et reprennent la Bastille... ou plutôt l'ancienne gare d'où partaient jadis les trains de plaisir vers les guinguettes des bords de Marne. Triste Bastille cette année, sans doute la dernière avant la démolition, puis la construction du futur Opéra.

La morosité des antiquaires tient surtout à des difficultés conjoncturelles : depuis près d'un an, le marché de l'antiquité et des œuvres d'art est en stagnation persistante. Les garanties d'authenticité apportées par la présence d'experts, qui délivrent à la demande des certificats, l'effort accompli par les marchands eux-mêmes pour élever la qualité, ne suffisent plus : c'est l'argent qui manque le plus.

Quoi qu'il en soit, les 150 exposants offrent une marchandise d'une grande diversité à des prix qui suivent à peine les indices. Les commodes en noyer massif XVIII[e] valent de 50 000 F à 70 000 F pour les plus belles; les buffets régionaux sont accessibles à partir de 12 000 F; les meubles Empire sont en vogue : une commode en acajou avec ses bronzes d'origine se négocie à moins de 20 000 F, et un splendide bureau à cylindre en acajou de Cuba surmonté d'une bibliothèque est annoncé à 120 000 F, ce qui n'est pas du tout excessif compte tenu de la qualité. Dans des gammes plus modestes, on trouvera des pichets d'étain à partir de 3 000 F, des faïences de Nevers ou de l'Est de 1 000 F à 2 000 F, des petits tableaux de l'École de Barbizon de 6 000 F à 8 000 F, et beaucoup d'objets d'art populaire à quelques centaines de francs. (Jusqu'au 5 décembre ; entrée : 25 F.)

Au Louvre des antiquaires (ouvert le dimanche), l'exposition Les enfants du passé évoque par des œuvres multiples, pleines de charme et d'esprit, les premières années de nos grands-parents (des petites filles modèles aux meubles d'enfants de style Art-Déco).

C'est du côté de Saint-Maur (94) — facilement accessible par le R.E.R. — qu'il faut aller chercher le « village dans la ville » avec son vieux manège et ses attractions, les petits meubles XIX[e], les bijoux et la brocante, proposés par une centaine de marchands dans un hall chauffé, place des Molène (quartier des Mûriers), jusqu'au 4 décembre, de 10 heures à 20 heures.

Aux enchères dominicales : des armes à Saint-Germain, Louviers et Vernon ; des objets d'Extrême-Orient à Verrières-le-Buisson (91) ; des timbres à Provins (77) ; des livres anciens à Versailles (Chevau-Légers) ainsi que des meubles et tableaux (Palais des Congrès). Bons meubles également à L'Isle-Adam et Meaux (mobilier de château) ; tableaux et sculptures à Enghien.

GERSAINT.

● **Un salon des grands antiquaires** et joailliers parisiens se tiendra dans le cadre prestigieux du musée Jacquemart-André (158, boulevard Haussmann, 75008), du 16 au 25 mars 1983.

Compartiment fumeurs

Quatre-vingt-trois milliards de cigarettes, avec ou sans filtre, sont consommées chaque année en France malgré toutes les campagnes contre le tabagisme et l'augmentation constante des prix du tabac. Un sondage IPSOS révèle aujourd'hui que 40 % des Français fument, soit quelque vingt millions de personnes. La moyenne est ainsi de deux cents paquets par an. Selon ce sondage, la première motivation des fumeurs réside dans le goût de la cigarette et l'agrément qu'ils en retirent (88 %).

La cigarette n'est pas, comme on le dit souvent, une aide à la concentration (43 %) mais un moyen de se détendre après avoir fait un travail (85 %). C'est aussi une manière de se décontracter « *en attendant quelque chose* » (78 %) ou de « *se faire du bien après une discussion difficile* » (77 %).

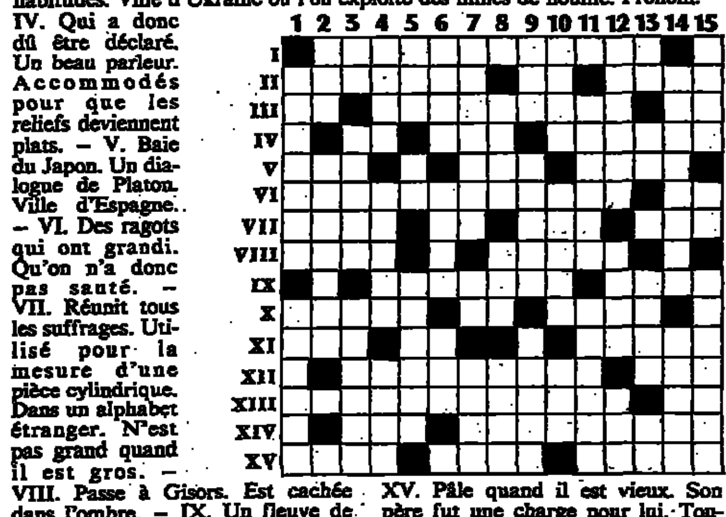
Ce sondage révèle aussi que plus des deux tiers des fumeurs ont déjà goûté les cigarettes légères (65 %), expression d'une certaine mauvaise conscience. La majorité d'entre eux est tout de même revenue dans le camp des irréductibles de la cigarette forte (34 %). Pourtant, 18 % des fumeurs français ont adopté les cigarettes à taux moins élevé de nicotine et de goudrons, ce qui constitue un record du monde.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3589

HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui a de la classe. — II. Pénètrent facilement quand elles sont fines. N'a pas un grand lit. Une vraie tête de cochon. — III. De vieilles habitudes. Ville d'Ukraine où l'on exploite des mines de houille. Pronom. — IV. Qui a donc dû être déclaré. Un beau parleur. Accommodés pour que les reliefs deviennent plats. — V. Baie du Japon. Un dialogue de Platon. Ville d'Espagne. — VI. Des ragots qui ont grandi. Qu'on n'a donc pas sauté. — VII. Réunit tous les suffrages. Utilisé pour la mesure d'une pièce cylindrique. Dans un alphabet étranger. N'est pas grand quand il est gros. — VIII. Passe à Gisors. Est cachée dans l'ombre. — IX. Un fleuve de Suède où l'on pêche le saumon. Qualifie un navire sans chargement. — X. Bien allongé. Fleuve côtier. Peut être dangereux quand il est lancé en l'air. — XI. Se montra très entreprenant. Symbole pour un métal léger. Se met parfois sur le papier. — XII. Point mort. Ne portait pas toujours la culotte. — XIII. Entendues dans un concert. S'en va parfois de la poitrine. — XIV. Ville du Nigéria. Qu'il vaut donc mieux ne pas chercher. — XV. Pâle quand il est vieux. Son père fut une charge pour lui. Touchées.



VERTICALEMENT

1. Quand on la connaît, on est averti. Liquide très solide. — 2. Homère y termina sa vie. Peut recouvrir le froc. — 3. Qui a donc tout quitté. Peut être assimilé à un rien du tout. Chaudes quand il y a un torrent. — 4. A la dent dure. Qui n'avait donc pas trop déçu. Chantait les exploits des héros. — 5. Une production de l'Asie des moussons. Fait dodo quand il est doublé. Une dame dont on peut dire qu'elle a de la bouteille. — 6. Mauvais souvenir pour les Prussiens. Peut être une réponse à la question. Pour être bon il ne doit pas être trop dur. — 7. Moitié d'un ancien souverain. Bout de savon. Parfois utilisée par celui qui veut flatter. — 8. Près de mille fois l'électron. On peut y mettre tout ce qui est piquant. Un foyer qui peut être plein de charmes. — 9. Opération postale. Refusera de se charger. Un poulet particulièrement dur. — 10. Repousser du pied. Déploie. Fut mise sur tables. — 11. Un gros cochon. Auquel le grand air n'a pas été profitable. — 12. On ne regarde pas quand on les fait bien. Un vrai génie. Oncle d'Amérique. — 13. En France. Pas annoncé. Pays. Avalé. — 14. Un joli blanc. Trompé. — 15. Peuvent être mis dans le bain. Point de départ. Qui ne peuvent mâcher que leurs mots.

Solution du problème nº 3588

Horizontalement

I. Téléphone. — II. Oser. Ame. — III. Marmière. — IV. Bundestag. — V. Eau. Ca. — VI. Ai. N.S.J.C. — VII. U.S.A. Torii. — VIII. Recrue. — IX. Aar. Irène. — X. Réale. Ru. — XI. Client. Et.

Verticalement

1. Tombeau. Arc. — 2. Esaü. Israël. — 3. Lerne. Aérai. — 4. Eridan. Le. — 5. Neustrien. — 6. Hais. Jour. — 7. Omet. Créer. — 8. Nérac. Nue. — 9. Egalité.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 28 NOVEMBRE

« L'art du mobilier », 14 h 45, métro Louvre, Mlle Oswald.

« La Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur Roux, Mme Haulier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Hôtels, jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central, E. Romann.

« Salons de l'hôtel de ville », 14 h 30, poste de l'hôtel de ville (Visages de Paris).

MARDI 29 NOVEMBRE

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier.

« Basilique Saint-Denis », 14 h 45, entrée, Mme Legrégeois.

« Maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard, Mlle Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Bourse en activité », 11 h 30, métro Bourse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de justice », 14 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« Le cœur de Paris », 14 h 30, fontaine, place du Châtelet (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

LUNDI 28 NOVEMBRE

14 h 45, 23, quai Conti, A. Damien : « La famille dans la société actuelle » (Académie des sciences morales et politiques).

18 h 15, Musée national de monuments français, B. Guenée : « La France de Philippe-le-Bel à Louis XI » (A.M.M.F.).

MARDI 29 NOVEMBRE

14 h 30, 14, rue Bonaparte, « Débat autour de l'exposition Art contre apartheid », avec artistes de l'exposition et J.-L. Pradel.

14 h 30, 9 bis, avenue d'Iéna, O. Boucher : « L'empire de Carthage-Sicile, Sardaigne, Espagne » (projections), (Antiquité vivante).

19 h, 47 bis, avenue Bosquet, M. Frandk, G. Freundt, A. Gaillard : « La femme et la photographie en Europe et en Amérique latine » (Centre culturel du Mexique).

Communication

UN TITRE AUX ENCHÈRES

Mort ou résurrection de « Combat »

Ces derniers jours, une cinquantaine de confrères célébraient d'étranges retrouvailles dans les locaux du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, rue du Louvre à Paris. L'objectif : sauver le titre de Combat *dont un placard notarial avait annoncé la mise en adjudication, le mercredi 26 octobre, au plus offrant, comme une quelconque marchandise. On sait que cette vente aux enchères a été suspendue à la suite d'un référé introduit conjointement par l'ancien ministre Henri Frenay et M. Claude Bourdet, par la Fédération des amicales* Combat, *par d'anciens journalistes du quotidien et par la Fédération française des sociétés de journalistes.*

Combat ... Un cadavre enseveli depuis dix ans. Mais aussi un mouvement de la Résistance, un nom légendaire, et un quotidien qui ne le fut pas moins. Un journal où nombre d'entre nous ont travaillé.

Sorti de la clandestinité en 1944, *Combat* y était retourné glorieusement sous ce titre : *« Silence, on coule »*, le 30 août 1974, peu après le décès de son dernier propriétaire, Henry Smadja. La société éditrice laissait un passif de quelque cinq millions de francs. Mais le 15 octobre dernier, un placard discret paru dans les avis publicitaires annonçait la mise en adjudication du titre pour une mise à prix initiale de 25 000 francs. On le vendait à l'encan, *« sans garantie »*, avec la clientèle afférente *« en tant qu'elle peut subsister »*.

« Pour l'honneur »

Ce langage de tabellion a choqué tous ceux qui se souvenaient de la grande époque de *Combat*, et de celle des vaches maigres, quand le journal déclinait, vaincu par les temps modernes, par l'évolution des mœurs, et aussi, il faut bien le dire, par sa propre impéritie. En moins de quarante-huit heures, plusieurs dizaines d'anciens membres de la rédaction, appartenant à toutes les périodes de *Combat*, se rassemblaient *« pour l'honneur »*, afin de défendre leurs droits moraux dans cette affaire, et se constituaient en association sous la présidence de Jean Lacouture.

Beaucoup d'anciens étaient là, survivants de la diaspora la plus fabuleuse de la presse française, depuis le général Maurice Chevance-Bertin, premier secrétaire général du réseau Combat, jusqu'à la dernière fournée, celle de Jean-Pierre Farkas. Ceux qui avaient vingt ans en 1940, et qui enfantaient une œuvre de l'esprit dans la nuit obscure de l'occupation. Et les grognards de Mai 68, de cette génération de piétons de Paris qui, par un curieux retour de l'événement, aux obsèques de Pierre Overney, avaient chanté en sourdine le *Chant des Partisans*.

Pauvre et digne

Entre le *Combat* des débuts et le *Combat* sabordé, trente ans plus tard, trois générations de journalistes. Les journalistes de *Combat* : un titre de gloire incontesté, pour qui sait à quel point il fallait aimer le métier – on fut de ceux-là – pour supporter les fins de mois difficiles, l'incroyable indigence de moyens d'une équipe qui, pourtant, resta longtemps prestigieuse.

Car entre ces deux images extrêmes, mais si ressemblantes – celle du brûlot héroïque issu de la Résistance, et celle du mythe romantique, un peu baroque, d'un journal libre et moribond, qui n'a jamais cessé d'être pauvre et digne – c'est un large éventail de l'intelligentsia de la France d'après-guerre que l'on voit défiler dans les locaux rédactionnels de plus en plus sordides ou de plus en plus *« kitsch »*, au fil des déménagements successifs. Rue Réaumur, rue Montmartre, rue du Croissant. Telles sont, jusqu'à l'extravagant capharnaüm de la rue Jouvenet, les étapes de cette descente aux enfers dont chacun, alors, préférait plaisanter.

D'abord la France de l'espoir – ou faut-il dire de *l'Espoir* ? – venue des ombres avec Henri Frenay, le fondateur lyonnais du mouvement Combat et du journal qui en sera la meilleure arme, dès décembre 1941. C'est la France des mots historiques. A peine débarqué d'Angleterre, Jean Moulin rencontre les chefs de l'intérieur : *« Mon nom de guerre sera Charvet »*, dit Frenay. *« Le mien Bertin »*, répond Chevance. *« Et moi, ce sera Max »*, conclut Jean Moulin. On sait ce qu'il advint de Max. Cette France-là, c'est aussi celle des typographes : en *1944*, un résistant est tué, les armes à la main, sur les presses de la rue Réaumur. Et le cinquante-neuvième numéro de *Combat* sort dans les kiosques le 21 août 1944, trois jours avant la libération de Paris.

Très vite, les talents affluent : Raymond Aron, Pascal Pia, Georges Altschuler, Albert Olivier, Marcel Gimont, Jean Fabiani, Hector de Galard, Jean-Raymond Tournoux, Eugène Mannoni et Jean Lacouture – on en passe. Ils avaient tous une certaine idée du journalisme, fondée sur l'esprit de tolérance et de liberté, sur le respect des faits, la clarté du style et l'engagement des convictions. C'est dès cette époque que *Combat*, dirigé à la libération par Claude Bourdet et Albert Camus, a inscrit sous son titre le fameux slogan : *« De la Résistance à la Révolution »*, qu'il conservera durant plus de vingt ans, à travers vents et marées...

Mais passée l'euphorie de la libération, l'union sacrée de ceux qui – déjà – espéraient le changement s'enfonce dans les tourbières de la politique intérieure et de la guerre froide. C'est la France de l'existentialisme et du désenchantement, des sociologues du néant avec David Rousset, Boris Vian et le « Tabou », où toute la rédaction, ivre de fatigue et de dialectique, se retrouvait à l'aube – le journal tombant à 3 heures du matin – pour écouter Gréco et pour discuter, autour d'un dernier pot fraternel, de l'hypothétique construction d'une Europe démocratique, au parfum radical-socialiste.

Vient alors l'ère des grandes querelles. Car c'est cela aussi, *Combat* : une longue succession de failles, de ruptures et parfois de retours d'enfants prodigues, puis de nouvelles brouilles. Avec Raymond Aron, qui entre au *Figaro* comme on passe à l'Ouest. Avec Aragon et Elsa, à cause de Staline. Avec Sartre et Simone de Beauvoir, à propos de l'Indochine et de *l'Homme révolté*. Tant il est malaisé de vivre l'histoire, fût-elle au quotidien.

Mais en même temps se dessinaient ce pluralisme, cette diversité d'opinions et cet anticonformisme qui devaient être, jusqu'à la fin, et au grand dam de maints lecteurs, la marque originale de *Combat*. Constat posthume, mais les dieux morts ne dorment jamais que d'un œil.

Le dieu de *Combat*, ou son « mécène », ce sera son nouveau directeur, Henry Smadja, patron de droit divin, précisément, paternaliste jusqu'à la monomanie, devenu gérant en 1947 puis, par une opération financière classique, propriétaire du journal en 1950. Henry Smadja, c'était l'homme le plus contradictoire, découvreur de vocations brillantes – comme il le fit, en un quart d'heure, pour embaucher son rédacteur en chef Philippe Tesson – et capable, par caprice, des pires erreurs. Le portrait n'est plus à tracer de cet homme d'affaires cosmopolite, membre du Grand conseil tunisien, éminence grise de Bourguiba et ancien médecin – mais qui n'exerça jamais son art qu'à l'endroit de ses jeunes journalistes, en leur conseillant de boire de la tisane pour soigner leurs (rares) velléités d'absentéisme !

Au sujet de ce personnage balzacien, embringué sur ses vieux jours dans une sombre histoire de trafic de dinars, les anecdotes abondent. Elles font partie de la geste de *Combat*, comme cette avarice irrépressible et jubilatoire, qui fit perdre à Henry Smadja, un à un, ses meilleurs collaborateurs. Sans parler d'un orgueil presque enfantin et d'une fantaisie secrète dont Henry Chapier, qui l'a côtoyé quinze ans en compagnie de Philippe Tesson, a pu dire qu'elle l'emportait jusqu'à la fureur iconoclaste (1).

Il n'y a pas d'amour heureux

Cet Harpagon tâtillon, qui sanglotait lorsqu'un rédacteur lui présentait une note de frais, avait curieusement le mépris de l'intendance et de l'argent, s'enflammant pour les croisades et les polémiques les plus insolites, ouvrant les colonnes de son journal à des individualités aussi divergentes que celles de Pierre Paraf, Maurice Clavel ou Gabriel Matzneff, voire à beaucoup d'autres qui, ceux-là, n'avaient pour mérite que de proposer leur prose gratuitement, et qui s'injuriaient réciproquement.

A ce compte, au gré des flux et reflux de l'actualité, la ligne ondoyante de *Combat* perdait tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche, de nouvelles franges de lecteurs désorientés. Mais c'était *Combat*, et beaucoup l'aimaient qui en furent pourtant écartés ou qui s'en allèrent d'eux-mêmes, comme toute l'équipe de Philippe Tesson. Etait-ce parce que, comme l'a écrit Aragon dans un poème, il n'y a pas d'amour heureux ?

De *Combat* désormais, tombé dans l'oubli – c'était mieux qu'aux mains des financiers – on ne parlait plus qu'à voix basse. Et voilà qu'il soulève une fois de plus la rumeur de Paris. L'annonce de la vente aux enchères du titre de *Combat*, fût-il dévalué, c'est une douleur qui nous a pris à la gorge. Cette mise à l'encan, c'eût été une seconde mort, un meurtre absurde et scandaleux, comme Sartre appelait scandale l'accident qui a tué Camus. Mais ne sommes-nous pas tous des assassins ?

Le paradoxe, cependant, serait que la publicité faite autour de ce dossier rende à ce quotidien son lustre un peu rétro, et qu'elle suscite un jour parmi le nouveau journalisme la foi nécessaire, pour relancer le seul, le vrai *Combat*, celui qui honora la presse française.

JEAN BENOIT.

(1) Henry Chapier, *Quinze ans de « Combat »*, éd. Julliard.

GRACE A 200 MILLIONS DE FRANCS D'INVESTISSEMENT

L'A.F.P. entend relever le défi lancé par ses concurrents

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, réuni mercredi 23 novembre sous la présidence de M. Henri Pigeat pour débattre du budget 1984, a enregistré avec satisfaction que le compte d'exploitation pour 1983 serait en équilibre (1), ce qui n'avait pas été le cas en 1981 puis en 1982. Le budget de l'an prochain marquera aussi une étape importante du plan de développement de l'Agence pour lequel un financement de 200 millions de francs sur cinq ans a été prévu (**le Monde** ***du 1er février).***

En janvier prochain, toute la production française des dépêches de l'Agence France-Presse sera transmise en majuscules, minuscules et accents, ainsi que la plus grande partie de la production étrangère. Si ce progrès technique ne saute pas aux yeux de l'homme de la rue, précisons qu'il sera théoriquement de nature à permettre l'introduction directe de ces dépêches dans l'ordinateur chargé de la composition d'un journal, sans autre forme de traitement par un journaliste (ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent avec des dépêches composées en majuscules). Mais cette amélioration technique est surtout le signe du défi que l'A.F.P. a décidé de relever, face à la concurrence étrangère : Associated Press et Reuter essentiellement. *« Dans l'esprit d'indépendance du statut de 1957 donné à l'A.F.P., il s'agit de la rendre compétitive, non pas au plan de la qualité sur lequel nous ne redoutons pas nos rivaux anglo-saxons, mais au niveau des services, en diversifiant nos produits, mais strictement dans le domaine de l'information et de la communication »*, précise M. Pigeat, P.-D.G. de l'Agence.

Il s'agit en fait de poursuivre l'effort technique considérable engagé par l'A.F.P. depuis cinq ou six ans, fondé sur l'informatique et ses diverses applications. Avec ces interrogations de base : à qui s'adresse l'A.F.P. ? A tous les médias. Et à quels publics ? A toutes les administrations publiques, aux collectivités locales, aux groupes professionnels, aux entreprises diverses et à des publics spécialisés. *« L'analyse économique des activités d'une agence comme la nôtre*, explique M. Pigeat, *consuit à constater qu'on ne paie qu'une faible partie du service. D'autre part, plus l'information est générale, plus elle coûte cher à collecter et moins cher le client entend la payer. En revanche, l'information spécialisée revient moins chère à traiter et le client est pourtant disposé à mieux la payer. Il faut partir de cette réalité. »*

La diversification rédactionnelle, déjà amorcée, va être poursuivie dans un souci de recherche pour la présentation de la copie et des dépêches, en allant plus avant dans le codage et le typage afin que le client puisse mieux retrouver les textes qu'il recherche. En ce qui concerne la spécialisation, fondée sur l'inter-activité du système, deux secteurs seront « poussés » l'an prochain : les sports (à partir de décembre 1983) et l'économie. Sans négliger le succès remporté depuis deux ans par Agora, procédé de mémorisation des dépêches...

La photographie, à partir de l'extension de la numérisation à l'ensemble du système de transmission, devrait connaître aussi un certain développement. De même est étudiée à l'A.F.P. l'amélioration du stockage des documents, au service de la clientèle. Enfin, l'image au sens large, avec l'exploitation éventuelle de la vidéo dans un futur difficile à situer en raison de l'importance des investissements nécessaires, n'est pas absente des projets de croissance de l'A.F.P. Le développement simultané de ces formes de communication s'inscrit dans celui, prévisible, d'entreprises multi-médias se substituant, peu à peu, à la notion d'entreprises de presse.

« Nous pensons mieux exploiter sous forme de magazine, ajoute M. Pigeat, *le formidable capital que constituent nos services de production qui peuvent fournir en six langues des grands reportages réclamés par la « grande presse » ainsi que par des périodiques. »*

Enfin, en matière d'information sonore, l'A.F.P. va intensifier ses activités à destination de l'étranger (l'Amérique latine en particulier) et du secteur des radios locales privées qui prend son essor en France. On dénombrerait déjà *« une centaine de demandeurs solvables »*.

Un certain scepticisme

Comment se répartit le financement de ce plan de développement de l'A.F.P., établi sur cinq ans ? Sous forme d'emprunt normal pour la moitié du financement autorisé, soit 100 millions de francs, les 100 autres millions étant fournis par une avance sur fonds publics, rémunérée.

« Nous allons développer et moderniser la commercialisation, déclare M. Pigeat. *Actuellement, par exemple, ce sont nos correspondants à l'étranger qui font office de V.R.P. pour l'Agence... Nous allons mettre en place un système plus rationnel. De même, l'informatisation va être mieux utilisée pour la gestion de l'entreprise. »*

En ce qui concerne les effectifs permanents de l'A.F.P., ils sont stables depuis plusieurs années, le chiffre tournant autour de 2 000 (2 030 actuellement), dont quelque 850 journalistes. Les contrats de solidarité ont donné lieu à une centaine de départs. Et un peu plus de 70 postes ont été redéployés au cours des six dernières années. Enfin, la direction de l'A.F.P. prévoit la création d'une cinquantaine d'emplois nouveaux – toutes catégories confondues – d'ici à la fin du plan de cinq ans. Mais M. Pigeat considère déjà que la véritable échéance du plan de développement, aujourd'hui engagé, se situera à dix ans.

Comment réagit le personnel du siège de l'Agence devant les perspectives *a priori* ambitieuses, et donc rassurantes ? Dans les milieux syndicaux, l'accueil est mitigé. D'autant que l'adoption de ce plan avait été subordonné, au début de l'année, à des économies (de 10 millions de francs) qui avaient été mal accueillies. *« Au point où nous en sommes de l'information sur le sujet, et non pas de la concertation*, note un délégué, *car les décisions sont prises au sixième* (étage), *cela ressemble au tango argentin. Un jour, on annonce un pas en avant, le lendemain un pas en arrière. On attend des indications plus précises. »*

C'est ainsi que le projet de *« fil rouge »* – sorte de sélection d'informations importantes fournies par l'A.F.P. aux décideurs, – qui figuraient initialement dans le plan de développement, est aujourd'hui abandonné au profit d'un plus modeste service de nouvelles brèves destinées aux chambres de grands hôtels. De manière générale, on ressent un décalage entre le solide optimisme de M. Henri Pigeat et le réalisme des personnels, en particulier journalistes, confrontés parfois à des charges de travail plus importantes ou à de vieux problèmes d'intendance non résolus.

Dans le meilleur des cas, les collaborateurs de l'A.F.P. se *« demandent s'il n'est pas déjà trop tard pour se lancer dans une épreuve de concurrence avec les grands rivaux anglo-saxons »*, compte tenu de l'avance prise par eux dans certains secteurs. Comme dans toute projection vers l'avenir, ce plan de développement de l'A.F.P. comporte un certain nombre de risques dont l'issue ne sera connue que dans cinq ans, voire d'ici à 1990. Est-ce une raison suffisante pour ne pas les prendre ? Le conseil d'administration de l'agence a tranché.

CLAUDE DURIEUX.

(1) La part des abonnements servis aux administrations publiques représente 59 % du budget, proportion que la direction de l'A.F.P. espère ramener à moins de 50 % à l'issue du plan de développement. Pour 1983, l'augmentation des tarifs est de 5,5 %.

Echecs

KORTCHNOI MAINTIENT SON AVANCE

Si la troisième partie de la demi-finale du Tournoi des prétendants entre Kasparov et Kortchnoï s'est terminée, le vendredi 25 novembre à Londres, par la nullité au dix-huitième coup, elle n'en a pas moins été passionnante. Kasparov, avec les Blancs, a lancé sur l'aile Dame une attaque féroce sacrifiant dès le quatorzième coup une Tour pour un Fou et un pion et la perspective de faire tomber le pion d 5. Kortchnoï souffrait mais ne cédait pas et au dix-huitième coup, Kasparov lui proposait la nullité, qu'il acceptait immédiatement.

Cette proposition de Kasparov a surpris tout le monde. Elle tient sans doute au fait que le jeune grand maître soviétique est mené d'un point et qu'il ne peut prendre des risques excessifs. Kortchnoï n'ayant pas craqué, il a jugé que le gain de la partie était trop hypothétique et qu'il valait mieux se contenter d'un demi-point plutôt que d'en perdre, peut-être, un. Le score est donc, après trois parties, de 2 à 1 en faveur de Kortchnoï.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KORTCHNOI
(3e partie)

1. d4	Cf6	10. g3	Fé7
2. ç4	é6	11. Fh3	0–0
3. Cf3	b6	12. Tçl	Ff6
4. Cç3	Fb7	13. 0–0	Té8
5. a3	d5	14. Txç6	Fxç6
6. çxd5	Cxd5	15. Dxç6	Cf8
7. Da4+	Cbd7	16. é3	Cé6
8. Cxd5	éxd5	17. Fd6	Fé7
9. Ff4	ç6	18. Fxé7	nulle.

Au « Courrier de l'Ain »

« NOUS SOMMES VICTIMES D'UNE LUTTE IDÉOLOGIQUE NATIONALE »

Au *Courrier de l'Ain*, un texte signé par *« l'ensemble du personnel »* exprime *« la stupeur »* qu'a provoqué, le renoncement de M. Hersant au rachat du quotidien (*le Monde* du 26 novembre), en raison, disait-il, de la nouvelle réglementation de la presse. Le texte constate que, *« même si le sauvetage proposé par M. Hersant n'était pas la solution la plus satisfaisante étant donné qu'elle ne garantissait pas le maintien de la totalité des emplois (seize salariés sur trente-huit), elle assurait néanmoins la survie d'un titre et d'une entreprise.*

» Ce rebondissement de dernière heure fait basculer tous les espoirs du personnel, qui a le sentiment d'être la victime d'une lutte idéologique et économique menée au plan national. En prétendant défendre le pluralisme de la presse, le gouvernement n'a-t-il pas que considéré la situation des grands quotidiens sans se préoccuper de la vie et de la survie des petits journaux ? »

L'ensemble du personnel du *Courrier de l'Ain « demande en conséquence aux élus et aux pouvoirs publics responsables de cette situation d'assumer leurs responsabilités »*.

Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse, qui devait décider de la transformation du règlement judiciaire en liquidation de biens, a remis son jugement au 9 décembre.

L'AUDIENCE DES RADIOS LOCALES PARISIENNES

La publication des principaux résultats du sondage Quotas portant sur les radios locales parisiennes (*le Monde* du 23 novembre) a suscité dans les équipes d'animateurs de ces radios et chez leurs auditeurs beaucoup de curiosité... et d'interrogations, notamment sur le rang de « leur » station dans le classement de l'écoute des radios. Des impératifs de place et une coupe tardive avaient, il est vrai, restreint une sélection que nous complétons donc ici par quelques scores.

Ainsi, à l'écoute des « deux derniers jours », N.R.J. (1 353 000 auditeurs) est suivie par 95 Point 2 (282 000), Radio-Tour Eiffel (261 000), Radio-Montmartre (197 000), R.F.M. (147 000), Radio-Show (125 000), Tropic (102000). Le classement concernant le nombre d'auditeurs réguliers varie légèrement, dominé par N.R.J. (2 164 000 auditeurs), suivie de Radio-Tour Eiffel (640000), Radio-Montmartre (507000), 95 Point 2 (426000), R.F.M. (241 000), Fréquence Gay (185000), Radio-Show (171 000). Précisons enfin que, à l'étude de notoriété spontanée dans laquelle N.R.J. est encore en tête (36,4 % des personnes interrogées), la station 95 Point 2 arrive en sixième position avec 5,4 %, suivie de Radio-Show (4,6 %), Radio-Libertaire (4 %) et Radio-Solidarité (3,9 %).

Selon une enquête de l'IFOP

LES FRANÇAIS SONT FAVORABLES A LA LOI SUR LA PRESSE

38 % des Français sont favorables au projet de loi gouvernemental sur la presse écrite. 32 % sont contre et 30 % ne se prononcent pas. Tel sont les principaux enseignements d'une enquête réalisée par l'IFOP pour *le Matin* sur un échantillon de mille quarante-cinq personnes du 19 au 22 novembre. Réalisé avant que ne soit connu le texte définitif du projet, ce sondage montre que les Français sont surtout favorables aux causes concernant l'indépendance des équipes journalistiques (77 % d'avis favorables) et la transparence financière (79 % d'avis favorables).

Plus de 50 % des personnes interrogées pensent que l'application d'une telle loi sera « une bonne chose » pour le développement de la presse écrite, l'information des lecteurs et la liberté de la presse. 51 % d'entre elles estiment qu'en critiquant un tel projet, les partis de l'opposition cherchent surtout à protéger leurs propres intérêts politiques et financiers.

● *« Urgence » pour la presse.* – Le gouvernement a décidé de déclarer *« l'urgence »* du projet de loi sur la presse. Cette décision aura pour effet de réduire le nombre de « navettes » entre l'Assemblée nationale et le Sénat, et donc de simplifier la procédure parlementaire avant son adoption définitive.

CINÉMA

Festival d'automne

Du 30 novembre au 13 décembre, l'Olympic Saint-Germain, les deux salles de l'Olympic XIVe, le Républic et le Studio de l'Etoile, se consacrent au programme cinéma du Festival d'automne. Un programme pour spectateurs toute catégorie.

Hommage aux stars : Deborah Kerr, la blonde patineuse potelée au sourire extatique des années 40 Sonja Henie, les idoles du cinéma populaire égyptien Oum Kalsoum et Farid El-Attrache, Leni Riefenstahl et les grands films italiens de l'époque mussolinienne.

Selon la tradition, **les Cahiers du Cinéma** ***organisent leur quinzaine. De plus, des séries de films sont regroupées par « thème » : écrivains cinéastes — Genet, Romain Gary, Brecht, Duras, cinq films d'Herbert Achternbusch... Des inédits et des films retrouvés (dont un sur Louise Brooks, par Richard Leacock)*** **et la Légende de Narayama,** ***de Kinoshita, qui date de 1958, et, en version intégrale,*** **Berlin Alexander Platz,** ***la série télévisée de Fassbinder, treize épisodes, plus un épilogue, quinze heures de projection qui auront lieu à l'Olympic XIVe le 10 décembre à partir de 14 heures.***

Renseignements : téléphoner aux salles.

« BERLIN ALEXANDER PLATZ », DE FASSBINDER

Un an et toute une vie

Rainer Fassbinder a tourné *Berlin Alexander Platz*, d'après le roman d'Alfred Döblin, pour la télévision allemande pendant un an. Six mois à Berlin et six à Munich, où les extérieurs ont été reconstitués dans les studios de la Bavaria.

Un an et toute une vie. Ou presque. Fassbinder était adolescent quand il a lu le roman. Peu à peu, il s'est identifié au héros, Franz Biberkopf. Quand l'histoire commence, Franz sort de prison pour avoir tué sa femme. Il essaie de s'en sortir, en vain. Il reste prisonnier d'un monde de gouapes, un monde de trahison, malade de misère — le *« no future »* des années 30. Franz perdra un bras, il détruira toute chance de vivre un amour. Il tue ce qu'il aime, c'est là sans doute que se trouve le lien entre lui, le paumé des paumés, et Fassbinder, le leader né.

Dans *Berlin Alexander Platz*, il y a une énorme distribution : Günther Lamprecht, qui joue Franz, Hanna Shygulla, Barbara Sukowa... Mais nous avons choisi de rencontrer quelqu'un d'autre : Helen Vita, actrice et chanteuse, parce qu'elle est dans la vie — elle paraît être en tout cas — un personnage qu'aurait pu imaginer Fassbinder.

Helen Vita est Suisse. Elle n'est plus la mince jeune fille blonde d'antan. Elle est toujours blonde, coiffée à la Jeanne d'Arc. Son corps est alourdi de toutes les déceptions qu'une femme peut amasser en cours de route, sans rien abdiquer d'une sorte de vitalité ironique. Elle nous a reçu dans une pension à l'ancienne, à Munich, où les murs sont assez épais pour qu'elle puisse vocaliser à toute heure. Elle y habite avec sa chienne, qui a neuf ans et une santé fragile. Elle chante dans un petit théâtre en sous-sol qui s'appelle le Boulevard. Elle passe à 22 h 30. A la porte, il y a des affichettes sépia qui reproduisent une photo d'elle enfant : *« Il vaut mieux,* dit-elle, *voir ma figure de ce temps-là. »*

Helen Vita a tourné pour la première fois avec Fassbinder dans *le Rôti de Satan*. Elle se souvient :

« Je remplaçais une actrice qui ne convenait pas. Je devais mourir dans l'hystérie. Mais Fassbinder m'a fait commencer très fort. J'ai pensé : « Bon, je vais mourir doucement ». En fait, il voulait vérifier mes réactions. J'avais deviné qu'il ne faut jamais lui demander « comment faire ». Alors, il est capable de dire : « Chante-le ! »

» Il travaillait très vite, parce qu'il savait exactement ce qu'il voulait et prenait des acteurs capables de le faire, et en dehors de ce qu'ils ont l'habitude de faire. Il savait tout de nous, on ne pouvait rien lui cacher. On ne répétait presque pas, il fallait aller tout de suite au maximum. Pour Lili Marlen, *c'était différent, le cinéma allemand, son train et son argent, était derrière. Ce n'est pas Fassbinder qui a dirigé les scènes de foule... Il fallait s'adapter à ses humeurs, à son rythme, à ses exigences.*

» Il a voulu que je descende un toboggan. Avec mes quatre-vingts kilos ! Ou quatre-vingt-deux... En plus, il l'avait fait encaustiquer pour que ça glisse plus vite. Et il n'y avait personne au bout pour me retenir. Je lui ai dit : « D'accord. Mais, si je me casse une jambe, quelqu'un paiera. » *Il a renoncé. On devait savoir le prendre : avoir l'air de tout faire pour lui. S'il avait insisté, je l'aurais fait et je me serais cassé les jambes. En définitive, on voulait ce qu'il voulait. Il voulait toujours savoir jusqu'où on pouvait aller.*

» Je suis sûre qu'on aurait encore tourné ensemble. Il m'aimait bien, je crois. On ne se voyait pas en dehors, il savait bien que je n'aimais pas les drogues. Il disait : « Laissez-la, elle ne veut pas. »

» Alexander Platz, *c'était son rêve. Il était complètement dedans. Avant de lire le roman, je connaissais une vieille chanson très belle, qui dit* « On y vient de partout pour se toucher avec les mains »... *Je suis allée à l'Est, pour voir ce que c'est devenu. Tout est vraiment fait pour qu'on ne la reconnaisse pas. Qui s'en souvient d'ailleurs, sinon quelques vieux !*

» Mais le film n'est pas nostalgique. Le roman n'est pas vraiment populaire. Aujourd'hui, à part les intellectuels, peu de gens l'ont lu. Le film a été assez critiqué : trop sombre, avec une musique trop forte... Il faut dire qu'il a été annoncé comme n'importe quel feuilleton à scandale : sexe et violence. Il y a de la sexualité, de l'amour, une terrible tension. Ce n'est pas la même chose. Je suis sûre que, dans quelques années, la télévision reprendra le film et il sera reconnu. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« LOUISE BROOKS » PAR RICHARD LEACOCK

Les marginaux

Dans le dernier chapitre d'une série d'essais autobiographiques rassemblés en 1982 sous le titre *Lulu in Hollywood*, Louise Brooks parle admirablement de ses rapports avec G.W. Pabst, le metteur en scène de *Loulou* et du *Journal d'une fille perdue*. Elle raconte comment il lui demanda de s'habiller de telle façon que ses partenaires *« sentent le contact de* [sa] *chair sous une robe de soirée, une blouse et une jupe, une chemise de nuit »*.

Henri Langlois écrira : *« Aussitôt qu'elle occupe l'écran, la fiction disparaît en même temps que l'art, et on a l'impression d'assister à un documentaire... Elle est l'incarnation de tout ce que le cinéma a redécouvert dans ses dernières années de silence : le parfait naturel et la parfaite simplicité. »* Louise Brooks contemplée par Pabst ou par Henri Langlois crève l'écran, devient la passion, la sexualité, vues comme en transparence.

Richard Leacock, dès 1955, fut à l'origine de la remise en question radicale du cinéma tel qu'il existe par l'utilisation de nouveaux outils techniques (caméra légère, son synchrone). Disciple et collaborateur de Robert Flaherty, il aspirait à *« découvrir le monde réel et à l'enregistrer tel qu'il est réellement »*.

La carrière de Richard Leacock, comme celle de Louise Brooks, sont en un sens, jugées à l'aune des modes, un échec. Et pourtant, quelque chose d'autre arrive au cinéma : les censures, au sens le plus littéral, éclatent, le secret du comportement humain s'inscrit sur l'écran. Si la fin du muet sonne pratiquement le glas de l'avenir de Louise Brooks, le refus du cinéma et de la télévision de filmer autrement la réalité étouffe dans l'œuf les efforts de Leacock pour remettre les compteurs à zéro.

Au début du mois de septembre, le Forum de New-York a présenté, pour la première fois en public aux Etats-Unis, un entretien entre Richard Leacock et Louise Brooks, filmé neuf ans plus tôt, à Rochester, où elle vit, toujours pour le compte de la N.D.R. allemande : *Conversation with Louise Brooks*. Document passionnant à cause du face-à-face des deux protagonistes. Le public aime; la critique officielle, Vince Canby, du *New York Times* en tête, s'indigne : crime de lèse-majesté, images jugées irrespectueuses, non conformes aux canons de l'érudition cinéphilique.

Aujourd'hui, avec Susan Woll, une de ses élèves des premiers jours au MIT, Leacock achève le montage de *Lulu in Berlin* (en référence au livre), qui illustre, avec une précision clinique, les propos de l'actrice sur sa collaboration avec Pabst. Présent et passé se mélangent. Des extraits de *Berlin, symphonie d'une grande ville*, de Walter Ruttmann, tourné à l'époque même où Louise Brooks vient à Berlin, introduisent la capitale allemande. Kenneth Tynan et George Cukor parlent de l'actrice. Mais, surtout, la voix incisive de Louise Brooks, force de la nature, décape son travail en Allemagne, avec des images bien concrètes, ajoutées après coup, des deux films tournés avec Pabst.

LOUIS MARCORELLES.

LULU in HOLLYWOOD

LES ÉCRANS ITALIENS DES ANNÉES 30-40

Fascista o non fascista ?

Les révisions historiques ne sont pas forcément déchirantes. Il y a déjà beau temps que le cinéma italien de l'époque mussolinienne — diverses rétrospectives et les travaux de Jean-A. Gili y ont beaucoup aidé — n'est plus considéré comme un bloc monolithique, composé de films de propagande à la gloire du régime et de comédies « à téléphones blancs » masquant soigneusement, sous leur frivolité, la réalité sociale.

Bien sûr, le fascisme a contrôlé ce cinéma des années 30-40, après avoir réorganisé une industrie qui se trouvait en faillite à la prise du pouvoir par Mussolini en 1922. Bien sûr, il a véhiculé l'idéologie officielle. Bien sûr, les fameux téléphones blancs ont été les objets symboliques d'un monde idéalisé. Mais les consignes, directes ou implicites, n'ont jamais été appliquées à 100 %.

Et le souci de prestige international du pouvoir fasciste a, d'une certaine manière, mieux servi la cause artistique que la cause politique. Par la création du Festival du cinéma à la Biennale de Venise, dès 1932 ; par la fondation, en 1935, du Centre expérimental de cinématographie, où se sont formés des réalisateurs et des acteurs qui, sous la direction de Luigi Charini, ne furent pas seulement les élèves dociles du « César de carnaval » (le néo-réalisme s'y est préparé, peu à peu) ; par la construction, dans la banlieue romaine, des studios de Cinecittà, les plus modernes d'Europe en 1937.

Et c'est dans la revue officielle *Cinéma*, que, à partir de 1939, certains critiques nommés Antonioni, Lizzani, Pietrangeli, De Santis, Visconti, ont manifesté une certaine opposition. Tout cela demanderait plus de détails. Prenons simplement en compte ces quelques points importants. La sélection proposée par le Festival d'automne révélera une grande diversité d'inspiration et pas mal d'ambiguïtés (1).

Le cas d'Alessandro Blasetti est, sans doute, le plus exemplaire. En 1934, il réalise *1860* — presque entièrement en décors naturels, — épopée à la gloire de Garibaldi, considéré comme un chef, meneur du peuple italien. Les « chemises rouges » des garibaldiens y auraient été assimilées aux « chemises noires » mussoliniennes. En 1935, avec *Vieille Garde*, il donne l'équivalent fasciste du *Jeune Hitlérien Quex*, de Steinhoff, cher au régime nazi. Et puis le voilà qui se lance dans les films historiques, dont le plus célèbre est *la Couronne de fer* (1941), où la chimère du Saint-Empire romain germanique, à travers une légende lombarde, sert de prétexte à des aventures délirantes, avec des décors et des costumes mélangeant, dans des rapprochements baroques, l'Egypte antique, *l'époque mérovingienne*, le gothique et la Renaissance ; avec, aussi, une sorte de Tarzan sorti d'une fosse à lions, une chasseresse sauvage (Luisa Férida, qui, ainsi que son mari Osvaldo Valenti, chargé d'un rôle de traître, fut exécutée à la libération), et un tyran barbu comme Charlemagne. Un saut encore, et voilà Blasetti précurseur du néo-réalisme social d'après-guerre, avec *Quatre Pas dans les nuages*, tourné en 1942. Fasciste, pas fasciste, Blasetti ? Cela dépendait des moments. En tout cas, il est toujours retombé sur ses pieds et il est devenu un vétéran du cinéma italien.

Dans son livre (fraîchement paru aux éditions Henri Veyrier) *la Comédie italienne*, Jean A. Gili fait la part belle à Mario Camerini, auteur d'œuvres comiques, brillantes et souvent sentimentales, tels *les Hommes, quels mufles* (1932), *le Tricorne* (1935) et *Monsieur Max* (1937). Il a bien raison. Ce sont des bijoux qui, dans le cinéma d'évasion, brillent d'un éclat singulier. Camerini dirigea un jeune et séduisant acteur, Vittorio de Sica, passé en 1940 à la réalisation, tout en restant comédien. On vous recommande *Mademoiselle Vendredi* (1941), où il s'occupe beaucoup des jeunes filles, tout en étant aux prises avec une maîtresse encombrante et pas commode : Anna Magnani... en actrice de revue.

Découvertes à faire : Ferdinando Mario Poggioli (surtout *Adieu jeunesse* et *Jalousie*). On ne le connaît pratiquement pas, et il est mort en 1945. Et *la Pécheresse*, d'Amleto Palermi (1940). *L'Escadron blanc*, d'Augusto Genina (1936), d'après le roman de Joseph Peyré, ramène au cinéma officiel (les méharistes italiens en Libye). Goffredo Alessandrini s'est lancé dans le mélodrame antisoviétique avec *Nous vivons* (1941), suivi *de Adieu Kira* (1942) — sauf erreur, totalement inédits en France, — où une famille de Russes blancs, dans laquelle rayonne la figure douce et dramatique d'Alida Valli, subit tous les malheurs.

Pour manifester des préférences personnelles, nous dirons qu'il y a, dans cette sélection, trois films sublimes qui n'ont rien, mais absolument rien, à voir avec le fascisme. Films à costumes, inspirés d'œuvres littéraires, reculés dans le passé, ils appartiennent, pour cela, au cinéma d'évasion, comme les comédies. Ils sont profondément romantiques, et *réalisés avec un soin esthétique* extrême qui les a fait rattacher à l'école dite des « calligraphes ». Mais, au fond, qu'importent les définitions.

Un coup de pistolet, de Renato Castellani (1942) est tiré d'une nouvelle de Pouchkine. Son atmosphère mélancolique râpe le cœur, les arabesques de sa mise en scène font penser à Max Ophuls.

Un petit monde d'autrefois, de Mario Soldati (1940), devenu, en France *le Mariage de minuit*, d'après un roman d'Antonio Fogarazzo, est le merveilleux portrait d'une jeune femme, mariée (contre la volonté de la famille de celui-ci, qui le chasse) à un aristocrate, qui deviendra combattant de l'armée piémontaise contre l'Autriche, pour l'unité italienne. Alida Valli, qui n'a peut-être jamais été aussi belle, est l'héroïne passionnée et douloureuse (aux côtés de Massimo Serato) d'une œuvre à l'atmosphère étrangement sombre et fascinante, où le lac de Lugano est le miroir de la mort.

Ce romantisme noir devient frénétique avec *Malombra*, du même Soldati (1942), également adapté de Fogarazzo. Dévorée de solitude dans un château isolé, au bord d'un autre lac italien à la splendeur funèbre, Isa Miranda, la « vamp de Cinecittà » se prend pour la réincarnation d'une aïeule jadis cloîtrée de force dans ce même château. La Miranda en proie à ses fantasmes devient, tragédienne au bord de la folie, une haute figure de haine et de vengeance, et la fin de *Malombra* bascule dans le fantastique hallucinant d'un « repas de deuil » sur la terrasse du château maudit.

Même si ces trois films sont connus, célèbres en France, on ne les connaîtra jamais assez. Et parmi tant d'acteurs et d'actrices qu'on pourra voir dans la sélection, Alida Valli et Isa Miranda occupent, chacune, à tout jamais, une place royale.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic XIV, du 30 novembre au 13 décembre.

(1) Seuls, des films choisis pour le Festival d'automne ont été cités, et sous leur titre français pour plus de commodités.

OUM KOULSOUM — FARID EL-ATTRACHE

Longs cils et escarpins

Qui n'a pas vu, dans un *cima sifi* — salle en plein air — d'Égypte, passer un vieux film d'Oum Koulsoum ou de Farid El-Attrache, une copie infecte, où il fait nuit quand la scène se passe au grand soleil et où l'obscurité est totale quand la scène est nocturne, où le son est à la fois assourdissant et éraillé ; qui n'a pas vu la foule, exclusivement jeune et masculine, aller du silence le plus religieux aux manifestations de passion les plus échevelées avec les chemises transformées en tournoyants étendards de joie, les sifflets admiratifs ou les bouteilles furieuses contre l'écran ; qui n'a pas vécu tout cela, ne *sait* pas ce qu'est l'amour du cinéma.

« Comme cet amour est mal récompensé ! Il n'y a pas une seule salle de cinéma égyptienne où la projection soit satisfaisante », notait en 1980 le pape du « bon » cinéma égyptien, Youssef Chahine, qui, comme tous les autres grands réalisateurs arabes n'a pas dédaigné, au contraire, de se lancer dans les mélos chantants. En 1957, après *les Eaux noires* (avec Omar Chérif) et avant *Gare centrale*, deux de ses œuvres vedettes, il a tourné deux films, connus seulement en Occident de quelques maniaques du cinéma *« baladi »* (« local »), mais que tout Egyptien non occidentalisé et la plupart des Arabes (y compris maintenant les femmes, grâce à la télévision) connaissent quasiment par cœur : *Anta Habibi (Tu es mon amour)* et *Waddatou Houbbak (Adieu mon amour)*. Deux films tournés avec Farid El-Attrache au sommet de sa gloire. Farid, le druze du Levant, devenu célébrissime en Egypte avec sa face plâtrée de Pierrot maigre, son calamistrage à la Luis Mariano, ses cils à la Greta Garbo.

« Attrache, c'est ça ? Mais il est hideux ! Il est ridicule ! », s'esclaffait une critique européenne voyant pour la première fois un film de « Farid » que le peuple du Caire venait d'escorter au tombeau comme un demi-dieu, il y a une dizaine d'années.

Quant à Oum Koulsoum — petite villageoise du delta du Nil élevée au milieu des bufflesses et dont on n'aura qu'une faible idée de sa voix et de sa légende si on les compare aux qualités cumulées de la Callas ou de Piaf, — seuls ses fans arabes savent qu'elle débuta par des complaintes islamiques dans les fêtes votives des fellahs.

Chaque soir, aujourd'hui à travers l'Orient, Oum Koulsoum, grâce à ses films, déchire son écharpe de mousseline rose mauve *ou vert d'eau, produit son invraisemblable chignon style Tseu-Hi* dans *les Cinquante-Cinq Jours de Pékin* (1), agite ses petites mains grassouillettes et parfois le bout d'un de ces escarpins vernis dont elle avait plusieurs centaines de paires dans sa villa Art déco de l'île de Zamalek au Caire. Mais elle était jalousée par la femme du raïs et sa maison fut détruite après sa mort, en 1975, ses myriades de chaussures dispersées on ne sait où, au mépris du respect élémentaire dû aux idoles.

Heureusement, du faux couple infernal Farid-Kalsoum, il restera leurs inoubliables incursions cinématographiques. Et d'autant plus que leur succession est bien mal assurée. Youssef Chahine avait découvert au Liban un *nouveau « rossignol de l'Orient »,* l'adolescente Magda Roumi, qu'il propulsa dans *le Retour du fils prodigue* (1976), film très réussi, à la fois intellectuel et chantant. L'étoile de Magda s'alluma. Un mariage avec un mari jaloux et la guerre au Liban se sont conjugués pour l'éteindre, au moins provisoirement.

Dieu merci pour le cinéma arabe, la mère Koulsoum était une mante religieuse et Farid ne se laissait pas dicter sa conduite par ses petits amis...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Un film de Nicolas Ray.

★ Républic dans la nuit, du 10 au 11 décembre à partir de 24 h.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BIG-BANG. — Palais des Glaces, sam., 20 h 30 ; dim. 17 h.

LE PLUS HEUREUX DES TROIS. — Bastille (357-42-14), sam., 21 h ; dim. 17 h.

PAR LES VILLAGES. — Chaillot (727-81-15), sam., 18 h 30 ; dim., 16 h.

CET ANIMAL ÉTRANGE. — Athénée (742-67-27), sam., 21 h.

DESHABILLAGES. — Cergy-Pontoise, Th. des Arts (032-79-00), sam., 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE - FRANÇAISE (296- 10-20), dim., 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour/la Colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 15 h : la Traversée du dessert.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Heiner Müller de l'Allemagne.

TEP (797-96-06). Théâtre : sam., 20 h 30 ; 15 h : la Mort de Danton. — Cinéma : dim., 20 h : l'Introuvable, Diva.

PETIT TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33) — Concerts, animations : sam., 17 h : Duo J. Léandre et I. Schweitzer ; Cinéma-vidéo : sam., dim., 13 h : Robert Doisneau, badaud de Paris ; 16 h : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie ; dim., 15 : Balthus : les paysages du peintre ; dim., 15 h : Alice in Wonderland ; 18 h : R. Serra : films-vidéos. — Théâtre, danse : sam., dim., 16 h : Une éclipse totale de soleil.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., dim., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Sophisticated ladies.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) sam., 20 h 30 : l'art de la Comédie.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam., 21 h : La la la Lock Danseurs.

C.C. CANADIEN (551-35-73), sam., 21 h : E. Lock et Cie.

THÉÂTRE 18 (226-47-47), sam., 20 h ; dim. 16 h : Salut (dern. le 27).

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'automne.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

TOURTOUR (887-82-48), sam., 15 h et 18 h 30 : Un mari à la porte.

Les concerts

SAMEDI 26

Lucernaire, 19 h 45 : R. Segúnla-Lebeau. J. Mahoux (Beethoven, Janacek, Dvorak).

Salle Gaveau, 17 h : Quatuor Eder (Haydn, Schittke, Schubert) ; 20 h 30 : B. Kruysen, N. Lee (Fauré, Poulenc, Schubert...).

Salle Pleyel, 16 h : Orchestre de Paris, dir. : J. Conlon (Dvorak) (Gala H.E.C.).

Théâtre des Champs-Élysées, 14 h 30 et 20 h 30 : Concours Long-Thibaud.

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Bach, Janacek, Britten...).

Église Saint-Merri, 21 h : Ensemble instrumental « Les Agréments » (Telemann, Haëndel, Castello...).

Eglise suédoise, 18 h : J. Caris, B. Courz, F. Michel (Bach, Vivaldi, Villa-Lobos...).

DIMANCHE 27

Théâtre des Champs-Élysées, 14 h et 20 h 30 : Concours Long-Thibaud ; 17 h 45 : Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Chabrier, Ohana, Ravel...).

Église Saint-Merri, 16 h : Ensemble instrumental 440 de Paris (Bach, Telemann, Stocchetti).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Strauss).

Salle Gaveau, 17 h 45 : A. Krust (Chopin).

Lucernaire, 20 h : Musique électro-acoustique.

Crypte Sainte-Agnès, 20 h : J. Roux, G. et Ch. Andranian, M. Marchesini (Leval).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : A. Dumay, M. Dalberto (Debussy, de Falla, Strauss).

Église des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : Y. Devernay (Vierne, Dupré, Devernay...).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : Trio Talitman (Damase, Françaix, Bach).

Église luthérienne Saint-Pierre, 16 h : D. Flornoy, T. Tenkamen, G. Guillard (Bach, Haydn, Homilius...).

FIAP, 20 h 30 : E. Kotzia (Bach, Villa-Lobos, Albeniz...).

Salle Cortot, 17 h 30 : L. Pernot (de Visée, Mouton, Bach...).

Institut néerlandais, 17 h 30 : Rijnmond Saxofoon Quartet.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 20 h 30 : B. Letort ; 22 h : Alguamania.

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam., 21 h : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : Ch. Slide Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) sam., 22 h 30 : Bess Babalu.

DÉPOT-VENTE (624-33-33), sam., 21 h : L. Allison.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim, 20 h 30 : l'Etoile rouge.

MANU MUSICALE (238-05-71), sam., 20 h 30 : l'Oreille cassée.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Y. Chelala, 24 h : M.E. Stevens ; dim., 23 h : A. Lauwmann.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 20 h 30 : La Manigua, salsa.

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h : G. Konket.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h : Minor Swing Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), dim., 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu (dern.).

RADIO FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), sam., 18 h 30 : Tatitu Tatatu.

SAVOY (277-86-88), sam., 21 h : X. Cobo, F. des Prés, Y. Torchinsky, Y. Teslar.

SPHÈRE (806-53-33), sam., dim., 20 h 30 : la Marmite infernale.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : M. Saury (dern.).

TWENTY ONE (260-40-51), sam., 21 h : M. Passos.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), sam. 21 h, Dim. 17 h : Les Blouses.

Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), sam. 20 h 30 : Tonio Kroger.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30). sam. 20 h 30, dim. 15 h : Karole Armitage.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Samoreau, Grange aux Dimes (423-70-06), sam. 21 h ; Rochefort-en-Yvelines, église (041-35-49), dim. 15 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. : J.-F. Paillard (Haydn, Mendelssohn, Britten) ; Larchant, église Saint-Mathurin 428-58-59), sam. 21 h ; Maisse, église Saint-Médard (499-50-24), dim. 16 h : les Arts florissants (Purcell) ; Sucy-en-Brie, Ferme de Grand Val (590-25-12), sam. 20 h 45 ; Paris, Musée du Petit Palais (277-92-26), dim. 16 h : Le Quatuor parisien (Locke, Lawes, Bull...) ; Fontenay-le-Fleury C.C. (460-20-65), sam. 21 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Britten, Maxwell-Davies, Berkeley...).

FESTIVAL D'ART SACRÉ
(277-19-90)

Eglise Saint-Roch, dim. 9 h 45 et 11 h 45 : Ensemble G. Binchois, dir. : D. Vellard (chant grégorien).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 26 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Antoine Bloye ; 17 h, Trois Américains LP's, de Wim Wenders : Hommage à S. Connery : 19 h 30, Bandits, bandits, de T. Gilliam ; 21 h 30, Outland, de P. Hyams.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Mourir au soleil ; 17 h, Alice dans les villes, de W. Wenders ; Hommage à S. Connery : 19 h, Meurtres en direct, de R. Brooks ; 21 h, Cinq Jours ce printemps-là, de F. Zinnemann.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 26 - dimanche 27 novembre

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 26 NOVEMBRE

15 h, Alice au pays des merveilles, de N. McLeod ; 17 h, La comédie grecque et le cinéma : le Jour où les moissons..., de M. Cacoyannis ; 19 h : Chronique morave, de V. Jasny.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

15 h, Alice au pays des merveilles, de W. Sterling ; 17 h : Bandits à Orgosolo, de V. de Seta ; 19 h : Fluchtversuch, de V. Jasny ; Rhapsodie tchèque, de V. Jasny ; 21 h : Folies bergères, de R. del Ruth.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ATTENTION UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).

CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Olympic Entrepôt (H. sp.), 14e (545-35-38).

HANNA K. (A., v.o.) : Bonaparte.

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

OUTSIDERS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (226-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (663-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Image, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DU JEDI (A. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; version Gal : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Logos III, 5e (326-84-65).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paris Loisirs, Bowling, 18e (606-64-98).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LES FILMS NOUVEAUX

ARDIENTE PACIENCIA, film chilien d'Antonio Skarmeta. — V.o. : Denfert, 14e (391-41-01).

BOAT PEOPLE, film chinois de Hongkong, de Ann Hui. — V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LES COMPÈRES, film français de Francis Veber. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (*), film américain de Lewis Teague. — V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

PRINCESSE, film hongrois de Pal Erdöss. — V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (545-35-38).

REVES EN ROSE, film tchèque de Dusan Hanak. — V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER, film français de Jean Biginoui, Claude Hadège et Jacques Sansoulh. — Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA BALANCE (Fr.) : Capri 2e (508-11-69).

BANANAS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert (h.sp.), 15e (532-91-68).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert, (h. sp.), 14e (321-41-01).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte-à-films (h. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (h. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FREAKS (A. v.o.), André-Bazin, 13e (337-74-39).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (h. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième parties) (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LOULOU (Fr.) (*) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumières (v.f.), 19e (246-49-17) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montmartre, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64 ; Napoléon, 17e (755-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Studio Galante (h., s.p.) 5e (354-72-71) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Grand Pavois, (h., sp.) 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, (h., sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) Rialto, 19e (607-87-61).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

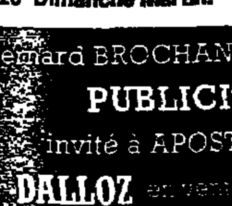
TAXIDRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à films (h., sp.), 17e (622-44-21), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).







هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 26 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Réal. I. J. Moore.
J.-R., accusé d'avoir acculé Cliff au suicide, fait dorénavant l'unanimité contre lui.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
L'homme du mois : Marcel Boiteux, président de l'E.D.F.

22 h 45 Etoiles et toiles : le cinéma noir américain.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
A propos de la sortie du film Un fauteuil pour deux *de John Landis.*

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Autour de Hugues Aufray. Avec R. Magdane, J. Birkin, K. Cheryl...

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Sex machine ; Haute tension avec les Rolling Stones, Kid Creole et The Coconuts, Nina Hagen...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : Le quatrième homme. Adapt. W. Corbett.
Dans le compartiment d'un train, un avocat, un médecin, et un prêtre, aux prises avec un journaliste français. Assassinat, dédoublement de la personnalité, l'univers d'Agatha Christie, dans toute sa splendeur, hélas souvent mal mis en scène...

21 h 25 Série : Merci, Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Topor, Claude Piéplu, J. Villeret...

21 h 55 Journal.

22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec Laurent Schwartz, universitaire, membre de l'Institut.

22 h 30 Musiclub.
Sérénade n° 10 en si bémol pour 13 instruments à vent de Mozart, par les solistes de l'Opéra sous la direction de Michel Cals.

23 h 15 Journal et spécial foot.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face, magazine du spectacle.
18 h Dessin animé : les aventures sous-marines.
18 h 10 Série : Dynasty.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Infos régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Maître Mais, de S. Marland. Avec P. Michael, B. Dautun, N. Courcel...
21 h 35, Bonnes Nouvelles, grands comédiens : « Le clochard », de Somerset Maugham, lu par Pierre Michael.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Symphonies n° 2, n° 3 de Rachmaninov par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives (Cycle Willem Mengelberg) ; œuvres de Wagner, Bach, Beethoven.

Dimanche 27 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 30 Champions.
Variétés, sports...
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Feuilleton : Frank, chasseur de fauves.
19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Claire Bretecher ; la télévision des autres : la B.B.C. ; des reportages sur : un bébé sur mesure ; Iran : cris de vengeance contre la France.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Tendre poulet.
Film français de P. de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost, G. Marchand (Rediffusion).
Une femme commissaire de police se trouve prise entre son idylle avec un vieux garçon, professeur de grec, et les complications d'une enquête criminelle. Métamorphose discutable, façon « comédie américaine », d'un passionnant roman policier de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier. On peut, tout de même, apprécier les numéros d'acteurs.
22 h 20 Sports dimanche.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 20 Dimanche Martin.

17 h 5 Série : Les invités.
18 h 5 Dimanche magazine.
Au sommaire, deux reportages : sur le Guatemala, sur le « sexe faible ».
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors en Colombie.
21 h 40 Document : Repères sur la modern dance.
Le butoh ou le cercle rouge.
La compagnie de danse Sankaï Juku et son chorégraphe Ushio Amagatsu. Une compagnie japonaise en Europe. Une série sur la danse moderne particulièrement réussie.
22 h 30 Concert-magazine.
Spécial Wagner. Jessye Norman et l'Orchestre de Paris interprètent les « Wesendonck Lieder » de Wagner ; E. Ruggieri présente l'exposition « Wagner à Paris » à l'Opéra de Paris.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14 h Finale du Grand Prix de tennis en direct de Toulouse.
17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Avec ZZ Top, Big Joe Williams, Joe Jackson.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.
20 h 35 Regards sur la France.
Euskadi. Le Pays basque et son folklore.
Le cinéaste soviétique et géorgien Otar Iosseliani parle du peuple basque, peuple empreint de gestes simples, de catholicisme fervent, comme un poète parle d'une culture dont il serait privé. Pas d'interviews, pas de dialogue, juste des images, des bruits : un volet de bois qui s'ouvre, les tracteurs dans les champs, des visages, des chants : presque un album de souvenirs.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
« In extremis », « Continuez tout droit », de Denis Attal ; « L'homme à la rhubarbe », de Jean-Yves Carré.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (Cycle Allemagne 1928-1931) : M. le Maudit.
Film allemand de F. Lang (1931), avec P. Lorre, O. Wernicke, G. Gründgens, T. Lingen, T. Loos, G. John (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Dans une ville allemande, un déséquilibré tue des petites filles. La pègre, gênée par les continuelles rafles de police, décide de retrouver le criminel et de l'éliminer. Effrayant et douloureux portrait d'un psychopate (l'inoubliable Peter Lorre), climat social lourd de menaces. Les nazis n'allaient pas tarder à prendre le pouvoir lorsque Fritz Lang réalisa ce grand film, témoin d'une époque.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« Pavane » et « Canarios », de G. Sanz, par Alexandre Lagoya, guitare.

FRANCE-CULTURE

20 h, Albatros : Jean Senac, le braconnier des vertiges.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : « Vampyr », de C.T. Dreyer.
23 h, Parlez musique au micro.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 25 novembre 1983 à la salle Pleyel) : « Suite pour orchestre n° 1 », « Concerto brandebourgeois n° 5 » de Bach, « Concerto pour hautbois et orchestre » de Haendel, « Suite de Castor et Pollux » de Rameau par le Concentus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt.
22 h 30, Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C.F., répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de R.M.C., à 12 h 30.

— *M. Jacques Barrot,* député (U.D.F.) de la Haute-Loire, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, est l'invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Laurent Fabius,* ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 28 NOVEMBRE

— *M. Raymond Barre,* ancien premier ministre, député (U.D.F.) du Rhône, participe à l'émission « Découvertes » d'Europe 1, à 15 heures.

LE CABLAGE DE PARIS

M. Chirac est prêt à signer un accord avec les P.T.T.

M. Jacques Chirac a annoncé, lors d'une conférence de presse, le 25 novembre, qu'il soumettrait au conseil de Paris un protocole d'accord avec les P.T.T. sur le câblage de la ville.

Aux termes de cet accord, la direction générale des télécommunications commandera une première tranche de soixante mille prises en fibres optiques avant la fin de cette année.

Une opération pilote portant sur quarante-six mille prises (dans les treizième et quinzième arrondissements) sera lancée rapidement pour aboutir à une mise en service du réseau début 1985.

Toutefois, ce protocole ne comportera pas d'engagements financiers. M. Chirac exige, au préalable, que le gouvernement lui garantisse une liberté de programmation. Le maire de Paris veut diffuser sur le réseau Télé-Monte-Carlo, Télé-Luxembourg et une chaîne britannique qui viendront s'ajouter aux trois chaînes publiques, à deux programmes privés locaux et, éventuellement, à Canal Plus.

S'il n'obtient pas du gouvernement les garanties nécessaires, M. Chirac pourrait reconsidérer sa décision et confier à une société privée le soin de câbler Paris avec la technique classique du coaxial.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 26 novembre à 0 heure et le dimanche 27 novembre à minuit.

La France sera intéressée par un flux rapide de secteur ouest à caractère cyclonique, dans lequel une perturbation se déplacera du nord-ouest au sud-est. Cette perturbation sera suivie d'un temps instable avec de fréquentes averses.

Dimanche en matinée, le temps sera très nuageux sur l'ensemble du pays. Il pleuvra de façon assez soutenue sur la Bretagne. Cette zone de pluies se décalera en cours de journée vers le sud-est. Elle se situera en soirée des Pyrénées au Massif Central et aux Alpes. Des chutes de neige se produiront sur le relief au-dessus de 2 200 à 2 500 mètres.

Les pluies seront suivies d'un temps instable : succession d'éclaircies et de passages nuageux par moments abondants qui donneront des averses.

Les régions méditerranéennes seront cependant épargnées par ce temps médiocre et bénéficieront de fréquentes éclaircies.

Les vents souffleront du secteur ouest et seront modérés à assez forts sur les côtes.

Les températures diurnes avoisineront 18 degrés sur le midi ; 13 à 15 degrés plus au nord.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 26 novembre à 7 heures : 1 008,4 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 novembre) : Ajaccio, 16 et 10 ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 20 et 13 ; Bourges, 14 et 13 ; Brest, 14 et 14 ; Caen, 16 et 14 ; Cherbourg, 14 et 13 ; Clermont-Ferrand, 15 et 12 ; Dijon, 12 et 11 ; Grenoble, 14 et 7 ; Lille, 14 et 13 ; Lyon, 12 et 9 ; Marseille-Marignane, 16 et 9 ; Nancy, 14 et 11 ; Nantes, 16 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 13 ; Pau, 21 et 10 ; Perpignan, 20 et 11 ; Rennes, 15 et 14 ; Strasbourg, 13 et 12 ; Tours, 14 et 13 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 12 ; Amsterdam, 13 et 12 ; Athènes, 14 et 11 ; Berlin, 6 et 5 ; Bonn, 12 et 12 ; Bruxelles, 13 et 13 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 6 et 6 ; Dakar, 30 et 23 ; Djerba, 20 et 15 ; Genève, 11 et 9 ; Jérusalem, 16 et 9 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 15 et 13 ; Luxembourg, 10 et 10 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, −1 et −5 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 6 et 4 ; Tozeur, 21 et 11 ; Tunis, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ARCHITECTURE

ON RECHERCHE UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE. — Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement recherche un objecteur de conscience (étudiant en architecture) devant accomplir ses deux années de service légal pour travailler sur le département de la Savoie, dans le secteur de l'architecture. Disponible rapidement.

★ C.A.U.E. de la Savoie, 1, Place Métropole 73000 Chambéry. Tél. : (79) 70-02-36.

VACANCES

LES DATES DES CONGÉS DE NOËL POUR LES ÉCOLIERS PARISIENS. — Les élèves et les enseignants des écoles, collèges et lycées parisiens bénéficieront d'un jour de congé supplémentaire à Noël. M. Jacques Chirac a en effet décidé de fixer au 4 janvier 1984 la « journée du maire ». Les élèves de la capitale seront donc en vacances du jeudi 22 décembre après la classe au jeudi 5 janvier au matin.

CARNET

Naissances

— Mme Jean DUGUA
a la joie de faire part de la naissance de sa seconde arrière-petite-fille,

Marie,

au foyer de M. et Mme Trevor HIGONNET-DUGUA.
Boston (U.S.A.), 20 juillet 1983.

Décès

— Artmedia
et tous les amis du cinéma de

Marcel DALIO

ont la douleur d'annoncer son décès, survenu le week-end dernier à son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu lundi 28 novembre 1983, à 11 heures.
Cimetière parisien de Bagneux,
45, avenue Marx-Dormoy,
92 Bagneux.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Antoine Gaudin,
M. et Mme Claude Gaudin
et leur fils Jérôme,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoine GAUDIN,
née Rose Fleurant,

survenu le 22 novembre 1983.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées à Saint-Etienne dans l'intimité familiale.

2, place Jean-Moulin,
42000 Saint-Etienne.
15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— Mme Marcel Kopeloff,
Mme Simone Vloeberghs Van Malderen,
M. Philippe Levy
et son fils Frédéric,
M. et Mme Jean-François Dupeyroux
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel KOPELOFF,

survenu le 25 novembre 1983, en son domicile, 86, avenue Foch, à Paris-16e.
L'inhumation aura lieu le lundi 28 novembre 1983, à 16 heures, au cimetière de Montmartre, où l'on se réunira.

— Mme Henri-Georges Marescot,
son épouse,
M. et Mme Frans Yves Marescot,
M. Jean-Noël Marescot
et Mariane Héloin,
Mlle Viviane Marescot,
ses enfants,
Mme Marie-Thérèse Marescot,
sa sœur,
M. François Marescot,
son frère,
M. et Mme Frans Van Imhof,
beau-frère, belle-sœur,
Les familles Marescot et Arnaud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Georges MARESCOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 novembre 1983 dans sa soixante-deuxième année.

La dépouille mortelle sera exposée à partir du samedi 26 novembre 1983, à 14 heures, au funérarium du Mont-Valérien.
Un service religieux sera célébré le mardi 29 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Capitou-Mandelieu le jeudi 1er décembre, à 10 h 30, précédée d'une cérémonie à la chapelle.
Vous pourrez témoigner de votre sympathie en adressant vos dons à l'Association pour la recherche du cancer de Saint-Cloud, centre Huguenin, 35, rue Dailly, 92211 Saint-Cloud.

— La direction et le personnel de la Société des hôtels Méridien on la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Henri-Georges MARESCOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le jeudi 24 novembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Assurance mutuelle des comptables et fonctionnaires publics et assimilés, 80, rue Saint-Lazare, Paris-9e, a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Georges VEDEL.

On se réunira le lundi 28 novembre, à 16 heures, au cimetière de Saint-Cyr-l'Ecole, 78210 (rue du Docteur-Vaillant).

Remerciements

— Mme Vincent,
Ses enfants,
Sa famille,

remercient très sincèrement tous ceux qui, par leur présence, envoi de fleurs, messages, pensées, se sont associés à leur malheur lors du décès de

Pierre VINCENT,
maître-assistant honoraire
à l'université de Provence.

Anniversaires

— **Isabelle GALINIÉ,**
née Edelmann
nous a quittés il y a sept ans. Pensez à elle aujourd'hui.

Économie

KODAK, FUJI, CANON, AGFA ET LES AUTRES

Les grands de la photographie lorgnent sur l'électronique

La dégradation du marché mondial de la photographie s'est poursuivie durant le premier semestre à la même allure que l'année dernière. En 1982, le Japon, premier fournisseur d'appareils et d'objectifs, avait vu sa production baisser de 8 % par rapport à 1981. A l'exception des appareils 24 × 36 compacts, dont la production avait très fortement progressé (environ 25 %), le recul avait été général. Il avait surtout concerné les appareils populaires du type 110 ou 126 à chargeur, les appareils pour la photo instantanée, les caméras super 8, mais aussi les appareils 24 × 36 reflex (chute de 13 %).

Ces mauvais résultats s'expliquent par le fléchissement de la demande dans les pays industrialisés. Les exportations japonaises avaient ainsi diminué dès les premiers mois de 1982. Le nombre d'appareils livrés aux Etats-Unis en particulier était tombé de 8,4 %.

Outre-Atlantique, la crise touchait tout autant la production nationale. Pour la première fois depuis dix ans, les bénéfices du géant de la photochimie, Kodak, baissaient, passant – en ce qui concerne son secteur photo – de 1,8 milliard de dollars en 1981 à 1,7 milliard en 1982. Sa filiale française, Kodak-Pathé, connaissait, elle, une perte de 105 millions de francs. Seules les ventes de films ont progressé, mais très faiblement (+ 3 % par rapport à 1981). Ce paysage assez désolant ne s'est pas modifié cette année, seules les ventes d'appareils 24 × 36 compacts progressant.

Ce bilan est d'autant plus inquiétant qu'il est obtenu malgré le lancement de la photo sur disque en mai 1982 aux Etats-Unis et en octobre suivant en Europe. Mais ce nouveau produit n'a pas obtenu le succès escompté. Les prévisions de ventes n'ont pas été atteintes, surtout en Europe. Kodak avait espéré vendre huit millions d'appareils fin décembre 1982. Ce chiffre n'aurait été obtenu qu'à l'été 1983. En août, la firme annonçait par ailleurs un nouveau recul : ses bénéfices pour le premier semestre 1983 avaient encore diminué de 32 %.

Cette évolution, perceptible dès 1980, n'a pas vraiment surpris les grandes firmes. Elle affecte surtout le secteur amateur et touche plus les constructeurs d'appareils que les fabricants de surfaces sensibles. Les industriels ne croient pas pour autant au déclin de la photographie. Dans bien des domaines, la photo reste irremplaçable : presse et édition, recherche scientifique et applications industrielles, contrôles radiographiques...

Les grandes firmes continuent donc d'investir fortement dans la recherche et dans les installations industrielles. Le lancement de nouvelles émulsions en couleurs, de la photo sur disque, de la diapositive à développement instantané, est un signe tangible de cette confiance. Il n'en reste pas moins que certains secteurs vont connaître des progressions insuffisantes pour assurer un volume d'affaires et de profits correspondant aux appétits d'entreprises multinationales. Tel est le cas pour la production des appareils photo type reflex – les appareils de haut de gamme – et du matériel de cinéma d'amateur. Ainsi l'industrie photographique est-elle en train de se transformer, notamment au Japon, aux Etats-Unis et en Allemagne. Cette transformation prend deux formes : concentration des producteurs (de nombreuses marques d'appareils ont disparu), diversification des productions (entrée dans les domaines de la vidéo, de l'électronique, de la reprographie, des ordinateurs, ...).

Concentration et diversification

Aux Etats-Unis, Kodak, qui avait déjà d'autres activités que la photo, a réalisé ces dernières années de gros investissements dans la reprographie (création d'une gamme d'électrocopieurs et mise en place d'un réseau mondial de distribution), dans l'électronique et dans la vidéo (prise de contrôle ou participations dans des entreprises à la pointe du progrès). Dans le même temps, les concurrents de Kodak (Agfa-Gevaert en Allemagne et Fuji au Japon) investissaient dans la bande magnétique, la vidéo et la reprographie. Agfa-Gevaert a donné la priorité aux secteurs des bandes magnétiques (où la firme a une forte position) et de la reprographie, tandis que Fuji poursuivait un gros effort dans le domaine des surfaces sensibles (nouveaux films HR et disque photo) (1). Le dynamisme de la firme japonaise lui a permis en 1982 de prendre 5 % du marché amateur américain et 15 % du marché mondial. Aux Etats-Unis, Fuji n'a pas hésité à vendre ses films 20 % moins cher que Kodak pour parvenir rapidement à ses fins. La suprématie de la firme Rochester n'est pas en péril pour autant, mais certains de ses dirigeants ont manifesté leur irritation. Au Japon, même Fuji a annoncé vouloir conquérir 40 % du marché de la photo instantanée en produisant 600 000 appareils cette année (400 000 en 1982).

Une autre firme américaine Polaroid a commencé à diversifier sa production (avec retard car le docteur Land, fondateur de la société, aujourd'hui à la retraite, y était opposé). Ainsi, Polaroid introduit actuellement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en Amérique du Sud, une gamme de cassettes vidéo dans les systèmes V.H.S. et Beta.

Au Japon, le plus grand fabricant d'appareils – Canon – est de ceux qui font toujours de bonnes affaires dans le secteur photo. Il n'en a pas moins décidé de devenir l'un des plus grands fabricants de photocopieurs ; annonçant même qu'il serait parmi les cinq premiers fabricants d'ordinateurs en 1985. Il est probable qu'à ce moment le chiffre d'affaires du département photo de Canon ne représentera plus qu'une très faible partie du chiffre d'affaires global de la firme.

Avec moins de moyens, mais autant de dynamisme, d'autres grands industriels japonais ont suivi la même voie : Konica, Pentax, Nikon, Olympus en vidéo ; Minolta, Sankyo, Ricoh en reprographie. En mars dernier, Yashica (photo et optique) et Kyocera (céramique et électronique) ont fusionné afin de réaliser en commun de nouveaux produits.

La mutation en cours conduit inexorablement à une diminution du nombre des constructeurs de matériel photographique. Dans peu d'années, quelques puissantes multinationales gouverneront seules le monde de la photo, de l'optique et de l'électronique. Ce qui n'exclut pas de nouveaux venus, comme le groupe japonais Matsushita, qui fait une entrée remarquée autant que rapide sur le marché (flash, projecteurs et, depuis quelques semaines au Japon, appareil compact 24 × 36).

La photographie a encore un bel avenir, mais son paysage industriel et commercial est en train de changer profondément.

ROGER BELLONE.

(1) HR : high resolution.

LA RENAISSANCE DE FIAT

Un miracle à l'italienne ?

Pour Fiat-Auto, l'« ère nouvelle » commence le 18 octobre 1980. Pour les dirigeants de l'entreprise italienne, toute l'histoire du groupe se partage en effet entre cet « avant » et cet « après ». L'un brossé à grands traits d'apocalypse, l'autre lustré en teintes pastel.

De notre envoyé spécial

Turin. – Le 18 octobre 1980 ? Ce jour-là, *« spontanément »* dit-on, 40 000 salariés de la Fiat manifestent dans Turin pour mettre fin à la grève qui paralyse les usines depuis trente-cinq jours. La confrontation générale, voulue par les syndicats, tourne à la débandade : la direction de Fiat sort vainqueur de l'affrontement et impose aussitôt son plan de restructuration. Depuis, elle vole de victoire en victoire et claironne ses succès. Fiat-Auto gagne à nouveau de l'argent (*le Monde* du 6 juillet 1983) ; Fiat lance plus d'une voiture nouvelle par an et rajeunit sa gamme ; Fiat réalise des investissements considérables enfin productifs ; Fiat améliore sa productivité ; Fiat se robotise et se modernise. Bref, le groupe automobile exsangue d'« avant », empêtré dans ce qu'on appelle crûment, à Turin, *« un mauvais climat social »*, a donné naissance à une entreprise amaigrie, toute en muscles et en hargne.

La victoire des faits

Ce « miracle à l'italienne » n'est pas venu seul. Il a même plusieurs explications. Alors que l'on comptait 140 000 salariés dans la branche automobile en 1980, il n'en reste plus aujourd'hui que 105 000 en y incluant les 15 000 qui se trouvent dans la *« cassa integrazione »*, soit en fait 90 000 actifs.

La *« cassa integrazione » (voir ci-contre)*, justement, fournit une partie du mystère. En 1980, elle a permis l'*« expulsion de 23 000 salariés »*, indique-t-on sans ambages à Turin et, au plus fort de la phase de restructuration, a accueilli jusqu'à 32 000 travailleurs de la Fiat. Depuis, la moitié d'entre eux ou bien sont partis en pré-retraite, ou bien – parce que la direction avait désigné de nombreux jeunes – ont retrouvé un emploi ailleurs. Ceux qui restent actuellement dans ce dispositif sont assurés de pouvoir y demeurer jusqu'en 1986, en vertu d'un nouvel accord signé avec les syndicats qui prévoit, en outre, que 4 000 d'entre eux réintégreront la Fiat grâce aux postes laissés vacants par le *turn-over*.

Dans l'« après » de Fiat, il faut également compter avec l'effondrement de la puissance syndicale, qui, d'omniprésente autrefois, ne regroupe plus que 23 % des salariés pour les organisations unitaires et 5 % pour le syndicat autonome. *« Ils ont été obligés de prendre une position défensive que les travailleurs n'aiment pas traditionnellement »* explique M. Annibaldi, directeur des relations extérieures et des relations industrielles, qui ajoute, en guise d'épitaphe : *« La stratégie syndicale était basée sur le développement de Fiat, les faits l'ont emporté sur la force de résistance... »*

L'arrivée des robots

Or les faits, répète-t-on à l'envi, imposaient des choix impérieux. En 1981, Fiat assistait à une chute du marché de l'automobile et comprenait très vite qu'elle ne pourrait escompter que 2 % de progression en moyenne dans les années à venir. D'autre part, il lui fallait récupérer de la compétitivité, au risque d'étouffer. Sous la poussée des deux phénomènes conjugués, *« nous devions donc baisser les effectifs et la production, mais aussi retrouver de la productivité »*, conclut M. Annibaldi.

Aujourd'hui, ces objectifs sont partiellement atteints. Quand la production s'envolait vers les 2 millions de voitures par an, le « point mort » (l'équilibre financier) était fixé à 1,5 million. En 1983, le même « point mort » s'établit à 1 million de véhicules, alors que la production aura été de 1 200 000 à 1 350 000.

Côté productivité, les progrès sont tout aussi éclatants. Le taux d'absentéisme, qui s'élevait de 13 à 14 % « avant », est revenu à 9 %. Chaque ouvrier, qui produisait 14,8 voitures en 1979, en aura fabriqué 23,8 en 1983, et on envisage d'atteindre les 26 en 1985.

Si les ouvriers travaillent plus qu'auparavant, ils ne sont plus seuls, dans les ateliers, à assurer les gains de productivité : 444 éléments d'automation (Robogate) et 150 robots (LAM) ont été introduits dans les usines Fiat en 1982 (contre respectivement 79 et 10 en 1979), et on prévoit d'atteindre un total de 900 en 1985. Dans les années à venir, ils devraient encore permettre d'améliorer la compétitivité de Fiat, au rythme de 2,5 % par an.

Mais les dirigeants de la firme turinoise, si fiers qu'ils soient de la modernisation de l'appareil productif, ne veulent surtout pas qu'on puisse penser un seul instant que les « dégraissages » d'effectifs intervenus se justifiaient par la perspective de la robotisation des usines. Non ! Le problème de la surcapacité était bien antérieur même si l'on estime que chaque robot correspond à 1,5 emploi, sans la maintenance et l'entretien. A terme, toutefois, on admet que la robotisation représente un risque de 10 % de pertes d'effectifs, que la Fiat espère compenser par une augmentation de sa part de marché.

Tout est là, en effet. Confiante dans son avenir et dans ses moyens, Fiat-Auto espère bien gagner ce pari pour tenir toutes ses promesses.

Par exemple, si *« le manque de flexibilité dans le travail »* qui existait autrefois a été rattrapé, M. Annibaldi convient aussi *« qu'on ne peut plus améliorer dans ce sens là et qu'il sera même difficile de rester à ce niveau »*. Les gains de productivité auraient aussi leurs limites...

De même, on se refuse à envisager une réduction du temps de travail (officiellement 40 heures par semaine, mais 37 h 1/2 avec les rotations) ou des mesures en faveur du travail à temps partiel. *« Nous sommes à un point d'équilibre entre les investissements et l'efficacité »*, dit-on. *« Toute intervention inverserait la tendance. »*

Autre difficulté, plus politique celle-là ; l'engagement de la Fiat de reprendre 4 000 travailleurs placés en *« cassa integrazione »* correspondrait davantage à une concession au gouvernement qu'à une nécessité industrielle. Si l'on assure, à Turin, que la parole donnée sera respectée, on s'inquiète un peu des modalités d'application. *« De toute manière*, affirme-t-on, *nous n'aurons plus recours à la cassa integrazione spéciale. »* Ce qui revient à dire que Fiat jouera encore de la souplesse permise par la *« cassa integrazione »* normale, qui prend en charge le chômage partiel. Elle l'a d'ailleurs utilisée en 1983, puisque l'on estime que 10 000 travailleurs de la Fiat y ont été placés chaque mois en moyenne. En décembre, pour certaines lignes, il est déjà prévu huit journées chômées.

En voie de guérison, Fiat aurait donc plusieurs obstacles à surmonter pour rendre authentique l'image qu'elle souhaite aujourd'hui donner. Mais l'état-major de Turin veut fermement croire la chose possible quand il affiche sa tranquille assurance et sa confiance dans la stratégie développée. *« Dans quinze ans*, affirme-t-on, *tous les constructeurs européens existeront encore. »* Les atouts japonais diminuent, surtout sur le plan technique – Fiat n'est pas loin de penser que leur chance est passée, – mais la menace américaine, qui se précise, sera de plus en plus forte, on en est convaincu.

La solution ? Elle passe, pour Fiat, qui s'est fait le champion de cette voie à défaut d'être toujours entendu, par une politique d'accords européens *« avec n'importe quel constructeur »*. Sa nouvelle santé pourrait en faire enfin un partenaire de choix.

ALAIN LEBAUBE.

La « cassa integrazione »

Attribuée au génie italien du pragmatisme, la « cassa integrazione » existe, en fait, depuis 1943. Alimentée par la contribution des employeurs à hauteur de 1 % de la masse salariale, elle a longtemps été bénéficiaire et servait à réguler le marché du travail en accueillant temporairement les chômeurs partiels (« cassa integrazione normale »).

L'originalité du système a rendu de grands services, depuis la crise, et Fiat, qui a été l'initiateur du nouvel usage (« cassa integrazione speciale »), a permis aux autres entreprises italiennes de s'engouffrer dans la brèche ouverte.

Formellement, le travailleur placé en « cassa integrazione » appartient toujours à son entreprise. Son contrat de travail n'est pas résilié et il peut escompter revenir un jour à la production. Aux yeux de la loi italienne, il est d'ailleurs considéré comme un actif et figure parmi les effectifs de son employeur. Jusqu'à aujourd'hui, aucune limite de durée n'était imposée – certains travailleurs restent pendant dix ans dans la « cassa integrazione », – mais il est question d'une loi qui préciserait les échéances maximales. C'est que le système qui indemnise de trois cent mille à quatre cent mille personnes, s'il ne coûte pas cher aux entreprises, pèse de plus en plus lourd sur le budget de l'Etat, qui a dû dépenser 3 000 milliards de lires à ce titre en 1983...

Pendant sa présence dans la « cassa integrazione », le travailleur perçoit une indemnité mensuelle correspondant à 90 % de son salaire antérieur, avec, toutefois, un plafond fixé à 740 000 lires (chez Fiat, presque tous les ouvriers gagnent 650 000 lires et atteignent donc ce plafond, si l'on tient compte du treizième mois). Par comparaison, le chômeur ne touche que 800 lires d'aide par jour.

« La « cassa integrazione » favorise le règlement de la restructuration », dit-on chez Fiat, qui a pu dégraisser en douceur. De fait, le recours à la « cassa integrazione » est possible après l'accord du gouvernement, qui vérifie si l'entreprise demanderesse est bien affectée par une crise. Dans la réalité, un accord sur ce point est déjà intervenu entre la direction et les syndicats, qui est donc entériné, le plus souvent.

Autre particularité du système : une entreprise en faillite peut placer son personnel dans la « cassa integrazione » grâce à une fiction juridique selon laquelle le liquidateur est l'entreprise. Mais, là aussi, la prochaine loi reviendrait sur cette pratique un peu trop commode.

La Uno, l'an 1

Le signe extérieur du changement pour Fiat, c'est la sortie de la Uno en janvier 1983, devenue le symbole de l'aube nouvelle, tant pour le rajeunissement de la gamme que pour la modernisation de la production et le climat social. La Uno, l'an 1.

Dans l'usine Mirafiori, on y fabrique la voiture avec des robots qui savent effectuer des tâches de plus en plus nombreuses. Tout au long des chaînes, ils soudent, assemblent et, depuis la fin d'octobre, règnent dans l'atelier de ferrage où ils réalisent l'assemblage de la coque-toit avec le plancher. Alors que, il y a peu encore, il fallait envoyer à la casse les chaînes anciennes lors du lancement de chaque nouveau modèle, il suffira désormais de changer 20 % des automatismes pour intégrer une autre fabrication. Mieux, on peut produire indifféremment plusieurs modèles ou types sur la même chaîne, sans discontinuité. Ainsi, on évite les stocks, et la production s'adapte immédiatement aux commandes enregistrées par les services commerciaux.

Là où il fallait huit cents ouvriers pour le ferrage de la 127, on compte maintenant trois cents ouvriers répartis en deux équipes pour « sortir » mille cinq cents Uno par jour, et des Argenta et des 131 Break.

Désormais, aussi, grâce au L.A.M., cent vingts travailleurs assemblent indifféremment quatre-vingts types de moteur, à raison de cent par heure. Des robots mobiles apportent les pièces nécessaires à un poste fixe de travail, puis transportent les éléments auprès d'un autre îlot et ainsi jusqu'au montage final. Là encore, la souplesse et le rendement priment.

L'an 2 de l'aube nouvelle s'annonce à Monte Cassino, dans une usine moderne construite entre Rome et Naples, au pied du monastère rendu célèbre par les combats de la libération. Fiat y fabrique la dernière-née de ses voitures, la Regata, au rythme de mille par jour, parallèlement à la Ritmo, déjà plus ancienne.

Ainsi, les deux véhicules se succèdent sur la même chaîne au ferrage comme à l'atelier de peinture, tous automatisés. Là encore, le robot – cent au ferrage, vingt à la peinture – a tout changé, autorisant une souplesse inconnue. cinq mille cinq cents ouvriers et sept cents employés y travaillent aujourd'hui contre dix mille salariés en 1981, pour une production journalière à peu près équivalente.

SEAT GAGNE LE DROIT D[...] PORTER LA RONDA MAL[GRÉ] L'OPPOSITION DE FIAT

RENAULT VA AIDER LA FIRME MOSKVITCH À CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE

Quand la C.G[...]

SEAT GAGNE LE DROIT D'EXPORTER LA RONDA MALGRÉ L'OPPOSITION DE FIAT

La cour d'arbitrage de la chambre de commerce internationale de Paris a rendu un verdict favorable au constructeur espagnol SEAT dans le différend de celui-ci avec Fiat sur l'exportation de la Ronda, a affirmé la firme espagnole le 25 novembre à Madrid.

La cour a jugé que la Ronda était un modèle restylisé par la SEAT selon les accords signés avec Fiat et non la réplique pure et simple de la Fiat Ritmo, comme le soutenait le constructeur italien, qui voulait en empêcher l'exportation après la rupture de ses liens avec le constructeur espagnol en 1980.

Trente-trois mille Rondo ont été exportées au cours des derniers mois, principalement en Europe.

RENAULT VA AIDER LA FIRME MOSKVITCH A CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE

M. Bernard Hanon, président-directeur général de Renault, a signé le 25 novembre à Moscou un protocole d'accord pour la fabrication d'une nouvelle voiture soviétique. La régie Renault apportera son concours à l'entreprise d'automobiles Moskvitch pour l'étude et les essais d'un nouveau véhicule de tourisme de gamme moyenne à traction avant, qui devrait être produit à partir de 1986 dans l'usine A.Z.L.K. de Moscou.

Selon le communiqué, la Régie participera à l'amélioration de la conception du prototype et procédera à des essais, notamment en matière de tenue de route, carrosserie, aérodynamisme et allègement du véhicule. La Régie a par ailleurs signé un contrat de l'ordre de 300 millions de francs pour la fourniture de travaux d'ingénierie. Engagée il y a près de vingt ans, la coopération franco-soviétique dans le secteur automobile a représenté en termes de contrats réalisés quelque 8,7 milliards de francs, rappelle Renault.

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais renvoie au gouvernement la responsabilité de fermer des puits de mine

Quel avenir pour le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ? Telle était la question essentielle posée au conseil régional réuni les 25 et 26 novembre à Lille, même si c'est l'ensemble de la politique industrielle de la région qui figurait à l'ordre du jour de cette session. Question primordiale dans une région marquée par la mine dans ses paysages, dans son histoire et dans ses hommes.

De notre correspondant

Lille. — Quel avenir pour le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais après le changement d'orientation de la politique charbonnière que le gouvernement a fait entériner par l'Assemblée nationale ? Pendant deux jours, le conseil régional devait débattre de cette question. Exercice difficile pour la majorité de gauche, deux ans après les promesses de relance charbonnière. Promesses non tenues, n'a pas manqué d'accuser l'opposition par la voix de « *nouveaux* », M. Jacques Vernier, maire R.P.R. de Douai, et M. Marc-Philippe Daubresse, U.D.F., ou de l'ancien ministre, M. Jacques Legendre, R.P.R. Tandis que la majorité rappelait que la récession était le fait de décisions prises il y a vingt ans.

Les faits sont têtus : la commission régionale d'analyse des ressources charbonnières mise en place par le président du conseil régional, M. Noël Josèphe, voici un an, a rendu ses conclusions (*le Monde* du 16 novembre) : il n'existe pas de trésor caché, et le chiffre de 15 millions de tonnes recensées dans le bassin comme économiquement exploitables dans les conditions actuelles n'est guère supérieur à celui annoncé depuis longtemps par la direction des Houillères.

Si un choix s'impose, on y met les formes et surtout on y mettra le temps : « *L'extraction charbonnière,* affirme M. Josèphe *peut se poursuivre au-delà de cette décennie* ». Pour autant, on tourne le dos à la relance de l'extraction. « *Virage à 180°* », ironise l'opposition, tandis que des réserves s'élèvent — le mot est faible — dans les rangs communistes, où l'on se dit « *choqué* » par cette décision du gouvernement et l'on n'accepte pas, selon M. Léandre Létoquart, de laisser « *dormir des millions de tonnes de charbon exploitable à des niveaux tout à fait accessibles* ». « *Il faut en finir,* souligne M. Gustave Ansart, député du Nord, *avec la rentabilité à court terme qui laisse en dehors du calcul économique la question des importations, le coût de la désertification d'une région, le coût du chômage, le coût social.* »

Mais il ajoute : « *Le choix c'est de maintenir ce qui existe et de développer l'industrialisation. Et c'est sur ce terrain que socialistes et communistes s'accorderont.* » Ils devraient proposer ce samedi une motion commune pour clore ce débat.

Concrètement, maintenir l'extraction charbonnière cela va sans difficulté pour deux des puits encore en exploitation, Arenberg et Oignies. C'est possible dans un troisième, le n° 9 de l'Escarpelle, près de Douai, à condition d'envisager son « raval » et d'y investir quelque 85 millions de francs. Mais qu'en est-il pour les quatre autres, notamment pour celui de Barrois, où il n'existe pratiquement plus de réserves à moins d'investissements très importants (300 millions de francs pour 2 millions de tonnes seulement, situées à *700 mètres de profondeur*), *et qui* est donc menacé à très court terme ? Pour celui-ci, le président du conseil régional n'a pas voulu trancher en ouvrant le débat. Il n'a même pas demandé à ses collègues de le faire. « *Nous faisons confiance au gouvernement pour prendre ensemble les décisions qui s'imposent.* » Position étonnante quand on sait que le gouvernement a déjà fixé les limites de son intervention.

Quant aux autres puits, « *aucune mesure unilatérale de fermeture ne pourra être mise en place sans qu'il ait été prévu l'installation d'industrie nouvelles et de remplacement et la création d'emplois* ».

On souligne, en outre, que les technologies employées peuvent évoluer et permettre l'extraction de charbon difficilement accessible aujourd'hui. Une mission d'étude se rendra dans le bassin du Donetz, en U.R.S.S., où des techniques nouvelles seraient mises en œuvre.

Mais même avec une production ralentie le bassin minier doit voir renforcer sa vocation charbonnière : la plate-forme carbochimique de Mazingarde (production d'engrais) doit être maintenue et développée, l'industrie du matériel charbonnier et minier également. Il s'agit de tirer profit d'un savoir-faire régional dans ces secteurs.

Mais il faut aussi diversifier les activités industrielles. Et, sur ce point, on renvoie aux grandes orientations régionales du IXᵉ Plan qui prévoient le développement prioritaire de secteurs comme la robotique, la productique et la mécanique, le matériel de transport, l'informatique et l'électronique.

Cette politique devra s'appuyer essentiellement sur le tissu de petites et moyennes entreprises existantes ou à créer. Mais tous les acteurs de la vie économique régionale seront mis à contribution : les entreprises nationalisées, les groupes privés régionaux, les banques, jugées pour l'instant trop timorées... Au-delà, c'est toute la région qui devra se sentir mobilisée : c'est le sens de l'emprunt régional dont on propose *le lancement pour alimenter* le Fonds régional de développement économique. Celui-ci permettra d'injecter au cours du IXᵉ Plan quelque 500 millions de francs dans la vie économique de la région, qui s'ajouteront à l'effort de l'État en faveur du bassin minier : 100 millions de francs par an pendant le IXᵉ Plan pour la création d'emplois industriels et autant pour les actions d'accompagnement (équipements et formation).

JEAN-RENÉ LORE.

Les prévisions de l'Institut GAMA pour 1984

« *L'économie française est entrée dans une phase de récession, alors qu'au même moment, les autres pays industrialisés voyaient progressivement leur économie repartir* », écrit GAMA (1) dans sa dernière analyse des perspectives de l'économie française.

Pour M. Raymond Courbis, directeur de GAMA, le PIB (produit intérieur brut) aura augmenté très faiblement en 1983, mais aura quand même augmenté (+ 0,4 %), grâce à l'acquit du début de l'année (« *l'activité est franchement tournée à la récession depuis l'été* », estime GAMA).

L'objectif gouvernemental de réduction du déficit commercial sera largement atteint avec un solde négatif ramené aux environs de 46 milliards de francs (après — 93,3 milliards de francs en 1982). Mais ce rééquilibrage rapide est « *conjoncturel et artificiel* », a souligné M. Courbis, qui l'attribue au freinage de l'activité et à la politique menée en matière de stockage pétrolier (politique qui a permis de réduire d'environ 10 milliards de francs nos exportations). « *Si la croissance économique avait atteint 2 % en volume, en 1983, comme le prévoyait le gouvernement, il y a un an, le déficit de la balance commerciale aurait atteint 85 milliards de francs,* a précisé M. Courbis. *Le pari extérieur n'est donc pas gagné. On rééquilibre actuellement par la récession.* »

En matière d'inflation, la pari a été « *largement perdu* », le directeur de GAMA prévoyant une hausse des prix de détail d'environ 9,8 % à 10 % entre janvier et décembre 1983.

En 1984, GAMA se distingue des autres instituts de conjoncture en prévoyant un recul absolu de l'activité. (— 0,8 % en termes de PIB). Le seul facteur d'expansion devrait être les exportations qui « *continueront à profiter de la reprise mondiale* » et croîtront de 15,3 % en valeur (+ 4,7 % en volume). Du coup, le déficit extérieur serait ramené à peu de choses (9,3 milliards de francs).

La demande intérieure sera affaiblie par la baisse de la demande publique en termes réels (ce recul sera d'autant plus prononcé que la hausse des prix sera plus élevée), par la réduction de la consommation des ménages (— 0,8 % après + 0,9 % en 1983), elle-même provoquée par la baisse de leur revenu disponible (— 1,3 % après déjà — 0,3 % en 1983 hors emprunt obligatoire). Cela malgré une nouvelle baisse du taux d'épargne : 14,3 % du revenu disponible contre 14,7 % en 1983.

La faiblesse de la demande intérieure provoquera un nouveau recul de l'investissement des entreprises : — 2,7 % après — 1,8 % en 1983. Compte tenu du recul important de l'investissement des ménages (— 4,9 % après — 6,8 % en 1983) entraîné par la baisse des achats de logement, l'investissement total reculerait de 3,3 % (après — 2,8 % en 1983).

M. Courbis estime que l'objectif officiel d'une hausse des prix de 5 % en glissement (janvier à décembre 1984) est « *très irréaliste* ». GAMA prévoit dans son hypothèse centrale une hausse des prix de 9,9 % en moyenne annuelle en 1984 (et en glissement). Le freinage des salaires serait faible : + 10,5 % de hausse du taux horaire ouvrier en 1984 après + 10,8 % en 1983. La productivité croîtrait faiblement (+ 1,2 % après + 2,7 % en 1983), en raison de la main-d'œuvre excédentaire dans les entreprises. Le nombre de chômeurs atteindrait 2300000 fin 1984 (2068000 à fin 1983).

Si le freinage des salaires ne se produit pas, la hausse des prix sera forte et un réajustement monétaire sera nécessaire (printemps 1984 ?) qui alimentera à son tour l'inflation, estime M. Courbis.

Dernière précision du directeur de GAMA : un recul de l'activité économique (en termes du PIB) et une baisse de la consommation des ménages, prévisions faites pour 1984, seraient deux faits sans guère de précédent en France depuis la libération.

(1) GAMA (Groupe d'analyse macroéconomique appliquée) est un institut universitaire de prévision lié au C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique).

Selon l'INSEE

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE STAGNE LA DEMANDE ÉTRANGÈRE RESTE FORTE

Selon les chefs d'entreprises interrogés par l'INSEE, l'activité industrielle est restée stable en novembre. Les stocks se sont allégés, notamment dans l'automobile et les biens intermédiaires. Autre fait positif : l'amélioration de la demande étrangère s'est nettement confirmée. Malgré cela, les carnets de commandes restent globalement dégarnis.

Les perspectives des chefs d'entreprises restent très pessimistes pour les mois à venir. Cependant, d'après les réponses faites à l'INSEE, la production « *ne devrait que légèrement diminuer au cours des prochains mois* ».

Les hausses des prix à la production resteraient modérées.

Quand la C.G.T. s'autocritique...

« Il y a trop de confusion entre le P.C. et le syndicat... » J'ai quitté la C.G.T. parce que je comptais pour des prunes. Le syndicat restait l'affaire de quelques-uns... » Qui donne écho à des jugements aussi sévères sur l'organisation de M. Henri Krasucki ? Un journal pratiquant l'anti-cégétisme primaire ? Un organe de la presse syndicale concurrente ? Mais non... c'est *la Vie ouvrière* (1), hebdomadaire tout à fait officiel de la C.G.T. Il y a quelques mois déjà, M. Krasucki avait publié dans le même journal une série de trois articles sous le titre « Cultivons notre jardin syndical » (*le Monde* du 9 mars 1983), où il avait invité ses militants à s'occuper *« de ce qui ne va pas »* au sein même de la centrale.

Au terme d'une enquête en Gâtinais, menée avant les élections à la Sécurité sociale, le journaliste de la *V.O.* a déjà publié deux articles, intitulés « Dépassé, le syndicalisme ? » et « Des syndiqués en péril ? ». Les titres sont interrogatifs, mais l'article met carrément les pieds dans le plat. Un dessin apparaît tout à fait évocateur : on y voit un syndiqué de base, l'air mécontent, qui tend sa feuille de paie à un responsable syndical muni d'un brassard C.G.T., perché sur un nuage, inattentif, absorbé par des tâches paperassières... Sur le fond, le journaliste, réintroduisant une autocritique qu'on n'avait pas vu fleurir à ce point depuis l'« ouverture démocratique » — vite refermée — du congrès confédéral de Grenoble en octobre 1978, donne la parole à des militants dont certains ont même quitté la centrale. Et écrit-il d'entrée, annonçant bien la couleur, *« c'est un secret de polichinelle, tout ne baigne pas dans l'huile à la C.G.T. »* : elle *« ressent quelques douleurs dans son fonctionnement »*. Si c'est la « V.O. » qui le dit...

Ecoutons donc ces militants de C.I.T.-Alcatel à Amilly, près de Montargis, de chez Malichaud à Orléans, ou ailleurs : *« Pendant des années, notre syndicat s'est uniquement préoccupé des grands sujets, délaissant des questions plus terre à terre. La feuille de paie, le carreau cassé ou les chiottes dégueulasses ne nous concernaient plus. Les travailleurs apprécièrent différemment »,* explique un secrétaire d'un syndicat cégétiste dont l'influence aux élections est passée en dix ans de 70 % à 50 %, le nombre d'adhérents chutant de 1 600 à 370... *« On avançait à coups de grands principes et d'actions dont certaines, très minoritaires, ne furent guère appréciées des travailleurs. Nous payons aujourd'hui notre propension à parler et décider à leur place »,* raconte un élu. Dans une autre entreprise où la C.G.T., au contraire, a progressé, le secrétaire du syndicat confie sa méthode : *« Nous nous efforçons de coller à la vie des gens, à leurs joies, à leurs emmerdes. »*

Mais ce sont surtout les cas de « dégringolade » ou de mauvais fonctionnement qui sont mis en relief : *« Quant aux travailleurs, ils considèrent la C.G.T. comme le syndicat du gouvernement. Beaucoup disent : avant, elle faisait grève pour un oui pour un non, aujourd'hui plus rien. Alors ils la sanctionnent. »* Pêle-mêle sont dénoncés le *« syndicalisme de sommet »* et l'absence d'adaptation à l'évolution du monde du travail, pourtant fortement souhaitée par M. Georges Séguy à Grenoble en 1978. Si certains militants considèrent que la C.G.T. ne doit pas défendre les non-syndiqués, d'autres jugent que *« ce n'est pas juste de répondre à quelqu'un désirant un renseignement : prends ta carte d'abord ».* Non sans courage, la C.G.T. lance un débat sur son propre fonctionnement. Reste à savoir quelles conclusions la direction confédérale tirera de la lecture de... *la Vie ouvrière.*

M. N.

(1) *La Vie ouvrière*, numéros 2046 et 2047.

● **Salaires : M. Le Pors et les orientations de M. Gattaz.** — Sur la foi d'une dépêche de l'A.F.P., nous avons indiqué que M. Anicet Le Pors avait reconnu que M. Gattaz se conformait aux orientations gouvernementales en matière salariale (*le Monde* du 26 novembre).

Le secrétariat d'Etat à la fonction publique précise que M. Le Pors a déclaré que le président du C.N.P.F. appliquait les orientations du gouvernement en ce qui concerne les « lois Auroux » sur l'obligation de négocier les salaires réels dans les entreprises.

A Renault-Sandouville

FORTE PROGRESSION DE F.O. LA C.G.T. PERD LA MAJORITÉ

Aux élection au comité d'établissement de l'usine Renault de Sandouville, près du Havre, Force ouvrière a remporté un important succès au détriment de la C.G.T. qui perd la majorité (des sièges) qu'elle détenait depuis la création de l'établissement en 1961, et ne compte plus que six sièges contre cinq à F.O. et deux à la C.G.C. La C.F.D.T. perd aussi la moitié de ses voix et l'unique siège qu'elle détenait (chez les ouvriers).

Dans le premier collège (ouvriers), F.O. recueille 2 763 voix (sur 6 566), soit 42,15 % (contre 21,73 % en 1981) et un siège ; la C.G.T., 3 381 (51,2 %, contre 65,65 % en 1981) et six sièges. Dans le deuxième collège, F.O. obtient 420 voix (sur 951, soit 44,16 %) et un siège, contre 324 à la C.G.T. (34,07 %) et 207 (21,77 %) à la C.G.C., qui ont aussi un siège. Chez les cadres, la C.G.C., toujours seule en piste, conserve l'unique siège.

Faute d'un accord sur les prix

LES POUVOIRS PUBLICS AURONT RECOURS A LA RÉGLEMENTATION

« *Les dépassements constatés en 1983 dans certaines professions devront être intégralement compensés en 1984 ; la période de référence va de la sortie du blocage de 1982 à la fin 1984* », souligne le communiqué publié vendredi 25 novembre par le ministère de l'économie et des finances à l'issue de la réunion du comité des prix (*le Monde* du 26 novembre). « *Les régimes des prix mis en place,* ajoute le communiqué, *constituent un des volets du dispositif qui doit permettre de ramener l'évolution de nos prix au niveau de celle de nos principaux concurrents, soit 5 % en 1984.* »

Averti du refus du C.N.P.F. de poursuivre la politique contractuelle, M. Claude Jouven, directeur de la concurrence et de la consommation, affirmait qu'« *on n'encadre pas les prix pour se faire plaisir* », a indiqué que « *ceux qui ne signent pas ne pourront pas augmenter leurs prix* », sauf dans le cadre d'arrêtés plus stricts qui interviendront en cours d'année. Faute d'un accord, les pouvoirs publics auront donc recours à la réglementation.

300 SALARIÉS DE BOUSSAC RECLASSÉS DANS LA SOMME

La compagnie Boussac-Saint Frères a annoncé *le 25 novembre la* signature d'un protocole d'accord avec le groupe Parizot (meubles), permettant en quinze mois le reclassement de trois cents salariés dans la Somme. Cet accord se substitue partiellement à celui qu'avait annoncé la société en septembre pour la création de cent cinquante emplois dans une usine de canapés-salons par la société Capdevielle, et qui est abandonné.

Le nouvel accord prévoit le reclassement de cent cinquante emplois dans une usine de Berteaucourt-les-Dames entre février et mai 1984, et de cent cinquante autres quinze mois plus tard. Le conseil régional a engagé sa garantie à hauteur de 4,7 millions de francs.

● **Controverses entre F.O. et Ciments Lafarge sur un contrat avec l'Algérie.** — La fédération syndicale reproche à Ciments Lafarge-France d'avoir refusé un contrat de fournitures de 600 000 tonnes de ciments, soit la production annuelle d'un usine de cent cinquante personnes au moment où la société annonce des licenciements. La direction du groupe rétorque que le contrat, enlevé par la société grecque Heracles General Ciment pour 30 millions de dollars, n'offrait pas une rentabilité suffisante et qu'un contrat de 400 000 tonnes pour le Cameroun a été signé début novembre.

● **Pas de compromis sur l'acier entre l'Europe et les Etats-Unis.** — Américains et Européens n'ont pas réussi le 25 novembre à Genève à trouver un compromis sur leur différend concernant les exportations d'acier outre-Atlantique. Une dernière réunion de conciliation prévue par les accords du GATT s'est tenue vainement, alors qu'en juillet dernier les aciers spéciaux européens se sont vu imposer taxes douanières et quotas restreints outre-Atlantique. Les Dix pourraient, dès lundi 28 novembre, pénaliser en représailles les produits chimiques et les matières plastiques américaines entrant en Europe.

● **La grève du tri postal aux Pays-Bas.** — Le président du tribunal de La Haye, statuant en référé à la demande des éditeurs néerlandais, a ordonné, vendredi 25 novembre, la reprise du travail dans le tri postal aux Pays-Bas. Les dirigeants syndicalistes ont fait savoir qu'ils respecteraient le verdict du tribunal mais qu'ils réfléchiraient à de nouvelles actions contre la politique salariale du gouvernement.

LES CINQUIÈMES JOURNÉES DE DEAUVILLE

Le C.N.P.F. entend gagner la bataille de la formation des jeunes

De notre envoyé spécial

Deauville. — Pour ses cinquièmes journées d'étude biennales, organisées à Deauville, et consacrées à la formation professionnelle, le C.N.P.F. avait retenu le thème « La liberté pour l'entreprise », qui pouvait annoncer une campagne plus large.

M. Yvon Chotard, premier vice-président du C.N.P.F. et organisateur de cette session de réflexion qui a réuni, du 23 au 25 novembre, plus de quatre cents personnes, avait d'ailleurs annoncé la couleur en déclarant que, « *reconnue comme partie prenante dans le processus de formation, l'entreprise apportera ce qui fait si cruellement défaut au système éducatif, les vertus de la concurrence et le souffle de la liberté* ». Il avait, à l'occasion émaillé ses confidences de propos incisifs, brocardant le pouvoir politique.

Pourtant, à l'heure du discours de clôture, le vice-président du C.N.P.F. a changé de ton et s'est montré même conciliant face à ses propres troupes. Il a rendu un hommage remarqué à M. Jacques Delors, reconnu comme l'une des chevilles ouvrières, au côté de M. François Ceyrac, de l'accord de 1970, qui préfigure la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue. De même, il a donné acte — avec vigilance toutefois — à M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, de sa promesse d'intégrer dans son projet de loi de réforme l'accord intervenu le 26 octobre dernier avec les organisations syndicales — à l'exception de la C.G.T. — sur la formation en alternance.

M. Chotard a souligné que par cet accord les partenaires sociaux avaient admis que la formation pouvait être également dispensée par l'entreprise, y voyant une « *reconnaissance explicite de l'entreprise dans le processus de formation* ». Qualifié d'« *exemplaire* », présenté comme une « *victoire* » pour l'entreprise, cet accord correspond justement à la notion de liberté que le C.N.P.F. veut défendre. « *Les libertés sont toutes solidaires. La liberté doit être partagée* », devait affirmer M. Chotard, reconnaissant au salarié le droit de choisir une formation individuelle en contrepartie du droit pour l'entreprise d'organiser son plan de formation.

Aux yeux du C.N.P.F., en effet, la formation participe de la bataille pour la compétitivité, et M. François Périgot, président de l'Institut de l'entreprise, qui avait été chargé d'un rapport sur « *La liberté, l'entreprise et la formation* », a bien insisté sur ces éléments essentiels. « *Il doit y avoir une adéquation entre la culture interne de l'entreprise et son environnement,* a-t-il affirmé. *Il y a là un impératif de cohérence.* »

Si les participants à ces journées se sont beaucoup préoccupés des formations intégrées à l'entreprise, liées à la productivité, ou de celles des cadres, ils ont également appris l'importance pour le C.N.P.F. de la formation en alternance pour les jeunes. M. Chotard leur en a précisé l'enjeu — trois cent mille jeunes accueillis en 1983-1984 — au moment où les stages pour les dix-huit-vingt-cinq ans du ministère de l'emploi marquent le pas. Une telle responsabilité expliquait peut-être la tonalité nouvelle de ces journées de Deauville...

ALAIN LEBAUBE.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Reprise des crédits bancaires internationaux

Les emprunteurs se dépêchent de mettre sur pied les financements internationaux dont ils ont besoin avant que la fin d'année arrive. Cela explique peut-être en partie la pléthore d'euro-émissions nouvelles, bien qu'il n'y ait toujours pas d'acheteurs pour celles dont le taux d'intérêt est fixe et qui sont libellées en dollars. C'est donc dans d'autres secteurs que se déroulent ou vont se dérouler les dernières grandes opérations de 1983.

La Belgique, qui a pu porter cette semaine de 300 à 400 millions de dollars le montant de son euro-emprunt à taux variable, détaillé dans cette rubrique la semaine précédente, va incessamment compléter son programme d'emprunts internationaux avec un eurocrédit à huit ans de 600 millions de dollars. Il portera un intérêt semestriel qui sera l'addition au Libor d'une marge de 0,375 % pendant les quatre premières années, puis de 0,50 % pour les autres. La commission bancaire devrait, pour sa part, totaliser 0,50 %.

Tout cela représente pour la Belgique un coût non actuariel de 50 points de base par an, soit exactement le double du coût de l'euroémission obligataire à taux variable, qui se déroule parallèlement. Par conséquent le prêt bancaire belge est assuré d'être bien accueilli, d'autant plus que le marché des eurocrédits qui s'est singulièrement raréfié cette année, souffre d'un manque de débiteurs de bonne qualité.

Le milliard de dollars que la Belgique aura levé avant que l'année s'achève est destiné à permettre au Trésor belge de rééchelonner une partie de la dette extérieure du pays. Les collègues français de MM. Kestens et Grison, qui à Bruxelles s'occupent des financements internationaux du royaume, feraient bien, comme nous l'avons déjà dit, de s'inspirer de l'exemple d'outre-Quiévrain, afin de redistribuer le poids de la dette étrangère de la France bien au-delà de 1990.

C'est pour subvenir à ses propres besoins que le Crédit national s'est enfin décidé, sous la garantie de la République française, à emprunter 200 millions de livres sterling. La transaction est également répartie entre une émission à taux d'intérêt variable et un crédit bancaire. Une opération de ce type et de cette ampleur était attendue depuis quelques semaines. En revanche le niveau extrêmement bas des conditions a peut-être dépassé les anticipations du marché.

L'émission de 100 millions de sterling offerte à partir d'un taux variable aura une durée maximale de douze ans, mais les porteurs auront la possibilité d'en demander le remboursement au pair après huit ans. L'intérêt semestriel se compose de l'addition d'une marge de 0,125 % au taux offert sur les dépôts des résidents en sterling à trois mois. Le tout, qui s'agrémente pour les banques d'une commission s'élevant à 1,20 %, représente pour le Crédit national un coût de 27,5 points de base, soit seulement deux points et demi de plus que ce qu'a obtenu le royaume belge.

Mais la très grande liquidité actuelle des eurobanques, qui leur permet d'engranger d'énormes quantités d'euro-obligations à taux variable, est responsable de l'abaissement considérable du niveau des conditions dans ce secteur. Combien de temps cela pourra-t-il durer ? Dans l'immédiat ceux qui peuvent en profiter ne s'en privent pas, et ils ont raison.

Compromis avec les Américains

Le Crédit national aurait certainement aimé lever la totalité des 200 millions de sterling qu'il recherche au travers du même instrument. Malheureusement la Banque d'Angleterre limite à 100 millions le montant des émissions à taux variable réalisées avec le support de la devise britannique. Le crédit de 100 millions de sterling, comporte néanmoins un avantage de taille. Il est dirigé, en association avec la B.N.P. et la Morgan Guaranty Trust de New-York.

C'est la première fois qu'une des plus grandes banques américaines est partie prenante dans un prêt bancaire depuis le désaccord qui s'était élevé entre les principaux établissements des Etats-Unis et le Trésor français sur les clauses d'égalité *(« pari passu »)* et de réciprocité *« cross-default »)* qui régissent les contrats de crédit. En tant que garant des emprunts à l'étranger des entités publiques, l'Etat français refusait que lesdites clauses s'étendent à l'ensemble des opérations de crédit qu'il garantit. Cela signifie qu'il ne veut pas qu'en cas de défaut éventuel sur l'un des prêts bancaires consentis à d'autres emprunteurs de l'Hexagone, celui, dans le cas présent, du Crédit national, devienne immédiatement exigible.

Cette dispute durait depuis des mois et avait empêché la mise sur pied de tout crédit bancaire international de vaste envergure pour un débiteur français, parce que cela requiert la présence des grands américains. On est sorti de l'impasse de la façon suivante : les clauses en question ont été renforcées pour le Crédit national lui-même, mais le garant n'a plus à les prendre à son compte.

En d'autres termes, si le Crédit national se trouve en défaut de paiement sur l'un quelconque de ses crédits en cours, celui de 100 millions de livres sterling devra être instantanément remboursé. En revanche les autres prêts bancaires auxquels la République française apporte sa garantie ne seront pas concernés. Ce grand pas en avant permettra donc prochainement aux débiteurs français de lancer de grands eurocrédits syndiqués. Ils seront indispensables si la Rue de Rivoli se décide à rééchelonner la dette étrangère française.

Le prêt bancaire en sterling du Crédit national a une durée de huit ans. Son taux d'intérêt semestriel sera l'ajout au taux sur les dépôts des résidents en sterling à trois ou six mois d'une marge de 0,375 % durant les quatre premières années, puis de 0,50 % au cours des quatre autres. En outre les banques dirigeant l'opération recevront une commission de 0,25 % qu'elles se partageront entre elles. Il s'agit là d'excellentes conditions. Qui aurait pu croire, il y a seulement trois mois, qu'un emprunteur français pourrait bénéficier d'une marge aussi faible que 0,375 % sur quatre ans ?

MM. Pierre Poplu au Crédit national et Alain Dromer au Trésor doivent, en fin de compte, être ravis d'avoir attendu le bon moment pour réaliser le présent exercice. La B.N.P. peut également s'estimer satisfaite d'être la seule banque française parmi les chefs de file. Elle est peut-être aussi la banque française qui demeure la plus active sur la scène internationale.

Dans la foulée du Crédit national les sociétés de développement régional (S.D.R.) vont être l'un des derniers, si ce n'est le dernier des débiteurs français à solliciter le marché international des capitaux cette année. Les S.D.R. vont en effet lancer ces prochains jours une euro-émission d'environ 40 millions d'ECU qui sera garant par la République française. Les conditions finales n'en sont pas encore entièrement fixées, mais, en général, les S.D.R. recherchent des capitaux à très longue échéance, c'est-à-dire au-delà de dix ans.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar et le yen au plus haut à Paris

Le dollar a poursuivi inexorablement sa hausse lente et régulière, égalant puis battant son record sur la place de Paris en dépassant le cours de 8,25 F. Il a entraîné avec lui le yen, qui a, aussi, battu son record à Paris, tandis que le franc suisse l'égalait presque.

Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une faiblesse particulière du franc français : c'est tout le système monétaire européen, entraîné par le mark, qui glisse par rapport au dollar. Les débats houleux au Parlement de Bonn sur l'installation des euromissiles en R.F.A. et le pacifisme du parti social-démocrate continuent de déprimer la monnaie allemande. On retrouve la situation existant après l'instauration de l'état de siège en Pologne et les craintes d'une intervention soviétique.

Du coup, les capitaux se portent à nouveau sur le dollar, d'autant que les besoins en monnaie américaine sont toujours très forts. Ajoutons que les opérateurs sur graphiques du marché des devises de Chicago (I.M.M.) considèrent le franchissement du seuil de 2,70 deutschemarks pour un dollar comme un signal de hausse. Or, cette semaine, le « billet vert » a franchi ce seuil et dépassé 2,71 deutschemarks, s'approchant des 2,74 deutschemarks touchés lors de la pointe du 11 août 1983.

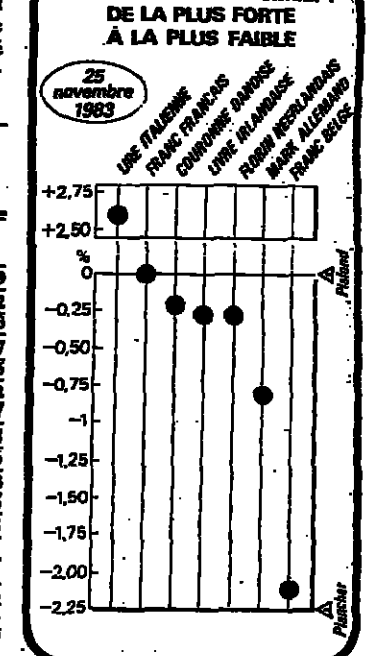
Cette pointe n'en est plus une pour la place de Paris, où le record de 8,24 F établi ce même 11 août a été battu (à l'époque, le mark ne valait que 3,01 F et non pas 3,04 F comme à l'heure actuelle, ce qui explique l'ascension plus rapide de la monnaie américaine à Paris).

Grâce aux interventions répétées de la Banque du Japon, le yen a bien résisté et a même monté légèrement par rapport au dollar, ce qui l'a fait progresser à Paris, où il a battu son record à 3,51 F pour 100 yens. Le franc suisse s'est également montré ferme par rapport à la devise américaine, avec, pour conséquence logique, son raffermissement à Paris au voisinage de son cours record de 3,7822 francs français pour 1 franc suisse.

Au sein du système monétaire européen, le franc français est toujours en tête, et le franc belge en queue, sa faiblesse persistante ayant contraint la Banque nationale de Belgique à relever son taux d'escompte (voir en rubrique marché monétaire et obligataire).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once semble avoir trouvé un palier à 375 dollars. Les rumeurs de ventes soviétiques contre dollars ont disparu cette semaine.

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 18 AU 25 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4600	–	12,1248	45,8585	36,8595	1,8165	32,9001	0,0609
	1,4710	–	12,1640	45,7456	37,0027	1,8218	33,0469	0,0612
Paris	12,0413	8,2475	–	378,15	303,99	14,9818	271,34	5,0243
	12,0931	8,2210	–	376,07	304,20	14,9772	271,68	5,0327
Zurich	3,1842	2,1810	26,4445	–	80,3907	3,9618	71,7552	1,3286
	3,2156	2,1860	26,5904	–	80,8880	3,9825	72,2406	1,3382
Francfort ...	3,9609	2,7130	32,8958	124,39	–	4,9282	89,2581	1,6527
	3,9754	2,7025	32,8731	123,63	–	4,9235	89,3893	1,6544
Bruxelles ...	80,3730	55,05	6,6747	25,2407	20,2911	–	18,1115	3,3536
	80,7432	54,89	6,6768	25,1098	20,3108	–	18,1394	3,3603
Amsterdam ..	4,4376	3,0395	36,8541	139,36	112,03	5,5213	–	1,8516
	4,4512	3,0260	36,8082	138,43	111,97	5,5128	–	1,8525
Milan	2396,59	1641,50	199,03	752,63	605,04	29,8183	540,05	–
	2402,88	1633,50	198,70	747,26	604,44	29,7595	539,82	–
Tokyo	343,24	235,10	28,5062	107,79	86,6568	4,2706	77,3482	0,3432
	347,23	236,85	28,7130	107,98	87,3450	4,3004	78,0073	0,1445

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 novembre, 3,5080 F contre 3,4827 F le vendredi 18 novembre.

Les matières premières

Repli du zinc – Hausse du cacao

Soumises à une tension internationale persistante et à une nouvelle envolée du dollar, les places commerciales n'ont finalement que faiblement réagi. Les perspectives de reprise de l'activité économique se confirment dans plusieurs pays pour l'an prochain. Les stocks et les capacités de production inemployées sont encore abondants, ce qui semble exclure une hausse de grande amplitude des prix des matières premières.

METAUX. – *Les cours du zinc se sont repliés à Londres, après avoir atteint la semaine précédente leurs plus hauts niveaux depuis neuf ans. Pour la première fois depuis le commencement de l'année les stocks détenus par les producteurs européens se sont accrus en octobre.*

Le cuivre a confirmé facilement son mouvement de reprise au Metal Excnge de Londres, malgré l'augmentation ininterrompue pendant quinze semaines des stocks britanniques de métal qui atteignent désormais 422 375 tonnes. Des achats plus importants en provenance des Etats-Unis et l'apparition de nouveaux achats pour compte chinois expliquent cette amélioration des prix.

L'étain a légèrement progressé sur les différents marchés grâce aux achats d'intervention à des niveaux plus élevés du directeur du stock régulateur. La General Services Administrations organisme chargé de la gestion des stocks stratégiques aux Etats-Unis a liquidé 655 tonnes de métal excédentaires depuis le commencement de l'exercice 1983-1984. Une compagnie malaisienne vient d'être autorisée, à partir du 1er janvier prochain, à opérer sur le marché de Londres. L'Australie a décidé de se joindre à l'association des producteurs d'étain. Ce sera le septième pays à en faire partie ; il représente 7,5 % de la production mondiale.

CAOUTCHOUC. – *Nouvelle progression des cours du naturel sur les différents marchés, qui retrouvent leurs meilleurs niveaux depuis février dernier. La reprise d'achats pour compte soviétique, qui s'ajoutent à ceux des fabricants américains de pneumatiques, semblent à l'origine de la hausse.*

TEXTILES. – *Les cours du coton ont fléchi à New-York. Pourtant, la récolte mondiale est évaluée par le Comité consultatif international du coton à 65,3 millions de balles soit 1,4 million de balles de moins que l'estimation d'il y a un mois et 2,4 millions de balles de moins que la récolte de 1982-1983. La consommation mondiale devrait atteindre 69 millions de balles.*

DENREES. – *Les cours du cacao ont accentué leur progression sur tous les marchés. Les récoltes de certains pays producteurs d'Afrique occidentale seraient inférieures aux prévisions. Ainsi, celle du Nigéria serait réduite par la sécheresse et celle de Côte - d'Ivoire estimée à 375 000 tonnes seulement au lieu de 400 000 tonnes.*

Une amélioration s'est produite sur le marché du sucre. Les Philippines, pays traditionnellement exportateur, ont été obligées d'acheter sur le marché mondial 600 000 tonnes de sucre. La récolte de canne de ce pays a été affectée par de mauvaises conditions climatiques.

CEREALES. – *Le blé a enregistré une légère progression sur le marché aux grains de Chicago. L'Australie vient de vendre 7 millions de tonnes de blé dont 1,5 million de tonnes à l'U.R.S.S. et 2,5 millions de tonnes à la Chine. La récolte de ce pays atteindra pour la campagne 1983-1984 près de 20 millions de tonnes. Civeau record.*

LES COURS DU 25 NOVEMBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 973 (941) : à trois mois, 994,50 (963) ; étain comptant, 8 725 (8 650) ; à trois mois, 8 850 (8 770) ; plomb, 279 (273) ; zinc, 577,50 (596) ; aluminium, 1 062,50 (1 020) ; nickel, 3 183 (3 070) ; argent (en pence par once troy), 586 (579). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64 (61,90) ; argent (en dollars par once), 8,52 (8,59) ; platine (en dollars par once), 393 (389,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (77,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (340-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,19 (30,31).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 75,66 (79,51) : mars, 79,16 (81,31). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 409 (412) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 46,50 (46,10).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 844-860 (814-815). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 266,50-267,50 (261,25-262).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 220 (2 123) ; mars, 2 236 (2 138) ; sucre, mars, 9,76 (9,35) ; mai, 10,09 (9,66) ; café, décembre, 149,58 (146,65) ; mars, 143,97 (142,39). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 151 (150) ; mars, 165,20 (158,45) ; café, janvier, 1 917 (1 906) ; mars, 1 889 (1 864) ; cacao, décembre, 1 615 (1 552) ; mars, 1 633 (1 554). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 945 (1 880)) ; mars, 1 973 (1 910) ; café, janvier, 2 335 (2 310) ; mars, 2 195 (2 270) ; sucre (en francs par tonne), mars, 2 035 (1 988) ; mai, 2 110 (2 065) ; tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 221,5 (227,30) ; janvier, 224 (229,10). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 177 (178) ; février, 184 (186,90).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 342 3/4 (338) ; mars, 356 1/4 (353 1/8) ; maïs, décembre, 338 1/2 (348 3/4) ; mars, 340 (348 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 013 (1 003,50) ; Reuter, 1 923,40 (1 898,80).

AMAX RÉEMBAUCHE

Le groupe minier américain Amax va remettre en route l'une de ses deux grandes mines de molybdène, le métal qui a fait sa fortune... avant la crise : la mine d'Henderson était fermée depuis octobre 1982, les stocks étant devenus excédentaires en raison de la faiblesse de la demande. Or, ils diminuent, ce qui rend nécessaire la réouverture d'une mine, celle de la seconde, Climax, étant subordonnée à la reprise de la demande, notamment dans le secteur des biens d'équipements, au début de 1984. Une telle reprise n'est pas exclue, la vigueur de l'économie américaine justifiant un réveil des investissements.

A cet égard, une coquille regrettable s'était glissée dans l'article de notre numéro daté 23-24 octobre 1983 consacré à la conférence de presse du président d'Amax, M. Gousseland (« Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »), la phrase *« il attend qu'une reprise de la demande vienne le remettre à flot »* s'étant transformée malencontreusement en *« il attend qu'une « fraude » vienne le remettre à flot ».*

F. R.

Marché monétaire et obligataire

Nouvelles incertitudes sur la politique de la Fed

Sur des marchés financiers très calmes en raison de la fête américaine du Thanksgiving Day, chômée le jeudi 24 novembre, avec, en fait une quasi-extension jusqu'au week-end, l'incertitude a régné. Les opérateurs attendent des informations supplémentaires sur la politique de la Réserve fédérale (F.R.), et leurs avis divergent nettement. Certains estiment que la Fed a déjà fortement assoupli sa politique – trop même, disent-ils, – d'autres, au contraire, considèrent qu'elle est encore excessivement restrictive mais qu'elle pourrait dans le proche avenir l'être moins, d'autres, enfin, estiment qu'elle ne changera rien du tout. Les derniers chiffres de la masse monétaire ne seront publiés que lundi.

Dans l'immédiat, la Fed a largement alimenté le marché, injectant des liquidités au début de la semaine, ce qui a fait baisser à 8 3/4 % les Federal Funds (argent entre banques) et ne les a pas empêchés de remonter par la suite.

En Europe, le seul fait saillant a été le relèvement du taux d'escompte de la Banque nationale de Belgique, porté de 9 % à 10 %. C'est la première fois que ce taux est relevé depuis l'ajustement monétaire du 21 mars dernier : il avait été ramené de 14 % à 9 % en quatre réductions successives, la dernière remontant au 22 juin 1983. Cette décision a été provoquée par le nouvel affaiblissement du franc belge, derechef en queue du système monétaire européen (S.M.E.). Depuis le mois d'août 1983, les interventions de la Banque pour empêcher sa monnaie de crever son plancher au sein du S.M.E. lui ont coûté l'équivalent de 12 milliards de francs français.

La Banque attribue la faiblesse du franc belge à l'accroissement des importations provoqué par la reprise de la consommation intérieure et à l'accélération des sorties de capitaux vers les marchés étrangers, plus rémunérateurs, d'où le relèvement du taux d'escompte, jugé trop modeste par les opérateurs pour modifier ou inverser le flux.

Quelques turbulences ont affecté, cette semaine, le marché obligataire de Paris, en raison des modifications dans la réglementation régissant le placement des émissions. Ces modifications visent à renforcer la « surveillance » du marché secondaire. Pour la première fois, les établissements « placeurs » devront s'engager à ne pas vendre pendant trois mois d'obligations pour leur propre compte et à faire respecter cette obligation par les intermédiaires qualifiés. En outre, si ces établissements dépassent de 7 % le quota de placement qui leur est assigné dans le « syndicat », ils doivent reverser la totalité des commissions perçues en excédent. Enfin, les établissements détenteurs d'obligations qui désireraient les céder devront le faire au prix du marché, ni au-dessus ni au-dessous. Ces mesures ont, en principe, pour objet d'alléger la tâche de la Caisse des dépôts, « gendarme » et régulatrice du marché secondaire des obligations. Elles sont destinées à supprimer la spéculation, à la hausse comme à la baisse, et à éviter tout emballement en réduisant les liquidités sur le marché.

Le moins qu'on puisse dire est que ces mesures ont provoqué des remous : certains les considèrent comme léonines, de nature à favoriser les « gros » par rapport aux « petits » et à gêner les transactions entre portefeuilles du même groupe, y compris pour la Caisse des dépôts.

Après quelques réactions de mauvaise humeur à une décision qualifiée de « trop hâtive », les émissions de la semaine se sont, quand même, casées.

En tête, la Sapar, sous-marin d'E.D.F., a appelé 2,5 milliards de francs à dix ans et taux révisable annuellement (14,10 % la première année). Ensuite, le groupe Maison familiale a demandé 250 millions de francs à taux révisable annuellement (TRA, 14,4 % la première année), la formule étant la même pour Finaref (200 millions de francs), tandis que Finemep retenait la formule à taux fixe (14,40 %) pour 200 millions de francs, de même que la Société d'exploitation de la tour Eiffel pour 150 millions de francs (14,30 %). De son côté, l'O.B.P. Paribas émet pour 232 millions de francs d'obligations convertibles à neuf ans et rendement croissant (de 11 % à 13 %).

En ce qui concerne le prochain emprunt d'Etat, que nous évoquions la semaine dernière, l'agence Reuter annonce qu'il sera émis en décembre, à hauteur de 15 milliards de francs, d'une longue durée (peut-être dix-huit ans) et au taux de 13,30 % à 13,40 % contre 13,70 % et 13,20 % pour l'emprunt à option de septembre dernier. Rue de Rivoli, on assure qu'aucune décision n'a été prise à ce jour et qu'aucun choix n'a été arrêté sur la formule et le montant.

De toute façon, il est habituel que le Trésor fasse appel au marché en fin d'année ou au tout début de l'année suivante. Rappelons qu'il a déjà emprunté 10 milliards de francs en janvier, 25 milliards en septembre, auxquels il faut ajouter les 12 milliards du « prélèvement temporaire » de juin, en tout 47 milliards de francs.

F. R.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 novembre 1983

En fanfare

« *LA Bourse, c'est le temple des regrets* », constatait, un tantinet amer, ce familier de la corbeille en assistant, impuissant, à la nouvelle envolée des valeurs françaises (+ 4,1 %) et une dixième liquidation positive, qui s'est produite cette semaine au Palais Brongniart. Regrets d'avoir pris trop tôt son bénéfice en pensant que les cours allaient retomber, alors qu'ils semblent repartis pour une nouvelle étape de hausse en cette fin d'année. Regrets, surtout, de ne pas trop savoir ce qu'il convient encore d'acheter, les occasions se faisant de plus en plus rares.

Car, « *ce qui manque en ce moment, ce n'est pas l'argent, c'est le papier* », assure un professionnel, montrant du doigt la forte hausse de Saulnes et Gercy. De fait, tous les portefeuilles ont été abreuvés jusqu'à plus soif en titres au cours de ces dernières semaines, que ce soit en sociétés françaises ou étrangères. D'ailleurs, le cours du dollar-titre (10,60 F environ vendredi) n'était guère dissuasif et il devient de plus en plus difficile de dénicher la valeur qui n'est pas encore devenue hors de prix. Le tout sans éveiller, si possible, l'attention des confrères dont on connaît l'instinct grégaire et qui auraient tôt fait d'emboîter le pas à quelque franc-tireur.

Au fil des jours, l'éventail se resserre, d'autant plus qu'on conserve jalousement en carnet les « bonnes valeurs » qui devraient résister à un éventuel retour de flamme sous les colonnes. Dopées par un dollar qui a inscrit de nouveaux records sur les télescripteurs dans le monde entier, les « belles américaines » – entendez par là les sociétés qui se sont fait un devoir d'aller marcher sur les plates-bandes de l'Oncle Sam – ont encore fait des étincelles. Qu'elles aient pour nom B.S.N., Moët-Hennessy-Accor, Pernod-Ricard, Club Méditerranée ou L'Air liquide, elles ont toutes bénéficié d'un souffle d'air en provenance d'outre-Atlantique, au même titre que les actions américaines (Schlumberger, A.T.T.), suivies, à quelque distance, par des nippones (Hitachi) bien décidées, elles aussi, à jouer des coudes.

Assez discutées en début de semaine, les valeurs de distribution ont conforté leurs positions vendredi (Printemps surtout), tandis que les pétrolières faisaient également preuve de bonnes dispositions, à l'exception d'Elf-Gabon, toujours un peu sur la touche depuis la parution d'un ouvrage rédigé par un spécialiste de l'or noir et des pays pétroliers qui n'a pas eu le privilège de plaire au président Bongo.

La Compagnie du Midi, qui s'est livrée, mercredi, à quelques entrechats sur la scène financière, quittant ainsi les coulisses où elle se tenait depuis plus de trois ans, a soulevé les bravos, tandis que Matra, en hausse sensible, sortait de l'ornière après la signature de son contrat de plan avec l'Etat, assorti de 450 millions de francs de prêts participatifs pour la période 1983-1984, bien utiles pour appliquer le masque à oxygène à sa filiale Manurhin.

Dassault, par contre, a boudé la corbeille en début de semaine, jusqu'à perdre plus de 10 % en deux jours, mais les boursiers n'avaient guère le temps de prendre le pouls de la firme d'armement car il leur fallait traverser à toute vitesse le parquet pour aller sur le groupe D prendre des nouvelles de la Compagnie générale des eaux, qui, visiblement, donnait des signes d'emballement.

Jeudi, le numéro un de la distribution d'eau en France n'a pas pu être coté en raison d'une abondance d'ordres d'achat. Le lendemain, l'animation était à son comble sur le groupe et le rapide passage d'une adorable « catherinette » coiffée d'un ravissant « bibi » vert pomme ne fit qu'accroître la tension. Partie de 514 F mercredi, l'action Générale des eaux grimpait jusqu'à près de 590 F au son de cloche final, en hausse de près de 15 %, sous l'œil soupçonneux d'un représentant de la Chambre syndicale des agents de change, venu s'assurer de la régularité des opérations.

Dommage que ces dernières n'aient pas pu être répercutées sur les terminaux disséminés dans l'enceinte de la Bourse, en raison d'une panne d'ordinateur qui eut pour effet de priver les opérateurs des différents cours et des variations des divers indicateurs, empêchant du même coup les sociétés émettrices de Sicav de communiquer leur valeur quotidienne. Ce n'est pas la première fois que ce type d'incident se produit et les nécessités de l'information du public exigent que l'on trouve rapidement un remède efficace à ces bégaiements d'un outil informatique dont les performances restent encore à prouver...

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	25-11-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 890,50	– 8,50
7 % 1973	9 585	– 20
10,30 % 1975	91,40	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	90,70	+ 0,45
8,80 % 1977	113,02	– 0,47
10 % 1978	89,35	Inchangé
9,80 % 1978	88,40	– 0,25
8,80 % 1978	90	+ 0,28
9 % 1979	85,50	– 0,05
10,80 % 1979	91,06	+ 0,01
12 % 1980	98,05	– 0,07
13,80 % 1980	101,45	+ 0,13
16,75 % 1981	110,51	+ 0,03
16,20 % 1982	110,30	– 0,01
16 % 1982	109,80	– 0,20
15,75 % 1982	108,30	– 0,45
C.N.E. 3 %	3 070	– 20
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,75	+ 0,10
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,75	+ 0,10
C.N.B. Suez 5 000 F	101,80	+ 0,05
C.N.I. 5 000 F	101,75	+ 0,10

Matériel électrique services publics

Siemens maintient son dividende à 8 DM pour l'exercice 1982-1983. *Le bénéfice consolidé devrait dépasser* le montant de 738 millions de DM atteint au cours du précédent exercice.

Les comptes de *Crouzet* au 30 juin se soldent par un déficit net de 3,6 millions de francs, contre un bénéfice de 1,8 million de francs un an auparavant. La perte du groupe est de 2,8 millions de francs.

Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, *Unidel* dégage un bénéfice net de 1,86 million de francs en baisse de 63,5 %. Des participations, notamment les filiales marocaines de *Forclum*, ont été la cause de difficultés. Le dividende net est fixé à son montant statutaire : 5 F contre 6 F.

	25-11-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	*149,80*	– *0,2*
CIT-Alcatel	1 488	– 7
Crouzet	119	+ 2
Générale des Eaux	588	+ 89,5
Intertechnique	1 250	+ 55
Legrand	2 080	+ 144
Lyonnaise des Eaux	775	+ 40
Matra	1 130	+ 191
Merlin-Gérin	990	+ 40
Moteur Leroy-Somer	490	+ 40
Moulinex	99,90	– 0,10
P.M. Labinal	354	+ 38,1
Radiotechnique	409	– 2
S.E.B.	410	+ 25,5
Signaux	795	+ 14
Téléméc. Electrique	1 330	+ 50
Thomson-C.S.F.	193,50	+ 9
I.B.M.	1 288	– 15
I.T.T.	469	+ 3,2
Schlumberger	513	– 17
Siemens	1 510	– 13

Banques, assurances sociétés d'investissement

La crise ? Connais pas. C'est presque en ces termes que M. B. Pagezy, P.-D.G. de la *Compagnie du Midi*, holding coiffant notamment les *A.G.P.*, s'est adressé à la presse convoquée pour la première fois depuis longtemps. Selon lui, l'entreprise a parcouru ces trois dernières années – période de vaste remise en cause de ses structures – sans être directement affectée. Le message a été entendu. Cette semaine le titre a monté de 17 % en Bourse.

Le *Crédit mutuel* vient de mettre à la disposition des cent mille associations qu'il a en clientèle un service – gratuit – d'informations et de conseils destiné non seulement aux associations et fédérations, mais également aux comités d'entreprise et syndicats.

	25-11-83	Diff.
Bail Equipement	238	+ 16
Cetelem	253	– 10,20
Chargeurs S.A.	235,50	– 3,50
Bancaire (Cie)	364,50	+ 20,50
C.F.F.	580	+ 29
C.F.I.	205,50	+ 9,40
Eurafrance	788	+ 58
Hénin (La)	305	+ 44,90
Imm. Pl-Monceau.	272	+ 48
Locafrance	278	+ 28
Locindus	676	+ 28
Midi	1 392	+ 227
Midland Bank	160	+ 2
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	950	+ 5
Parisienne de résc.	524	– 5
Prétabail	850	+ 15
Schneider	85	– 4,50
U.C.B.	190	+ 12,20

Pétroles

Baisse du bénéfice de *Primagaz* pour le premier semestre : un peu plus de 6 millions de francs contre 16,25 millions de francs. Ce dernier résultat, il est vrai, comprenait pour 8,8 millions de francs de plus-values. Pour la même période de cette année, les plus-values comptent pour 2 millions de francs. Le recul réel n'en ressort pas moins à 45,7 %, dû pour partie au facteur climatologique, pour une autre part aux mesures d'austérité et à leurs conséquences en aval sur les prix notamment.

	25-11-83	Diff.
Elf-Aquitaine	177,90	+ 8,90
Esso	395	+ 12
Francarep	430	+ 9,90
Pétroles française	162	+ 8
Pétroles B.P.	72,50	+ 5,50
Primagaz	261	+ 1,50
Raffinage	79,60	+ 2,10
Sogerap	465	– 10
Exxon	407	+ 7
Petrofina	1 085	+ 15
Royal Dutch	471,50	+ 9,50

Métallurgie construction mécanique

	25-11-83	Diff.
Alspi	73,20	+ 1,70
Amrep	818	– 22
Avions Dassault-B.	443	+ 3
Chant. Fce Dunk	6,80	– 0,75
Chiers-Châtillon	24	+ 1,95
Creusot-Loire	44,50	– 1,50
De Dietrich	320	+ 0,20
FACOM	814	+ 64
Fives-Lille	176,20	+ 3,70
Fonderie (Génér.)	34,50	+ 1,45
Marine-Wendel	74,50	Inchangé
Penhoët	457	+ 21
Peugeot S.A.	208	+ 13,50
Poclain	62,30	– 2,75
Pompey	140	+ 19
Sagem	1 399	– 14
Saulnes	25	+ 9,30
Valéo	320	+ 21
Vallourec	76	+ 7,70

Bâtiment, travaux publics

Pour le premier semestre, *Porcher* enregistre une baisse de 41,1 % de son bénéfice (5,3 millions de francs contre 9 millions de francs).

Le compte d'exploitation pour 1983 de *Cerabati* sera plus défici*taire que le précédent. La conjonc*ture ne s'est pas améliorée. Rappelons que pour l'exercice précédent une perte de 28,7 millions de francs était ressortie des comptes.

	25-11-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 033	– 6
Bouygues	699	– 16
Ciment Français	186	+ 4
Dumez	859	Inchangé
J. Lefebvre	144	+ 5
G.T.M.	271	– *25*
Lafarge	263	+ 2
Maisons Phénix	345	+ 13,40
Poliet et Chausson	385,50	– 4,50
S.C.R.E.G.	157	+ 12
S.G.E.S.B.	108	– 2

L'agent de change Gilbert Thorp est décédé

Gilbert Thorp, agent de change à la Bourse de Paris depuis 1956, est décédé dans la nuit du 23 novembre dernier, à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-dix ans.

[Né à Paris, Gilbert Thorp faisait partie d'une grande famille de juristes (le bâtonnier Thorp avait plaidé dans l'affaire Ben Barka) et *de financiers. Sa charge, qui* emploie une cinquantaine de personnes fonctionne normalement en attendant la prochaine nomination d'un successeur par décret de la Rue de Rivoli, sur proposition de la Compagnie des agents de change.]

Mines d'or, diamants

	25-11-83	Diff.
Amgold	1 074	– 9
Anglo-American	172,90	+ 0,80
Buffelsfontein	479	+ 7
De Beers	79,95	+ 0,10
Driefontein	309,40	+ 4,30
Free State	367	+ 11
Goldfields	76	+ 1
Gencor	237	Inchangé
Harmony	194,50	+ 8
Président Brand	391	– 4
Randfontein	1 288	+ 38
Saint-Helena	340	+ 14,90
Western Deep	475	– 5
Western Holding	450	+ 11

Alimentation

Grâce à l'activité soutenue enregistrée tant en France qu'à l'étranger, *Lesieur a dégagé pour les neuf* premiers mois un bénéfice net consolidé (part du groupe) accru de 26 % à 131 millions de francs. Compte tenu d'un ralentissement attendu, pour l'exercice entier l'augmentation du résultat ne devrait pas être inférieure à 20 %.

Pas brillant le premier semestre pour *Viniprix*, dont le résultat comp*table est une perte de 10,46 millions* de francs contre un bénéfice de 9,78 millions au 30 juin 1982. Mais, précise-t-on au siège de la société, la méthode comptable a changé et quatorze magasins ont été fermés.

Brasseries du Cameroun a dégagé pour l'exercice clos le 30 juin un bénéfice net de 3,18 milliards de francs C.F.A. (+ 13,9 %). Une action gratuite pour quinze va être distribuée. Le dividende, après retenue de l'impôt local, est de 2 090 F C.F.A. net contre 1 920 F C.F.A. Le capital sera ensuite augmenté par incorporation de réserves et porté de 4,59 à 9,18 milliards de francs C.F.A. par doublement du nominal des actions.

Malgré l'augmentation des dividendes perçus des filiales sud-américaines, le résultat net de *Quilmès* pour 1983 devrait être inférieur au précédent (5,47 millions de dollars). Le dividende sera néanmois maintenu (7,12 dollars par action).

	25-11-83	Diff.
Beghin-Say	288	+ 6
Bongrain	1 669	+ 24
B.S.N.	2 690	+ 140
Carrefour	1 310	+ *15*
Casino	925	– 8
Cédis	555	– 25
Euromarché	706	– 58
Guyenne et Gasc.	324	– 1
Lesieur (1)	1 250	+ 21,60
Martell	1 356	+ 73
Moët-Hennessy	1 370	+ 25
Mumm	635	+ 100
Occidentale (Gale)	688	+ 30
Olida-Caby	204	– 3
Pernod-Ricard	727	+ 1
Promodès	1 248	+ 63
Source Perrier	415,50	+ 7,50
St-Louis-Bouchon	335	+ 2
C.S. Saupiquet	485	+ 23
Veuve Cliquot	1 620	+ 110
Viniprix	1 075	+ 15
Nestlé	21940	+ 840

(1) Compte tenu d'un droit de 44,60 F.

Mines, caoutchouc,

	25-11-83	Diff.
Géophysique	955	+ 4
Imétal	*62*	+ *2,20*
Michelin	800	– 16
M.M. Penarroya	44,80	+ 2,80
Charter	35,90	– 0,90
INCO	156	+ 17,50
R.T.Z.	91,10	+ 2,10
Z.C.I.	2,40	+ 0,17

Produits chimiques

Du Pont porte de 60 cents à 70 cents son dividende payable le 14 décembre prochain.

	25-11-83	Diff.
Institut Mérieux	800	+ 1
Laboratoire Bellon	481	+ 13
Nobel-Bozel	11	+ *1,65*
Roussel-Uclaf	660	– 8
B.A.S.F.	669	+ 4
Bayer	669	+ 15
Hoechst	723	+ 5
I.C.I.	94,50	+ 0,55
Norsk-Hydro	708	+ 68

Valeurs diverses

	25-11-83	Diff.
Accor	219	+ 17
Agence Havas	822	+ 5
A.D.G.	349,90	+ 22,90
L'Air Liquide	501	+ 6
Arjomari	340	– 2,80
Bic	859	+ 85
Bis	240	+ 22
Club Méditerranée	746	+ 41
Essilor	2 080	+ 140
Europe 1	627	– 13
Gle Ind. Part.	370	+ 0,10
Hachette	1 369	+ 95
Oréal (L')	2 225	+ 96
Navigation Mixte	213	+ 1,50
Nord-Est	51,85	+ 5,35
Presses de la Cité	1 697	+ 147
Skis Rossignol	1 410	+ 185
Sanofi	493	+ 22,40

Filatures, textiles, magasins

	25-11-83	Diff.
André Roudière	153,90	+ 23,90
F.F. Agache-Willot	N.C.	
B.H.V.	107,50	– 1
C.F.A.O.	540	+ 14
Damart-Serviposte	1 258	+ 108
Darty	694,00	+ 24
D.M.C.	87	+ 9,50
Galeries Lafayette	150	+ 4
La Redoute	1 015	– 52
Nouvelles Galeries	64,90	+ 1,40
Printemps	137	+ 7,50
S.C.O.A.	46,90	– 0,10

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18-11-83	Cours 24-11-83
Or fin (kilo en barre)	99 300	99 100
– (kilo en lingot)	99 000	98 800
Pièce française (20 fr.)	650	641
Pièce française (10 fr.)	380	401
Pièce suisse (20 fr.)	633	636
Pièce latine (20 fr.)	619	610
● Pièce tunisienne (20 fr.)	611	580
Souverain	775	780
Souverain Elizabeth II	770	748
● Demi-souverain	430	411
Pièce de 20 dollars	3 905	3 890
– 10 dollars	1 700	1 765
● – 5 dollars	1 075	1 020
– 50 pesos	4 060	4 000
● – 20 marks	750	731
– 10 florins	646	634
● – 5 roubles	430	424

Quand la SCOA secoua la Bourse

Quoi de neuf chez SCOA ? Le déficit consolidé pour l'exercice clos le 30 septembre dernier devrait être limité aux deux tiers, voire à la moitié du précédent (148,6 millions de francs). Et son montant correspondrait à peu de choses près aux charges afférentes à la restructuration et aux licenciements. Sans ces charges, les comptes auraient été équili*brés, ce qui témoigne du redres*sement opéré.

Les dirigeants de l'entreprise le savaient dès la fin du mois d'août, mais ils n'ont fait connaître la bonne nouvelle que le 17 octobre. Jusque-là, tout est normal. Nul chef d'entreprise n'est tenu d'anticiper sur ses résultats. Las ! Ces renseignements, le président de la SCOA les avaient fournis plus d'un mois auparavant, le 9 septembre très précisément, aux quelque deux cents cadres réunis en vue d'être informés de l'organisation et des grandes lignes du cadre budgétaire pour le prochain exercice.

Coïncidence ? Des rumeurs ont tout de suite commencé à circuler en Bourse et l'action, en l'espace d'un mois, a monté de 70 % avec des volumes d'échanges considérablement accrus.

La COB a fait le rapprochement et rappelé à l'ordre les dirigeants du groupe. Que des réunions d'information se multiplient dans le cadre du développement de la concertation, bien ! Mais, dès lors que des renseignements sont données sur la marche des affaires capables d'avoir une influence quelconque sur les cours de Bourse, ceux-ci « *doivent être portés à la connaissance des actionnaires et du public dans les meilleurs délais* ».

*La SCOA fait amende honora*ble et promet de veiller que pareille mésaventure, mise sur le compte des indiscrétions commises de bonne foi auprès de la presse, ne se renouvelle pas.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
A.T.T.	160 240	106 723 350
Gén. des Eaux (1)	156 990	71 144 703
B.S.N.	23 135	61 824 440
4 1/2 % 1973	31 670	59 046 600
Peugeot (1)	216 090	51 107 687
Schlumberger	103 160	51 019 310
Club Méditerranée	69 655	50 808 670

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	21 nov.	22 nov.	23 nov.	24 nov.	25 nov.
Terme	*360 054 703*	*440 508 731*	*397 784 661*	*341 126 202*	*425 520 404*
Comptant R. et obl.	1 137 915 064	825 928 160	898 531 176	1 241 164 259	798 176 026
Actions	56 093 342	114 845 083	65 544 959	95 802 695	82 151 380
Total	1 554 063 109	1 381 281 974	1 361 860 796	1 678 093 156	1 305 847 810

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	149,7	150,3	152,8	153,9	
Étrang.	143,4	143,8	145,1	146,4	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	154,9	156	158,6	158,6	161,7

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	144,8	145,5	147,5	148,7	

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En hausse.

L'événement de la semaine à Wall Street aura été l'introduction, lundi *21 novembre, des huit nouveaux titres* résultant de l'éclatement du groupe téléphonique américain ATT (Ameritech, Bell Atlantic, Bell South, Nynex, Pacific Telesis, Southwestern Bell et US West et ATT elle-même), cela dans la perspective du 1er janvier 1984 lorsque seront officiellement créées ces sept nouvelles compagnies régionales de télécommunications qui doivent être indépendantes de la maison-mère actuelle baptisée « *Ma Bell* » par les investisseurs. Plus de 8 millions de titres ont été *traités ce jour-là sur ces seules sociétés* (sur un total de 97 millions d'actions) sous la forme de promesses d'action *(when issued)*, soit des certificats provisoires en attendant que soit mise en place la nouvelle structure.

Par ailleurs, la cote a surtout progressé en début de semaine (le marché était clos jeudi pour le « *Thanksgiving Day*) et l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait vendredi à 1 277,43 points contre 1 251,01 la semaine précédente.

	Cours 18 nov.	Cours 25 nov.
Alcoa	42 1/4	45
A.T.T.	62 3/4	66
Boeing	40 7/8	43 5/8
Chase Man. Bank	45 1/4	46 3/4
Du Pont de Nem	52 1/8	53
Eastman Kodak	71 1/8	73 5/8
Exxon	36 7/8	37 7/8
Ford	65 1/4	63 5/8
General Electric	55 1/2	56 1/2
General Foods	50	51 3/4
General Motors	76	75 7/8
Goodyear	32 3/8	34
I.B.M.	123 1/4	121
I.T.T.	42 5/8	42 5/8
Mobil Oil	28 1/4	29
Pfizer	39 3/8	37 3/4
Schlumberger	48 1/8	48 3/8
Texaco	35 7/8	35 3/4
U.A.L. Inc.	35	33 1/2
Union Carbide	65	67 7/8
U.S. Steel	27 7/8	29 1/2
Westinghouse	52 5/8	53 1/8
Xerox Corp	*46 7/8*	*49*

LONDRES

Bonne tenue

Les cours ont progressé dans leur ensemble, les industrielles bénéficiant des déclarations du chancelier de l'Echiquier visant à minimiser ses récentes menaces de relever les impôts lors du prochain budget. Dunlop a été exclue lundi de la liste des trente grandes sociétés britanniques constituant l'indice Financial Times des industrielles au profit de la grande chaîne d'hôtels et de restaurants Trust House Forte.

Indices « F.T. » : industrielles : 736,5 contre 721,4 ; mines d'or : 504,6 contre 496,3 ; fonds d'Etat : 82,96 contre 83,15.

	Cours 18 nov.	Cours 25 nov.
Beecham	325	320
Bowater	225	230
Brit. Petroleum	410	410
Charter	–	–
Courtaulds	108	112
De Beers (*)	7,53	7,37
Dunlop	41	42
Free State Geduld	31 1/2	34 0/0
Glaxo	730	770
Gt. Univ. Stores	578	580
Imp. Chemical	600	610
Shell	548	562
Unilever	840	870
Vickers	107	112
War Loan	36	35 3/4

(*) En dollars.

TOKYO

Repli

En raison, essentiellement, d'ajustements de positions, le ton est resté terne au Kabuto-Cho et les transactions n'ont porté que sur 214 millions de titres contre 273 la semaine précédente. L'indice Nikkeï Dow Jones a perdu 42,73 yens, à 9 345,10 tandis que l'indice général progressait de 0,53 point à 689,32.

	Cours 18 nov.	Cours 25 nov.
Akaï	550	555
Bridgestone	580	575
Canon	1 420	1 400
Fuji Bank	580	580
Honda Motors	*1 020*	1 050
Matsushita Electric	1 740	1 830
Mitsubishi Heavy	244	242
Sony Corp	3 400	3 390
Toyota Motors	1 310	1 330

FRANCFORT

Irrégulier

Le marché est apparu irrégulier en raison d'éléments extérieurs (évolution des taux d'intérêt américains et hausse du dollar) et du débat houleux qui s'est déroulé au Bundestag sur les euromissiles. Les valeurs françaises ont été particulièrement bien orientées, notamment Lafarge. Indice de la Commerzbank : 1 025,20 contre 1 009,30.

	Cours 18 nov.	Cours 25 nov.
A.E.G.	78,60	79,90
B.A.S.F.	167,60	171,20
Bayer	167	171,70
Commerzbank	164,60	165,90
Deutschebank	310	317
Hoechst	181,80	181,70
Karstadt	285,50	302
Mannesmann	130	123,60
Siemens	381,50	383
Volkswagen	233,30	209,30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Tunisie

Après l'instauration du multipartisme M. Sayah est écarté du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. – Le président Bourguiba a procédé, vendredi 25 novembre, à un très partiel remaniement du gouvernement, qui se traduit par la mise à l'écart de M. Mohamed Sayah, ministre de l'équipement. Là était d'ailleurs la seule raison de ce changement, devenu pratiquement inévitable après la récente consécration du multipartisme (*le Monde* du 22 novembre). Il en constitue même le prolongement naturel.

M. Sayah a toujours été considéré par les divers courants d'opposition et les syndicats comme le principal responsable des excès de l'autoritarisme, qui a été, à une époque, l'apanage du parti socialiste destourien. Le président de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, déclarait encore récemment à l'hebdomadaire *Jeune Afrique* qu'il était *« le responsable numéro un du 26 janvier (1) et de toutes les mauvaises actions qui ont été fomentées et perpétrées »*. En outre, la classe dirigeante avait tendance à rejeter sur lui les abus d'une politique aujourd'hui révolue.

Le raccourci est trop simple et la dérobade trop facile lorsque l'on sait que M. Sayah a été, pendant quelque treize ans, le directeur du bureau politique du parti socialiste destourien (P.S.D.), et que, en cette qualité, s'il lui appartenait d'appliquer – peut-être avec zèle, il est vrai – les décisions, il n'était pas seul à les prendre.

M. Sayah avait été écarté de la direction du parti, dont il demeure membre du bureau politique jusqu'à nouvel ordre, en avril 1980, au moment où, avec l'arrivée de M. Mohamed Mzali à la tête du gouvernement et donc du secrétariat général du P.S.D., se manifestaient les prémices d'une démocratisation de la vie politique à l'égard de laquelle il n'a jamais caché quelques réticences. Depuis, il n'en continuait pas moins de diriger avec compétence son ministère.

Bien qu'il s'en sépare aujourd'hui, le président Bourguiba garde très certainement sa confiance et son estime à l'un des hommes politiques qui ont été parmi ses plus proches collaborateurs. D'ailleurs, le communiqué annonçant le remaniement, contrairement à l'usage en pareille circonstance, mentionne que M. Sayah est *« appelé à assumer des fonctions diplomatiques à l'étranger »*. Déjà, en 1970, lors d'une éphémère décrispation du régime, il avait dû partir pour trois ans à Genève en tant que représentant permanent auprès des Nations unies, d'où il avait continué à travailler à l'histoire du Mouvement national tunisien, dont le président Bourguiba lui a confié la rédaction.

M. Sayah est remplacé à l'équipement par M. Sadok Ben Jemaa, ministre des transports et des communications, auquel succède M. Brahim Khouaja, secrétaire d'Etat aux P.T.T.

MICHEL DEURÉ.

(1) Il s'agit du 26 janvier 1978, journée marquée par des émeutes sanglantes, à Tunis, à la suite d'une grève générale.

L'ÉCHANGE ISRAÉLO-PALESTINIEN

Comment s'est amorcée la phase finale...

La façon dont la France a été amenée à participer à l'échange de prisonniers israéliens et palestiniens est assez inattendue. Les négociations entamées par l'intermédiaire de l'ancien chancelier d'Autriche, M. Kreisky, avaient été interrompues à la suite de « fuites ». Le 28 août dernier des Israéliens prennent contact avec le journaliste René Margeridon, sachant qu'il collabore avec M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe et directeur du mensuel *France-pays arabes*.

Le 1er septembre, ils remettent à M. Bitterlin une lettre datée du 15 août et signée du lieutenant-colonel Akiva Saar, officier de liaison pour la France, la Belgique et les Pays-Bas du comité central de la Ligue des anciens combattants israéliens, affecté à un service dépendant du premier ministre. Il demande quelles seraient les conditions des Palestiniens pour procéder à l'échange. M. Bitterlin prend contact avec Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, qui prend lui-même contact avec M. Yasser Arafat, qui participe à la conférence internationale sur la Palestine, prévue à Paris et qui s'est finalement tenue à Genève.

Les conditions palestiniennes sont communiquées quelques semaines plus tard ; ce sont pratiquement les mêmes que celles qui ont été acceptées. Entre-temps, M. Bitterlin avait informé M. Bruno Delaye, au cabinet de M. Claude Cheysson. Dès lors, le ministère des relations extérieures prenait le relais de l'A.S.F.A. On connaît l'épilogue.

L'Internationale socialiste a décidé l'envoi d'une mission d'information au Liban

De notre envoyée spéciale

Bruxelles. – Le débat sur le Liban, qui devait marquer la deuxième journée de réunion de l'Internationale socialiste, vendredi 25 novembre à Bruxelles, n'aura finalement duré qu'un quart d'heure. Le temps, pour les délégations, d'adopter une résolution très générale appelant à *« l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité »* de ce pays et à *« la recherche d'une solution politique pour un gouvernement représentatif de toutes les forces libanaises »*. Il n'a même pas été nécessaire de soumettre au vote un texte assez vague pour rallier l'adhésion de toutes les délégations, quelles que soient leurs sympathies pour les diverses parties engagées au Liban. Même le point de la résolution introduit par M. Shimon Pérès, demandant que soient recherchées *« des mesures propres à assurer la sécurité de la frontière nord d'Israël »*, dans la mesure où il n'était assorti d'aucun engagement concret, n'a pas donné lieu à discussion.

L'essentiel des échanges sur le Liban avait en fait eu lieu ailleurs : mercredi, lors d'une séance du présidium de l'Internationale socialiste demandée par M. Wallid Joumblatt et transmise par la France au président Willy Brandt, puis jeudi au cours d'une réunion informelle rassemblant MM. Jospin, Pérès, Joumblatt, Brandt et Soares, qui dirige le comité Proche-Orient de l'I.S. Il y fut décidé, sur proposition du leader du parti progressiste libanais, l'envoi d'une mission d'information dans son pays. *« Les résolutions vagues, ça ne m'intéresse pas*, déclarait ensuite M. Joumblatt. *Il faut que l'Internationale socialiste se rende compte de ce qui se passe sur le terrain. Je sais que je ne pouvais pas lui demander plus que cet envoi d'une mission d'information. »* Ces deux réunions n'ont apparemment pas donné lieu à un véritable échange entre le représentant du parti travailliste israélien et le chef de la communauté druze, l'un et l'autre se contentant d'exposer leurs positions.

Un entretien a eu lieu en revanche entre M. Jospin et M. Joumblatt, entretien qualifié par ce dernier de *« positif »*.

L'organisation a enfin terminé ses travaux par une condamnation de la politique américaine en Amérique centrale, notamment de l'intervention à la Grenade. Elle s'est dite préoccupée par une éventuelle intervention militaire américaine au Nicaragua, elle a accusé le gouvernement du Honduras de se prêter à des manœuvres militaires qui n'ont fait qu'accroître la tension et demandé aux Etats-Unis d'adopter *« une position positive vis-à-vis d'un règlement négocié dans la région »*.

C. T.

A la Grenade

POUR RAISON DE SANTÉ M. McINTYRE RENONCE A DIRIGER LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

M. Alistair McIntyre, pressenti pour diriger le gouvernement provisoire de la Grenade, a renoncé à accepter cette charge pour raison de santé, a annoncé vendredi 25 novembre à Genève un porte-parole du secrétariat de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Agé de cinquante et un ans, M. McIntyre, qui est originaire de la Grenade, est secrétaire général-adjoint de la CNUCED.

Sir Paul Scoon, gouverneur général de l'île, avait indiqué il y a deux semaines qu'il souhaitait que M. McIntyre prenne la tête du gouvernement provisoire qui doit administrer l'île en attendant les élections de 1984. M. McIntyre, qui souffre des yeux, a été hospitalisé à Genève, où il devra suivre un traitement spécialisé pendant trois mois. – *(A.F.P., A.P.)*.

Mlle LI SHUANG EST ARRIVÉE A PARIS

Accueillie par une centaine de reporters et de photographes, Mlle Li Shuang est arrivée samedi matin à Paris-Roissy venant de Pékin. A peine sortie du contrôle douanier, elle est tombée dans les bras de son fiancé, M. Emmanuel Bellefroid, ancien diplomate français, qui avait fait sa connaissance à Pékin.

C'est à cause des relations, jugées anormales par les autorités chinoises, qu'elle avait eues avec M. Bellefroid que Mlle Li Shuang avait été condamnée en novembre 1981 à deux ans de « rééducation par le travail ». Elle avait été libérée avant terme en juillet dernier.

Parlant en son nom, M. Bellefroid a exprimé ses remerciements aux autorités françaises d'avoir obtenu la libération de sa fiancée.

● *Un emprunt de 150 millions de francs pour les travaux de la tour Eiffel.* – La tour Eiffel, près de 100 ans après sa construction à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, fait appel au public pour financer sa cure de rajeunissement. Un emprunt de 150 millions de francs, garanti par la Ville de Paris, sera lancé le 28 novembre par la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, dans le but de financer les travaux de réaménagement de l'édifice, qui reçoit plus de trois millions de visiteurs par an. Ces travaux devraient s'achever à la fin de l'année.

● *Nouvelle cache d'armes au Pays basque.* – Une cache d'armes a été découverte, jeudi 24 novembre au soir, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). C'est la troisième cache découverte depuis un mois au Pays basque français. Elle servait à l'organisation séparatiste basque espagnole ETA. Un petit arsenal et des documents du groupe clandestin basque français Iparretarak avaient été trouvés de manière tout aussi fortuite près d'Espelette, le 28 octobre.

DES PROPOSITIONS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Une série de mesures transitoires pour l'application du nouveau statut hospitalier

Dans un *« document de travail »* daté du 22 novembre, le ministère de l'éducation nationale fait connaître ses propositions concernant les mesures transitoires pour l'application du nouveau statut hospitalo-universitaire. Ces mesures concerneront tous les médecins qui seront entrés dans la carrière hospitalière avant le concours de l'internat « nouvelle manière » de 1984.

Il est notamment prévu que les chefs de cliniques-assistants de C.H.U. ayant au moins deux ans d'activité pourront *« par mesure dérogatoire être recrutés comme professeurs d'université sur titres et travaux dans les six ans qui suivent la parution du décret »*. *« Pour les chefs de clinique-assistants déjà inscrits sur une liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférence agrégé, le nombre de recrutement sera réduit en fonction de la durée d'inscription sur la liste d'aptitude »*.

Différents quotas sont prévus qui réservent des places en C.H.U. en 1987, 1988 et 1989 aux internes nommés de 1980 à 1984. Les médecins dits *« mono-appartenants »* exerçant en C.H.U. *« seront, après intégration dans le corps des praticiens hospitaliers titulaires, maintenus en C.H.U. s'ils le désirent et susceptibles d'être recrutés sur des emplois de professeurs d'université. Ce recrutement pourra se faire dans les dix ans suivant la nomination aux postes de mono-appartenants »*.

Pour le syndicat de la médecine hospitalière (S.M.H.), l'un des rares à ne pas avoir appelé ses adhérents à suivre le récent mouvement de grève, ce texte, s'il comporte *« des aspects positifs »* doit néanmoins *« être profondément remanié »*. On estime en particulier au S.M.H. que certaines propositions *« trop rigides »* risquent fort *« d'irriter »* les internes de C.H.U. Le S.M.H. estime qu'*« aucun médecin hospitalier non titulaire actuellement ne doit être pénalisé par la réforme »* et que *« les mesures transitoires ne doivent pas mettre en concurrence les différentes catégories de médecins »*.

MORT DE SIR ANTON DOLIN

Une grande figure de la danse

Sir Anton Dolin, danseur et chorégraphe britannique, est mort à Paris le 25 novembre, alors qu'il s'apprêtait à régler un ballet à Nancy. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Figure très anglaise et noble, de la même génération que Serge Lifar, il avait associé son nom aux grandes aventures de son art des années 20 aux années 50.

[Né Patrick Healy-Kay, Anton Dolin s'invente un patronyme à la russe comme c'est la mode à l'époque. En 1921, il fait ses débuts avec Diaghilev, qui l'engage rapidement comme soliste et crée de nombreux rôles pour lui. Après son passage aux Ballets russes, Anton Dolin s'associe avec Alicia Markova en 1929, interprète les principaux rôles au Vic-Welles Ballet dans les années 30. Contribuant au rayonnement du ballet en Angleterre, il participe également au développement de l'American Ballet Theatre de 1939 à 1946. En 1950, toujours avec Alicia Markova, il crée le London Festival Ballet. Et s'il ne danse plus, à partir des années 50, il continue à diriger des chorégraphies. Outre Alicia Markova, il aura eu pour partenaires les ballerines les plus célèbres, de Vera Nemchinova à Olga Spessivtzeva, se produisant sur les scènes du monde entier. En 1960, il avait publié son autobiographie.]

GRÈVE TOTALE DE LA PRESSE NATIONALE BRITANNIQUE

Aucun quotidien ou hebdomadaire dominical ne sera publié ce week-end en Grande-Bretagne. Le syndicat des employés d'imprimerie a décidé, le vendredi 25 novembre, d'observer une grève totale dont la durée n'a pas été précisée. Le mouvement pourrait affecter également la parution de certains journaux de province. Cette grève intervient après que la Haute Cour de Manchester a ordonné la saisie des avoirs du syndicat, pour non-paiement d'une amende.

Au Tchad

L'issue des négociations reste incertaine

M. Goukouni Oueddeï a donné, vendredi 25 novembre, dans un communiqué daté de Tripoli et reçu à Paris, son accord à une « table ronde » entre les différentes parties tchadiennes qui devrait avoir lieu, selon ce communiqué, le 21 décembre, à Addis-Abeba. Cependant, l'accord du président du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) à cette initiative de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) n'est que de principe, puisque M. Oueddeï indique que cette « table ronde » réunira *« le GUNT avec ses diverses composantes »* et *« la tendance FAN dirigée par Hissène Habré »*.

Ce qui représente un nouveau refus de reconnaître la légitimité du gouvernement de N'Djamena, alors que ce dernier avait bien précisé que cette rencontre ne devait être assortie d'aucune condition préalable, ni exclusive. M. Habré entend, en effet, participer à cette réunion en tant que chef d'Etat et non en tant que chef de faction. Son gouvernement avait d'ailleurs été reconnu officiellement par l'O.U.A. au sommet d'Addis-Abeba en juin dernier.

M. Oueddeï note dans son communiqué : *« L'engagement de négociations directes entre le GUNT et les FAN est la seule voie pour mettre fin au démentèlement du Tchad provoqué par l'entrée en rébellion de Hissène Habré contre l'autorité légitime du Tchad et l'invasion de notre pays par les troupes impérialistes réactionnaires. »*

L'issue des négociations en cours reste donc incertaine, même si des concessions ont été faites de part et d'autre. M. Goukouni Oueddeï a levé le préalable de retrait des troupes françaises à toute négociation avec N'Djamena. Et, au sommet de Vittel, M Hissène Habré, qui ne reconnaissait auparavant que comme seul interlocuteur la Libye, avait proposé le dialogue avec *« tous les Tchadiens »*.

La possibilité d'un règlement du conflit tchadien butte donc toujours sur des modalités pratiques de participation. Seront-elles levées d'ici la mi-décembre ?

Dans un communiqué, publié jeudi 24 décembre à Paris, le parti socialiste annonce que : *« Plusieurs entretiens ont eu lieu à Paris du 16 au 23 novembre entre une délégation du Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) du Tchad et le secrétariat international du P.S. Ces entretiens ont porté sur l'analyse de la situation au Tchad et sur les moyens de faciliter un retour de la paix dans ce pays. Les relations ainsi établies officiellement seront poursuivies »*, dit encore le communiqué du P.S.

Au parti socialiste, on précise que les contacts établis avec le C.D.R. à *« la demande de ce dernier datent de juin 1982, mais que le C.D.R., une des principales composantes du GUNT, n'est pas un partenaire privilégié »*. Le secrétariat international du P.S. souligne qu'il a déjà reçu une délégation du C.C. FAN et qu'il s'apprête à recevoir la semaine prochaine une délégation du GUNT. Ces contacts, dit-on encore rue de Solférino, font partie du souci du parti socialiste de prendre contact avec tous les composantes politiques tchadiennes *« sans en privilégier aucune »*. *« Nous avons des points d'accord avec chacune d'entre elles, mais pas d'accord à 100 % »*, dit-on au P.S.

Le P.S. précise qu'il reconnaît le gouvernement actuel de N'Djamena et qu'il répète à tous ses interlocuteurs qu'il s'agit d'une *« réalité incontournable »* et qu'il ne reconnaît pas le GUNT en tant que gouvernement.

De source officielle tchadienne, à Paris, on indique cependant que ce communiqué qui parle des relations établies *« officiellement »* avec le C.D.R. *« risque de brouiller les démarches diplomatiques en cours et de ressusciter les tendances en leur donnant une importance inespérée »*.

Le numéro du « Monde » daté 26 novembre 1983 a été tiré à 482 217 exemplaires

Le Monde
DIMANCHE

NICOLAS VIAL

Les travailleurs du 3e type

Tout le monde travaillant chez soi ou entre soi ou à mi-temps, ou à quart de temps ? Une nouvelle conception de l'emploi gagne constamment du terrain. Un progrès ? Peut-être. Mais ce n'est pas sûr.

JE travaille « à la carte », tu partages ton emploi avec un voisin, il alterne périodes de chômage et « petits boulots », elle fait du traitement de texte à domicile le matin et vend des pull-overs l'après-midi... Des travailleurs hors normes, mi-chèvre, mi-chou, avec des rêves d'autonomie et d'épanouissement individuel dans un monde de plus en plus instable. Décidément oui, le travail n'est plus tout à fait ce qu'il était : non seulement on n'est plus assuré d'en trouver ou de le garder, mais on apprend que l'ère de l'emploi à plein temps pour tous est derrière nous.

La situation économique, qui incite les chefs d'entreprise à embaucher au plus juste, la vague déferlante du chômage, ont largement contribué, comme l'a noté Jean-Jacques Dupeyroux (1), *« à saper le modèle classique de l'emploi »*, modèle fondé sur le salariat à part entière, l'engagement à vie dans l'entreprise de l'apprentissage à la retraite. Au concept d'emploi total se substitue celui d'emploi flottant, incertain. Depuis quelques années, à la faveur des crises, a émergé une floraison de formes d'emploi qualifiées d'atypiques par les spécialistes : intérim, vacatariat, sous-traitance, travail en régie, partage des postes de travail, temps partiel, horaires personnalisés, etc. La liste est loin d'être close.

Lentement, mais irrésistiblement, une masse croissante d'actifs s'installe dans une sorte de précarité permanente. Ainsi voit-on par exemple le temps partiel gagner partout du terrain dans la plupart des pays industrialisés. Selon les experts de l'O.C.D.E. (2), depuis 1974, un nouvel emploi sur deux en Europe est à temps partiel. Dans le même temps, alors que se gonflait l'armée des demandeurs d'emploi, missions temporaires et contrats à durée déterminée prenaient en France une part considérable sur le marché du travail. Les ordonnances de février et mars 1982 réglementant de manière plus contraignante le recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée n'ont pas eu, jusqu'à présent, pour effet de renverser la tendance. Le service des études et de la statistique – travail/emploi – du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale le constate : depuis janvier 1981, le nombre de contrats temporaires se maintient au-dessus des deux millions chaque année (3).

Travail saisonnier, embauches à temps réduit, travaux à façon, et bricolages divers, la crise, bien entendu, mais aussi les demandes spécifiques de certaines catégories de population offrent désormais un réservoir quasi inépuisable de main-d'œuvre. Aux centaines de milliers de chômeurs disponibles pour des tâches occasionnelles, aux dizaines de milliers de jeunes types « stagiaires Barre » disposés à multiplier les galops d'essai dans l'espoir d'une insertion professionnelle s'ajoutent les mères de famille désireuses de retravailler, les étudiants en quête d'autonomie financière, les préretraités, plus nombreux chaque mois, qui – discrètement – disent avoir du mal à « décrocher », voire certains retraités *stricto sensu* tout prêts à faire profiter les autres de leur expérience professionnelle, même à tarif réduit...

Besognes flexibles et temps choisi

L'existence d'un tel potentiel de main-d'œuvre crée une situation entièrement nouvelle, favorable aux innovations sociales en tous genres. On ne parle plus de travail pour tous mais de besognes « flexibles », de « temps choisi ». Le C.N.P.F., à la recherche des voies et moyens afin de *« libérer les hommes au travail »*, selon une formule de M. Yvon Gattaz, ne préconise-t-il pas une souplesse tous azimuts ? Flexibilité du travail, flexibilité de l'emploi, sont devenues les maîtres mots du patronat mais aussi des pouvoirs publics. Aujourd'hui, les uns et les autres y voient un moyen de réduire le chômage.

Nombre d'entreprises n'ont pas attendu les plaidoyers officiels et les recommandations chaleureuses des organisations patronales pour « assouplir » ou multiplier les statuts. La Redoute à Roubaix, la performance commerciale incarnée, en a fait un des principes de base de sa gestion du personnel. Sur les sept cents personnes qu'elle emploie, un peu plus du tiers sont à l'heure actuelle sous contrat à temps partiel et sous contrat à durée déterminée.

L'activité du groupe qui repose sur la vente par catalogue varie fortement d'un mois à l'autre, d'une saison à l'autre. D'où la nécessité de réaliser comme le fait remarquer ce responsable des *« supports extérieurs »*, des *« ajustements maximaux de personnel »*. Cette recherche d'une adéquation permanente, loin d'être une contrainte, est devenue un avantage comme l'atteste la multiplication des points de vente, quatre-vingt-dix environ actuellement, répartis dans toute la France. « Rendez-vous catalogue », bureaux de prises de commandes par téléphone fonctionnent en effet avec un nombre restreint de permanents, une dizaine tout au plus. Aux périodes de pointe, lors de la sortie des deux catalogues, en juillet et en janvier, chaque centre recrute localement, au coup par coup, pour des périodes limitées.

A Amiens, où la Redoute a ouvert en 1976 dans le centre-ville un de ces « Rendez-vous catalogue » aux couleurs pimpantes, le système est parfaitement rodé, neuf hôtesses salariées à plein temps, renforcées une partie de l'année par trois ou quatre intérimaires, se partagent l'accueil de la clientèle au rez-de-chaussée et les prises de commandes par téléphone au premier étage. Trois jeunes femmes donnent un coup de main à temps partiel.

Débrouillardise

L'une d'entre elles travaille le lundi après-midi de 14 à 19 heures et le samedi toute la journée. Marie-Christine, vingt-quatre ans, dit se satisfaire de cette activité passagère qui ne lui procure pourtant pas des revenus considérables : 3 700 francs par mois, plus une prime de 800 francs environ sur le chiffre d'affaires réalisé. Pourtant, bien qu'elle soit parfaitement à l'aise dans le « contact-clientèle », elle n'ambitionne pas de faire carrière ici. *« En attendant mieux »*, en espérant devenir un jour styliste, elle souhaite continuer à alterner périodes de travail et de formation. *« C'est dur financièrement*, avoue-t-elle, *mais je me débrouille ! »*

Débrouillardise ? Sans doute. Voilà en tout cas qui rime dans l'esprit de certains avec liberté, ce mot tant galvaudé. Vous souhaitez plus de liberté dans votre travail ? Devenez donc « flexible » ! Qui de nos jours, surtout dans les nouvelles générations, n'aspire pas à desserrer l'étau des contraintes du labeur ? La facilité avec laquelle on voit se développer les nouvelles formes de travail s'explique aussi par ce désir de travailler « autrement ». Nouveaux modes de vie, bouleversement du système de valeurs, amènent une proportion croissante de personnes à remettre en cause la sacro-sainte valeur travail (4).

Les études de la COFREMCA notamment ont souligné cette évolution profonde des motivations et des mentalités des travailleurs. Alors que dans les années 50, neuf Français sur dix étaient motivés par un besoin de sécurité économique, ils n'étaient plus que 30 % en 1982. En revanche, *« le besoin d'expression personnelle »* est devenu dominant chez la moitié des Français. *« Ce que valorisent les trois quarts des Français des années 80*, observe M. Jacques Paitra, directeur de la COFREMCA, *ce sont la recherche de leur différence et de la nouveauté plus que de la conformité (...), l'autonomie, l'improvisation, l'épanouissement professionnel.* (5) »

Le bureau à la maison

Faut-il s'en étonner ? Le patronat moderniste, à l'écoute des salariés, a pris, sur ce terrain, des initiatives qui ont parfois pris de court les syndicats. Ici et là, on a vu des directions du personnel concocter des plans plus ou moins complexes d'aménagement du temps de travail avec pour doctrine cette idée simple : donnons la priorité à l'individuel sur le collectif. Dans le secteur des assurances, les Mutuelles unies ont pris quelques longueurs d'avance en proposant au personnel un système de « travail en temps partagé » qui a recueilli une majorité de suffrages, notamment à l'établissement de Belbeuf, près de Rouen. Cette formule, mise en place en 1981, concerne pour l'heure vingt-sept personnes sur six cents. Elle permet au salarié de travailler un jour par semaine chez lui, le choix du jour étant laissé à sa convenance.

Jean-Pierre, trente-quatre ans, rédacteur à la branche « dommages aux biens », rentre tous les jeudis soir avec une grosse pile de dossiers. *« Ma journée du vendredi*, dit-il, *je l'amène à la maison. »* En moyenne il doit traiter vingt-cinq dossiers par jour au bureau, mais, chez lui, il doit arriver à trente.

MICHEL HEURTEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) Revue *Droit social*. Numéro spécial, juillet-août 1981.

(2) Rapport de l'O.C.D.E. de septembre 1983 sur les perspectives de l'emploi.

(3) Statistiques du travail. Bulletin mensuel, septembre 1983. Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

(4) Revue *Futuribles*, nº 54, avril 1982.

(5) « Quelles motivations au travail ? » Ouvrage collectif édité par la Société française de psychologie du travail. Entreprise moderne d'édition, 1982.

LIRE

- **LA PRISON DE RIOM ET SES ALGÉRIENS**
  Depuis cinq ans, cette vieille prison du Puy-de-Dôme n'accueille que des Algériens. L'expulsion du territoire français est paradoxalement la principale crainte des deux cents détenus *(lire page IV)*.
- **PAUL WATZLAWICK ET LA « THÉRAPIE FAMILIALE »**
  Paul Watzlawick est le plus célèbre psychologue de l'Institut Paolo-Alto en Californie. Il applique à la psychothérapie familiale les nouvelles techniques de communication *(lire page XIII)*.
- **LES PROGRAMMES DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION** *(pages VII à X)*.

COURRIER

Flandre

L'article de D. Schneider, « Flamands : malgré la honte » (*le Monde Dimanche*, 9 octobre 1983), et la lettre signée J.-L.M. (30 octobre 1983) m'ont beaucoup surpris. Tous deux semblent ignorer que la Flandre française se compose de deux parties : l'une, qui comprend les anciennes châtellenies de Lille et de Douai et où se trouvent aussi Roubaix et Tourcoing, a toujours été de langue française, comme Tournai, de l'autre côté de la frontière ; l'autre, qui englobe les quatre anciennes châtellenies de Bailleul, Cassel, Bergues et Bourbourg, était, et est encore dans une certaine mesure, de langue flamande. Les propos de J.-L. M. s'expliquent justement par le fait que sa famille est originaire de la Flandre de langue française.

Roubaix ayant toujours été de langue française, Régis de Mol (cité par D. Schneider) doit bien être le seul à s'étonner qu'on y parle davantage arabe que flamand, puisque l'immigration nord-africaine y a remplacé l'immigration flamande d'autrefois. Si la première se tarit comme la seconde, dans deux générations on ne parlera plus que français à Roubaix... à moins que ce ne soit franglais.

Autre remarque : s'il est assez logique de dire outre-Quiévrain pour désigner la Belgique en tant qu'Etat, il est absurde de parler des frères d'outre-Quiévrain pour désigner les Flamands de Belgique. En effet, Quiévrain est le poste-frontière sur la ligne de chemin de fer Paris-Bruxelles entre Valenciennes et Mons, dans l'ancien comté du Hainaut, c'est-à-dire en plein pays wallon, donc de langue française de part et d'autre de la frontière. On pourrait dire les frères d'outre-l'Abècle, car l'Abècle est le poste-frontière assez célèbre sur la route qui relie Cassel à Poperinghe (West-Vlaanderan).

Sur la question de « la Flandre française de langue flamande », l'ouvrage qui fait autorité est celui d'Emile Coornaert, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France (né à Hondschoote, en plein pays flamand), publié en 1970 aux Editions ouvrières.

P. COMBAUX,
(Vienne, Autriche.)

∴

J'ai vu récemment, dans le supplément du Monde-Dimanche, une lettre d'un lecteur qui m'a réveillé quelques souvenirs au sujet du flamand.

Fait prisonnier en juin 1940, ma connaissance de l'allemand m'a porté au poste « envié » de Dolmetscher (interprète), et à ce titre j'ai travaillé à l'enregistrement des prisonniers arrivant de France au stalag VI A. Entre autres consignes données aux interprètes, nous avions ordre de signaler et enregistrer à part Bretons, Alsaciens, Corse, Flamands. Or le tri des Flamands devint rapidement un gag qui nous procura la joie de mettre souvent dans l'embarras l'administration du camp.

« *Herr Leutnant, qui devons nous considérer comme Flamands ? — Ceux qui ont un nom flamand.* »

Dans l'heure qui suivait, nous présentions un Wanhout ou Vandewoord qui, avec un bel accent de Belleville, déniait cette origine : « *Moi je suis de Paris, rien à foutre avec les chti-mi...* »

« *Ne notez que ceux qui sont originaires de la région.* » Evidemment, nous avions soin de présenter alors quelque originaire de Hazebrouck se nommant Dupont ou Lepetit... « *Ne notez que ceux qui parlent flamand.* »

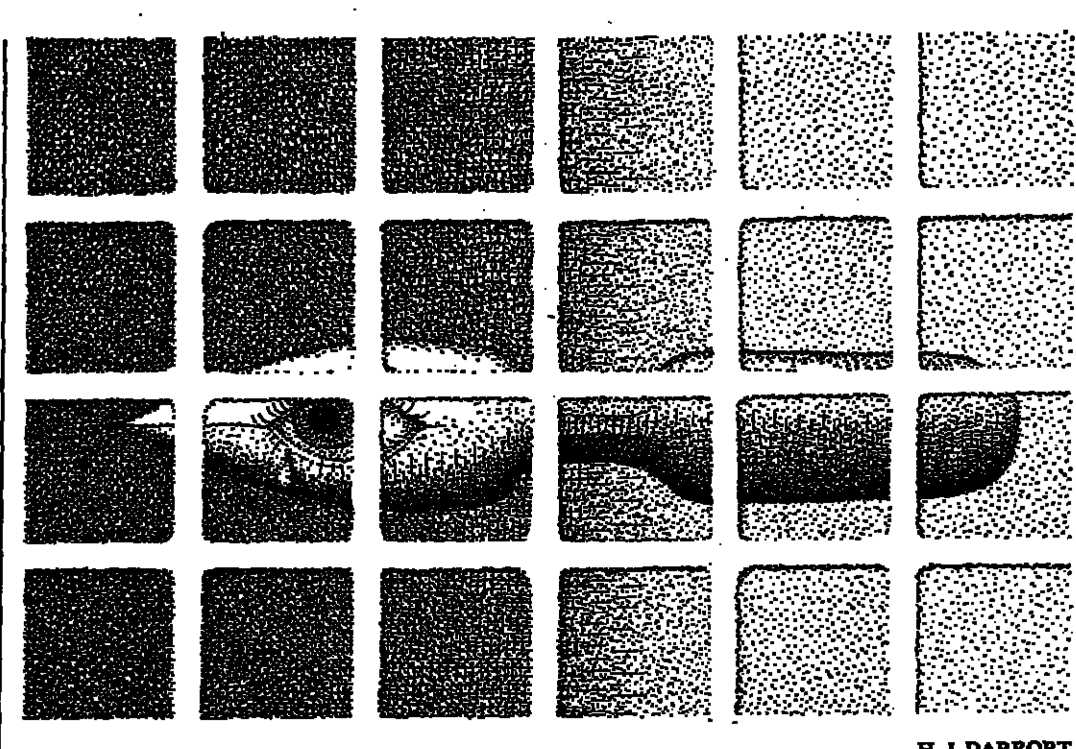
Quelques jours après, l'officier de service changeant, la plaisanterie recommençait, notre plus grande joie étant de dénicher quelque gars portant un nom français, né à Rouen ou Amiens, mais qui acceptait toutefois de se reconnaître Flamand, ayant parlé flamand dans sa jeunesse avec ses parents flamands !

Au total, sur quelques centaines d'originaires du Nord ainsi filtrés, je n'ai souvenir que de deux oiseaux rares, nés du côté de Hazebrouck, ayant un nom flamand et usant de cette langue. Encore parlaient-ils français...

Quelques mois plus tard, en février ou mars 1941, une sentinelle me passait un journal du cru (Dortmund, je crois) *Rote Erde* (*Terre rouge*, titre paraît-il, d'une publication syndicale ou socialiste d'avant 1933).

J'y lus un long article expliquant qu'une population germanique avait autrefois occupé tout le pays appelé Flandre (partie des Pays-Bas, ouest de la Belgique, nord de la France), mais que les malheurs de l'histoire avaient entraîné la francisation d'une partie de cette noble population (*verveIscht*, avec sens péjoratif). Or, le Führer, dans sa volonté de rendre à la race germanique sa grandeur, allait réparer cette erreur historique. La Flandre restée digne, c'est-à-dire Zeeland et Flandre belge, est surpeuplée et a donc besoin d'« espace vital ». Or, solution simple, expulsons tous les Flamands de France qui ne sont plus dignes de la race, et installons-les dans le midi de la France, région dépeuplée. Cette solution simple ne manquerait pas d'assurer le bonheur des deux populations, les « vrais Flamands » venant, eux, s'installer dans le nord de la France...

JEAN REBERIOUX,
(La Varenne.)



H.-J. DARRORT

L'Allemagne fédérale et les nazis

J'ai lu avec intérêt votre article sur Otto John (*le Monde Dimanche* du 23 octobre 1983), qui est cependant basé sur une conception pour le moins étrange de la République fédérale d'Allemagne. Selon votre article, les nazis seraient les leaders en R.F.A. et toutes les institutions de notre république seraient dominées par les nazis qui sembleraient vouloir achever l'œuvre posthume d'Hitler pendant que les résistants antinazis vivraient entre la prison et la terreur.

Ainsi, vous écrivez : « ...*Ce sont deux Allemagnes qui s'affrontent : l'Allemagne antinazie — un petit nombre d'hommes idéalistes et déterminés — et une Allemagne qui s'efforce aujourd'hui encore de ressusciter la légende du « coup de poignard dans le dos.* » Vous avez raison dans la mesure où l'Allemagne antinazie était vraiment « un petit nombre d'hommes » lors de ce 20 juillet 1944, malheureux mais quand même important. Mais aujourd'hui la grande majorité de mes compatriotes rejettent catégoriquement le national-socialisme.

Il est exact qu'Otto Ernst Remer est resté jusqu'à présent un nazi incorrigible. Mais il est devenu vieux, et on l'a oublié. Son livre, d'ailleurs largement méconnu, n'y changera pas grand-chose. Reste à savoir qui sont les « *certains* » qui considèrent Remer comme « *patriote par excellence* ». A part lui-même, cela ne devrait être que les trois caricatures de leaders nazis imaginaires qui sont jointes à l'article. L'auteur de cet article semble aussi convaincu de devoir améliorer la réputation de Remer. Ainsi, il prétend, contrairement à toute vérité historique, que Remer a été membre du Bundestag.

Cela représente déjà une thèse bien osée (que l'auteur mentionne d'ailleurs à deux reprises) que de prétendre que le procès contre Otto John devant la Cour fédérale en 1956 était un moyen de discréditer le groupe d'hommes qui voulaient abattre Hitler.

De même, les formulations de l'auteur — « *l'avocat-général Güde demanda deux ans de travaux forcés* » et « *la Cour suprême de Karlsruhe le* (Otto John) *condamna à quatre ans de travaux forcés* » — prêtent à malentendu. Dans ce contexte, il y a lieu de se demander si l'auteur utilise l'expression « travaux forcés » à dessein pour donner l'impression que des travaux forcés dans le sens propre du terme existent toujours en République fédérale d'Allemagne.

ULRICH KEITEL,
(Francfort-sur-le-Main, R.F.A.)

[Nous n'avons jamais écrit, comme nous le fait dire notre correspondant, que les résistants antinazis vivaient « aujourd'hui entre la prison et la terreur en Allemagne fédérale ». Il faut se reporter à la période d'après-guerre et à celle de la « disparition » d'Otto John. Une Allemagne mal réveillée de ses cauchemars s'est retrouvée en pleine « guerre froide ». Il est indéniable que certains tribunaux où siégeaient des magistrats qui avaient fait carrière sous Hitler se sont montrés alors d'une rare indulgence à l'égard des anciens séides du nazisme. De même, au sein des administrations, des « blocages » complices se sont produits. Le temps a fait son office, dans presque tous les cas.

En ce qui concerne le général Remer, M. Ulrich Keitel a raison. L'homme qui a écrasé le complot contre Hitler n'a pu siéger au Bundestag : le « parti socialiste du Reich », dont il était l'un des leaders, a été déclaré inconstitutionnel par la Cour suprême. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette regrettable erreur. — J. P.]

LANGAGE

La pierre d'achoppement

Un titre, en première page du numéro du *Monde* daté du jeudi 3 novembre, a chatouillé quelques lecteurs. C'était : « *La négociation de Genève achoppe à l'accord entre Israël et le Liban.* »

Il était cependant sans reproche : *achopper* est peut-être un peu vieillot, un rien pédant ou précieux, mais il a le mérite de la précision. Il y a une bonne nuance entre *achopper* (à, nous y venons) et *se heurter à* ou *buter sur*. Le premier verbe évoque une difficulté de parcours et laisse entendre qu'elle sera résolue. Les deux autres, plus rugueux, ont quelque chose d'irrémédiable.

On nous dira que c'est bien chercher la petite bête. Mais faut-il, sous couleur de fuir la difficulté, nous réduire aux 2 000 mots (deux mille !) auxquels se limite, paraît-il, la capacité de compréhension de nos contemporains ? Ce serait leur faire injure.

Pour la construction, on avait en effet le droit d'hésiter entre *achopper à* et *achopper sur*. Le premier est plus classique, et il a entre autres la caution du *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, de M. Joseph Hanse (Duculot éditeur, 1983). Mais *achopper sur*, entraîné par son presque synonyme « buter sur », aurait été acceptable.

On trouvait encore ici ou là, voici un demi-siècle, *chopper à* (ou *chopper contre*), toujours avec deux *p*. Aucun rapport d'origine ou de sens avec *choper*, « dérober ».

JACQUES CELLARD.

Musique en Sorbonne...

Avec le retour des feuilles mortes au jardin du Luxembourg et le retour des étudiants sur les bancs des facultés, au quartier Latin, les concerts de midi reprennent à la Sorbonne.

Vers les 13 heures, les mélomanes quittent précipitamment leurs occupations, les secrétaires leur machine à écrire, le téléphone et les dossiers ennuyeux, c'est mon cas, pour courir à la Sorbonne, déjeuner de notes et de mélodie, à l'amphithéâtre Richelieu.

Aujourd'hui, pour ouvrir la saison, au programme des œuvres de Rameau, puisque c'est l'année « Rameau ». Pièces pour clavecin, concert en sextuor, cantates. C'est la fête ! L'ambiance est familière, l'orchestre tout proche et souriant. La musique a renoncé à ses pompeuses salles de concert, au public sélect du soir, elle vient à nous. Chacun est là dans sa tenue de travail, les étudiants avec leurs livres sous le bras. On s'assoit où cela nous chante.

J'ai choisi le petit balcon, à droite de l'estrade, où je m'asseyais, il y a trente ans, pour assister au cours de grammaire. Et tandis que j'écoute le baryton chanter les malheurs d'Orphée, je me revois, avec ma camarade Marie-Françoise, assise à cette même place. L'endroit nous semblait propice pour nous évader, si le cours devenait trop ennuyeux, sans trop attirer l'attention du professeur. Il nous arrivait ainsi parfois de nous retrouver à flâner le long de la Seine, par un bel après-midi d'automne, comme celui d'aujourd'hui.

Mais cette fois, je ne « sécherai » pas. Cette heure est trop belle trop précieuse. Elle me semble déjà si courte. Il sera dur, tout à l'heure, de reprendre l'autobus pour retourner au bureau.

FRANÇOISE M'BAHIA,
(Vincennes.)

Faux numéro

Ceux de nos lecteurs qui ont appelé « Les contes du facteur Martin » ont été doublement frustrés. D'une part ce « journal téléphoné » vient de cesser de « *paraître* », de même que « Serviphone », de la même entreprise. D'autre part, et surtout, une erreur de transcription (254-11-77 au lieu de 245-11-77) a fait aboutir les nombreux appels à un numéro dont le titulaire, et on le comprend, a peu apprécié qu'on ne cesse de lui réclamer le facteur Martin. Nous prions nos lecteurs et ce correspondant malgré lui de nous excuser.

Pour éviter de telles erreurs dans l'utilisation de médias nouveaux, et parfois éphémères, nous conseillons d'appeler la *Gazette parlée des nouveaux médias* (journal au 655-33-00, renseignements au 735-00-43).

VOUS ET MOI

Le club

En arrivant ce soir-là à la cité du Bouleau, ils m'avaient dit : « *Tu nous suis, on a une surprise pour toi.* » Alors j'avais suivi. C'était humide, sale, noir, abandonné, et ça sentait la pisse de chat.

Les gens n'utilisent plus leurs caves !

« *Tu suis ?*

— *Ouais.*

— *Attention à la tête, c'est l'égout !* »

Ça tournait à droite, à gauche, encore à droite, un vrai labyrinthe. Je leur ai filé le train comme ça, une bonne centaine de mètres. Quand, au loin, j'ai entendu, doucement d'abord, puis de en plus fort, de la musique.

Enfin, après un dernier virage, là, sous mes yeux, en pleine lumière, au fond de ce bouge oublié, il y avait la caverne d'Ali Baba !

C'était long et étroit : 7 mètres sur 2. Il y avait un bar au fond, un buffet renversé sans doute, les Pink Floyd accrochés aux murs. Pour s'asseoir : des coussins, une banquette de voiture, un rocking-chair sans dossier. Le tout dans un épais brouillard londonien, un soir de bombardement, ou si vous préférez, dans un épais nuage de fumée de cigarettes, où scintillaient des spots rouges, bleus, orange, au rythme d'une musique... à donner des idées suicidaires à un phoniatre.

Voilà pour la caverne. Quant aux habitants : une quinzaine d'adolescents étaient là, armés d'un sourire de maternité accomplie.

« *On a fait un club, ça s'appelle « le Refuge ».* Ils avaient fait un club, eux, et tout seuls.

« *T'as vu la peinture, c'est nous qu'on l'a peinte. T'as vu la bibliothèque, t'as vu le bar... Regarde les tarifs : 1,20 F le Coca, et la maison fait crédit, 5 F pour une semaine.*

» *On fait des réunions tous les deux-trois jours pour prendre des décisions.*

» *On va mettre un Sani broyeur... j'te dis pas la cave d'à côté ! On va acheter un baby-foot, on va...* »

Ce bar, ce club, m'en rappelait un autre. Une vieille histoire qui remonte à mes débuts.

Le docteur Racine, mon patron, m'avait dit : « *Bistrotier, ça vous plairait ?* »

J'avais bonne mine avec mon diplôme tout neuf d'éducateur. Curieux, j'écoutai.

« *Voyez-vous, avec nos trois dispensaires, il nous est impossible de toucher les adolescents, et même de prendre contact avec eux. C'est un leurre de prétendre faire de l'éducation avec cet appareil, il est trop inadapté. Il faut autre chose pour qu'ils finissent de grandir, mais certainement pas un club avec moquettes et plantes grasses... Il faut créer une espèce de démocratie, un autogouvernement... Avec eux vous allez fabriquer un repaire pour adolescents, un club, un bar géré par les adolescents eux-mêmes. Il faut que ça vienne d'eux.* »

Ça y était, moi, j'étais parti. Je m'imaginais distribuant d'une main la bonne parole, et de l'autre un Coca-Cola !

Puis, après avoir tourné autour du pot, il avait ajouté, l'œil malin : « *Le problème est que je n'ai ni locaux ni budget à vous offrir ; je ne connais pas même un adolescent.* »

Ça c'était du Racine tout cru : des idées géniales, mais, dans le genre « *Démerdez-vous avec votre chewing-gum et votre couteau* », on ne faisait pas mieux.

Alors, bien évidemment, on l'a fabriqué ce repaire pour adolescents. Et ça a marché tout de suite.

Il nous fallait des locaux — on a trouvé des locaux sans électricité, sans portes ni fenêtres, sans eau, sauf celle du toit qui fuyait.

Foin de ceci, foin de cela, dans l'enthousiasme, en moins d'un mois, de bric et de broc, on en avait fait une marmite de félicité.

Il nous fallait réinventer la démocratie, on l'a fait ; et rien n'y manquait : élections, élus, conseil d'administration, commissions de travail, etc.

Il nous fallait dégotter des subsides afin que le bar existe : d'une machine à café trouvée dans une poubelle, il allait naître et grandir.

Jugez plutôt : de café en café, à 60 centimes pièce, on a pu acquérir un flipper, deux flippers, trois flippers, un baby-foot, etc., et la machine. Pour un franc, on mettait un morceau de pain à droite, une saucisse de Strasbourg à gauche, on appuyait sur un bouton au milieu en comptant jusqu'à soixante... et alors, par derrière, ça sortait : la saucisse dans le pain, le tout nappé de chocolat chaud. Remarquable !

En cinq mois d'hiver, on avait dépensé 13 000 francs, et on en avait gagné 15 000. 15 000 F à 60 centimes le café, ça fait 25 000 cafés. Et on n'avait pas l'eau.

Oui, ça a marché tout de suite, et mieux qu'on ne l'avait imaginé.

Il avait fallu créer des emplois, payés avec les recettes : barman, caissier, porteur d'eau, réparateur de flipper, et même banquier, puisqu'une banque avait été fondée.

C'était la joie, on tutoyait le bonheur. On s'était mis à rêver de voyages : se payer avec les « bénefs » la mer de sable, les rochers de Fontainebleau.

Naïfs, on pensait avoir réussi le mariage d'amour entre éducation et plaisir. C'était sans compter avec le diable. Il y a un Bon Dieu pour le diable !

La bagarre annuelle sur la petite place ronde : deux camps qui s'affrontent, au moins soixante adolescents, deux cars de police, une envolée de moineaux, et la tuile. La fatalité qui se transforme en destin. Dans la bousculade, un gosse de quinze ans tombe sur une rame de métro. Mort sur le coup !

Alors, culpabilité, angoisse, violence, le club se transforme en paratonnerre... Trois jours d'apocalypse. Et moi... J'étais en vacances depuis une semaine. On m'a raconté.

A mon retour, ça bardait encore. J'ai gueulé, gueulé, mais de toute façon, c'était trop tard, le groupe n'existait plus, le bar non plus.

Attila était passé par là : les flippers, le baby-foot et tout le reste étaient passés par la fenêtre. D'ailleurs, il n'y avait plus de fenêtres ni de portes.

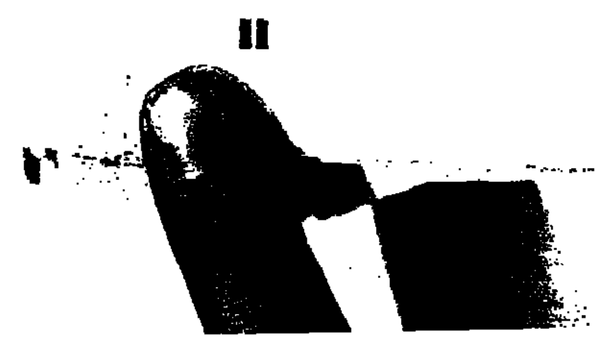
Avec Racine, on en a parlé longtemps. On n'aimait pas ça. Ça restait en travers de la gorge. Mais il le fallait, boulot oblige.

Un jour, on en referait un autre. On se l'était promis. Une petite revenche, ne serait-ce que pour flanquer un coup de pied au cul au mauvais sort. Mais on attendait, on avait la trouille...

Ce soir-là, au fond de cette cave qui sentait la pisse de chat, en écoutant les adolescents parler de machine à café, de Sani broyeur, j'avais une pensée émue pour Racine. Dommage qu'il ne puisse pas voir ça, il est mort voici quatre mois. Parce que les adolescents qui, aujourd'hui, ont constitué seuls ce club sont ceux-là mêmes qui, il y a trois ans, avaient détruit l'autre, le premier.

Finalement, il avait raison, mon patron, si on veut qu'ils finissent de grandir, il ne faut certainement pas les installer dans de la moquette, avec des plantes grasses.

SERGE POIGNANT.



Les travailleurs du 3e type

(Suite de la première page.)

Ce petit coup de pouce ne le scandalise pas du tout : « *C'est normal, comme il n'y a pas le téléphone qui vous dérange, on considère que je peux en faire plus.* » Et puis les avantages ne contrebalancent-ils pas cette exigence de productivité ? Jean-Pierre se sent en fait parfaitement libre de gérer son temps à sa guise, entre le jeudi soir et le lundi matin. « *Le boulot, j'ai l'impression de ne pas le faire vraiment, c'est comme un passe-temps. Je commence, j'arrête quand je le souhaite, je pars faire des courses, je m'y remets. Le principal, c'est que tout soit terminé pour le lundi.* »

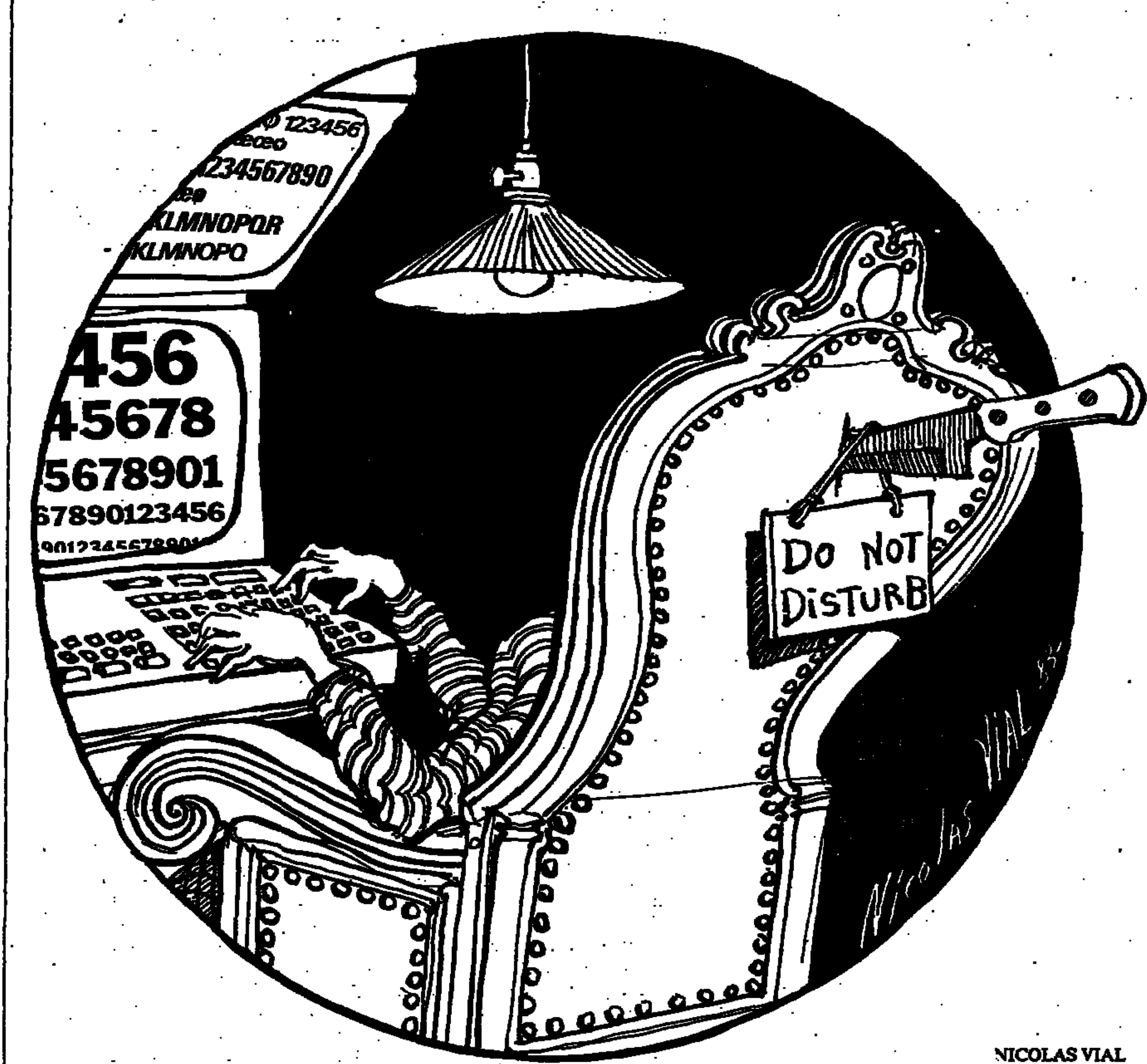
La satisfaction n'est pas moindre chez Annick qui s'est «prise au truc» pour pouvoir s'occuper de ses deux enfants le mercredi. Loin de s'inquiéter de ce retour à la maison, elle estime que c'est, pour les femmes en particulier, une belle occasion de concilier travail et vie familiale. Annick, qui n'enregistre dit-elle que des réactions positives de tous côtés (« *maintenant mon mari et même mes enfants s'intéressent à ce que je fais.* ») souhaite que ce temps partagé prenne de l'extension, car, dit-elle, « *on a vraiment des conditions de vie bien meilleures* ».

Travailler à la maison plutôt qu'au bureau ou à l'usine, l'idée fait son petit bonhomme de chemin. Le travail à domicile circonscrit jusqu'alors à certaines branches – textile, habillement, cuir, chaussure, jouet, joaillerie – est en train de prendre un nouvel essor avec le développement de la sous-traitance et l'extériorisation croissante de certaines tâches dans le tertiaire. Mais pour bon nombre d'experts français et étrangers, le renouveau de ce mode d'organisation du travail sera surtout facilité par les nouvelles technologies, télématique et bureautique notamment. Le développement attendu des réseaux de télécommunication associés aux ordinateurs, l'apparition de nouvelles machines de traitement de texte de faible encombrement, vont permettre, dans un avenir proche, de délocaliser non seulement des activités mais aussi des emplois (6).

Tous les Américains chez eux ?

Dans quelle proportion ? Les prévisions des industriels, des sociologues, des technocrates et des futurologues divergent sur ce point. Une étude réalisée en 1971 par A.T.T. (American Telegraph and Telephone) ne faisait pas le détail : en 1990, à l'en croire, tous les Américains travailleraient chez eux ! En France, les études consacrées en particulier au télétravail, au travail à distance, les expériences limitées de délocalisation d'emplois menées par la D.G.T. (Direction générale des télécommunications), incitent à la plus grande prudence. Une chose est sûre : lorsque de nouveaux outils apparaissent, il est bien rare qu'ils n'aient pas d'impact sur l'environnement social et humain.

Des projets, ici et là, dorment dans les cartons. Celui d'Hubert Desautel, jeune consultant en télématique de la région de Toulouse, a au moins un mérite : celui d'être rapidement applicable. Son idée : créer à Toulouse une unité de télétravail en dactylographie qui comprendrait une dizaine d'employées. Leur statut pourrait être un savant compromis entre salariat et indépendance. « *Les choses sont mûres*, estime Hubert Desautel. *Beaucoup de secrétaires éprouvent le besoin de rompre avec le ronron quotidien et les quarante heures de travail hebdomadaires ; certaines ont envie de se mettre tout simplement à leur compte.* » Ces futures télétravailleuses, Hubert Desautel les voit plutôt « *comme des vendeuses de leur production que comme les salariées classiques d'une entreprise* ».



NICOLAS VIAL

« Une forme importante de travail précaire

Chacune d'entre elles, pourvue d'un terminal adapté au traitement de texte, pourra travailler à sa guise. Elle pourra « *librement* » décider de son propre niveau de production, de ses rythmes de travail. De plus, on leur donnera le choix entre dactylographier dans un bureau, à domicile ou dans tout autre espèce de local. « *On peut très bien envisager que certaines se regroupent pour louer leur propre bureau, ne serait-ce que pour diviser le montant des notes de téléphone et d'électricité*, ajoute Hubert Desautel. *L'avantage d'une telle sous-traitance n'est pas mince pour l'employeur ou le donneur d'ouvrage puisque c'est en fait un moyen de réduire ses propres charges fixes et d'abaisser ses coûts...* »

Ces nouvelles formes de travail n'ont pas que des aspects positifs. Ces travailleurs du troisième type, plus autonomes avec souvent une mentalité de petit indépendant sont et seront de plus en plus des travailleurs précaires. L'informatisation des entreprises, les nouvelles technologies, tendent à fragiliser certaines professions. Un rapport récent consacré aux enjeux sociaux de la bureautique destiné à la délégation à l'emploi, non rendu public à ce jour, considère que l'automatisation des activités de bureau va « *favoriser directement le travail à domicile qui risque de redevenir une forme importante de travail précaire* ».

Autre risque, dénoncé notamment par les organisations syndicales : celui de la rupture de la communauté de travail avec l'isolement des salariés, « décentralisés » pour le meilleur et pour le pire. « *On se rapproche en douceur de l'employé idéal dont le patronat rêve pour 1990*, lançait la C.F.D.T. des métaux dans un tract en 1981 (7) : *travailleur indépendant, seul sur son terminal, bien dressé à gérer son temps, à faire des heures supplémentaires gratuites pour atteindre ses objectifs en attendant le renouvellement de son contrat de travail temporaire.* »

Vision exagérément pessimiste ? Le travail à distance pose problème. Aux inconvénients déjà cités s'ajoute le risque d'une probable déqualification des tâches d'exécution transférées à domicile. Isolement, déqualification, rémunérations au rendement, statut flou... « *Les conditions d'une surexploitation de ce genre de main-d'œuvre sont réunies* », estime ce responsable du secteur emploi-formation de la C.G.T., qui s'attend par ailleurs à « *un élargissement possible de cette exploitation à d'autres catégories de travailleurs compte tenu de l'approfondissement de la crise* ».

Si les syndicats s'inquiètent, sans doute à juste titre, des conditions dans lesquelles s'opèrent les changements dans le travail, on les sent aussi sur la défensive, pas toujours préparés semble-t-il à faire face à cette nouvelle révolution, aux comportements qu'elle entraîne. Des questions se posent en effet : tout le monde souhaite réduire la durée du travail, reste qu'on ne sait pas trop sur quoi débouchera cette augmentation de temps libre. Pour M. Michel Godet, chercheur au centre de prospective et d'évaluation au ministère de l'industrie et de la recherche, « *réduction de la durée du travail et diversification des temps de travail pourraient bientôt provoquer une explosion de la multi-activité. Le modèle monolithique est progressivement remis en cause, l'emploi unique tend à disparaître et, paradoxalement, la société de loisirs pourrait bien entraîner un développement du surtravail : dix heures par jour en deux mi-temps au lieu de la journée de huit heures dans une seule et même entreprise.* »

Collectionner les statuts

Dans ce schéma on verrait probablement se multiplier les statuts : travailleurs à temps complet, à temps partiel, temporaires, à durée déterminée, travail clandestin, chacun pouvant même aller jusqu'à collectionner les statuts. On aurait alors « *une version individualisée de la société duale* », lit-on dans les « résultats et recommandations » du programme FAST, de la Communauté européenne (8), « *où, au lieu d'avoir d'un côté les travailleurs des secteurs protégés, de l'autre les travailleurs les plus exposés et ailleurs ceux qui n'ont rien du tout, le plus grand nombre possible acquiert une couverture sociale et financière minimale et améliore son niveau de vie par des activités annexes* ».

Cette pratique de la double activité n'est pas encore très répandue, mais elle existe : universitaires se partageant avantageusement quelquefois, entre leurs cours, des activités d'expert ou de conseil, militaires, pompiers, policiers faisant « au noir » des heures supplémentaires dans la peinture ou la réparation automobile, etc. L'ère du cumul est à nos portes. On comprend aisément que les travailleurs, dans l'hypothèse d'une généralisation du temps partiel, cherchent à s'investir dans d'autres projets professionnels, ne serait-ce que pour se créer des compléments de revenus.

Guy Aznar, sociologue, auteur d'un ouvrage appelant au mi-temps pour tous (9), croit beaucoup pour sa part à une seconde activité automome. En collaboration avec la ville nouvelle du Vaudreuil, en Seine-Maritime, il travaille à un projet de « maison du temps choisi », conçue comme une forme d'habitat « *préparant une nouvelle organisation sociale* ». Quelques habitants-cobayes seront sélectionnés pour cette expérience placée sous le triple signe de « *l'esprit groupal* », de la qualité de la vie et de la haute technologie. Cette maison où l'on télétravaillera en toute convivialité – cela va de soi – aura-t-elle valeur d'incitation ou se révélera-t-elle en définitive une fausse bonne idée ? Attendons. ■

MICHEL HEURTEAUX.

(6) « La révolution sociale du travail à domicile » (*le Monde Dimanche*, 9 août 1981).

(7) Dossier de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie C.F.D.T. Octobre 1981.

(8) Programme FAST, Commission des Communautés européennes, Bruxelles, décembre 1982.

(9) « *Tous à mi-temps* » *ou le scénario bleu*. Le Seuil, éditeur, 1981.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

CROQUIS

Collection « Vécu »

Il a les pieds en sang, et son pantalon de toile est en lambeaux, mais peu lui importe. D'un geste mécanique, il chasse les moustiques qui s'acharnent sur sa peau imbibée de sueur. *« Nous y voilà »*, *murmure-t-il* en posant sa *lourde* valise *sur* une souche au diamètre impressionnant.

Il a cessé de suivre le cours du Putumayo depuis trois jours pour s'enfoncer délibérément dans la jungle amazonienne. Plusieurs fois, oppressé par cette nature inconnue, il a songé à faire demi-tour. Mais il ne pouvait se permettre d'échouer si près du but. Toute l'année, il a économisé pour payer le prix du billet Paris-Bogota, aller-retour. Ensuite, il lui a fallu trouver un guide pour l'emmener jusqu'au fleuve Putumayo. Ce ne fut pas une mince affaire : personne n'osait l'accompagner dans une contrée si sauvage. Mais il finit par dénicher un petit bonhomme, costaud et bavard, qui connaissait bien la région.

Bref, ce n'est qu'au bout de quinze jours, pas moins, qu'il est parvenu dans cette clairière magnifique, entourée d'arbres étranges et gigantesques, et peuplée de perroquets bruyants.

« Au travail ! » lance t-il pour se donner du courage. Assis en tailleur, il ouvre l'imposante valise et en extirpe, perdue sous les boîtes de conserve, une petite machine à écrire, qu'il approvisionne immédiatement en papier. L'œil vif, l'allure décidée, il frappe ces quelques mots : « Aventures dans la jungle. Roman ».

Il doit faire vite. Dans deux semaines, ses congés annuels prennent fin et M. Bouchard, son patron, ne plaisante pas avec les retardataires.

MARC CAPELLE.

D'Ondine à Esther

Engagés sur le deuxième versant de la soixantaine, l'œil clair, le goût de vivre à peine entamé, ils se sont présentés au guichet de la Comédie-Française vêtus de leurs plus beaux vêtements, des habits élimés remontant à quelque lointain dimanche du passé, mais encore convenables. Gourmands, elle et lui choisissent leur place comme on choisit, en cette saison, deux primeurs chez le marchand de fruits.

« Alors là, tu es contente ? », demande le vieux monsieur à sa compagne – non, à son épouse – en l'enlaçant avec une immense tendresse. *« Oh ça oui ! »*, réplique vivement cette dernière. Émue, reconnaissante, elle ajoute : *« Il y a longtemps, si longtemps »*. Lui, le bras toujours posé sur l'épaule de sa vieille amie, dit, affectueux : *« Tu sais, il va falloir grimper trois étages, je ne peux pas t'offrir des fauteuils d'orchestre. » « Ça ne fait rien, ça ne fait rien du tout, je peux encore le faire. »* Et là, devant tout le beau monde, ils s'embrassent comme les amoureux des bancs publics de Brassens qui auraient pris de l'âge et de l'embonpoint. Et des rides, mais sur le front seulement.

Ce soir-là, on jouait Vitrac : *Victor ou les enfants au pouvoir.* Qu'ont-ils pensé, tous les deux, là-haut, au dernier balcon ? Je n'ai pu que les imaginer, mesurant le chemin parcouru depuis Musset, Marivaux, Giraudoux. Victor n'est pas le cousin germain de Lorenzaccio et Esther, décidément, n'est pas la petite sœur d'Ondine.

ROLANDE ALLARD-LACERTE.

Elle parle

C'est la nouvelle. Elle occupe le bureau à côté du mien. Toute la journée elle parle. Avec ses nouveaux collègues. Pour se mettre au courant. Pour le plaisir aussi.

Et comment c'est d'où elle vient ? Qu'y faisait-elle ? Quelles étaient ses responsabilités ? Anecdotes. Éclats de voix, de rire. C'est une question de jours, bien sûr. Elle n'aura bientôt plus rien d'étonnant à dire.

A l'heure de la sortie, elle parle encore. Dans le couloir. Puis dans l'ascenseur : j'entends sa voix descendre les étages.

Soir. Me voici chez moi. Face à ma table, mon assiette, mon verre. Heureusement, ils ne parlent pas.

MICHEL MONNEREAU.

Roches noires

C'est parce qu'il pleut que nous avons mis France-Musique. Un morceau de Haydn, Schubert peut-être, un quatuor.

On peut voir la mer comme un grand champ de boue. On ne distingue plus le sable. Nous prenons du café derrière la vitre. La terrasse brille, une plaque de mica.

Dans une heure, nous irons faire des photos. Des photos de toi, de toi qui cours sous le reste de pluie, décoiffée, ou assise sur une rambarde près des tennis.

La concierge de l'immeuble a dit que nous étions les seuls, ce n'était pas la saison, il ne viendra personne d'autre.

La petite voiture des postes, on l'a vue longer les quais. Puis remonter, en accélérant, par la route du calvaire après les deux virages. Elle roule à toute allure, jaune. Je la regarde s'arrêter dans la cour. Un jeune homme sort avec des lettres qui se mouillent. On l'entend discuter dans l'escalier, une histoire de tempête, de thoniers bloqués par les vagues.

Tout à l'heure, la concierge cognera à la porte. Ces lettres sont pour nous. On sortira ensuite avec des imperméables et l'appareil. Il y aura encore du vent. On grimpera quand même sur les premiers rochers.

JEAN-LUC COATALEM.

Changer la vie au Québec

Le mouvement associatif québécois s'efforce de changer la vie en créant des îlots autogérés au sein d'une société qui obéit à d'autres lois.

LE collectivisme n'est pas à la mode, pas plus au Québec que dans le reste de l'Amérique du Nord. Pourtant, depuis quelques années, certaines formules autogestionnaires, lancées par ce qu'on appelle ici les *« groupes populaires »*, ont changé la vie quotidienne d'une petite fraction de la population québécoise. L'évolution des mentalités est particuliarement remarquable en ce qui concerne le désir d'être « chez soi ».

Etre propriétaire n'est plus un rêve universel. Les coopératives locatives d'habitation sont là pour en témoigner. *« Nées vers le milieu des années 70, souvent sous l'impulsion des comités de citoyens* [associations de quartier], *ce sont des coopératives locatives dont les membres sont occupants des bâtiments qu'ils achètent ou restaurent avec l'aide de subventions »*, explique une brochure du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

La plupart fonctionnent sur le même modèle que tout le mouvement associatif québécois : ce sont des « corporations à but non lucratif » gérées par un conseil d'administration élu annuellement en assemblée générale. Tout le monde est à la fois propriétaire et locataire. Les hausses de loyers résultent donc de décisions prises par tous, en fonction du montant des subventions gouvernementales et... du niveau des taux d'intérêt. Les locataires les plus pauvres peuvent bénéficier d'un fonds spécial qui maintient leur loyer au quart de leurs revenus. En règle générale, celui-ci est nettement inférieur à la moyenne, et c'est d'ailleurs ce qui contribue au succès actuel de la formule.

Si l'on paie moins, on donne beaucoup plus de temps : réunions du conseil d'administration, assemblée générale, soirées passées à calculer recettes et dépenses, sans oublier les « corvées » collectives : peinture, travaux, aménagements divers...

Heureusement, de temps en temps, il y a les *parties* (prononcer « parté »), histoire de sentir que l'on est uni par autre chose que les tâches utilitaires : les groupes populaires sont *« des lieux qui permettent aux individus de rompre avec leur isolement*, écrit la revue communautaire et culturelle *Offensives. En effet, beaucoup parmi les membres des groupes viennent y trouver un support moral* (...).

Ici comme ailleurs, la machine coopérative n'est pas toujours bien huilée. La démocratie associative est parfois lourde et procédurière. Et, comme le remarque Lucie, de la « coop » du Petit Matin, située dans Limoilou, un quartier populaire de la basse ville de Québec, certains locataires se sont montrés beaucoup moins empressés à participer aux tâches communes dès que leur appartement a été rénové. La coop du Petit Matin comprend sept maisons (27 appartements) achetées et rénovées grâce aux subventions (prêts à 2 % d'intérêt) des gouvernements provincial et fédéral.

Pour un dollar

Il existe aussi des coopératives d'habitation pour l'« âge d'or » (le troisième âge). Lucie, qui est aussi permanente dans un groupe de ressources techniques – les G.R.T. fournissent aide et conseils aux coops d'habitation, – nous explique que, une fois leurs enfants partis de la maison, certains parents vieillissants préfèrent vendre leur maison familiale pour se regrouper dans un cadre communautaire. Une fois l'association constituée, pour 1 dollar symbolique, il est possible d'obtenir un bail emphytéotique sur une école – désaffectée à cause de la dénatalité – et, à l'aide de subventions, d'y aménager des appartements.

Malgré son succès, le FRAPRU constate que *« la formule demeure très limitée puisqu'elle n'occupe qu'une part infime du parc de logements sociaux – environ un sur mille »*. Les coops d'habitation restent cependant le plus beau fleuron du mouvement associatif québécois, victime lui aussi de la crise de militantisme et du désenchantement vis-à-vis des idéaux des années 60.

Pourtant, le Québec des associations demeure étonnamment varié : sur le même modèle autogestionnaire que les coops d'habitation, on trouve des « coops » d'alimentation, des cafés, des librairies, des garderies, des radios (1), des salles de télévision (2) et des jardins communautaires, des maisons d'édition : l'initiative collective semble illimitée.

Elle offre non seulement des services bon marché sous le contrôle de ses usagers, mais elle comporte également une frange « combattante » incarnée par des « comités de citoyens » et des groupes populaires mis sur pied dans la perspective de luttes et de pressions sur les pouvoirs en place : on y trouve des regroupements de chômeurs, d'assistés sociaux (l'aide sociale assure un revenu minimal à tout individu sans travail n'ayant pas ou plus droit aux prestatins d'assurance-chômage), des associations de locataires, de retraités, de parents célibataires, d'immigrants, de « vélophiles », de « pornophobes », etc.

Les comités de citoyens limitent leur « juridiction » à un quartier et définissent leurs revendications en fonction des problèmes de celui-ci. D'autres groupes combinent la revendication avec le service : c'est le cas d'une organisation comme Viol Secours ou le cas des centres de santé des femmes qui pratiquent des avortements tout en réclamant la légalisation effective, puisque ceux-ci sont seulement tolérés par les autorités québécoises et interdits dans le reste du Canada.

Toutes ces initiatives passent pourtant aisément inaperçues au visiteur de passage en raison de leur dispersion : *« La notion de groupe populaire* (désigne) *une série d'expériences et de mobilisations fort diversifiées »* qui, en un sens, sont *« un reflet de la diversité de la vie sociale*, écrit la revue québécoise *les Cahiers du socialisme. Il n'y a pas, à travers les luttes autour des conditions de vie, la cohésion et la continuité que laisse sous-entendre la notion de groupe populaire. Ainsi, il y a souvent peu de liens »* entre ceux-ci, car *« les groupes sont loin de partager un consensus »*.

La jeunesse du mouvement ne favorise pas non plus un éventuel regroupement : les premiers comités de citoyens sont nés dans les années 60 avec la « révolution tranquille », cette effervescence qui marque le réveil de la société québécoise et son ouverture au monde moderne. Ces ancêtres des groupes populaires *« ont été créés par des mouvements de pastorale progressiste*, souligne Jacques Fiset, permanent au comité des citoyens de Saint-Sauveur, un autre quartier populaire de Québec. *Le financement venait du diocèse, mais il faut dire qu'au Québec tout le mouvement de gauche provient de l'Eglise »*.

Les premiers comités de citoyens se sont opposés aux rénovations urbaines qui ont balayé les centres-villes nord-américains pour les convertir en bureaux, tout en entraînant la dégradation et l'appauvrissement des quartiers immédiatement périphériques, pendant que les banlieues émergeaient comme ceinture résidentielle pour les classes moyennes.

Face à ces nouveaux groupes de pression qui affirment représenter les victimes de ces bouleversements, les autorités font la sourde oreille, alors qu'elles *« tiennent toujours compte* (...) *des groupes financiers, sans s'interroger sur le nombre de leurs membres et leur caractère représentatif »*, écrit Donald McGraw dans sa thèse « Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973) (3) ».

L'apparition de partis municipaux

« Devant les lenteurs administratives et la découverte du parti pris de l'État, plusieurs comités de citoyens en voie de radicalisation s'approprient le terme « groupe populaire », et cessent dès lors de centrer leur action exclusivement sur la revendication de services aux institutions en place pour chercher à résoudre eux-mêmes les problèmes qui les concernent », ajoute *la Conjoncture au Québec au début des années 80 (4) »*. En complément des groupes populaires, des partis municipaux qui leur sont liés apparaissent à Montréal et à Québec : aujourd'hui, ce sont les seules formations de gauche à avoir séduit une partie de l'électorat québécois.

Depuis 1968, date de cette radicalisation, le contexte politique a parfois été difficile : en 1970, avec l'instauration de la « loi des mesures de guerre » contre le Front de libération du Québec, la répression s'est aussi abattue sur les groupes populaires. Dans les années 75, la menace est venue de l'autre côté ; les tentatives de prise de contrôle par l'extrême gauche maoïste ont provoqué la disparition de plusieurs groupes et la désaffection de nombreux militants, alors que d'autres se laissaient séduire.

Aujourd'hui, les partis maoïstes ont disparu à leur tour, mais si le spectre du marxisme-léninisme a pu hanter la gauche québécoise, c'est que celui-ci offrait l'attrait d'une perspective politique structurée.

En fait, ce désir de coller une étiquette politique aux pratiques alternatives des groupes populaires aboutit surtout à attiser la méfiance de militants échaudés par les tentatives de mainmise gauchiste ou, plus simplement, par le désenchantement qui a succédé à l'enthousiasme de la prise du pouvoir par le parti québécois.

Autre élément qui pose des problèmes aux militants : le financement des groupes est assuré par des subventions qui viennent de l'État ou (plus souvent) de Centraide, une organisation géante de bienfaisance qui recueille et redistribue les dons des Canadiens.

D'une part, la relative facilité pour l'obtention de ces subventions (*« les groupes populaires sont une soupape pour l'État »*, écrit la revue *Offensives*) ne favorise pas la politisation dans un pays où les grilles idéologiques sont souvent indéfinies, pour ne pas dire inexistantes ; d'autre part, cette manne mobilise beaucoup d'énergie par la gestion et le contrôle qu'elle implique. *« Le financement externe, tout en stabilisant et en consolidant la survie économique pose toujours le problème de l'indépendance, alors que l'autofinancement pose toujours celui de l'épuisement des militants, de l'usure du bénévolat, et rend donc toujours précaire la survie du groupe »*, note la revue *les Cahiers du socialisme.*

Le confort d'un financement garanti pose aussi le problème de l'antagonisme entre permanents payés et bénévoles, d'autant que, parfois, les premiers sont aussi nombreux que les seconds. Par ailleurs, le reflux du nationalisme, entre autres choses, a aussi entraîné une baisse du militantisme, et les comités de citoyens ont beaucoup de mal à mobiliser leurs ouailles.

Au milieu de ce creux de vague, les groupes populaires réellement efficaces sont ceux qui répondent à des besoins concrets, que ce soit en mettant sur pied de petits libres-services autogérés, des garderies, des logements coopératifs ou en occupant à la radio une tranche de la modulation de fréquence.

Les groupes populaires ne représentent manifestement qu'une toute petite fraction de la population québécoise. On y retrouve, en majorité, de jeunes adultes instruits, réfractaires à l'individualisme du confort et de l'indifférence qui les environne. Ils rejettent aussi le caractère « carnassier » (au sens propre et figuré) de la société nord-américaine, tout en tentant, en ordre dispersé, de mettre sur pied de petits noyaux communautaires avec l'espoir d'inventer un collectivisme à visage humain. ■

BERNARD GIANSETTO.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 24 janvier 1982.

(2) Voir *le Monde Dimanche* du 2 février 1981.

(3) « Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973) », Donald McGraw. Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1978.

(4) *La Conjoncture au Québec au début des années 80 : les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire.* Ouvrage collectif. Édition la Librairie socialiste de l'est du Québec, 1980.

La prison de Riom et ses Algériens

Riom... La vieille prison n'accueille, de fait, que des Algériens. La crainte de l'expulsion est le sentiment dominant parmi des prisonniers dont certains ne connaissent rien de l'Algérie.

LE centre de détention de Riom sélectionne ses hôtes. Au cœur même de cette sous-préfecture du Puy-de-Dôme, dans l'ancien monastère des Cordeliers, fondé en 1360, transformé en prison en 1821, cent cinquante à deux cents Algériens purgent leur peine (entre un et trois ans pour la moitié d'entre eux, davantage – jusqu'à vingt ans – pour les autres). Aucun texte n'interdit à des détenus d'autres origines l'accès à ce sombre édifice classé monument historique. Cependant, les Français « de souche », toujours très minoritaires, en ont totalement disparu depuis cinq ans.

Le directeur de l'établissement, nommé en septembre 1981 après une carrière à la Santé, évoque des commodités culturelles, en particulier la religion et les habitudes alimentaires, mais n'en est peut-être pas pleinement convaincu puisqu'il signale que les plus jeunes des détenus s'adapteraient certainement mieux à un milieu plus « européen ». Qu'importe le lieu. Dans le bureau douillet du directeur ou sur les dalles froides des étages, le malaise suinte. Riom est la prison d'un partage de races dont personne ne s'évade complètement : rationalisé par les uns, vomi par d'autres.

La frontière entre les détenus et les surveillants est double. Différence de statut, mais aussi de couleur de peau. Curieusement, la prison, fermée en 1954, fut rouverte quatre ans plus tard pour « accueillir » d'importants personnages de la révolution algérienne : elle marque ainsi un souvenir pour l'histoire de la France et de l'Algérie.

L'aumônier, qui vient ici depuis bientôt vingt ans, n'a pas voulu « déserter son poste » bien que les musulmans soient largement majoritaires. Il entend perpétuer la confrontation – et la compréhension – entre les deux cultures. Mais il ne franchit plus la porte séparant la salle des pas-perdus des bâtiments de détention. Il reçoit dans le parloir : *« A l'intérieur, c'est la place de l'imam. Je respecte leur identité. »*

Quelle identité? La conversation avec l'assistant social et l'éducateur révèle les failles : *« Un fait algérien est créé par ce regroupement. Il entraîne un phénomène de désinsertion, alors qu'il faudrait parler en termes d'assimilation, surtout avec les jeunes, dont certains disent n'avoir que faire de l'Algérie. Et puis, comment parler d'insertion sociale quand on a, face à soi, des gens dont on ne sait s'ils vont être expulsés du jour au lendemain? »*

« Ils sont traumatisés par ça, reconnaît le directeur. *Le 10 mai leur avait donné une lueur d'espoir. Nous l'avons très nettement senti. Comme les mesures d'expulsion n'ont pas cessé, ils ont durement encaissé le coup. »*

Dans les étages, le visiteur produit en passant un violent effet de soupape : *« L'expulsion est ma grosse crainte, comme celle de nous tous*, dit un détenu de quarante ans, qui a déjà passé trois ans en prison, et doit en faire trois encore. *Je suis né en Algérie, mais je suis venu en France à l'âge de quatre ans. Bien qu'Algérien de nationalité, je n'ai aucune attache là-bas. Mes frères et sœurs sont nés ici. J'ai une épouse française et un enfant de cinq ans... »*

Dans l'atelier où il prépare un C.A.P. de plomberie, il confie comment, ne parlant pas l'arabe, il a de la peine à se plier aux coutumes de la prison : *« Je suis complètement dépassé parce que je me sens très européanisé. Alors j'ignore tout le monde. »*

Ses compagnons de travail se sont approchés. D'après leurs propos, ils ne semblent pas avoir monté des murs de la même invisible épaisseur, mais ils reviennent inlassablement à cette appréhension devant l'incertitude du lendemain.

Ils connaissent l'histoire de l'homme rencontré tout à l'heure au cours d'arabe donné par un étudiant de vingt-six ans, délégué par le consulat dans le cadre d'accords franco-algériens. Débarqué en pleine nuit à Alger, il s'est retrouvé complètement affolé, face à des inscriptions en langue... étrangère. Il n'a pensé qu'à retourner dans « son pays ». Il s'est fait reprendre. Nouveau plongeon en prison. *« Je les aide à préparer leur retour en Algérie »*, résume l'étudiant devant son tableau noir. Sur un autre tableau, en sortant, une Caravelle dessinée à la craie. Elle flotte sur ces mots : *« L'air, l'aventure, l'espace, tout un rêve... »*

Le sous-directeur, en place depuis six ans, doit aussi rêver parfois d'échapper au *« harcèlement de petits problèmes bénins »* dont il semble accablé, tout en insistant sur le fait qu'ici *« le régime est plus libéral qu'en centrale »*.

Le classique atelier de paillage de chaises baigne dans une oppressante atmosphère de léthargie. Ratatiné sur un tabouret, le plus ancien détenu de la prison – vingt-cinq ans de présence – va bientôt sortir, avec l'hospice pour avenir. Des silences ou des réponses hâtivement murmurées bloquent les questions. *« On ne parle pas beaucoup, ici »*, laisse tomber le sous-directeur.

Jacques Prévert

C'est le contraire dans l'une des deux classes de l'école installée à l'intérieur de la prison, et qui répond au nom de Jacques-Prévert. L'instituteur, amusé, observe sans mot dire le remue-ménage qui accompagne la sortie momentanée de notre guide. Un véritable cahier non écrit de doléances s'épaissit. Des détails d'intendance, mais qui ont leur importance dans cet univers clos.

« Dans ce lieu, dit l'instituteur, *ils ne sont plus des détenus, mais des élèves. Je suis heureux avec eux. Ça fait douze ans que j'enseigne en prison. Ces détenus vivent l'école de manière très affective, car la plupart ne l'ont pas connue. Ils ont une sorte d'envie de retourner auprès des leurs la tête haute. Je crois que la classe est un beau moment volé à la prison. »*

L'existence de cycles de formation professionnelle ou scolaire témoigne de la volonté de rendre utile le temps de détention. Les jeunes y sont les plus sensibles. Une commission culture-prison, composée de représentants des deux ministères concernés, conduit d'autre part à Riom une opération exemplaire avec les détenus : moderniser la bibliothèque, mais surtout répondre aux besoins – très divers – des prisonniers du centre, et former ceux qui le souhaitent à la fonction de bibliothécaire.

La différence des besoins correspond à celle des générations. D'un côté, les plus anciens, venus au milieu des années 50 et qui n'ont pas complètement coupé leurs racines; de l'autre, les jeunes, nés ou venus très tôt en France, qui se sentent d'une autre culture. Un troisième groupe, plus difficile d'approche, est composé de gens ayant vécu « à cheval » sur les deux pays, autrement dit dans l'un et l'autre, par périodes. *« Oui, ils sont algériens, mais de quelle manière? »*, constate l'assistant social. Il y aurait presque une réponse différente pour chacun.

Tous les aménagements possibles, l'amélioration des conditions de détention en cours, ne sauront effacer ce qu'on pourrait appeler des troubles de nationalité, d'identité. La complexité du droit en la matière rejaillit sur la réglementation de l'expulsion. L'assistant social cite mille exemples du casse-tête que représente la recherche d'informations nécessaires pour éviter parfois l'irrémédiable. L'instabilité est en effet une donnée de la population immigrée. Le regroupement à Riom ne l'a-t-il pas rompu à affronter ces problèmes très particuliers, qui doivent se noyer parmi d'autres dans une prison « normale » ?. Il finit par acquiescer, mais sa perplexité reste visible.

Au mot d'expulsion sans cesse répété parce qu'il colle à la peau de ce petit univers caché à Riom, l'assistant social réagit aussi en affirmant : *« La prison commence dehors. C'est le vrai problème. »*

Dehors, il n'est déjà pas facile à un Français de retrouver une place. Alors, un Algérien... Le libérable n'échappe pas au syndrome de la carte de séjour : *« J'ai le cas d'un garçon formé professionnellement qui n'a pu obtenir des papiers. Il est revenu pour un vol simple. »* ■

LLIBERT TARRAGO.

* L'établissement doit fermer en septembre 1984 pour travaux. Le directeur de la prison n'est pas en mesure de préciser si le système racial en vigueur sera perpétué à la réouverture.

Où sont les pommes d'antan ?

Le patrimoine de diversité génétique des plantes cultivées est menacé. Les fidèles du pommier se sont lancés dans la bataille.

« *UNE perte catastrophique de diversités génétiques s'est produite depuis quelques dizaines d'années dans les plantes cultivées en France. Ce processus d'érosion, lorsqu'on analyse les mécanismes biologiques, sociaux, économiques et réglementaires, ne peut que s'amplifier.* »

Ce cri d'alarme vient d'être lancé au premier congrès national des musées d'agriculture, qui s'est tenu en septembre dernier à Niort, par M. Philippe Marchenay, un ethnobotaniste chargé de recherche au C.N.R.S. Dans son bureau au Muséum d'histoire naturelle, il explique son inquiétude : « *Les ressources locales et anciennes de notre flore cultivée traditionnellement disparaissent en ce moment sous nos yeux. Des siècles de sélection s'arrêtent d'un coup. Combien de fois ai-je entendu sur le terrain cette remarque des agriculteurs : « Vous seriez passé il y a seulement trois ans, j'avais encore ce haricot. Aujourd'hui, j'ai perdu la semence. » Pour les plantes pérennes comme les arbres fruitiers, la préservation est en cours, et on peut espérer sauver une partie du patrimoine. Pour les espèces annuelles ou bisannuelles, comme les céréales ou les légumineuses, sans vouloir afficher trop de pessimisme, on peut dire qu'il est souvent trop tard pour recenser et sauvegarder.* »

Une belle époque

Cette situation est le résultat de la formidable révolution agro-économique qu'a connu la France depuis un quart de siècle. La population rurale devenant de moins en moins nombreuse alors que les villes ne cessaient de croître, les agriculteurs ont dû abandonner les techniques culturales d'autrefois pour satisfaire un marché urbain en pleine expansion.

Ce bouleversement a commencé avec le remembrement, suivi de la mécanisation à outrance et de l'utilisation de variétés hybrides qui augmentaient la productivité. Pour faire place au hangar à matériel ou à l'étable « moderne » nécessaire à la stabulation libre, on a rasé le verger attenant à la ferme. Pour faciliter le travail des tracteurs et des moissonneuses dans les champs, on a abattu les haies et fait disparaître des arbres fruitiers qui étaient le résultat de générations de sélection. Il fallait à tout prix produire selon les normes du marché, et le pommier de grand-père ne faisait plus le poids.

« *Au début des années 70, j'ai pris conscience que c'était un patrimoine en péril* », dit M. André Gayraud, entrepreneur de jardin, paysagiste, descendant de quatre générations d'horticulteurs. « *On ne trouvait plus chez les pépiniéristes qu'une dizaine de variétés de pommiers, alors qu'au siècle dernier, la France en avait plus de deux mille.* » A l'époque, ces arbres fruitiers avaient leur science, la pomologie, et leur société savante, la Société pomologique de France créée en 1956 à Lyon, qui a publié un véritable état civil du verger français en deux volumes.

L'api étoilé

Pour les fruitiers, la fin du siècle dernier, c'est la belle époque. L'apogée d'une science qui remonte à Pline en passant par Estienne (1530), Bauhin (1598), de Serres (1600), La Quintinie (1636) pour ne dater que les écrits les plus connus. Dans les multiples concours, les fruits sont exposés comme des chefs-d'œuvre. Chaque horticulteur qui se respecte donne naissance à une variété dotée d'une généalogie. Cette floraison de variétés commence à disparaître au début du siècle par une orientation plus commerciale des concours qui va condamner l'innovation. Déjà, le marché fait sentir son *diktat*.

Au début des années 30, l'Europe est envahie par les variétés en provenance des Etats-Unis et du Canada. Les associations pomologiques françaises cherchent à résister en essayant de lancer, sans grand succès, une standardisation. C'est le début du déclin une pour arriver aujourd'hui à une situation où 93 % de la production nationale est d'origine américaine. La golden se taille la meilleure part avec 71 %, suivie des rouges américaines (11 %), des reinettes du Canada (6 %) et des granny smith (5 %). Les 7 % restant se partageant entre reine des reinettes, reinette du Mans, reinette clochard et quelques autres. En compensation pour la perte de leurs variétés, les Français, en utilisant leur science fruitière et l'aptitude climatique du pays, sont devenus les premiers exportateurs du monde.



MORGAN

« *C'est là que le bât blesse,* estime M. Gayraud. *Avec cette production intensive tournant autour d'une dizaine de variétés, on fragilise le verger français. La diversité variétale permettait de faire face aux maladies. Aujourd'hui, c'est la diversité des produits phytosanitaires. Mais si une épidémie, comme le feu bactérien* (1) *actuellement, s'étend sans que l'on puisse la combattre efficacement, c'est un désastre qui va tomber sur les arboriculteurs.* »

Conscient de ce danger, M. Gayraud commence dès 1975 un « travail de fourmi ». Il recherche, recense et fiche tous les arbres fruitiers qu'il rencontre sur son chemin. Dans une réunion des Croqueurs de pommes (2), une association d'amateurs et de collectionneurs de pommiers qui édite une publication intitulée *Sauve qui pomme*, il rencontre M. Marchenay, qui travaille sur un projet de conservation du verger cidricole pour le parc naturel Normandie-Maine (3). Entre le chercheur et le passionné de fruits oubliés va s'établir un échange d'information qui va, entre autres, permettre la redécouverte d'un fruit-phénomène, l'api étoilé, ou *pomum pentagonum*, une pomme parfaitement hexagonale que l'on croyait à jamais disparue.

« *Nous avons appris qu'un chercheur suisse connaissait l'existence d'un api étoilé,* raconte, la fierté aux yeux, M. Gayraud. *Nous nous sommes précipités en Suisse. C'était fin août 1981. Dans une propriété privée, nous avons découvert un vieil arbre délaissé qui croulait sous les fruits. J'ai rempli la voiture de pommes et j'ai ramassé précautionneusement quelques greffons. De retour chez moi, je me suis empressé de les greffer sur dix pieds-mères, et aujourd'hui, après multiplication, j'ai une centaine d'api étoilés.* »

Car, outre le recensement, M. Gayraud s'est donné pour objectif de sauver et de multiplier les variétés en voie de disparition. Dans sa pépinière de Viriat, près de Bourg-en-Bresse (4), il a, sur dix hectares, cent cinquante variétés de pommiers, soixante de poiriers, trente-cinq de cerisiers et vintg-cinq de pruniers. Chaque année, comme un général en bataille, il s'attaque à une région en battant la campagne après avoir préparé le terrain par un travail d'information digne d'un bénédictin. Son objectif est clairement défini : faire redécouvrir par les amateurs des fruits de qualité. Un véritable défi à la consommation de masse. A la fin de l'année prochaine, il compte publier un catalogue des fruits oubliés. En passant commande un an à l'avance, vous pourrez avoir dans votre jardin ces merveilleux arbres fruitiers qui faisaient le délice de nos grands-mères. Le seul problème, c'est qu'un certain nombre de variétés ont disparu du catalogue officiel. « *Si on m'interdit de commercialiser mes fruits oubliés,* s'insurge M. Gayraud, *j'attaquerai, avec l'appui des associations de collectionneurs, les cinq mille producteurs qui vendent des fruits non catalogués. Il en va après tout de la sauvegarde de notre patrimoine fruitier.* » Une belle bataille en perspective. En attendant de la mener, M. Gayraud est parti à la recherche de la belle de Rivet, une pomme qui poussait encore en 1930 dans la région de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).

Le temps presse

Dans cette recherche, il ne faut cependant pas que l'arbre cache la forêt. Si la sauvegarde des espèces fruitières semble être de plus en plus à l'ordre du jour, il n'existe cependant en ce moment en France que quelques collections dans différentes stations de recherche de l'INRA – notamment à Angers, – ou chez des collectionneurs privés. « *Mais pour les espèces non fruitières, le temps presse,* s'inquiète M. Marchenay. *Quelques trop rares réalisations sont en cours. Cependant, il n'existe pas, à notre connaissance de collectionneurs privés d'espèces céréalières ou fourragères. Les agriculteurs qui cultivent des variétés traditionnelles sont devenus très rares. On n'en trouve plus que dans des régions isolées comme en montagne. C'est donc là que nous devons agir en priorité avant qu'ils ne disparaissent avec leur savoir.* »

Récemment, trois conservatoires botaniques (Brest, Nancy et Porquerolles) ont mis leurs compétences en commun en s'associant avec le Muséum d'histoire naturelle dans un groupement à intérêt scientifique (G.I.S.), l'Association des conservatoires français d'espèces végétales. C'est une première étape avec le travail de recensement de la flore traditionnellement cultivée en France, réalisé depuis un an par le C.N.R.S.

Au-delà du patrimoine génétique sauvé par l'archéologie végétale, il y a un savoir millénaire qui risque de disparaître. Le préserver est un enjeu qui concerne plus l'avenir que le passé. ■

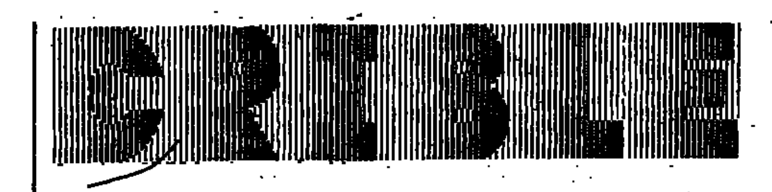
MICHEL ABADIE.

(1) Voir *le Monde* du 16 juillet 1983 et du 15 septembre 1983.

(2) Association des croqueurs de pommes, Cedex 178, Fontenelle, 90150 Fontaine.

(3) Maison de la pomme et de la poire, parc naturel Normandie-Maine, 61320 Carrouges.

(4) Pépinière Rhône-Alpes, 01440 Viriat.



ANNIE BATLLE

A SUIVRE

Porcs chinois

En 1980, dans le cadre des accords de coopération scientifique et technique entre la France et la Chine, le ministère de l'agriculture de la République populaire de Chine avait fait don à la France de neuf porcs chinois : un mâle et deux femelles de trois races différentes. Les chercheurs de l'INRA ont ainsi constitué un troupeau et observé la descendance de ces animaux, en race pure et en croisement avec les races occidentales. Les résultats obtenus font apparaître pour des femelles croisées demi-sang chinois quatre caractères qui entraînent une diminution du prix de revient du porcelet : – une précocité sexuelle exceptionnelle : cent jours contre deux cents pour les races européennes ; – une grande sobriété au cours de la période de lactation, alors que les femelles allaitent davantage de porcelets : un gain d'au moins 100 kg d'aliment par femelle et par an a été constaté ; – de très bonnes qualités maternelles : docilité, production de lait ; – une prolificité moyenne hors du commun, jamais observée jusqu'alors sur des races occidentales ; au cours des trois premières portées, quinze nés par portée et presque treize sevrés ; ce qui laisse espérer six à huit porcelets de plus sevrés annuellement par truie reproductrice.

★ *INRA – Presse informations*, 149, rue de Grenelle 75007 – Tél. : 550-32-00.

Bonnet d'âne pour automobilistes

Un système original de blâme a été mis au point dans l'Etat américain de l'Oregon. Après avoir commis un certain nombre d'infractions, les automobilistes doivent échanger leur plaque d'immatriculation normale contre une plaque rouge. Les autorités espèrent ainsi améliorer leur comportement routier.

★ *Sciences et Vie*, 5, rue de La Baume, Paris 75008, tél. 563-01-02.

BOITE A OUTILS

Le choc des générations ?

L'Association des âges étudie dans la société contemporaine les blocages liés à la ségrégation des âges et propose des ponts entre les hommes, les âges et les générations dans ses travaux, ses groupes de réflexion, ses séminaires et ses publications. *Télématique, le choc des générations ?* préfacé par J.-J. Servan-Schreiber (Centre mondial de l'informatique) et postfacé par C. Guarrigue (Agence de l'informatique), est le résultat des travaux d'un groupe qui a fonctionné pendant un an. Des acteurs de la télématique et des ethnologues ont échangé leurs expériences et leurs impressions. Bilan : un ouvrage grand public qui recense et commente les principales expériences françaises et quelques expériences étrangères (conditions, supports techniques, acteurs en cause, comportement des usagers). Il en résulte un « *ensemble d'observations soumises à la sagesse du plus grand nombre et des autorités* » et en tout cas destiné à « *faire sauter les verrous d'ordre matériel ou d'ignorance, afin que l'information puisse irriguer la société* ».

★ *ECONOMICA*, 49, rue Héricart, Paris 75015. A.D.A. 73, avenue Paul-Doumer, Paris 75016. Tél. : 504-27-44.

Education à distance

Juan A. Bonnet et Modesto Iriarte de l'université de Porto-Rico présentent, dans *Interciencia* nº 83, un projet de réseau de communications par satellites entre les universités d'Amérique latine et les universités des Caraïbes.

Le coût moyen de formation des étudiants croît régulièrement ; il devrait atteindre 20 000 dollars par an à la fin de cette décennie. L'éducation à distancer est une solution avantageuse sur le plan des coûts.

Les auteurs décrivent les moyens nécessaires (le système de télécommunications par satellites, avec ses composants, ses modules). La stucture opérationnelle pourrait être constituée par l'association des universités et des instituts de recherche des Caraïbes (UNICA) et l'association des universités des Caraïbes et des bibliothèques (ACURIL).

La première étape consisterait à créer un réseau de bibliothèques de classes télévisées, de symposiums et de conférences.

★ *INTERCIENCIA*, apartado 51842, Caracas 1050 A – Venezuela.

RENCONTRES DU FUTUR

Économie pour temps nouveaux

ECOROPA organise à Augsbourg, les 16 et 18 décembre prochain, une vaste conférence sur « une économie pour les temps nouveaux ». Elle sera ouverte par Christian Schumacher. Parmi les thèmes des groupes de travail :

la compatibilité au niveau de l'environnement d'une production et d'une consommation en équilibre avec la nature ;

la compatibilité au niveau social de diverses formes d'organisation économique ;

la réorganisation du travail féminin dans une économie écologique ;

les possibles conflits entre objectifs de l'entreprise et économie écologique.

★ *Inf. ECOROPA – Goerresstrasse 33*, 800 Munich 40. Tél. : (089) 529-770.

Les auberges de jeunesse à la recherche d'un second souffle

Les auberges de jeunesse sont en mutation. Subissant la concurrence, sévère, des gîtes et centres d'accueils, elles veulent s'adapter aux nouvelles aspirations des usagers.

LES auberges de jeunesse sont une manière d'institution (le terme figure d'ailleurs au dictionnaire). Pour les plus anciens, c'est la vision lyrique de la rencontre fraternelle, dans le courant de l'été 1936, de jeunes ouvriers venus d'un peu tous les coins de France passer leurs premiers congés dans l'une de ces « A. J. » fondées sept ans plus tôt par Marc Sangnier (1), qui s'était inspiré de l'exemple allemand. Une génération plus tard, l'auberge de jeunesse devient le symbole d'un nouveau tourisme de masse, celui des adolescents qui prennent en charge leurs vacances. Entre 1958, année de la création de la Fédération unie des auberges de jeunesse, née de la fusion de toutes les associations d'A.J. (2), et le début des années 70, les auberges de jeunesse ont connu leur âge d'or, caractérisé par un programme intensif de construction soutenu par les pouvoirs publics et une augmentation massive de leur clientèle.

La situation a quelque peu changé. L'engouement s'est porté aujourd'hui sur des formes nouvelles d'hébergement (gîtes, refuges, centres d'accueil...), qui offrent les mêmes conditions matérielles que les A.J. (nuitée entre 15 et 25 F, possibilité de faire sa cuisine) mais se révèlent mieux adaptées au développement du tourisme individuel, pédestre et itinérant.

Ces formules, plus légères en fonctionnement comme en équipement, bénéficient largement des investissements tant publics que privés et attirent une clientèle soucieuse d'un certain confort et qui se fait, sur ce point, une idée peu flatteuse de l'auberge de jeunesse.

Dans cette situation de concurrence sévère, inquiète en outre, pour le long terme, d'une contraction structurelle de son marché liée à la baisse de la démographie, la FUAJ (3) célèbre son vingt-cinquième anniversaire en montant au créneau pour défendre devant les pouvoirs publics et les médias son originalité : la cohabitation d'une *« mission économique d'hébergement à bon marché avec la dimension sociale d'un véritable mouvement d'éducation populaire »*.

Il n'y a plus d'exclusive d'âge

Pour Daniel Marchal, président de la Fédération, et Gérard Prigent, délégué fédéral, tout ce qui relève de la « partie technique » (les conditions d'hébergement) est assez connu pour qu'il ne soit pas besoin de s'y attarder. Ils précisent tout de même au passage qu' *« il n'y a plus d'exclusive d'âge. Les A.J. sont ouvertes à tous les jeunes de sept à soixante-dix-sept ans...* (4) », et que *« contrairement à ce que certains croient encore, l'époque des dortoirs collectifs est révolue. La plupart des auberges proposent maintenant des chambres de quatre ou six lits ainsi que des chambres pour couples ou familles »*.

Et de donner quelques chiffres : *« La Fédération regroupe 190 auberges dont 160 en gestion directe. C'est sans doute moins qu'il y a vingt ans, mais nous avons délivré cette année 145 000 cartes d'adhérents, de quoi faire rêver pas mal d'associations, et assuré 1 350 000 nuitées, ce qui laisse loin derrière n'importe quelle chaîne d'hôtels. »*

Et cette « dimension sociale » qui *« fait la différence entre les autres formes d'hébergement à bon marché, qui n'offrent que l'extrême banalisation du gîte et du couvert, et nous »* ? Cette différence est d'abord sensible au niveau de l'emploi : *« Chaque auberge fonctionne avec un personnel d'encadrement, ce qui représente six cents emplois en pleine saison. La présence de ces personnels est une garantie contre le pourrissement et la dégradation des locaux (ce qui n'est pas le cas des gîtes ou des refuges, laissés la plupart du temps sans surveillance). Elle permet enfin d'organiser des actions d'animation : chantiers de rénovation, accueil en vacances des jeunes les plus défavorisés... »*

D'autre part, les auberges de jeunesse sont des « écoles de la démocratie » qui apprennent aux jeunes *« ce que peut être la citoyenneté »* en les associant à l'évolution de la structure qu'ils fréquentent selon un processus mis en parallèle avec l'organigramme de la puissance publique : *« Chaque adhérent qui le désire peut s'exprimer au niveau local à travers le comité de gestion de l'auberge : c'est la municipalité ; il élit ensuite des délégués qui se retrouvent en association départementale (le conseil général), qui, elle même, est représentée à l'assemblée régionale (le conseil régional) ; enfin, le comité directeur, c'est le parlement et le président, un bénévole, est élu par tout ce système de démocratie du bas vers le haut. »*

Troisième atout : la FUAJ est un mouvement *« internationaliste, contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples »*. La carte d'adhérent délivrée par la Fédération française des auberges de jeunesse est valable dans les cinquante-quatre pays (totalisant plus de huit mille auberges) qui, comme elle, sont affiliés à la Fédération internationale, l'I.Y.H.F. (International Youth Hostel Federation). En contrepartie, la FUAJ accueille, bien entendu, tous les porteurs de la carte I.Y.H.F., d'où qu'ils viennent : la population étrangère représente 50 % de la fréquentation des A.J. *« La Fédération internationale ne reconnaît, dans chaque pays, qu'un seul interlocuteur. Ce principe — qui est en fait la garantie pour les touristes étrangers de retrouver un réseau de lieux d'hébergement tous situés dans une même fourchette de prix et où leur carte I.Y.H.F. leur réserve le meilleur accueil — a été l'une des raisons qui ont présidé à la création de la FUAJ Si nous n'existions pas, il serait probable que tous ces gens ne viendraient pas en France, ou du moins qu'ils y resteraient moins longtemps. »*

Le bénévolat ne suffit plus

Au total, l'image que cherchent à donner les A.J., regroupées derrière la FUAJ, est celle d'un *« véritable service public assuré de façon indépendante »*. La Fédération est en effet peu subventionnée (moins de 5 % de son chiffre d'affaires global en subventions de fonctionnement), ses recettes provenant de l'hébergement-restauration, de la vente des cartes et d'activités annexes (ski, voile...). Pour rester attrayantes et compétitives, les auberges de jeunesse ont un besoin urgent de rajeunir leur patrimoine immobilier. Le bénévolat, déjà fortement sollicité en temps ordinaire, n'y suffira pas : *« Il est évident que rien ne pourra se faire sans apports multiples de l'extérieur. »*

Décidée à profiter des occasions créées par le changement politique de 1981, la FUAJ compte jouer auprès des pouvoirs publics de deux cordes sensibles : la solidarité Nord-Sud — au moment où de nouvelles catégories de jeunes qui, jusqu'ici, ne partaient jamais en vacances prennent leur sac à dos (les jeunes du Maghreb, par exemple...) et représenteraient, par la même occasion, un apport en devises — et, d'autre part le développement du tourisme social, alors que semble s'amorcer un retour des salariés (attirés ces dernières années par les moyens proposés par les comités d'entreprises) vers un tourisme plus personnel, itinérant, « autogéré », en quelque sorte.

DANIEL GARCIA.

(1) Marc Sangnier fut le fondateur du Sillon (1898), mouvement catholique d'action sociale très avancé pour l'époque, qui fut condamné par Pie X en 1910. Il est considéré comme l'introducteur en France de la « démocratie chrétienne ».

(2) Toutes... sauf une, la Ligue française pour les auberges de la jeunesse (L.F.A.J.). Cette association fut, en fait, l'ancêtre de toutes les autres puisqu'elle fut créée par Sangnier en 1929. Restée fidèle à l'esprit du fondateur, la L.F.A.J. revendique une *« neutralité absolue »*, autrement dit, à ses yeux, l'accueil des jeunes dans les lieux d'hébergement que sont les A.J. ne doit souffrir aucune interférence politique ou religieuse. En clair, la L.F.A.J. reproche à la F.U.A.J. son ancrage à gauche du fait de la position très marquée des principales associations qui ont participé à la fusion de 1958 et qui étaient, précisément, les héritières de l'été 1936. La L.F.A.J. revendique cent quinze auberges de jeunesse mais privilégie la *« gestion locale »*. La FUAJ, de son côté, lui dénie la moindre auberge en gestion directe. Les positions semblent irréconciliables. (L.F.A.J., 38, boulevard Raspail, 75007 Paris.)

(3) FUAJ, 6, rue Mesnil, 75016 Paris. Tél : (1) 261-84-03.

(4) Pour les moins de dix-huit ans (avec autorisation parentale), la carte annuelle coûte 10 francs, entre dix-huit et vingt-six ans, 30 francs et 50 francs au-delà.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Assoc. agréée jeunesse ch. pour agrandir secrétariat 3 pièces ou 45 m² (même à partager) non commerciaux, Paris quartier bien desservi, tél. : AFOCAL 261-27-34.

DIABETIQUES
le siège social, le service administratif de l'Association française des diabétiques sont transférés
7, rue Léopold-Bellan - 75002 Paris (*métro Sentier*) tél. : 236-13-13 lig. groupées.

Construction autogérée petit immeuble Vanves
4 familles cherchent
2 familles supplémentaires. Décision urgente nécessaire. 580-05-28 ou 531-52-00.

Manifestation

Maison de l'Europe, 35 rue des Francs-Bourgeois 4e, conférence-débat « La Roumanie et l'Europe », 1er décembre 18 h 30, par G. Pordéa.

LA VIE NOUVELLE vous invite à un W.E. réflexion : sortir de la crise avec ou contre le tiers-monde, 26 nov. 14 h au 27 nov. 16 h. École Bossuet 51, rue Madame.
Renseignements et inscriptions : Vie Nouvelle, 73, rue St-Anne 75002 Paris. Tél. : 296-64-44

Le MACIDO (Mouvement d'accueil, de conseil et d'information pour divorçants et divorcés) propose, le lundi 21 novembre à 18 h 30, une réunion de réflexion, d'échange et de solidarité autour du vécu de la rupture. MACIDO, 4, rue Vigée-Le-Brun, 75015 Paris. Tél. : 306-77-71.

Sessions et stages

ACACIA : stage de théâtre, découverte du plaisir de jouer, les 10 et 11 décembre. Stage de percussion corporelle. Rens. 367-26-69/807-06-10.

COSMOPOL
37, rue Pernety,
75014 Paris
Tél. : 543-98-93.
Pour prendre conscience que nous créons notre propre réussite, santé, succès..., et pour l'expérimenter :
— cours et séances :
synchromantique (synchronisation du mental et du corps) ; pensée attractive cicatrice ; harmonisation, tarots dynamisants (pour prendre conscience de notre état mental) ; relaxation synchromantique : alchimie.
Ce centre est gratuit et les cours peuvent être donnés par correspondance.

AU CENTRE ST-DOMINIQUE des les mts du Lyonnais - Des temps de réfl. et de part. bibl., théol., spirit. Lire St-Matthieu, la réconciliation, prés. à soi, prés. à l'autre, une appr. de la prière, art floral et modelage, etc. Rens. : B.P. 110, 69210 l'ARBRESLE. 74/01-22-74.

MICRO-INFORMATIQUE ASSOCIATIONS
L'Association « l'un ou l'autre » propose form. personnalisée conseil logiciels.
PUBLIC.
Nombreux stages de formation à l'util. des microordinateurs, aussi en formation continue. Renseignements : 9, rue Campagne-Première, 75014 Paris. — Tél. : 322-47-28.

Ski en Autriche : 6/18 ans. Noël, févr., Pâques. 806-79-78. Assoc. l'EDELWEISS.

Ski de fond Pyrénées catalanes, stages 6 jours, hôtel 2**, ts niv. Ass. Vall de Galba, 66760 ENVEITG, (16-68) 04-85-26.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Action Pologne

Aide et Partage, association d'aide alimentaire à la Pologne par colis individuels, organise, pour la deuxième année consécutive, son « action Pologne ». Depuis mars 1982, 55 530 colis ont été expédiés, représentant 555 000 kilos de vivres, au rythme d'un convoi par mois. L'association reçoit les dons en argent (220 F pour un colis de 7 ou de 9 kilos, qui comporte des produits de première nécessité), convertit cette aide financière en vivres et se charge de l'acheminement.

★ 20, rue Legendre, 75017 Paris. Tél. 763-10-92.

ACTUALITÉ

Les universités de quartier à Paris

Les universités de quartier se sont donné pour objectif de dispenser aux habitants d'un arrondissement, sans limite d'âge, de diplôme ou de formation de base, des connaissances qui leur permettent de comprendre l'évolution actuelle pour y participer. Mobiliser les compétences — qu'il s'agisse d'artisans, de créateurs ou de professionnels, — favoriser un échange de connaissances, faire découvrir l'intérêt de ces connaissances pour la vie sociale comme pour une meilleure maîtrise des problèmes personnels, le projet n'est pas mince. Ateliers de langues, gymnastique douce, visites guidées en car dans le treizième arrondissement, études économiques (le dollar, l'inflation et le chômage, Marx cent ans après, la crise), astronomie, atelier de mécanique, figurent au « menu » de l'université du treizième. Dans le quatorzième, on étudie l'anglais « de la haute »... et des faubourgs, l'urbanisme, l'habitat autogéré, etc.

★ XIIIe : 30, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris; téléphone 580-96-17. — XIVe : 28, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris; téléphone 543-91-11.

RENDEZ-VOUS

Religion et culture politique en Allemagne fédérale

L'Association française de sociologie religieuse (A.F.S.R.) organise un colloque sur le thème « Religion et culture politique en Allemagne fédérale ». Parmi les thèmes retenus : tradition et réalité du parti catholique en Allemagne, l'influence religieuse dans l'histoire de la social-démocratie allemande, appartenances religieuses et comportement politique, les interventions des Eglises protestante et catholique dans le domaine socio-politique, de la politisation de la confession à la confessionnalisation de la politique, et un thème très actuel : les Eglises et le pacifisme en R.F.A. Les conférences, données par des professeurs d'université français d'outre-Rhin, seront suivies de discussions. Les personnes qui, sans être membres de l'association, s'intéressent aux travaux de ce colloque peuvent y participer. Les 5 et 6 décembre, au Palais universitaire, 9, place de l'Université à Strasbourg (Bas-Rhin). Participation aux frais : 50 F (étudiants : 25 F).

★ A.F.S.R., 45, rue Diderot, 94500 Champigny-sur-Marne.

CONSEILS

LES AGRÉMENTS (VI)

Nous ne pouvons, dans cette chronique hebdomadaire consacrée aux « conseils » aux associations de toute nature et de tout objet, examiner en détail tous les agréments, habilitations, conditions de conventionnement et procédures imposés par les départements ministériels qui ont à connaître la vie associative et son développement. Ils sont en effet nombreux ceux qui revendiquent dans des secteurs particuliers la tutelle des associations et leur dispensent les aides aux formes variées que nous avons évoquées dans de précédents « conseils ».

Une étude récente faite au niveau de la direction du loisir social et de l'éducation populaire au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports — ministère chargé de coordonner les diverses actions entreprises — en a identifié une vingtaine, et nous pensons que ce sera l'une des tâches du Conseil national de la vie associative, installé au début de juillet 1983 par le premier ministre, d'en poursuivre l'inventaire. Certaines tutelles, certains agréments qui en découlent, paraissent évident ; il en est ainsi des foyers ruraux, qui dépendent du ministère de l'agriculture même si le comité consultatif qui donne son avis, présidé au niveau départemental par le préfet commissaire de la République comprend, outre le directeur départemental de l'agriculture, le directeur départemental du temps libre, de la jeunesse et des sports.

Il est non moins évident que l'agrément des associations qui veulent exercer des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours dépend du secrétariat d'État au tourisme et répond aux conditions fixées par la loi 75-627 du 11 juillet 1975. Cela le devient moins pour les associations qui ont vocation d'organiser le secourisme et dont l'agrément dépend d'une décision ministérielle du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, même si l'intervention de leurs équipes sur la voie publique le justifie. Enfin, cela l'est encore moins pour les associations colombophiles, dont l'agrément dépend d'une décision du ministère de l'intérieur, direction de la réglementation et du contentieux...

Nous arrêterons là ces remarques fort générales pour terminer par le cas d'associations qui semblent actuellement intéresser un certain nombre de nos lecteurs, celles qui exercent leur activité dans le domaine de *la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.*

L'agrément de ces associations a été établi par l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 et la procédure relève du décret du 7 juillet 1977. Ce décret distingue trois types d'associations qui peuvent solliciter leur agrément :

a) **celles dont les activités s'exercent dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement et qui relèvent de l'article 40 de la loi ;**

b) **celles qui sont considérées comme des associations locales d'usagers au titre de l'article L-121-8 du code de l'urbanisme ;**

c) **celles qui ont vocation de protection et d'amélioration du cadre de vie au titre de l'article L-160-1 du code de l'urbanisme.**

Dans ces trois cas, les associations doivent justifier de trois ans d'activités depuis leur publication au *Journal officiel* et du caractère de non-lucrativité de leurs actions, enfin donner des garanties suffisantes d'organisation.

Un imprimé administratif C.E.R.F.A. n° 90.0031 regroupe toutes les pièces à fournir pour constituer le dossier telles qu'elles sont énumérées dans le décret de 1977, ainsi que le schéma suivi pour l'instruction du dossier. Suivant le cadre géographique, l'autorité qui délivre l'agrément après consultations et avis est :

— le préfet commissaire de la République pour les activités qui se développent aux niveaux communal, intercommunal et départemental ;

— le ministre pour les niveaux interdépartemental et national.

Dans tous les cas, le refus d'agrément doit être motivé. La portée même de ces agréments est importante puisqu'elle reconnaît à chaque association bénéficiaire, dans le ressort même de son activité, d'exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits portant préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs qu'elles ont pour objet de défendre.

* Conseils rédigés par Service associations. Association loi de 1901 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : 380-34-09. Télex : SERVASS 650344 F. (Consultations sur rendez-vous.)

Que devenez-vous Elkabbach ?

Depuis sa disgrâce, Jean-Pierre Elkabbach anime une émission quotidienne sur Europe 1. Il la vit avec la même intensité qu'à la télévision. Et croit à l'ouverture du système audiovisuel.

« *JE n'écoute jamais l'enregistrement d'une émission diffusée à l'antenne. Ça ne m'intéresse pas. Ce temps de notre vie sur lequel on ne peut plus revenir, ces morceaux de peau de soi-même qui, déjà, appartiennent au passé... C'est un peu comme la mort. La mort à petit feu...* »

Il a parlé par saccades... Des phrases courtes, simples, et quelques mots très forts. Il ménage un silence. Ses yeux balaient le voisinage. Une inspection-éclair – attendrait-il quelqu'un ? se sent-il épié ? – et le voilà revenu, tout entier, à l'interlocuteur qu'il fixe intensément, captant son regard pour l'emprisonner dans le sien et quêtant pour lui-même l'attention qu'il accorde plus tard à l'autre, quand c'est à lui d'écouter à son tour. Quelle force a donc cet homme pour donner tant de gravité à ses moindres propos, et tant d'intensité à la moindre confession ?

Il énervait Marchais et agaçait Chirac. Et sans doute quelques autres. L'histoire prétend même que sa seule présence suffisait à muer toute salle de rédaction en une pile électrique. Un ego de belle taille, des tics de diva, une griserie de l'écran qui, sans doute, le brûla...

D'où vient pourtant qu'on éprouve aujourd'hui une nostalgie réelle pour les matches serrés de quelques « Cartes sur table » – pas encore remplacés, – pour plusieurs grands dossiers traités à « Question de temps », pour les grands journaux en direct d'un pays étranger, ou pour le parti pris déconcertant de l'émission « Les raisons d'espérer », à contre-courant de l'état d'esprit ambiant ?

Disparu, Jean-Pierre Elkabbach ? Disparu des écrans, oui. Comme interdit d'antenne, pour avoir trop fortement incarné l'information télévisée de l'avant-10 mai 1981 ; symbole d'un régime ; suspect de « giscardisme ». Le vide, le trou, la colère, la tristesse, des voyages et un livre-plaidoyer écrit avec Nicole Avril, sa femme. Très vite, tout de même, la rentrée (en 1982) modeste, un peu discrète, sur les ondes d'Europe 1, avec « *Découvertes* ». Pas la tranche du matin, non, ni les grandes heures d'information. Mais le passage difficile du début d'après-midi (15 h - 16 h 30). « *Qu'importe*, dit-il, *puisque je suis heureux et que je m'y sens libre. Europe 1 est un laboratoire où les initiatives et les idées nouvelles sont toutes encouragées. J'y satisfais ici mes propres curiosités, tente de faire parler des personnes inconnues, essaie d'organiser des rencontres, des reportages, des voyages inattendus, ou de faire parler autrement des personnages célèbres. Quel que soit le média, le public et l'horaire, il est toujours possible d'inventer, de créer. J'ai aujourd'hui le sentiment de me renouveler, voire de me re-sourcer. J'accepte la mobilité à l'intérieur de ce métier, et l'essentiel est bien de continuer à l'exercer...* ».

Le métier. Une obsession. « *Une passion vécue chaque jour. Une passion qui dévore.* » On le croit volontiers, lui qui parlerait des heures du journalisme, ses principes, sa vocation. « *Ce métier nous engage. Totalement. A nous de sentir les courants, les mouvements, défricher, anticiper et, parfois même, faire naître l'événement. Pour le plaisir de créer. La position de témoin du journaliste, la force de son média, lui permettent des initiatives. Arafat n'a-t-il pas plusieurs fois été sauvé par les médias ? Et que se passerait-il si nous faisions comme il faut notre travail au Chili ou en Afghanistan ? Ne surestimons pas notre force, mais posons-nous la question de savoir ce qui se serait passé à différentes époques, sous le nazisme, par exemple, si les moyens d'information avaient été ce qu'ils sont aujourd'hui... Nous avons un rôle à jouer, nous pouvons éveiller les consciences... c'est l'aspect le plus noble de notre métier.* »

Il pense à la télévision. On brûle de lui demander... Il n'a pas très envie, dit-il, de reparler du passé. On sent pourtant qu'il vibre de pouvoir expliquer, et peut-être de juger. Il commence. « *Notre passion dépasse les clivages politiques* »... Silence. Il continue : « *Rien de plus stupide, de plus dangereux, de plus détestable que ces clivages, ces influences contradictoires, et le fonctionnement de la Haute Autorité montre qu'elle peut avoir un rôle positif. Souhaitons que les successeurs des neuf « sages » agissent dans le même esprit. Car l'enjeu est de taille et un échec affaiblirait à la fois la profession de journaliste et la démocratie.* »

Assainir, dit-il. Clarifier les rapports. Reconnaître la prédominance du professionnalisme pour qu'aucun responsable politique ne puisse renouveler à l'égard d'un autre la déclaration qui, d'un air navré, un jour lui fut faite : « *Mais, mon cher ami, vous ne reflétez pas la majorité électorale !* ». Il sourit. Détendu. « *Détaché* », dit-il. « *Je ne m'étais jamais approprié la fonction de directeur de l'information. Ni aucune autre, d'ailleurs. C'était un miracle, et j'en avais conscience, que, venant d'où je venais, je continuais chaque jour à exercer ces responsabilités...* »

Les postes de responsables restent précaires. Peut-être bien un jour, dit-il, quand la classe politique aura enfin compris qu'avoir en main la télévision ne fait pas forcément gagner l'élection... « *Les socialistes ont d'abord préféré les idéologues. Peut-être au fond était-ce inéluctable... L'expérience en tout cas les conduit à se retourner vers des critères d'ordre professionnel... Vivement que soient réunies les conditions d'une vraie concurrence...* » Chimères ? « *Peut-être, tant que le système n'est pas davantage ouvert. Mais le président de la République semble faire preuve sur ce point d'une réelle volonté politique. La multiplication des écrans torpillera corporatismes et bureaucraties, et interdira aux futurs responsables politiques, quelle que soit leur nature, de revenir sur des choix salutaires pour le public, les journalistes, et finalement le débat démocratique.* »

« *Candidat à rien* », répète-il. « *Je ne suis candidat à rien* ». Heureux à Europe 1, où on lui a fait confiance ; fort de l'expérience des programmes qu'il est en train d'acquérir, « J.-P. E. » attend, lit, voyage, et – soit dit en passant – fait de ses « Découvertes » une excellente émission.

Un œil sur la télévision – « *Antenne 2 marche, mais Ulrich et l'équipe des informations n'avaient-ils pas sérieusement préparé le relais ?* », des critiques sévères pour des dossiers négligés : (« *Quid des lois Auroux ? Comment fonctionnent les entreprises nationalisées ? Où en est l'Australie ?* »...), une inquiétude sur la prédominance dangereuse des images américaines... Quand on pressentait qu'il brûlait de parler télévision !

ANNICK COJEAN.

Zouc, à première vue

Un fond blanc, une tache noire. Un seul bruit de pas sur le parquet, le sien. Toujours plus faible à mesure qu'elle s'éloigne, jusqu'au moment où tout doucement elle revient. Au premier coup d'œil, elle semble un paquet d'ombre sorti de l'obscurité. A l'oreille, son nom sonne comme un corps jeté brusquement dans un fourgon, ou une porte qui claque.

Zouc, en noir, une chaise de bois. Bobino, 1981. Un public qu'on ne voit pas. Seulement sa présence, sa voix, brutale, familière... affolante. Sur ses épaules robustes, elle porte des centaines de personnes. Pas des Napoléon, ni des César. Des hommes, le commun des mortels : nous, en bébé grognon, causant à soi-même et grimaçant au Bon Dieu, nous en femme de grand âge qui radote avant d'aller au trou. L'humanité – ses malheurs insignifiants, ses travers, ses ridicules – s'échappe du corps de Zouc pour raconter sa vie.

Alors Zouc se fait boule parlante, parlant inlassablement des choses qui n'existent pas ou n'existent peut-être pas, là n'est pas la question. Des histoires somme toute dérisoires échappées du gosier sans l'assentiment de la tête, petites histoires de voisins, de starlette narcissique...

On peut fermer les yeux : un homme tout au bout de la nuit à la fenêtre, discutant avec les platanes ; cris stridents d'un asile d'aliénés. On peut aussi se boucher les oreilles et regarder Zouc en palabre avec une armée de fourmis, Zouc en fillette qui fait pipi dans ses culottes. L'effet est le même, elle emporte tout sur son passage.

Son domaine est le quotidien – celui qui ne se laisse pas saisir à l'œil nu, – espace où il se passe des choses peu rassurantes. Elle le découpe en scènes qu'elle jette à la figure. Son art est brut, paradoxalement joyeux, aux antipodes de la caricature : les personnages ne donnent jamais le sentiment d'être joués mais intensément vécus. Dans son jeu basé sur la surprise, la stupeur, se manifeste l'humanité toute nue prise en flagrant délit d'existence. Yves Yersin l'a filmée telle quelle, en gros plans.

MARC GIANNÉSINI.

* Zouc, TF1, jeudi 1er décembre, 22 h 20 (60 minutes).

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR,
★★ GRAND FILM

LUNDI 28 NOVEMBRE

LA FERME DU PENDU*

Film français de Jean Dréville (1945), avec C. Vanel, C. Dupuis, A. Adam, G. Decomble, A. Merry, L. Laurence (N.).

TF1, 14 h 25 (80 mn).

Drame paysan en Vendée, d'après un roman de Gilbert Dupé. Une certaine tradition réaliste du cinéma français et Vanel en chef de famille tyrannique.

POINT LIMITE*

Film américain de Sidney Lumet (1964), avec D. O'Herlihy, H. Fonda, W. Matthau, F. Overton, E. Binns, F. Weaver (N.).

TF1, 20 h 35 (85 mn).

La grande peur des Etats-Unis : le déclenchement accidentel d'un vol de bombardiers atomiques vers l'U.R.S.S. Contemporain de Docteur Folamour, *la bouffonnerie tragique de Kubrick, le film de Lumet est surtout un « documentaire » sur la vie secrète du Pentagone et l'étude d'un cas de conscience.*

LE CLAN DES SICILIENS*

Film français de Henri Verneuil (1968), avec J. Gabin, A. Delon, L. Ventura, I. Demick, A. Nazzari, S. Chaplin, E. Cegani, K. Blanguernon, M. Porel.

FR3, 20 h 35 (125 mn).

Nouvelle réunion de Gabin et Delon six ans après Mélodie en sous-sol, *ou l'art des grands comédiens dans la métamorphose des archétypes. Verneuil, lui, connaît la technique. Du beau boulot.*

MARDI 29 NOVEMBRE

L'AVEU*

Film français de Costa-Gavras (1969), avec Y. Montand, S. Signoret, G. Ferzetti, M. Vittold, L. Szabo, J. Bouise.

A2, 20 h 40 (130 mn).

Pièces truqués et purges staliniennes en Tchécoslovaquie, au début des années 50. L'histoire vraie d'Arthur London, adaptée par Jorge Semprun. Une tension dramatique constante, la mise à nu d'un système de torture morale et de perversion idéologique.

LES CAPRICES DE MARIE*

Film français de Philippe de Broca (1969), avec P. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle, F. Périer.

FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Les foucades de Marthe Keller, charmante à croquer, dans une comédie opposant une certaine douceur de vivre française, et la frénésie américaine. On dirait que le réalisateur s'est un peu inspiré de René Clair.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

MONSIEUR VERDOUX**

Film américain de Charlie Chaplin (1946), avec C. Chaplin, M. Correll, A. Roddan, R. Lewis, A. Betz, M. Raye, I. Elsom (v.o., sous-titrée. N.).

A2, 23 h 05 (115 mn).

L'image de Charlot a définitivement disparu. Chaplin, en Verdoux, est un dandy à l'élégance topageuse, séducteur et assassin de riches veuves. Landru, en somme, on reconnaît ses méthodes ! Etalant la carrière criminelle de Verdoux sur l'ensemble des années 30 en France, Chaplin a pourtant réalisé un pamphlet social d'une grande violence sous son comique débridé, fustigeant à la fois le monde des affaires et le matriarcat américain. Choc en retour : le film fut boycotté aux Etats-Unis. La critique française fit son succès.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER*

Film français de Philippe de Broca (1980), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, F. Perrin, M. Dudicourt, R. Carel.

TF1, 20 h 35 (105 mn).

Le voyage de noces, en Grèce, de Mme le commissaire devenue la femme d'Antoine Lemercier. Suite carrément parodique – et du coup, on ne fait plus de réserves sur l'adaptation – de Tendre poulet. *Audiard et de Broca ont tout inventé.*

LE PACTE*

Film américain de Henry King (1936), avec T. Power, M. Carroll, Sir G. Standing, G. Sanders, F. Bartholomew (v.o., sous-titrée. N.).

FR3, 22 h 30 (115 mn).

L'ascension d'un assureur maritime, à Londres, à la fin du dix-huitième siècle. Un film historique d'une belle qualité hollywoodienne et très romanesque, ce qui ne gâte rien. Les costumes d'époque ajoutent à la prestance de Tyrone Power. Œuvre rare.

Les soirées de la semaine

	LUNDI 28	MARDI 29	MERCREDI 30	JEUDI 1er	VENDREDI 2	SAMEDI 3	DIMANCHE 4
TF 1	**20 h 35** L'avenir du futur : Point limite, film de Sydney Lumet. **22 h** Débat : L'holocauste nucléaire. Après la bombe ?	**20 h 35** Opéra : Cosi fan tutte, du divin Mozart, avec l'orchestre de Paris et les chœurs, dir. D. Barenboïm.	**20 h 35** Édition spéciale : La justice en question. Avec M. Robert Badinder. **21 h 55** Variétés : Vagabondages, de R. Gicquel. Avec Claude Sautet.	**20 h 35** Téléfilm : Le nez à la fenêtre, de J.-C. Charnay. Amitiés à bicyclette. **22 h 20** Zouc. Le spectacle de la semaine.	**20 h 35** Variétés : Patrick Sébastien. Un imitateur. **21 h 40** Série : La vie de Berlioz, de J. Trebouta. Berlioz rencontre Wagner. **22 h 40** Bravos, magazine de P. Desfons.	**20 h 35** Série : Dallas. **21 h 35** Droit de réponse, de M. Polac. Locataires cherchent propriétaires. **22 h 55** Étoiles et toiles, magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand. James Bond.	**20 h 35** Film : On a volé la cuisse de Jupiter, de Philippe de Broca. **22 h 20** Sports dimanche.
A 2	**20 h 35** Emmenez-moi au théâtre : Une journée particulière, d'Ettore Scola. Adaptation moyenne d'un grand film. **22 h 15** Magazine : Plaisir du théâtre, Marie-Christine Barrault.	**20 h 40** Film : L'Aveu, de Costa-Gavras.	**20 h 35** Téléfilm : Aéroport San Francisco, de F. Charles. Un homme pris pour un autre Avec Rufus. **22 h 10** Psy-show. Tout le monde se penche sur le couple en guerre Yvon-Françoise.	**20 h 35.** Série : Le tour d'écrou, de D. Curtis. Mystères d'Henry James. **21 h 45** Magazine : Résistances. Le magazine indispensable de Bernard Langlois.	**20 h 35** Feuilleton : Thérèse Humbert. Avec la grande Signoret. **21 h 35** Apostrophes, de Bernard Pivot. Plutôt pessimistes ou plutôt optimistes. **23 h 5** Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : Monsieur Verdoux, de C. Chaplin.	**20 h 35** Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker. Avec Michel Sardou. **22 h 5** Magazine : Les enfants du rock. D. Bowie, J.-J. Cale, T. Waits, E. Costello...	**20 h 35** Jeu : La chasse aux trésors, en Italie. **21 h 40** Document : Repères sur la modern danse (Pina Bausch). **22 h 30** Magazine : Désirs des arts. Turner au Grand-Palais.
FR 3	**20 h 35** Film : (cycle Alain Delon) Le clan des Siciliens, de Henri Verneuil. Avec le trio Gabin-Delon-Ventura. **23 h** Magazine de la mer : Thalassa. Régate de péniches en Hollande. **23 h 45** Prélude à la nuit : Messiaen.	**20 h 35** Film : Les caprices de Marie, de Philippe de Broca. **22 h 30** Prélude à la nuit : Schubert.	**20 h 35** Variétés : Cadence 3. Dick Rivers. **22 h 5** Téléfilm : La clé, de J. Cornet. Suicide ? Assassinat ? Face à face glacé, d'une belle-mère et de sa belle-fille, autour d'un mort. **23 h** Prélude à la nuit : R. Schumann.	**20 h 35** Cinéma-16 : Venise attendra, de Daniel Martineau. Suspense... **22 h 25** Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin. Avec l'écrivain autrichien Peter Handke. **23 h 30** Prélude à la nuit : Bottesini.	**20 h 35** Rencontre avec M. Chaban-Delmas, magazine d'A. Campana. **21 h 50** Bleu outre-mer : La Réunion, rétro-rétro. **22 h 55** Prélude à la nuit : Saint-Saëns.	**20 h 35** Série : Agatha Christie : Un noël pas comme les autres, adaptation de G. Savory. **21 h 35** Merci Bernard, de J.-M. Ribes, Gébé, Topor et compagnie. **22 h 15** Magazine : Confrontations, de H. Chapier et M. Nandy, avec Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. **22 h 30** Musiclub.	**20 h 35** Regard sur la France : Voyage au pays de Rimbaud, de l'Iranien D. Mehrjui. **21 h 35** Aspects du court métrage français : La fabuleuse aventure de Josette, de B. Decharme et Pierre Lansade 24.130 la force, de J.-Y. Carree. **22 h 30** Cinéma de minuit : (cycle Henry King) : Le Pacte. **0 h 25** Prélude à la nuit : Scarlatti.

TÉLÉVISION

Téléfilm

Sur place

LE seul argument de « Aéroport San-Francisco » est la présence de Rufus (Nestor) en guide touristique timide et maladroit. Nestor, au cours d'une visite guidée de Bruxelles, rencontre un magnat du nickel sujet à une défaillance cardiaque. Nestor, qui le croit mort, endosse le personnage du richissime. Un billet d'avion Bruxelles–San-Francisco dans la poche, il décide d'aller conquérir le Nouveau Monde pour épater ses petits copains. Partira, partira pas ? Comme Nestor, le téléfilm de Freedy Charles restera désespérément à l'aéroport.

M. G.

★ **AÉROPORT SAN-FRANCISCO, A2, mercredi 30 novembre, 20 h 35 (110 minutes).**

Un suicidé coupable ?

SUICIDE ? La mère de Jean est persuadée du contraire, elle soupçonne même que sa belle-fille aurait peut-être... Elle commence à l'espionner, les indices s'accumulent. Rapports glacés dans un appartement de rêve au milieu du craquettement des cigales. Renée Faure (la mère) et Anne Saint-Mor (la belle-fille) s'affrontent en se fuyant autour de deux jolies petites filles. Mais, au fur et à mesure que la situation pèse, elle se renverse : le fils chéri n'est pas si innocent qu'on croit; la belle-mère a ses vices, et la glaciale Elisabeth... ses raisons. C'est assez travaillé comme scénario mais cousu de clichés alourdis par des effets de suspense à la Hitchcock (les pas dans l'escalier, la poignée de porte qui tourne, etc.), qui ne passent pas.

C. H.

★ **LA CLÉ, FR3, mercredi 30 novembre, 22 h 5 (55 minutes).**

En roue libre

VOUS pouvez, sans prendre froid, pointer votre nez à la fenêtre, vous ne verrez rien d'extraordinaire. Un enfant plutôt sympathique se lie d'amitié avec un vieux bougre passionné d'engins à deux roues. Promenades à bicyclette, sur fond de conflits familiaux arrangeables à l'amiable. *Le Nez à la fenêtre* est ce qu'on appelle une « comédie légère », qui commence en roue libre, se poursuit à grands coups de pédales (dans le vide) et se termine à pied.

M.G.

★ **LE NEZ A LA FENÊTRE, TF1, jeudi 1er décembre, 20 h 35 (110 minutes).**

Polar

FOLLE nuit dans un hôtel couvert de neige. Un évadé dont la fuite a été « couverte » par un policier s'est réfugié dans un petit hôtel à quelques kilomètres de la frontière italienne. Là s'y trouvent déjà un jeune couple dans sa première nuit de noces, un autre plus alerte, habitué à se payer du bon temps, une servante accorte qui se fait engueuler par son patron et lutiner par le serveur.

Repas agités, chassés-croisés, pannes d'électricité... Il y a les ingrédients qu'il faut dans ce film préparé et filmé par Olivier et Daniel Martineau. Rebondissements, mystère, manipulations, poids personnel du commissaire (Raymond Pellegrin, formidable), plus une folie bizarre. Une nuit longue, qui se termine sur l'affrontement de deux hommes soudain face à face, le commissaire et l'homme qu'il a fait évader. Ce n'est pas un film parfait, loin de là, mais on ne s'ennuie pas.

C. H.

★ **VENISE ATTENDRA, FR 3, jeudi 1er décembre, 20 h 35 (90 minutes).**

Documentaire

Ma Réunion...

Pour du rétro, c'est du rétro ! Colette Landry a ressorti ce qu'elle avait filmé il y a trente ans – et qu'elle montrait à l'époque dans des conférences, – la Réunion dans les années 50. Ça a le charme des choses passées, un peu désuètes : l'arrivée en paquebot, la préfecture, les azalées, des fêtes. Le commentaire (d'aujourd'hui) fait très « impressions de voyage » avec des formules du style : *« Le marché est toujours un lieu intéressant, où l'on rencontre la population dans toute sa diversité »* ! Une belle scène sur une cérémonie rituelle des Indiens Malabar ; pour le reste, on est dans le tourisme de cartes postales. Le plus fascinant, c'est que c'est à peu près aussi « rétro » que ce que R.F.O. continue de nous proposer aujourd'hui.

C. H.

★ **BLEU OUTREMER : LA RÉUNION, FR 3, vendredi 2 décembre, 21 h 50 (50 mn).**

LUNDI 28 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Ces chers disparus.**
14 h 05 **Notre cité, Saint-Florent** (T.V. scolaire).
14 h 25 **Film : la Ferme du pendu,** de Jean Dréville.
15 h 45 **Erté ou un magicien au XXe siècle.**
16 h 50 **Lundi en matinée** de C. Kirgener, avec le poète Jean Tardieu, le chanteur Henri Tachan...
18 h **Feuilleton : Le provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **L'avenir du futur : Point limite,** film de Sydney Lumet.
22 h **Débat : Survivre à la bombe.**
Alors que les négociations Est-Ouest s'enlisent à Genève, des savants et des stratèges s'interrogent sur l'ampleur d'une catastrophe atomique. Que resterait-il de l'Europe ? de la Terre ? Peut-on se protéger contre les retombées radio-actives ? Faut-il construire des abris ? Avec MM. H. Mummenthaler et J. Lafuma.
23 h **Journal.**

A 2

12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15 h 45 **Cette semaine sur A2.**
16 h **Reprise : Apostrophes.** Le pouvoir et l'image (dif. le 25 novembre).
17 h 10 **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 40 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Une journée particulière.**
d'Ettore Scola, mise en scène F. Petit, avec N. Courcel, J. Weber.
Mai 1938. Rome en liesse accueille Mussolini et Hitler. Antonietta, mère de famille nombreuse, seule dans un appartement déserté par le père de ses enfants, rencontre Gabriele, un intellectuel homosexuel exclu de la société fasciste. Une adaptation théâtrale du film d'Ettore Scola qui n'atteint pas la dimension de l'œuvre cinématographique.
22 h15 **Magazine : Plaisir du théâtre,** de P. Laville.
Avec M.-C. Barrault ; « les Blouses » au théâtre de la Bastille « Tourgueniev » au Petit Montparnasse, rire à Paris, etc.
23 h 15 **Journal.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Film (cycle Alain Delon) : le Clan des Siciliens,** d'Henri Verneuil.
22 h 40 **Journal.**
23 h **Magazine : Thalassa.** De G. Pernoud.
Bienvenue à bord du Moulin à Vent *avec le commandant Cousteau.*
23 h 45 **Prélude à la nuit.**
« le Baiser de l'enfant Jésus » de Messiaen, avec Y. Loriod, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, Chips ; 21 h, *Les bronzés font du ski,* film de Patrice Leconte ; 22 h 40, Entre amis.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *Un homme qui dort,* film de Georges Perec et Jacques Queysanne ; 22 h 05, Variétés : vidéo-solo.
- **R.T.B.,** 20 h, Ecran-témoin : *la Gueule de l'autre,* film de Pierre Tchernia (avec Michel Serrault et Jean Poiret).
- **TELE 2,** 20 h, Seniorama : En Espagne... 20 h 30, Indépendants à votre service (les P.M.E. et l'exportation) ; 21 h, Théâtre wallon : El Diale dins l'vinte.
- **T.S.R.,** 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 50, Téléjournal ; 23 h 05, l'Antenne est à vous.

MARDI 29 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Portes ouvertes.**
14 h 5 **Naissance d'un violon**
14 h 25 **Série : Amicalement vôtre.**
15 h 15 **Monte-Carlo show.**
16 h **Le forum du mardi : Santé.**
17 h 30 **Le paradis des chefs.**
18 h **Feuilleton : le Provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord.**
20 h 35 **Opéra : Cosi Fan Tutte.**
De Mozart. Spectacle présenté au Théâtre des Champs-Elysées. Avec l'Orch. de Paris et les chœurs, dir. D. Barenboïm (en liaison avec France-Musique).
(Lire notre article page IX.)
23 h 45 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h 5 **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : La légende d'Adams et de l'Ours Benjamin.**
15 h 45 **Reprise : La chasse aux trésors.** (Diff. le 27 novembre).
16 h 45 **Entre vous,** de L. Bériot. *Les métiers d'art.*
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord**
20 h 40 **Film : l'Aveu,** de Costa-Gavras.
22 h 55 **Journal.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord** (I.N.C.).
20 h 35 **Film : les Caprices de Marie,** de Philippe de Broca.
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Prélude à la nuit.**
La Truite, *de Schubert, par les Solistes de l'Opéra (H. Le Floch, violon, B. Pasquier, alto, J.-M. Gamard, violoncelle, F. Rabbath, contrebasse, G. Pludermacher, piano).*

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, « L'homme qui valait trois milliards » ; 21 h, A vous de choisir : *Flics et voyous,* film de Aram Avakian, ou *Mr. Majestic,* film de Richard Fleischer.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Série : « La légende d'Adams et de l'ours Benjamin » ; 20 h 40, *Pic et Pic et Colegram,* film de Rachel Weinberg.
- **R.T.B.,** 20 h 05, Feuilleton : Marco Polo ; 20 h 50, Vidéogam ; 21 h 35, Ecritures (magazine littéraire).
- **TELE 2,** 20 h, Les grandes maladies : les maladies héréditaires.
- **T.S.R.,** 20 h 5, « Dynasty » ; 21 h, Les grandes maladies ; 21 h 55, 2e entretien avec Pierre Leroy.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Un métier pour demain.**
13 h 50 **Vitamines.**
16 h 40 **Jouer le jeu de la santé.**
16 h 45 **Temps X.**
17 h 40 **Info-jeunes.**
17 h 55 **Jack spot.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Les petits drôles.**
19 h 53 **Tirage du Loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Edition spéciale : La justice en question.**
M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, est l'invité d'Anne Sinclair. La prévention et la délinquance, les prisons et le budget du ministère de la justice...
21 h 55 **Variétés : Vagabondages.** De R. Gicquel.
Avec Claude Sautet (des extraits de ses films), J. Villeret, L. Chédid...
23 h 10 **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
14 h 25 **Dessins animés**
15 h **Récré A 2.**
17 h 10 **Platine 45.**
Avec Sheana Easton, Status Quo, Téléphone, etc.
17 h 45 **Terre des bêtes.**
Sur les traces de la chèvre du Rove.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Aéroport-San-Francisco.** Réal. F. Charles. Avec Rufus.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 **Psy-show,** émission de P. Beugnot, J.-R- Martin, réal. D. Chegaray et B. Bouthier.
Seconde émission de la nouvelle série lancée par Pascale Beugnot qui a fait tant de bruit – chuchotements et fureurs. Le couple amené ici s'aime dans une atmosphère de conflits tels qu'il se demande si un enfant aurait sa place. Tout le monde se penche sur le problème.
23 h 10 **Journal.**

FR 3

15 h **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Variétés : Cadence 3.** Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Dick Rivers, Christophe, Nicoletta, Shake...
21 h 45 **Journal.**
22 h 5 **Téléfilm : la Clé**
de J. Planchot. Réal. Jacques Cornet. Avec R. Faure, A. Saint-Mor...
(Lire notre article ci-contre.)
23 h **Prélude à la nuit.**
« Carnaval de Vienne », opus 26 de R. Schumann, avec P. Reach, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, feuilleton : « Le souffle de la guerre » ; 21 h, *les Survivants de l'infini,* film de Joseph Newman ; 22 h 30, Essais.
- **T.M.C.,** 19 h 35, « Alerte dans l'espace » ; 20 h 40, *le Permis de conduire,* film de Jean Girault ; 22 h 15, Chrono, magazine automobile.
- **R.T.B.,** 20 h, Risquons tout (jeu historique sur la période de 1944-45 à 1960) ; 21 h, Planète des hommes ; 22 h, Feuilleton : « Sang et honneur » ; 23 h 15, Un autre regard.
- **TELE 2,** 20 h, Sports 2 ; 22 h, Reconnaissance des musiques modernes : Opéra « Un jour comme un autre ».
- **T.S.R.,** 20 h 5, A bon entendeur ; 21 h 10, Théâtre : *les Dernières Nouvelles de la peste* ; 23 h 20, Téléjournal.

JEUDI 1 DÉCEMBRE

TF 1

11 h 30 **Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé :** asthme et sport.
15 h 30 **Quarté** en direct de Vincennes.
18 h **Feuilleton : Le provocateur.**
18 h 15 **Le village dans les nuages.**
18 h 40 **Variétoscope.**
18 h 55 **7 h moins 5.**
19 h **Météorologie.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe : le C.N.P.F. et la FEN.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : le nez à la fenêtre,** d'après L. Jyl, réal. J. C. Charnay, avec C. Aubin, G. Bahon, M.P. Casey...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 20 **Théâtre : Zouc.** Réal. Yves Yersin.
(Lire notre article page VII.)
23 h **Journal.**

A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13 h 35 **Les amours romantiques.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Téléfilm : Les rois de l'arnaque,** de J. Bartlett.
Hold-up au Far-West.
16 h 25 **Un temps pour tout.**
17 h 30 **Prochainement sur A 2.**
17 h 45 **Récré A 2**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Le Tour d'écrou,** d'après H. James, réal. D. Curtis.
Une jeune gouvernante est convaincue que les deux enfants dont elle a la charge sont persécutés par des esprits maléfiques.
21 h 45 **Magazine : Résistances,** de M. Thoulouze et B. Langlois.
Au sommaire : Colombie, la chute de la mortalité infantile ; mort d'un poète : Michael Smith, chantre de la « Dub Poetry » figure populaire des ghettos de la Jamaïque, assassiné le 17 août 1983 ; débat à l'occasion du 35e anniversaire de la signature de la Déclaration des Droits de l'Homme ; les récentes élections en Turquie ; le musée itinérant contre l'Apartheid de l'Afrique du sud.
23 h **Journal.**

FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programme autonome des douze régions.
19 h 50 **Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma 16 : Venise attendra,** de O. Mergault et D. Martineau, avec R. Lesaffre, R. Pellegrin...
(Lire notre article ci-contre.)
20 h 05 **Journal.**
22 h 25 **Boîtes aux lettres : spécial Peter Handke.**
Magazine littéraire de J. Garcin.
Le magazine de cette semaine, un peu exceptionnel, est consacré à l'un des chefs de file de la jeune littérature de langue allemande. Peter Handke, à l'occasion de la parution de son nouveau livre Histoire d'enfant *et de sa dernière pièce* Par les villages, *montée au Théâtre de Chaillot. L'écrivain (qui accorde très peu d'interviews) sera présent. Des reportages accompagnent cette émission qu'il ne faut pas manquer : un portrait de G. A. Goldsmidt, traducteur de Handke, Nietzsche et Kafka : de C. Régy, metteur en scène de* Par les villages. *Extraits de films et de pièces de théâtre de Peter Handke.*
23 h 30 **Prélude à la nuit.**
« Grand duo concertant pour violoncelle et contrebasse », de G. Bottesini.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.,** 20 h, « La croisière s'amuse » ; 21 h, « Dallas » ; 22 h, R.T.L.-Plus ; 23 h, Bonp (émission en langue anglaise).
- **T.M.C.,** 19 h 35, « Toutes griffes dehors » ; 20 h 40, *Un animal doué de déraison,* film de Pierre Kast ; 22 h 25, Eurosports.
- **R.T.B.,** 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *les Professionnels,* film de Richard Brooks ; 22 h 20, Carrousel aux images ; 23 h 25, émission politique.
- **TELE 2,** 20 h, Le meilleur des mondes : Un cocktail d'énergies ; 21 h 05, Reconnaissance des musiques modernes : concert ; 22 h 05, Clap, magazine de l'audiovisuel.
- **T.S.R.,** 20 h 5, Temps présent avec Licio Gelli ; 21 h 10, *Un dimanche à New York,* film de Peter Tewkesbury ; 22 h 50, Téléjournal.

TELEVISION

Musiques

« Cosi fan tutte » au plus près

L'UN des spectacles lyriques les plus réussis de la saison passée à Paris : *Cosi fan tutte*, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle, à l'occasion du Festival Mozart. C'était en *juin* 1983, Daniel Barenboïm dirigeait l'Orchestre de Paris, plutôt au mieux de sa forme. Le réalisateur Pierre Cavassilas, qui a *une* bonne *oreille*, le *sens du rythme*, et dont le regard ne manque pas d'humour, a signé cette restransmission sur petit écran. Avis à ceux qui n'auraient pas réussi à avoir de place pour assister à l'événement au Théâtre des Champs-Elysées : *Cosi fant tutte* (« Comme elles font toutes ») est un des chefs-d'œuvre de Mozart. Nul besoin de le redire. Et même les féministes les plus endurcies n'osent incriminer le livret de Lorenzo da Ponte (pour le moins malveillant à l'égard du sexe considéré faible) car... l'opéra est trop beau, vraiment sublime.

On retrouve ici, dans le rôle des dames de Ferrare, Julia Varady et Catherine Siezinski — voix profonde de l'une, flamboyante de l'autre. Leurs amants respectifs ou intervertis (!), ces officiers trop curieux de savoir si leurs douces étaient fidèles, sont chantés par Stephen Dickson et David Randall. Outre la distribution, il faut souligner combien Jean-Pierre Ponnelle, auteur de ses propres décors et créateur de ses costumes, a eu le souci de coller au plus près au mouvement, à l'architecture de l'œuvre, jusque dans le plus infime détail, la moindre nuance. Ce bonheur riche d'impondérables est forcément rétréci par les cadrages. Une prise de vues ne rend pas à tout moment la globalité. Mais reste le jeu des teintes — blanc, gris et noir dominants et, de-ci de-là, des taches vives de couleurs, — reste une impression de ce qu'était la subtilité des éclairages scéniques.

Et comme toujours, l'avantage de la télévision — *a contrario* — est d'offrir en cadeau quelques gros plans qu'aucun spectateur dans une salle, même muni de jumelles, ne peut imaginer. Cavessiles a suivi le travail de près, le chef d'orchestre et ses intentions. Il a respecté aussi cette espèce de modération qui imprégnait l'ensemble vivant.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ COSI FAN TUTTE, TF1, mardi 29 novembre, 20 h 35 (190 minutes).



L'oeil

Un Oriental au pays de Rimbaud

UN film surprenant pour qui connaît l'œuvre de Dariush Mehrjui, cinéaste iranien. Né à Téhéran en 1939, après des études de philosophie à l'université de Californie (Los Angeles), il a donné une petite dizaine de longs métrages au lyrisme social, qui n'est pas sans faire penser aux débuts du cinéma russe, mais à la philosophie pessimiste, très personnelle et orientale. Tous ses films sont chargés de grands prix.

Après *Diamond 33*, en 1968, *la Vache (1969)*, œuvre majeure, allégorie puissante sur un paysan pauvre qui finit par s'identifier à sa vache, dans un monde rural désolé, a obtenu le deuxième prix au Festival de Téhéran, le prix de la Critique internationale à Venise, le prix du Meilleur Acteur à Chicago. *Hallou* (1970) a obtenu quatre prix ; *le Facteur* (1971), film critique sur l'Iran (sous le régime du chah), a été présenté à la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes ; *le Cycle* (1974), sur un vieillard malade, acculé à vendre son sang pour se soigner, a récolté un prix à Paris et deux à Berlin. *L'Arrière-cour* (1980) n'a pas été autorisé en Iran. Pressenti pour la Quinzaine des réalisateurs, le visa de sortie a été refusé par le régime de Khomeiny.

Dariush Mehrjui vit en France depuis 1981. Il a réalisé pour *Regard sur la France* la série de l'INA, un film fantasque. Il a d'abord choisi comme région... Rimbaud (accessoirement les Ardennes, où vécut le poète adolescent). Ça commence sur les chapeaux de roue au vrai sens du terme : une voiture frôle l'accident, celle de l'équipe de tournage, pour arriver à temps à la naissance de Rimbaud. Un bébé qui a deux mois, mais rien n'est réaliste : on est sans arrêt entre la reconstitution *évidente* d'éléments de la vie de Rimbaud (la révolte contre sa mère, l'école, la fugue...), le reportage (on rend visite aux actuels locataires de la maison où vécut le poète, un bon moment avec du champagne), les propres banquets de l'équipe.

C'est joyeux, quoique flirtant intensément avec la maladie et la mort. Dariush Mehrjui a la grâce de ne pas se prendre au sérieux et, malgré des faiblesses, on retrouve un Rimbaud dépoussiéré, oriental, excessif, adolescent.

CATHERINE HUMBLOT.

★ VOYAGE AU PAYS DE RIMBAUD, FR 3, dimanche 4 décembre, 20 h 35 (66 minutes).

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h 5 Jeux de masques (TV scol.)
18 h Feuilleton : le Provocateur.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Sept heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Rencontre avec Patrick Sébastien.
Réalisation : J.-D. Curtis.
Un disciple de Thierry Le Luron, imitateur de Jacques Chirac, Michel Sardou, Serge Lama, en tournée estivale. Rire bon marché.
21 h 40 Série : La vie de Berlioz.
Réal. : J. Trebouta. Avec D. Mesguich, R. Bachmann, N. Chatelet...
L'épreuve romaine surmontée, la tentative de suicide, le triple meurtre et Camille Mocke oubliés, Berlioz, rentré en France, se marie avec Harriet Smithson et rencontre Wagner. Un feuilleton médiocre.
22 h 40 Bravos.
Magazine de P. Desfons.
« Lulu », mise en scène d'André Engel au Bataclan ; « Saint François d'Assise » d'Olivier Messiaen à l'Opéra de Paris ; Jean-Marie Rivière et Avron Big Band...
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Peter Ibbetson », de G. du Maurier (diff. le 15 nov.)
16 h 40 Itinéraires.
De Sophie Richard.
L'Indonésie, de Ph. Engelen ; ballet royal khmer de Jean Sagolo.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Thérèse Humbert.
Réal. M. Bluwal et J.-C. Grumbert, avec S. Signoret (troisième épisode).
Un scénario inspiré d'une histoire vraie. Mme Humbert avait réussi à faire croire, de 1892 à 1902, qu'un millionnaire américain l'avait instituée légataire universelle. Escroquerie, procès... la famille Humbert fait marcher le commerce de luxe parisien mais un journaliste commence à mettre les pieds dans le plat. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette d'acteurs brillants et Simone Signoret est magnifique.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : plutôt pessimistes ou plutôt optimistes ? sont invités : Philippe Alexandre et Roger Priouret (Marianne et le pot au lait), *Michel Cicurel* (la France quand même) ; *Plantu* (C'est le goulag !), *Caton* (De la renaissance).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : Monsieur Verdoux, de C. Chaplin.

FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Rencontre avec M. Chaban-Delmas.
Magazine d'information de A. Campana.
Un baron du gaullisme, maire de Bordeaux depuis 1947, quatorze ans président de l'Assemblée nationale, trois ans premier ministre de Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas se tient depuis 1981 « en réserve de la République ». Il est interrogé par Anne Gaillard, André Campana et Paul Guilbert du « Quotidieren de Paris.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Bleu outre-mer : la Réunion... longtemps.
Emission de Marie Colette. Réal. : C. Landry.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 40 Prélude à la nuit.
Symphonie en ut mineur, de Saint-Saëns, par l'orch. phil. des pays de Loire, dir. M. Soustrot, sol. F.-H. Houbart.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « Starsky et Hutch » ; 21 h, « Dynasty » ; 22 h, *l'Arbre de Noël*, film de Terence Young ; 23 h 30, la caméra de l'étrange.
- T.M.C., 19 h 35, Série : « Les invités » ; 20 h 40, *Massacre à Kansas City*, film de Dan Curtis.
- R.T.B., 20 h, Au nom de la loi ; 21 h, Dernière séance : *Regards et sourires*, film de Kenneth Loach.
- TÉLÉ 2, 20 h 5, Théâtre : *Hibernatus* ; 21 h 50, le Passé composé (épopée médicale belge au Congo).
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 21 h, Jeu de l'oie savante ; 21 h 50, Rock et Belles Oreilles ; 23 h, Téléjournal ; 23 h 15, *Toute une nuit*, film de Chantal Akerman.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 35 Amuse-gueule.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
14 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessin animé : Capitaine Flam.
16 h 30 Histoires naturelles.
Le sanglier en Corse.
17 h Série : Pause-café.
17 h 55 Pépin câlin.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Magazine. Auto-moto.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Pendant que J. R. écoute les dernières volontés de son père, Sue Ellen espère se remarier avec lui. Quelle famille !
21 h 35 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
Locataires cherchent propriétaires.
22 h 55 Etoiles et toiles : Sean Connery, ou le retour de James Bond
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
A l'occasion de la sortie du film Jamais, plus jamais, *un entretien avec Sean Connery, une enquête : que sont devenues les « James Bond's girls » ? et un reportage sur les espions au cinéma.*
23 h 40 Journal.

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Avec Sheana Easton, Status Quo, Franck Stallone...
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Le ciel et la boue, de P.D. Gaisseau.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Avec Michel Sardou.
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Houba-houba, avec David Bowie, J.-J. Cale, Southside Johnny, Docteur John, Tom Waits ; Elvis Costello, Paul Person et Flesh Tones à Paris.
23 h 20 Journal.

FR 3

13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h Entrée libre.
Une émission du C.N.D.P.
16 h 15 Liberté 3.
Magazine de J.-C. Courdy.
Défendre la langue française.
17 h 30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Série Agatha Christie : Un Noël pas comme les autres
Réalisation : G. Savory
Un jeune homme, propriétaire d'une voiture décapotable, est accusé du vol d'un collier de diamants. Des bandits auraient le même modèle que lui.
21 h 25 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Gébé, Ronny Coutteure, Eva Darlan, J. Villeret...
21 h 55 Journal (et à 23 h).
22 h 15 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.
22 h 30 Musiclub.
La Fête de la musique.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *les Filles au bureau*, téléfilm de Ted Post ; 21 h 35, Jeu : Flash-Back ; 22 h 5, Ciné-club : *Quelques jours de la vie d'Oblomov*, film de Nikita Mikhalkov.
- T.M.C., 19 h 35, le Retour du Saint ; 20 h 40, *les Chemins de Katmandou*, film d'André Cayatte ; 22 h 25, Astrocontact.
- R.T.B., 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Zorro*, film de Duccio Tessari ; 22 h 25, cinéscope.
- T.S.R., 20 h 10, *l'Etrange Château du docteur Lerne*, téléfilm de Jean-Daniel Brach.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la paroisse Joseph-Artisan (Essonne). Préd. Père G. Nissim.
12 h Téléfoot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Joyeux Bazar.
13 h 55 Jeu : J'ai un secret.
14 h 30 Champions.
Sports et divertissements.
17 h 30 Les animaux du monde.
Une maison pour les insectes.
18 h Série : Frank, chasseur de fauves.
19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : On a volé la cuisse de Jupiter, de Philippe de Broca.
22 h 20 Sports dimanche.
23 h 5 Journal.

A 2

10 h Cheval 2-3.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 15 h 15 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : Les invités.
18 h Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors.
21 h 40 Document : Repères sur la modern dance. Réal. C. Akerman.
Regard féminin de Chantal Akerman sur Pina Bausch ; fascination mais aussi réflexe de défense envers un travail de création très psychanalytique qui va au fond des rapports homme-femme. Un portrait au second degré de la chorégraphe à travers la gestuelle de ses danseurs.
22 h 30 Magazine : Désirs des arts.
Louis Teriade ; le sculpteur américain Richard Serka ; Joseph Wiliam Turner, au Grand Palais.
23 h Journal.

FR 3

10 h 30 Mosaïque.
En Algérie.
17 h 30 Pour les jeunes.
18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.
Avec ZZ Top, Big Joe Williams, Joe Jackson.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets », une comédie musicale colorée pour les enfants.
20 h 35 Regard sur la France.
téléfilm : *Voyage au pays de Rimbaud*, de D. Mehrjui.
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 35 Aspects du court métrage français.
La fabuleuse aventure de Josette, *de B. Decharme et P. Lansade* ; 24 130 la Force, *de J.-Y. Carree.*
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (Cycle Henry King) : le Pacte, d'Henry King.
0 h 25 Prélude à la nuit.
Sonate en sol majeur de Scarlatti, avec M. Drewnovski, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *la Nuit américaine*, film de François Truffaut ; 22 h, Edition spéciale R.T.L.-*le Monde* ; 22 h 20, portrait d'artiste ; 22 h 50, Théâtre.
- R.T.B., 20 h 10, jeu : Zygomaticorama ; 20 h 55, *le Guignolo*, film de Georges Lautner (avec J.-P. Belmondo).
- T.S.R., 20 h, Série : « La chambre des dames » ; 21 h, Tickets de premières ; 21 h 55, Téléjournal ; 22 h 10, Table ouverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 28 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : Livres d'étrennes ; Nouvelles du tiers-monde.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : L'androgyne ; à 8 h 32, Les faussaires.
8 h 50 *Echec au hasard.*
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : Histoire littéraire (Correspondance de Barbey d'Aurevilly).
10 h 45, *Le texte et la marge* : « la Victoire ou la mort », avec J.-C. Frère.
11 h 2, **Musique** : Les 80 ans de Claude Arrieu.
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30 **Musique** : Les tournois du Royaume de la musique, avec I. Moretti, harpe.
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « l'Italie », de G. Scarpetta.
14 h 47 **Les après-midi de France-Culture** : Tour de France de l'innovation ; à 15 h 20, Laboratoires ; à 16 h, L'art en France ; à 17 h, Raison d'être.
17 h 30, **Musique : Instantané.**
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Le centenaire de Haydn.
20 h, **L'amateur de sondages**, de Jean Lessay, avec Ch. Alers, R. Bertin, E. Clove.
20 h 35, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « La marque sur le mur » de W. Woolf, par M. Lonsdale.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux** : **Le manuel des Inquisiteurs**, avec B. Benassar, J.-P. Dedieu et L. Sala-Molins.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les femmes et le jazz ; l'Iran : les exilés de la vie.

MARDI 29 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : Voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : l'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, *La matinée des autres* : les minorités en Assam ou la migration triomphante ; les minorités kirghizes d'U.R.S.S.
10 h 45, **Les tests et la graphologie.**
11 h 2, **Musique** : les regards de la voix (et à 13 h 30, 17 h 30 et 21 h 15).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** : Théâtre.
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Une douleur d'amour », de P. Silvain.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : Le tour de France de l'innovation ; à 15 h 20, rubriques internationales ; à 17 h, raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : temps, langage et devenir.
20 h, **Dialogues** : individualisme et anthropologie, avec L. Dumont et P. Manent.
21 h 15, **Les regards de la voix** : la flûte, comme miroir de la voix.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les femmes et le jazz ; l'Iran : les exilés de la vie.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : l'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : à propos de l'« Assassin d'Asthlymine », de F. Holman.
11 h 2, **Musique** : le Festival de Metz (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Une mort très particulière », de N. Adrienne.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : qu'est-ce que l'intelligence ?
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : le tour de France de l'innovation ; à 15 h 35, les cosmologies ; à 16 h 20, Sciences à l'infinitif ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Perspectives scientifiques** : les différents aspects de l'évolution : l'avenir de l'humanité, avec le docteur P. Rouger.
20 h, **Festival de Metz** : l'Orchestre philharmonique de Liège et le Phil Glass Ensemble (extrait de concerts).
22 h 30, **Nuits magnétiques** : (voir lundi.)

JEUDI 1 DECEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : l'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires ; à 8 h 50, l'oiseau de brume.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Pour sauver l'Université** : démocratie et médiocrité, avec L. Schwartz.
11 h 2, **Musique** : Orgues (et à 13 h 30 et 17 h 30).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama** : la Chine.
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Les Egarés », de F. Tristan.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : Tour de France de l'innovation ; 15 h 20, être responsable aujourd'hui ; 17 h, Raison d'être.
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les cancers de la peau, avec J.-P. Escande.
20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Le coin d'ombre, par C. Atlas, réal. E. Fremy. Avec R. Faure, A. Reybaz, M. Greco...
21 h 45, **Profession : spectateur**, Guy Dumur : théâtre populaire et culture officielle.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : (voir lundi.)

VENDREDI 2 DECEMBRE

7 h 2, **Matinales** : voir lundi.
8 h **Les chemins de la connaissance** : L'androgyne ; à 8 h 32, les faussaires.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **La matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « La bataille de France », avec le colonel Rémy.
11 h 2, **Musique** : le Danube (et à 13 h 30, 16 h).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Femme du sauvage », de J. Yuasse.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Eugen Fried, l'homme de Staline dans l'ombre de Thorez).
18 h 30, **Feuilleton** : le Centenaire.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la paléoclimatologie.
20 h, **La Cappadoce**, avec G. Dagron, J.-P. Sodini, N. Thierry.
21 h 30, **Black and blue** : cornets, bugles, trompettes.
22 h 30, **Nuits magnétiques** (voir lundi).

SAMEDI 3 DECEMBRE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : sortir de la crise...
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** E. Baumgartner et F. Ferrand.
11 h 2, **Musique** : le Danube.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : Les Etats-Unis, par E. Laurent.
16 h 20, **Recherches et pensées contemporaines** : temps et devenir.
18 h, **Chronique de la langue parlée** : Les Porcherons (2e partie), avec D. Gence, F. Personne.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté des radios publiques de langue française.** « Les capitales du jazz » (Radio Canada).
20 h, **L'océan revient toujours**, d'E. Dessarre.
21 h 55, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 4 DECEMBRE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 25, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : Le Grand Orient de France.
10 h, **Messe au couvent des dominicains de Strasbourg.**
11 h, **Musique** : le Danube (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : Jean Cocteau, textes choisis par Y. Gasc.
17 h 30, **Autour de Raymond Abellio**, à propos de son livre : *Visages immobiles.*
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : François Augieras.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Gavrinis ou l'esprit du lieu, par C. Rosset.
23 h, **Parlez musique au micro.**

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 28 NOVEMBRE

6 h 2, **Musique légère.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Mozart, Rossini, Djabadary.
7 h 10, **Concert** : Le sacre du printemps de Stravinski par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** : Anton Webern, un musicien dans sa ville.
12 h, **La table d'écoute.**
12 h 35, **Jazz** : Earl Hines et les petits comités.
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Bach, Mozart, Bartok par François Daudet, piano.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Chostakovitch, Scarlatti...
17 h 5, **Repères contemporains** : œuvres de Sato, Ferrari.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : musiques traditionnelles de l'Inde.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** : Quatuor à cordes, Six bagatelles pour quatuor à cordes, Cinq pièces pour quatuor à cordes de Berg. Quintette pour piano et cordes en fa mineur de Brahms par le Quatuor Alban Berg, sol. G. Pichler, G. Schulz, T. Kakuska, V. Erben.
22 h, **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Collegium Musicum » ; 23 h 10, portrait de Martial Solal.

MARDI 29 NOVEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : *Symphonie N° 40*, de Mozart.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Webern, Beethoven, R. Schumann, Stravinski, Zemlinsky.
12 h, **Archives lyriques** : œuvres de Fibich, Smetana.
12 h 35 **Jazz** (voir lundi).
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h 4, **Chasseurs de son stéréo** : L'Ensemble de cuivres des Hauts de France.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Gurdieff / Hartmann, Reger, Ravel.
17 h 5, **Repères contemporains** : Isan Yun, H. Holliger.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : Œuvres de Ibarrondo, Taira, Tisné, Tavernier par le Duo de percussions J.-C. et M. Tavernier.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (donné au Festival Mozart de Paris). *En simultané* avec TF 1 : *Cosi fan tutte*, de Mozart, par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, dir. D. Barenboïm.
23 h 25, **Fréquence de nuit** ; vers 23 h 40, Jazz club.

MERCREDI 30 NOVEMBRE

6 h 2, **Pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Mozart, Chopin, Berlioz.
7 h 10, **Concert** : sonate de R. Strauss par G. Kremer, violon, A. Schiff, piano.
7 h 45, **Le journal de musique.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Berg, Webern, J. Strauss.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz** voir lundi.
13 h, **Opérette magazine.**
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Sirigaglin, Messiaen, R. Strauss, Chabrier.
14 h 4, **Microcosmos** : rubriques habituelles.
17 h 5, **Histoire de la musique.**
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : œuvres de Fauré, Casella, Tower, Busby, Fennimore, Ives, par J. Gottlieb, piano.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (enregistré à l'auditorium 105, Festival d'automne 1983) : les opus posthumes d'Anton Webern avec J. Gomez, soprano, M. Le Dizes-Richard, violon, J. Sulem, alto, P. Strauch, violoncelle, C. Pétrescu, P.-L. Aimard, pianos.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Feuilleton « Collegium Musicum ».
23 h 10, **Martial Solal.**

JEUDI 1 DECEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : concerto de Mozart par le Nouvel orchestre philharmonique.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Fauré, Puccini, Busoni, Zenk.
12 h, **Le royaume de la musique** : Concerto de Saint-Saëns.
12 h 35, **Jazz** : (voir lundi).
13 h, **Concours international de guitare** : œuvres de Bach, Spinassi.
13 h 30, **Poissons d'or.**
14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Rossini, Roger-Roger.
14 h 30, **D'une oreille à l'autre** : « Hélène en Egypte » de R. Strauss.
17 h 5, **Repères contemporains** : François Vercken.
18 h, **L'imprévu.**
19 h 5, **Studio-Concert** : le duo Emmanuel Bex et Xavier Jouvelet ; le quartette de P. Briand.
20 h, **Jazz.**
20 h 30, **Concert** (donné à Monaco le 15 septembre 1983 — Semaine de musique baroque) : « Victoria » « Christo resurgenti, Christo triumphanti », « Messe à l'usage des paroisses », « Messe pour les couvents », « 1re, 2e et 3e Leçon de ténèbres » de Couperin, avec I. Poulenard, J. Feldman, soprano, M. Muller, viole de gambe, D. Moroney, clavier.
22 h, **Cycle acousmatique** : œuvres de Royon Le Mée, Pinot. 23 h, **Fréquence de nuit** : Martial Solal.

VENDREDI 2 DECEMBRE

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 10, **Concert** : Œuvres de Beethoven par O. Gardon, piano, A. Moglia, violon, E. Peclard, violoncelle.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 12, **Magazine.**
9 h 2, **Le matin des musiciens** (voir lundi) : œuvres de Webern, Bach, Schubert/Webern.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche** : A. Tcherepnine.
13 h 30, **Jeunes solistes** : œuvres de Krimmer, Mozart par l'Octuor à vent S. Magnolini.
14 h, **Equivalences** : œuvres de Leclair, Bach.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Martinu, Rebel, Gottschalk, Stravinski, Mahler, Petrassi, Rimsky-Korsakov.
17 h 5, **Repères contemporains** : Georges Aperghis.
18 h, **L'imprévu.**
19 h, 5 **Studio-Concert.**
20 h, **Jazz.**
20 h 20, **Concert** (retransmis de Baden) : « Schubert-Fantaisie », de Schnebel, Concerto pour neuf instruments de Webern « Webern-variations » de Schnebel, Symphonie, op. 21 de Webern, Symphonie n° 8 en si mineur de Schubert par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Z. Pesko.
22 h 15, *Fréquence de nuit* : Feuilleton Collegium Musicum ; 23 h 10, Martial Solal.

SAMEDI 3 DECEMBRE

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Paganini, Haydn, Vivaldi, Titov...
8 h 5, **Avis de recherche** : œuvres de Pleyel, Szabelski.
9 h, 5 **Carnet de notes.**
11 h 5, *La tribune des critiques de disques.*
13 h 35, **Importation.**
15 h, *L'arbre à chansons.*
16 h 30, **Concert** (*musique de chambre*) : œuvres de Bach, Stockhausen, R. Schumann, Sciarrino, avec G. Jarry, violon et M. Levinas, piano.
18 h, *Les cinglés du music-hall.*
19 h 5, **Les pêcheurs de perles.**
20 h 30, **Concert** (journées de musique ancienne de Herne 1982) : œuvres de Lejeune, Goudimel, du Caurroy, Crecquillon, Janequin, Gervaise, Schmid, Kotter, Paix... par The King Singers (J. Jackman, B. Ives, A. Hume, A. Holt, S. Carrington, C. Mason, A. Isoir).
22 h 30, **Fréquence de nuit** : le club des archives.

DIMANCHE 4 DECEMBRE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Boccherini, Nardini, Dvorak...
8 h 5, **Cantate.**
9 h 5, **D'une oreille à l'autre** : vers 10 h 45, Concert : Prélude à l'après-midi d'un faune, Six épigraphes antiques, l'Enfant et les sortilèges, de Ravel, par le Nouvel Orchestre philarmonique, les chœurs et la maîtrise de Radio-France.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **Hors commerce.**
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** Œuvre de Beethoven, Bach, Tallis, Weill, Wagner, Schumann, Mozart...
19 h 5, **Jazz vivant** : (les nouveaux orchestres français) : le Tentette Unit de Michel Portal.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** : « Exultate Jubilate » de Mozart, Symphonie n° 9 de Bruckner par l'Orchestre philarmonique de New-York, dir. B. Walter, sol. I. Seefried, soprano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

Radio-France internationale

● **Service mondial en français**, informations tous les quarts d'heure, de 5 heures à 9 heures, et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure et 2 heures.

Carrefour : le dossier d'actualité quotidien de 14 h 15 présente le lundi 28 novembre les grandes agences de presse internationales, leur rôle, leur organisation, leur pouvoir ; le mardi 29 novembre, le dossier est consacré à la presse face aux technologies nouvelles.

Vingt-quatre heures en Afrique : tous les jours à 13 h 45.

● **Parmi les magazines**, signalons *Priorité santé* : le jeudi 1er décembre à 10 heures (rediffusion le samedi à 18 heures) sur le thème « Comment se protéger contre le cancer du poumon ? » avec le professeur Delormas, du centre hospitalier universitaire de Grenoble : le vendredi 2 décembre, à 10 heures, *Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières*, spécialement consacré au Festival des trois continents, à Nantes (panorama du cinéma mexicain et découverte du réalisateur chinois Xie Jin) ; le samedi 3, à 10 heures, *Intertropiques*, le magazine du développement rural, et, à 16 heures, *Mémoire d'un continent*, magazine sur l'histoire africaine.

● **Parmi les émissions en langues étrangères.** En portugais, tous les jours, à 17 heures, vers les pays lusophones d'Afrique et le Portugal ; de 23 heures à 0 h 30, vers le Brésil et l'Amérique latine ; le jeudi 1er décembre, un entretien avec Ignacio Ramonet, journaliste au *Monde diplomatique*, à l'occasion du Prix international de journalisme et des droits de l'homme (attribué au *Monde diplomatique en espagnol*, édité à Mexico).

En anglais, tous les jours à 5 h 15, 5 h 45 et 17 heures ; le mardi 29 novembre, Mme Sheena Duncan, spécialiste des questions sociales en Afrique du Sud, répond aux questions des auditeurs sur l'apartheid.

A écouter

Anton Webern

Brahms, Wagner, Rameau... 1983, côté musique, a été fertile en anniversaires. Il y a donc aussi celui d'Anton Webern, musicien mal connu, peu joué, peu enregistré. Dominique Jameux lui consacre une semaine (en préface aux manifestations organisées par le Festival d'automne et Radio-France) : diffusion de l'œuvre intégrale selon la chronologie de sa trajectoire, travail autour de deux partitions (Quatuor, op. 22 et Variations, op. 27), rencontre avec sa fille Maria, sans compter l'environnement culturel de Vienne à cette époque. Le 30 novembre, diffusion du concert organisé par France-Musique une semaine auparavant, avec des œuvres posthumes de Webern, récemment découvertes, puis une « table ronde ».

★ Le matin des musiciens : Anton Webern, du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre, France-Musique, de 9 heures à 12 heures.

Martial Solal

Du jazz sur France-Musique ? Profitons-en. Pour écouter l'itinéraire proposé par Xavier Prévost sur l'expérience et les pratiques de Martial Solal, dans *Fréquence de nuit* ; le rendez-vous avec le duo Emmanuel Bex, Xavier Jouvelet et le quartet du batteur Philippe Briand ; et dans Jazz vivant le quintet Unit de Michel Portal, enregistré au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

★ Fréquence de nuit, Martial Solal, lundi 28 et mercredi 30 novembre, jeudi 1er et vendredi 2 décembre, 23 h 10 ; Jazz duo Bex-Jouvelet et Philippe Briand, jeudi 1er décembre, 19 heures ; Jazz vivant, Michel Portal, dimanche 4 décembre, 12 h 45, France-Musique.

Musique contemporaine

Une journée sera consacrée aux Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz. Jean-Loup Graton a sélectionné les moments les plus significatifs de cette session 1983 : atmosphères sonores des répétitions, interview des compositeurs...

★ France-Culture, mercredi 30 novembre, 11 h 2, 13 h 30, 17 h 32 et 20 heures.

Le Beau Danube

Monique Veaute, Yves Bardet, Marie-Hélène Lacoste et Daniel Toursière ont descendu en bateau le Danube, et enregistré tous les éléments sonores caractéristiques des régions traversées : bruits de la nature, de la vie quotidienne, cérémonies, musique traditionnelle... complétés par un panorama de la musique contemporaine de chaque pays. Un carnet de voyage commenté par des dissidents vivant en France, tel Radustam, pour un constat sur les pays du Danube. Six étapes, six pays (Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie), six visions sonores différentes.

★ France-Culture, vendredi 2 décembre, 11 h 2, 13 h 30 et 16 heures ; samedi 3 décembre, 1 h 2 et dimanche 4 décembre, 11 h 2, 12 h 45, 16 h 5 et 23 heures.

Radios locales

● **L'actualité internationale à chaud** : c'est ce que propose « Kilohertz », une nouvelle émission conçue par Patrick Van Troyen, en diffusant chaque matin une revue de presse sonore des bulletins en langue française émis la nuit sur ondes courtes par les grandes radios étrangères. Tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30, on peut donc entendre Radio-La Havane, Radio-Moscou, La voix de l'Amérique, la B.B.C., Radio-Tel-Aviv ou encore la Voix de la révolution islamique analyser, commenter, disséquer l'actualité. Un extraordinaire et précieux patchwork d'informations ! (sur *La voix du Lézard*, 103,9 MHz Paris).

● **Pour tous ceux qui aiment la musique**, et pas seulement les « grands », Bach, Beethoven ou Mozart... Tel est le thème de l'émission « Pochette surprise » qui propose chaque dimanche une heure de surprises avec un musicien, inconnu, méconnu, voire oublié. Au programme du dimanche 4 décembre : la découverte de la grande musique chinoise, avec des œuvres de Ting Shang-tê, l'un des directeurs du Conservatoire de Shanghai, et la *Seconde danse du Sinkiang* interprétée par le Philharmonique de Nagoya sous la direction de Lim Kek-Tjiang. (Tous les dimanches de 12 h à 13 h, sur *Fréquence Montmartre*, 98,85 MHz Paris.)

● **Semaine Vénézuela** : du lundi au vendredi, on parlera du Vénézuela sur Radio-Latina. Avec chaque jour un thème précis : l'économie, la langue, le tourisme, le Vénézuela à Paris, pour conclure par un jeu entre les auditeurs ; des auditeurs appellent la station (au 644-41-46) pour poser leurs « colles » sur le Venezuela à d'autres auditeurs. On peut gagner des disques, des places de théâtre, de cinéma... (Du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre, sur *Radio-Latina*, 101,8 MHz Paris).

● **Américaliente** : une heure hebdomadaire consacrée à l'Amérique latine par une petite radio locale de Poitiers. Animée par des gens de la région, des réfugiés latino-américains et des spécialistes, l'émission diffuse informations (actualité, dossiers économiques, politiques ou culturels) et musique. (Chaque mercredi de 9 h 30 à 20 h 30 sur *Radio-Poitiers Ouest*, 90 MHz, Poitiers).

Stations nationales

FRANCE INTER

● **Les mémoires d'une Européenne.** — Cette Européenne d'exception, c'est Louise Weiss. Disparue en mai dernier, à l'âge de 90 ans, cette petite fille de famille bourgeoise, née à la Belle époque, devint tour à tour journaliste, écrivain, député au Parlement européen. Féministe avant la lettre, passionnée par son époque, cette femme volontaire s'est lancée en 1968 dans la rédaction de ses mémoires, formidable morceau d'histoire. Grâce à ce journal, et à des documents d'archives de l'I.N.A. — on pourra notamment entendre la voix de Louise Weiss —, Michel Winock et Claude Dominique ont entrepris de nous raconter son itinéraire, et de retracer ainsi l'histoire d'une époque.

★ *Le passé singulier*, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h.

R.M.C.

● **Pour ceux qui aiment le sport.** — Tous les samedis, dorénavant, un flash spécial — 23 h Sports — rendra compte de toutes les diciplines sportives qui auront marqué la journée.

★ 23 h Sports, chaque samedi, 23 h.

POINT DE VUE

Produire de l'image interactive

L'IMAGE interactive est déjà contenue implicitement dans certaines œuvres artistiques. Ainsi pour *Zelig*, de Woody Allen, *La vie est un roman*, d'Alain Resnais, *Les Uns et les Autres* de Claude Lelouch.

L'histoire de Zelig renvoie à une conception linéaire du récit. On nous décrit sa « caméléonie », on nous donne à voir et à comprendre le traitement thérapeutique que lui prescrit le docteur Fletcher. On nous le montre ensuite guéri, amoureux de son médecin ; puis la cabale médiatique s'organise, Zelig tente de se défendre en vain, il s'échappe, s'enfuit... On le recherche et on le retrouve dans l'endroit à la fois le plus inouï et le plus authentique qui soit : l'entourage de Hitler. Rien de très interactif dans tout cela, puisqu'on déroule un scénario préétabli, toujours reproduit à l'identique... Et pourtant ce film est annonciateur d'interactivité tant au niveau de la conception du scénario, que du choix des images. Il s'agit d'un film multi-media. Woody Allen a rendu véridique une histoire impossible en l'inscrivant dans un arsenal de documents authentiques (documents d'archives, interviews, bandes d'actualité...) ou de documents pseudo-authentiques (reconstitution des séances de thérapie, fausses interviews,...) entre lesquels le spectateur a d'ailleurs bien du mal à faire la part du feu. On imagine derrière le scénario linéaire, précisément à cause de l'extrême diversité du stock de documents utilisés, une trame interactive s'appuyant sur la fragmentation du récit. On pourrait dans cet esprit envisager un scénario qui développerait la pathologie de Zelig, un autre son côté animal de foire, un troisième sa vie amoureuse, un quatrième son rapport aux médias, un cinquième... et reconstruire à volonté plusieurs histoires dont le seul point commun serait la personne de Zelig.

Dans l'œuvre d'Alain Resnais, le caractère mono-média est affirmé d'emblée. Tournage et montage classiques. Cependant, trois histoires s'entrelacent, développant chacune sa propre logique ; elles n'ont en commun que leur intention de démontrer que « la vie est un roman ». Resnais a délibérément fait fi de la linéarité et de la narrativité classiques. Ni début, ni milieu, ni fin. Les images ne sont là que pour illustrer des points de vue, des sensations, des sentiments et surtout la volonté de l'auteur de bâtir une thèse.

Dans *les Uns et les Autres*, le pari de Claude Lelouch est encore d'une autre nature. Le film renvoie à une conception du cinéma qui privilégie la grande fresque. Des personnages, qui n'ont *a priori* rien à voir ensemble, se rencontrent par hasard. Rien ne les prédispose, si ce n'est des coïncidences. Jusqu'ici rien que de très normal, sauf si l'on analyse la construction du récit. On s'aperçoit alors qu'il s'agit d'une succession de vidéo clips. Chansons, danses, répétitions, organisations de spectacle, *voyages... Le film est constitué* de multiples fragments que seule l'inspiration du scénariste a bien voulu rassembler. Seule marque de classicisme, la chronologie de l'histoire qui doit assurer la fusion des fragments. N'empêche que, à partir d'un tel film, il est simple de construire des sous-ensembles thématiques ou bien d'isoler des destinées individuelles, voire de retracer la logique d'une période historique ou le particularisme des cultures (la saga française, américaine, soviétique).

Si l'analyse de ces trois films permet de déceler des traces d'une écriture audiovisuelle non narrative dans la création cinématographique contemporaine, nul ne peut pour autant prétendre que les premières œuvres réellement interactives naîtront dans ce milieu. Car déjà avec Raymond Queneau, l'Ouvroir de littérature potentielle (OULIPO) avait tenté dans le domaine de l'écriture quelques percées dans ce sens, poursuivies à sa manière par Georges Pérec. Mais ces ébauches montrent bien qu'il existe un changement d'échelle entre des scénarios potentiellement interactifs et la production d'une œuvre originale réellement interactive.

L'arrivée du vidéodisque

Ce changement d'échelle est lié à la généralisation du dialogue homme-machine qu'introduit l'image interactive. En effet, le *vidéodisque piloté par un micro*-ordinateur ou relié à un centre-serveur offre la possibilité de composer divers scénarios, de cheminer dans une banque d'images à son gré et à son rythme, utilisant ainsi toutes les possibilités d'accès direct et rapide (une à deux secondes) à une image précise parmi cinquante-quatre mille ou à une séquence d'images fixes ou animées. Le couplage avec l'intelligence d'un ordinateur permet en outre de mobiliser des informations supplémentaires stockées dans la mémoire de l'ordinateur et d'enrichir ainsi le stock de données disponibles et les possibilités de traitement de cette information. Un tel dispositif peut être naturellement enrichi par l'adjonction de périphériques ou le couplage avec d'autres systèmes tels que la carte de paiement électronique, l'imprimante (établissement d'un bon de commande), les systèmes de réservation (pour les agences de voyages, par exemple), etc.

C'est ici que l'on voit apparaître *l'intérêt pour les usages professionnels* de l'image interactive. Déjà, le magnétoscope avait apporté une amélioration sensible à l'exercice de la communication d'entreprise. Mais avec la vidéocassette, comme avec le film, on reste encore dans la logique de la diffusion uniforme d'un programme linéaire, et tant pis pour l'élève trop lent ou trop rapide, dont le rythme ne correspond pas à celui de la classe... Et tant pis pour le client spécifique auquel il faut montrer un seul produit sous toutes ses coutures et pas l'ensemble de la gamme... Et tant pis pour l'excellent candidat auquel il aurait fallu vendre différemment l'image de marque de l'entreprise.

Le vidéodisque, support de l'image interactive, permet de répondre à ce type de questions en réglant les cas atypiques : on peut commander les images que l'on souhaite au rythme que l'on veut, revenir en arrière à son gré, sauter des « chapitres » à sa convenance, demander les approfondissements à volonté, bref, échapper à l'arbitraire d'un programme uniformisant.

Mais il en pose de nouvelles. Aucun des membres d'une même communauté (scolaire, culturelle, d'intérêt) ne sera plus soumis au même discours, ne sera plus exposé aux mêmes messages, ne sera plus astreint aux mêmes parcours, avec tout ce que cela implique de difficultés à communiquer, mais aussi de difficultés à garantir l'égalité devant la connaissance, la culture...

En outre, grâce au développement de l'informatique, l'habileté à se mouvoir dans des systèmes d'informations requiert d'autres aptitudes que celles que réclame et développe la formation classique. Savoir utiliser un programme audiovisuel interactif ou une base de données, c'est être capable de repérer les données pertinentes, de les mettre ensemble, de les traiter, mais aussi de les trier et de les évacuer. Tout cela sans cadre de référence précis puisque rien n'y prépare. L'école est bien loin de ces préoccupations-là. Certains acquierront cette aptitude, d'autres pas.

Selon la répartition classique des efforts, le Japon domine le marché du matériel, tandis que les Américains ont investi le marché des programmes. Un travail de recensement des applications audiovisuelles interactives développées dans ces pays et en Europe nous a permis d'en répertorier une centaine (1) ; de l'enseignement assisté par ordinateur (et maintenant par vidéodisque), aux vidéocatalogues, en passant par les jeux vidéo sur vidéodisque, le champ couvert est vaste. Même s'il est difficile de prédire, dans ce marché en émergence, quels seront les *programmes les plus porteurs. On* peut pourtant, sans crainte de se tromper, avancer que tout retard pris en France se traduira dans quelques années par l'importation massive de programmes étrangers.

Le succès des jeux d'arcade

Ces programmes sont aujourd'hui fréquemment financés sur fonds publics (NASA, U.S. Army, universités...) ou par les constructeurs de matériel, dans la mesure où ils requièrent des investissements extrêmement importants et correspondent à des débouchés encore incertains. Pourtant Don Bluth, transfuge de Disney Productions, vient de réaliser un jeu vidéodisque intitulé « Dragon's Lair ». Ce dessin animé, dont le héros (guidé par vous ou par moi *via* un micro-ordinateur) doit éviter deux cents obstacles pour délivrer sa princesse bien aimée, a coûté la somme de 3 millions de dollars... mais a rapporté en quatre semaines d'exploitation dans les « arcades » américaines 32 millions de dollars. Issu de *la Guerre des étoiles*, le jeu Astron BELT semble rencontrer le même succès au Japon. Nul doute que bientôt nos enfants, si ce n'est nous-mêmes, prendront plaisir à jouer à ces jeux tellement plus complets que ne le sont les jeux vidéo actuels. Espérons alors qu'ils seront de fabrication française.

L'expérience montre que la création de ces programmes ne peut être le fait que d'équipes pluridisciplinaires. Il ne suffit pas d'un bon scénariste si le logiciel est défaillant, ni d'un bon informaticien si l'ergonomie du système laisse à désirer. Quant aux graphistes, leur rôle est primordial. Cela explique que seules des équipes légères mais regroupant talents et compétences diverses peuvent prétendre inventer cette nouvelle écriture encore balbutiante. C'est pourquoi certaines structures ont été créées pour servir précisément de creuset à cette fusion de talents épars. Ainsi du Nebraska Videodisc Design Production Group aux États-Unis. En France, pour valoriser le choix original d'un réseau d'images bidirectionnel, le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) et le Service de la prospective (S.P.E.S.) de la direction générale des télécommunications ont présidé à la naissance d'une association, IMEDIA (2), destinée à produire des *programmes* audiovisuels interactifs. Y collaborent des personnes de profils différents, soucieuses de mettre leurs compétences à la disposition de ceux qui désireraient faire l'apprentissage de ce nouveau média et contribuer à inventer son écriture.

Cette initiative est un premier pas vers la production de programmes interactifs. Pour autant, les questions de matériels demeurent posées, et il y a fort à parier que le succès de l'image interactive ne pourra reposer sur des importations massives de vidéolecteurs. Ces questions ont d'autant plus d'importance que bien souvent pouvoir culturel et pouvoir économique s'adossent l'un à l'autre.

MARIE MARCHAND (*).

(1) Catalogue des applications audiovisuelles interactives par Marie Marchand et Guy Lafarge, Communication IDATE, Octobre 1983.

(2) IMEDIA, 21, rue Rollin, 75005 Paris, tél. : 354-10-75.

(*) Chargée de mission au Service de la prospective de la direction générale des télécommunications, présidente de l'association IMEDIA.

MEDIAS DU MONDE

ÉTATS-UNIS

Le premier service de télévision directe par satellite

United Satellite Communication International (U.S.C.I.) lance au mois de novembre dans l'Etat d'Indiana le premier service de télévision directe par satellite. Pour 40 dollars par mois, l'utilisateur peut louer un équipement de réception (antenne parabolique et décodeur) et avoir accès à cinq chaînes de télévision offrant des films, de la musique, du théâtre, de l'information, du sport et des programmes pour les enfants. U.S.C.I. — qui compte réunir en trois ans 500 000 abonnés — vise un marché bien précis : celui des foyers américains non câblés et en particulier les immeubles de 60 à 120 logements, les hôtels, les hôpitaux, etc.

U.S.C.I., qui avait déposé sa demande d'autorisation (1) bien après les principaux leaders de ce nouveau marché (Comsat, C.B.S., etc.), a pris de vitesse tous ses concurrents. Ces derniers comptent en effet diffuser des programmes de télévision directe sur des satellites de grande puissance, dont le lancement est prévu seulement à partir de 1986. U.S.C.I. a eu recours à un engin de moyenne puissance, le satellite Anick C2, lancé par les Canadiens en juin dernier. Non prévu pour la télévision directe, Anick C2 relaie des programmes de télévision vers les réseaux câblés ou les télévisions locales qui, pour les capter, utilisent des stations de réception *importantes et coûteuses*. Pour passer de cette réception collective à une réception individuelle, U.S.C.I. a eu recours à une nouvelle bande de fréquence et à un dispositif original d'amplification du signal.

Ces améliorations techniques permettent de capter les émissions de U.S.C.I. avec des antennes paraboliques de 80 à 120 cm de diamètre dont le coût (décodeur compris) ne dépasse pas 550 dollars. C'est la société General Instruments qui a été chargée de fabriquer cet équipement de réception pour un contrat de 600 millions de dollars.

Les experts américains suivent avec beaucoup d'attention le développement de U.S.C.I. A un moment où le câble connaît une relative stagnation, la télévision directe par satellite peut diffuser à moindre coût des chaînes commerciales ou des programmes payants aux 30 millions de foyers non câblés. On estime aux Etats-Unis que le coût de diffusion d'un programme national sur un réseau câblé est de 1 000 dollars par abonné, en supposant un taux d'abonnement de 50 %. Or, sur la base de deux millions d'abonnés, le coût de la diffusion du même programme par satellite tombe à 600 dollars par abonné.

(1) La commission fédérale des communications (F.C.C.) a accordé en juillet 1981 neuf autorisations à des projets de télévision directe par satellite.

Succès de Disney Channel

Après sept mois de fonctionnement, Disney Channel a déjà dépassé les 500 000 abonnés, rattrapant ainsi Playboy Channel, lancé quelques mois plus tôt. Ces deux programmes de télévision payante sont diffusés sur les réseaux câblés américains.

PAYS-BAS

Trois projets de télévision payante

Le gouvernement néerlandais hésite encore à autoriser la télévision payante sur les réseaux câblés. Trois sociétés privées proposent des services d'une quarantaine d'heures de programmes par semaine, principalement des films et des émissions de divertissement.

Deux d'entre elles sont liées à des groupes de presse et d'édition. La troisième, Euro-TV, a des liens étroits avec la société belge S.E.P.P., éditrice des « Schtroumfs », qui étudie aussi un programme de télévision par satellite.

Le gouvernement néerlandais souhaite que la télévision payante serve à relancer l'industrie audiovisuelle nationale. Seuls 15 % des films diffusés sur les écrans néerlandais sont d'origine nationale ; 65 % d'entre eux sont américains.

EUROPE

Cinéma et télévision

Le Parlement européen se penche sur les rapports conflictuels entre cinéma et télévision. Rappelant que la fréquentation cinématographique a diminué de 50 % à 90 % dans les pays de la Communauté, M. Fajardie, député socialiste représentant la France, a déposé un projet de résolution visant à mieux protéger le grand écran contre la boulimie du petit. Selon ce projet, les chaînes de télévision des pays européens ne pourraient plus diffuser de films du vendredi soir au dimanche soir, jours de grande fréquentation des salles. Aucun film ne pourrait passer sur le petit écran durant trois ans à compter de sa première diffusion en salle ; le délai serait de six à dix-huit mois pour la vidéo. Le projet prévoit pour les télévisions européennes un quota de 60 % de films provenant de la Communauté. Il réclame aussi une revalorisation des prix d'achat et recommande des initiatives collectives en matière de lutte contre la piraterie.

Très inspiré par la législation française, le projet de M. Fajardie pourrait être discuté dans les semaines qui viennent.

FRANCE

Diversification des Editions mondiales

Les Editions mondiales, qui possèdent 67 % de Régie cassette vidéo (R.C.V.) et 50 % des H.E.M. (filiale commune de production avec Hachette), viennent de créer trois nouveaux départements chargés de suivre les activités audiovisuelles. Revcom s'occupera des relations commerciales avec Canal Plus (la quatrième chaîne) et les réseaux câblés, sous la direction de Mme Marie-Christine Grollemund, qui a récemment quitté le service commercial de TF 1. Revcom films est spécialisé dans la production et la distribution de longs métrages. Revcom télévision suivra les coproductions internationales.

D'autre part, la société Gallia publicité, qui s'occupe à l'intérieur du groupe de la régie de plusieurs titres de presse, vient de créer un département vidéo chargé de vendre des spots sur les cassettes pré-enregistrées. R.C.V. serait, bien sûr, le premier éditeur concerné.

J.-F. L.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Jacques Brel

Cette deuxième cassette éditée sur Jacques Brel est conçue comme une anthologie musicale retraçant les grandes étapes de la carrière du chanteur. Catherine Dupuis a remonté l'émission « Nous les artistes » diffusée sur TF1 en 1979, en supprimant tous les témoignages.

Restent vingt-trois chansons ponctuées par des extraits d'entretiens où Jacques Brel parle de l'enfance, de Dieu, des hommes, de l'amour. On retrouve le chanteur à vingt-huit ans, lors de sa toute première apparition dans l'émission de Jacqueline Joubert (« Rendez-vous avec »). De ces premières chansons, on passe ensuite aux grands succès (*Le plat pays, Jeff, Madeleine, Jacky, Amsterdam*) pour finir avec une version très émouvante de *Ne me quitte pas* enregistrée pour un dernier reportage de la télévision en 1973. Il faut y ajouter deux documents précieux : une version étonnante des *Bonbons* filmée à l'occasion du « Palmarès de la chanson » en 1968 et un des rares extraits filmés de la comédie musicale *l'Homme de la Mancha*.

★ *Jacques Brel : nous les artistes*. Edité et distribué par Cinéthèque.

Les Dames de la côte

« *C'est la naissance des femmes de notre temps. On les verra passer du dix-neuf au vingtième siècle, jeter leurs corsets, couper leurs cheveux, montrer leurs jambes, libérer leur silhouette.* » « En filmant ses héroïnes sur fond d'histoire entre 1910 et 1925, Nina Companeez a certainement réalisé une des séries les plus populaires de la télévision française. Ce mélodrame flamboyant bénéficiant d'une très bonne distribution (Fanny Ardant, Edwige Feuillère, Francis Huster et Françoise Fabian), est édité en coffret cadeau de fin d'année. Cinq cassettes pour 990 F.

★ *Les Dames de la côte*. Edité et distribué par Polygram.

Films

La Communion solennelle, de René Feret avec Philippe Léotard et Nathalie Baye. Edité et distribué par U.G.C. vidéo.

Les Trois Jours du condor, de Sydney Pollack avec Robert Redford et Faye Dunaway. Edité par C.B.S./Fox et distribué par U.G.C. vidéo.

A la recherche de la panthère rose, de Blake Edwards avec Peter Sellers et David Niven. Edité et distribué par Warner home video.

Le Prince de New-York, de Sydney Lumet avec Treat Williams et Jerry Orbach. Edité et distribué par Warner home video.

L'Obsédé, de William Wyler avec Terence Stamp et Samantha Eggar. Edité et distribué par G.C.R.

Grands classiques

Une étoile est née, de George Cukor avec Judy Garland et James Mason. Edité et distribué par Warner home video.

Arsenic et vieilles dentelles, de Frank Capra avec Cary Grant et Priscilla Lane. Edité et distribué par Warner home video, Version originale sous-titrée.

Le Tigre du Bengale et le Tombeau hindou, de Fritz Lang avec Debra Paget et Paul Hubschmid. Edité par FM vidéo et distribué par Warner home video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

DISQUES

Jazz

BEN SIDRAN :

« Bopcity »

Personnage attachant que Ben Sidran, producteur, manager, pianiste, chanteur, et aussi parolier (à la manière de King Pleasure, de John Hendricks), et encore auteur d'un livre, intelligent et savant, sur la culture noire américaine. On trouve ces jours-ci, à ses côtés, dans l'album *Bopcity*, la crème du jazz new-yorkais : Phil Woods (saxophone alto), Mike Mainieri (vibraphone), Steve Kahn (guitare), Eddie Gomez (basse), Peter Erskine (batterie). Ce groupe, qui se plaît à façonner de petites œuvres délicieusement tremblées, nous repose des équipes qui usinent des marchandises où chaque temps, ou fragment de temps, est découpé au massicot à moteur.

Soit *Little Sherry*, le blues de Charlie Rouse, qui a pris l'accent des années 80, Sidran lui donne un texte fin, et le traite dans une attitude moins désinvolte que distanciée. Le piano, puis la guitare doublent la voix, qui prend des libertés avec le cadrage à la fin des chorus chantés. Le rythme, aérien, franchement ternaire, danse avec les « brushes » légers, délicats, qui se font rares aujourd'hui.

Quels que soient les thèmes, Sidran les « sidranise ». C'est particulièrement net pour *Monk's Mood*, murmuré à la King Cole, et dont s'efface l'acuité, ou pour *Nardis*, qui se balance paisiblement à la crête d'une bossa nova. Les autres morceaux ont un semblable charme réducteur : *Up Jumped Spring*, de Hubfard, rapidement orienté vers les trois temps ; *Solar*, de Miles, où les drums varient constamment — et sans doute trop systématiquement — les figures rythmiques ; *Big Nick*, de Coltrane, où resplendit la pureté de son de la basse — et sa justesse dans l'aigu, ce qui n'est pas monnaie courante.

Même avec *Bopcity*, le pianiste ne donne qu'un pastiche de *Well you Needn't*, de Thelonious, et non quelque imitation appliquée. Dans son solo passe, du reste, aussitôt, comme une seconde réminiscence, *Oop Bop Sh'Bam*, de Dizzy, qui enclot à lui seul tout le monde vers lequel s'est tourné Ben Sidran, qui le vise et le maintient là-bas, en son lieu, en gardant la capacité réflexive d'un jeu avec cet objet, jeu du même qui peut devenir l'autre, jeu d'ambiguïté. (Antilles 1012. Distribution Phonogram.)

LUCIEN MALSON.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions ici, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous avons demandé d'autre part à ces disquaires d'attirer l'attention sur des disques anciens « à redécouvrir ». (Cette semaine, le choix de la FNAC-Montparnasse Paris.)

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	« LES INTROUVABLES » d'Élisabeth Schwarzkopf (E.M.I.).	« SYMPHONIE n° 8 », D. Chostakovitch, Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink (Decca).	« STANDARDS Vol. I, Keith Jarrett (Phonogram).	« BACK STREET », David Sanborn (W.E.A.).	« MORGANE DE TOI », Renaud (Polydor).	« L'OPÉRA DU PAUVRE », Léo Ferré (R.C.A.).	« INFIDELS », Bob Dylan (C.B.S.).	« SCRIPT OF THE BRIDGE », The Chameleons (Polydor).
2	« LES BORÉADES », J.-Ph. Rameau, dir. J.-E. Gardiner (Erato).	« L'ANGE DE FEU », S. Prokofiev, direction Ch. Bruck (Ades).	« FUTURE SHOCK », Herbie Hancock (C.B.S.).	« SENOR VARGAS », Xavier Cobo (O.M.D.).	« CROCODILE », Charlélie Couture (Phonogram).	« TOILE CIRÉE », Tom Novembre (Phonogram).	« MAMA », Genesis (Phonogram).	« RITMO », Judie Tzuke (Polydor).
3	« L'ŒUVRE POUR PIANO », J. Brahms, J. Katchen (Decca).	« ENFANTINES », Moussorgsky, Boris Christoff (EMI).	« ORACLE'S DESTINY », Michel Petrucciani (O.W.L.).	« SOUL SONG », Archie Shepp (Enja).	« FLASHDANCE », b.o. du film (Phonogram).	« LES SOUVENIRS », Henri Tachan (A.Z.).	« ALIVE SHE CRIED », The Doors (W.E.A.).	« SHAKESPEARE STOLE MY BABY », Eye to Eye (W.E.A.).
4	« PADMAVATI », Albert Roussel, dir. M. Plasson (E.M.I.).	« SIMON BOCCANEGRA », G. Verdi, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Budapest, dir. G. Patane (Hungaroton).	« PASSION FRUIT », Michael Franks (W.E.A.).	« FAST EMOTION », Uzeb (J.M.S.).	« EN CONCERT », H.F. Thiéfaine (Musidisc).	« EN CONCERT », Bill Deraime (R.C.A.).	« UNDER COVER », Rolling Stones (Pathé-Marconi).	« SNAKE CHARMER », Jah Wobble (New Rose).
5	« Concert pour violon, piano-quatuor à cordes, op. 21 », Perlman, Bolet, Quatuor Julliard (C.B.S.).	« Sonates n° 58-60 et 61 », J. Haydn, A. Brendel (Philips).	« SCENARIO », Al di Meola (C.B.S.).	« BOB CITY », Ben Sidran (Phonogram).	« A PANTIN », F. Lalanne (Phonogram).	« LES TROTTOIRS DE L'ÉTERNITÉ », Valérie Lagrange (Virgin).	« PUNCH THE CLOCK », Elvis Costello (R.C.A.).	« WATERBOYS » (Phonogram).
6	« LA FLUTE ENCHANTÉE », W.A. Mozart, dir. T. Beecham (EMI).	« LE MESSIE », G.F. Haendel, dir. N. Harnoncourt (Teldec).	« NEW YORK IMPROVISATIONS », Lennie Tristano (W.E.A.).	« THELONICA », Tommy Flanagan (O.M.D.).	« LA STATUE D'IVOIRE », Yves Duteil (Pathé-Marconi).	« CLICHÉS D'AMOUR », Christophe (C.B.S.).	« PIPES OF PEACE », Paul Mac Cartney (Pathé-Marconi).	« INTERNAL EXILE », Los Illegals (C.B.S.).
7	« Intégrale de l'œuvre de clavecin L. Couperin », D. Moroney (Harmonia Mundi).	« LES PREMIERS QUATUORS », de Beethoven, Quatuor Julliard (C.B.S.).	« THE BALLAD OF THE FALLEN », Charlie Haden (E.C.M.).	« THE BALLAD OF THE FALLEN », Charlie Haden (E.C.M.).	« QUELQU'UN DE L'INTÉRIEUR », Francis Cabrel (C.B.S.).	« LES JOURS MEILLEURS », Maxime Le Forestier (Polydor).	« CRISES », Mike Oldfield (Virgin).	« HEAD OVER HEELS », Cocteau Twins (New Rose).
À REDÉCOUVRIR	« RAPPRESENTAZIONE DI ANIMA E DI CORPO », de E. De Cavalieri, Ensemble H.M. Linde (E.M.I.).		« YVORY FOREST », Hal Galper Quartet (O.M.D.).		« PAROLES DE FEMME », Mannick (A.Z.).		« MORE SONGS ABOUT BUILDING AND FOOD », Talking Heads (W.E.A.).	
À REDÉCOUVRIR	« ÉVOCATIONS POUR SOLISTES, CHŒURS ET ORCHESTRE », d'Albert Roussel, Chœurs et Orchestre philharmonique tchèque, dir. Zdenek Kosler (Supraphon).		« BOSTON BLOW UP ! », Serge Chaloff (IRI).		« LIBERTÉS », Catherine Ribeiro (Phonogram).		« FAR BEYOND THESE CASTLE WALLS », Chris de Burgh (C.B.S.).	

Classique

« LE JEU DE DANIEL »

« C'est pour te rendre gloire ô Christ, que ce Jeu de Daniel *a été écrit à Beauvais par les jeunes gens ici présents. »* Composé à la fin du douzième siècle, ce *Ludus Danielis* est le plus connu des *miracles* médiévaux qui œuvraient à l'édification (et au délassement) des fidèles, en paraphrasant, avec une ingénieuse naïveté, non seulement les temps forts de l'année liturgique, mais tel épisode populaire de la Bible.

Remarquable par sa structure strophique, ses accents unanimistes (qui, parfois, sonnent quasiment comme du Carl Orff) et son sens indéniable de la « mise en scène », l'œuvre impose un riche univers mélodique, emprunté ou dérivé librement du plain-chant, avec comme un instinct de la situation et surtout de la progression dramatique qui fait que certains ont pu parler à son propos d'*« opéra médiéval »*. Les cortèges, qui nous rappellent que ces manières de paraliturgies étaient surtout à l'aise dans un cloître, vont et viennent tout au long du jeu, scandant la musique de leurs rythmes processionnels ou, au contraire, virant à l'attente. Parfois, la danse semble sur le point d'éclater et c'est toute une gestique que la musique suppose alors chez les exécutants, autre signe distinctif d'une époque où la Fête des fous se réfugiait dans les églises et où la fièvre du corps mimait l'élan de l'âme.

C'est peut-être cette dimension dynamique qui fait défaut à la présente version, au demeurant superbement chantée par la Schola hungarica, sous la conduite de Janka Szendrei. Par contre, le décor naturel est vraiment, ici, celui de l'office, et l'interprétation retrouve l'identité spirituelle du jeu, ses attaches grégoriennes, en quelque sorte, comme ses certitudes sans partage, par le biais d'une réalisation qui refuse tout effet pittoresque ou facile et tout soutien instrumental, mis à part la présence de sobres percussions.

Nous sommes assez loin, avec ce disque, de la belle histoire, enluminée des couleurs les plus vives, que se plaisait à raconter autrefois le Pro musica antiqua de New-York, en n'y regardant pas de très près quant à la musicologie et à l'histoire. Pour la vérité de l'œuvre et le coup secret au cœur, je crois que c'est mieux ainsi. (Hungaroton, SLPD 12457.)

ROGER TELLART.

QUATUORS AVEC CLARINETTE DE CRUSELL

Natif de Finlande, alors province suédoise, le compositeur et clarinettiste Bernhard Henrik Crusell (1775-1838) fut, au début du dix-neuvième siècle, un des plus grands virtuoses de son instrument. Il eut le net avantage sur Heinrich Bürmann, pour lequel Weber écrivit ses grandes pages pour clarinette, d'être également créateur, ainsi qu'en témoignent notamment ses trois *Concertos* et les trois *Quatuors pour clarinette, violon, alto et violoncelle*, qui font l'objet de cet enregistrement.

Les deux premiers quatuors datent de 1803-1804, le troisième de 1821, environ. Crusell, qui travailla à Paris avec Gossec, et qui passa la plus grande partie de sa vie comme premier clarinettiste de l'orchestre de la cour de Stockholm, naquit entre Beethoven et Weber, mais apparaît dans ces ouvrages, tous en quatre mouvements, comme plus proche du second que du premier.

Cela dit, Crusell connaissait ses « classiques », puisque c'est lui qui donna la première exécution connue, après sa publication, du *Concerto* de Mozart. On sent d'ailleurs une nette évolution entre le premier quatuor, d'esprit largement « dix-huitième siècle », et le troisième, qui non seulement évoque Weber, mais fut nettement influencé par le *Quintette avec clarinette* de ce dernier. Thea King, à qui l'on doit aussi l'enregistrement des trois concertos de Crusell, et des membres du Quatuor Allegri donnent des trois quatuors des interprétations idéales, chantantes et incisives à la fois. (Hypérion, distr. ADDA, 66077.)

MARC VIGNAL.

« Le Barbier de Séville » de Rossini

Et si ce devait être « le » *Barbier* de la discographie ? Non qu'il n'en existe d'autres, marqués par la personnalité d'interprètes exceptionnels (Los Angeles, Callas, Berganza, Gobbi...) ou portant l'empreinte de chefs ayant accompli ou renouvelé l'approche de l'œuvre (Serafin, Abbado), mais parce qu'il réunit toutes les conditions de la réussite parfaite : le travail de recherche sur la partition, afin de retrouver les intentions et les indications originelles du compositeur (le précieux travail d'Alberto Zedda qu'Abbado avait déjà mis en valeur), la légèreté d'une direction (Neville Marriner avec l'Academy of Saint Martin in the Fields) nerveuse et irrésistible d'esprit, mais aussi rigoureusement structurée et assemblée, aboutissement de ces dix ans de remise à neuf de l'interprétation rossinienne que nous avons connus.

Et le meilleur plateau dont on puisse aujourd'hui rêver : Thomas Allen rejoignant la tradition des grands barytons belcantistes, offrant autant de maîtrise de la vocalise que de caractérisation du personnage, sans charge bien que magistralement présent ; *Francisco Araiza, ténor di grazia*, certes, pour la facilité de son aigu et de sa *coloratura*, mais doté aussi d'une intensité vocale assurée (telle que l'a voulue Rossini pour ce rôle sensiblement distinct des *leggieros)* ; Agnès Baltsa enfin, et surtout, tant sont déterminants les emplois féminins chez Rossini, somptueuse de timbre, éblouissante de facilité, nettement plus dans ses rôles ici que dans ceux de mezzo dramatique qu'elle risque parfois un peu prématurément, et laissant s'exprimer un tempérament d'artiste lyrique comme on en croyait le souvenir perdu. *Hiérarchies à réviser !* (Trois disques Philips. Avec aussi : Domenico Trimarchi, Robert Lloyd, Matthew Best.)

ALAIN ARNAUD.

La clarinette de Karajan

On se souvient de la brouille, heureusement oubliée depuis, qui était intervenue entre Karajan et sa chère Philharmonique de Berlin à propos de l'engagement d'une petite clarinettiste, Sabine Meyer. Un enregistrement du *Quintette avec clarinette* de Mozart (où elle concerte avec un quatuor de ladite Philharmonique) vient nous convaincre que le « vieux » maître n'avait pas cédé à l'irrésistible attrait de la jeunesse.

La beauté et la sonorité, chaude, tendre, apparaît bien exceptionnelle, en particulier dans le sublime *larghetto*. Image délicieuse d'une parfaite intimité, dans un caractère un peu langoureux et félin que souligne une prise de son opulente et confortable, cependant que *l'Introduction, thème et variations* de Weber met en évidence l'éclat de cette clarinette incisive, et son timbre expressif d'un romantisme inné. (DG, 410.670-1.)

JACQUES LONCHAMPT.

Rock Variétés

MAISONNETTES

« Maisonnettes for sale »

La pochette est rigolote. On la croirait sortie d'un film en noir et blanc de science-fiction soviétique : l'évocation néo-moderne des années 50, le look Courrèges, l'arrondi des sculptures métalliques, le mini des jupes. Un groupe masculin-féminin (2 filles, 3 garçons). A part ça, on ne sait rien des « Maisonnettes » (sauf que, si l'on en croit le titre du disque, elles sont à vendre), mais on en raffole déjà. On suppose que c'est leur premier 33 tours, car on ne leur en connaît pas d'autres, et c'est une fameuse carte de visite.

Ils enchaînent les tubes avec outrecuidance comme s'ils étaient une seconde nature : de petites pièces montées avec la saveur de la soul des années 60. Des mélodies parfumées et sagement rythmées qui, dès la première écoute, nous sont familières comme si nous les avions toujours entendues, une production façonnée sur mesure, des voix acidulées et des chœurs soyeux, on est à la limite de la variété, mais, quand on a les chansons en tête, on ne peut plus s'en passer. Il y a une espèce de charme désuet, de résonance intemporelle et des ritournelles faciles qu'il ne faut manquer à aucun prix. Avec les « Maisonnettes », vous avez toutes les chances d'épater vos amis dans les soirées. *(Polydor, 813670-1.)*

PIL

« This is not a love song »

« This is not a love song » répété à l'infini, au marteau-pilon, de plus en plus musclé, de plus en plus entêtant. On la reconnaît cette voix, perçante, nasillarde, gouailleuse, brutale, sans concession, obsédante, unique. C'est celle de John Lydon, l'affreux, le pur, l'ancien Johnny Rotten des Sex Pistols. On l'avait presque oublié, cloîtré qu'il était avec son groupe PIL dans un mutisme obsessionnel. Le voici de retour avec un maxi 45 tours et une chanson en forme de funky-punk antédiluvien à la force virginale (la pochette, d'un blanc immaculé, n'offre d'autre indication que le sigle du groupe imprimé (en gaufrage) ton sur ton à la manière du double album « Blanc » des Beatles.

Du funky-punk au vitriol, un tempo ravageur, hypnotique, une mélodie grinçante, un thème répétitif, une bourrasque qui emporte tout sur son passage et pousse à la danse. Et cette phrase-titre : *« Ceci n'est pas une chanson d'amour, ceci n'est pas une chanson d'amour »* matraquée sans discontinuer. John Lydon a le toupet de son immense talent, de sa différence. Anti-héros, il invente l'anti-tube, l'anti-romance. Ceci n'est pas une chanson d'amour... à ce point pervertie, c'est une chanson de haine. *(Maxi-45 tours, Virgin, 600997.)*

DAVID BOWIE

« Ziggy Stardust (The Motion Picture) ».

Le 3 juillet 1973, David Bowie monte sur la scène de l'Hammersmith Odeon de Londres sous les ovations. Les cheveux roux (orange), maquillé à outrance, habillé d'un justaucorps et de jambières qui laissent apparaître ses cuisses, son image androgyne lui donne l'aspect d'un extraterrestre. Le personnage (Ziggy Stardust) qu'il incarne navigue dans les sphères de la science-fiction, les textes des chansons lui prêtent des aventures interstellaires. On n'a jamais vu ça. Tant d'audace, une telle modernité, une image pareille !

David Bowie — ou plutôt Ziggy, puisque l'identification est telle que la fiction est devenue réalité et que le personnage s'est substitué au chanteur — est alors au sommet de sa gloire, de sa première carrière. Son album *(The Rise and Fall of Ziggy Stardust and the Spiders from Mars)* est en tête des hit-parades. Il est le héros ultime des teenagers et des petites filles, mais, au-delà du fétichisme adolescent, il est le seul, ou peu s'en faut (Roxy Music, Lou Reed) en cette période de cafouillage, à innover et à redonner un souffle au rock.

Le 3 juillet 1973, le concert est filmé en prévision d'un long métrage qui, pour toutes sortes de raisons, ne voit le jour qu'aujourd'hui. Ce disque — après David Live et Stage, c'est le troisième double album en public du chanteur — en est la bande originale, le témoignage remixé par David Bowie, Tony Visconti et Bruce Tergeson. On y retrouve tous les tubes de l'époque. L'humeur était aux rythmiques lourdes aux riffs qui décoiffent et aux guitares tonitruantes, distortion et vibrato à la limite du hard-rock, Mick Ronson (le compagnon du moment) s'en donnait à cœur-joie. Fasciné par les Stooges et Le Velvet Underground via Lou Reed (ses modèles qu'il produira par la suite en hommage à leur talent), David Boowie jouait alors le rock'n roll suicide à l'image du titre de la chanson. (R.C.A., PL-84862 (2).)

DOGS

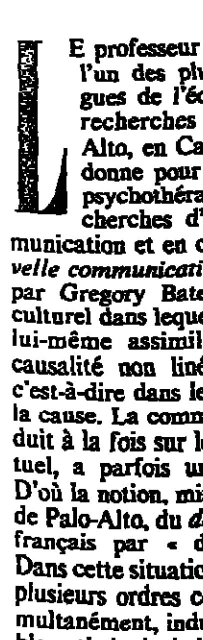
« Legendery Lovers »

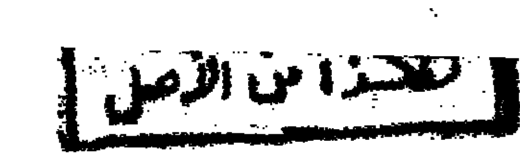
Les Dogs étaient trois, ils sont quatre. Un groupe de Rouen qui vaut bien un groupe de Manchester ou de Detroit. Un *garage band* qui a rodé son ennui au hasard des cachetons, prêt à jouer et à se donner au premier qui les demanderait. Sur le papier, l'idée de parcourir les régions sur le chemin des clubs peut paraître romantique ; dans la réalité, ça se traduit par des galères plutôt terre à terre. Mais ces chiens-là ont les crocs acérés et de la morgue en réserve. La route leur a été une bonne école. Ils se sont soudés, ils ont appris à être diserts et précis. Leur nouveau disque en témoigne, le style s'est affiné, affirmé, les musiciens se sont trouvés.

Les Dogs appartiennent à cette catégorie de groupes éternels (Flamin' Groovies, Fleshtones, Plimsouls) qui perpétuent la tradition d'un rock basique et façonnent leur culte à force de persévérance et de fidélité à leurs racines. Leur inspiration, ils la trouvent dans l'Amérique des années 60, le rhythm'n blues blanc, la mélodie pop. Ils composant des morceaux à hauteur de classiques qu'ils enregistrent sans fioriture avec l'art consommé de l'instantané.

Les guitares cinglantes qui mitraillent les thèmes, la rythmique pressante et pressée, les voix excitées et excitantes, un cuivre qui sonne de temps à autre, un harmonica qui vrille, ils enchaînent les morceaux avec rigueur, rapides, vitaux et superbement stimulants. La voix de Dominique Laboubee, qui chante en anglais dans le texte, a pris de l'étoffe et une sensualité tout à fait opportune au style de musique. Voilà un disque que les Flamin' Groovies auraient été fiers d'avoir enregistré. (C.B.S., EP-25716.)

ALAIN WAIS.





هكذا من الأصل

BRUCE DAVIDSON/MAGNUM

ENTRETIEN

Paul Watzlawick et la « thérapie familiale »

Au centre de Palo-Alto, en Californie, où il travaille, le psychologue Paul Watzlawick tente d'appliquer à la psychothérapie familiale les recherches d'avant-garde sur la cybernétique et la communication.

LE professeur Paul Watzlawick est l'un des plus célèbres psychologues de l'équipe de l'Institut de recherches mentales de Palo-Alto, en Californie. Ce centre se donne pour but d'appliquer à la psychothérapie familiale les recherches d'avant-garde en communication et en cybernétique. La *nouvelle communication*, conçue à l'origine par Gregory Bateson, est un système culturel dans lequel est inséré l'individu, lui-même assimilé à un système de causalité non linéaire mais circulaire, c'est-à-dire dans lequel l'effet réagit sur la cause. La communication, qui se produit à la fois sur les plans verbal et gestuel, a parfois un sens contradictoire. D'où la notion, mise en avant par l'école de Palo-Alto, du *double bind* (traduit en français par « double contrainte »). Dans cette situation, le sujet est soumis à plusieurs ordres contradictoires émis simultanément, induisant ainsi une véritable pathologie de la communication.

Pour Paul Watzlawick, la maladie mentale n'est pas un état affectant un individu isolé ; c'est aussi une *fonction* que celui-ci assume à l'intérieur du système dont il fait partie : la famille. Il est donc nécessaire de s'attaquer au système familial tout entier si l'on veut mener une action thérapeutique efficace.

∴

« Comment avez-vous été amené à travailler à l'Institut de Palo-Alto en Californie ?

– En premier lieu, ce fut ma rencontre avec les écrits du groupe de Bateson. En 1952, ce groupe avait commencé certaines recherches d'avant-garde qui m'ont convaincu qu'ils avaient élaboré une approche thérapeutique beaucoup plus efficace que l'approche traditionnelle que j'avais apprise en Europe. Je suis donc allé à Palo-Alto pour participer à ces intéressantes recherches.

– Pourtant, Gregory Bateson, votre inspirateur, est anthropologue, tandis que vous êtes psychothérapeute. Où se situe la convergence entre vos recherches respectives ?

– L'élément nouveau que Bateson avait introduit dans le domaine de la psychiatrie était précisément l'approche anthropologique. Tandis que le psychiatre est formé à approcher les phénomènes de la « folie » avec un modèle scientifique, avec une théorie toute faite *a priori*, l'anthropologue procède de façon opposée : il entre dans une culture étrangère avec un minimum de préconceptions, il observe « objectivement » ce qui se passe dans cette culture pour arriver à une compréhension plus juste de la dynamique des processus internes de communication. C'est cette méthodologie que Bateson a appliqué aux phénomènes dits psychiatriques.

– Est-ce ainsi qu'il a pu aboutir à la théorie du double bind (de la « double contrainte ») ?

– En effet, c'est comme cela qu'il est arrivé à élaborer cette théorie.

– Comment fonctionne, dans la pratique, la « thérapie familiale » de Palo-Alto ?

– Notre modèle de thérapie, qui est basé sur les idées de Bateson, est un modèle intrafamilial, interpersonnel et interactionnel, tandis que le modèle des thérapiés classiques est fondé sur le processus intrapsychique. Autrement dit, dans le modèle classique, on cherche à comprendre ce qui se passe dans l'esprit du patient, et, pour ce faire, il faut remonter dans le passé du malade. Ce sont donc des méthodes rétrospectives, qui se basent sur une causalité linéaire : on suppose que l'événement A a eu comme effet un événement B et que celui-ci, à son tour, a produit un effet C, etc. Il faut alors retourner au passé et remettre la « Raison » dans sa position sublimée. On croit, en effet, que, dès que le patient comprendra l'« irrationnalité » de certains comportements, il les changera.

» Dans la thérapie que nous sommes en train d'élaborer depuis vingt ans, au centre de thérapie de Palo-Alto, nous nous intéressons plutôt à ce qui se passe dans le présent, *hic et nunc*, afin de pouvoir changer le processus d'interaction actuel, sans faire référence au passé. Selon notre vision des choses, inspirée des idées cybernétiques, il n'est pas nécessaire de comprendre les causes pour travailler sur les effets.

La « boîte noire »

– Vous considérez l'homme comme une « boîte noire » ?

– Jusqu'à un certain point. Nous considérons en effet la famille, le système humain, comme une « boîte noire » : nous examinons l'« *input* » pour voir quel est l'« *output* ». Depuis vingt ans, c'est notre modèle préféré, enrichi par les théories de Prigogine et d'autres savants.

– Ne risquez-vous pas d'avoir des surprises en ignorant le contenu de la « boîte noire » : l'« *output* » peut varier d'une manière surprenante...

– C'est précisément ce que nous cherchons à faire, car nous avons souvent observé que la raison du changement est un événement fortuit, imprévisible. Nous cherchons à introduire dans le système familial des comportements nouveaux que la famille aurait pu inventer elle-même, mais qu'elle n'a pas fait parce que sa vision du monde était trop étroite ; elle ne s'est donc pas servi de toutes ses possibilités.

– Ce qui est étonnant dans la *brief-therapy* que vous exercez, c'est le fait que vous avez mis au point un système de dix séances au bout desquelles vous avez obtenu 60 % de succès. Est-ce que ceci pourrait bouleverser le traitement de malades mentaux ?

– Théoriquement, ceci devrait avoir un impact sur la psychiatrie. Mais comme l'a déjà remarqué Thomas Kuhn, *les idées nouvelles ne s'imposent pas* pour leur efficacité, mais seulement parce que les gens qui pensent dans le cadre des idées traditionnelles meurent...

Une source infinie de messages

– Selon Bateson, la communication est une matrice dans laquelle sont enchâssées toutes les activités humaines. Pourrait-on en déduire qu'un extroverti serait mieux adapté aux activités de la vie qu'un introverti ?

– Pas du tout. Vous savez que la distinction entre extraversion et introversion n'a pas grand-chose à voir avec le style de communication. Même si je suis *introverti*, je *participe* en *même temps* aux lois de la communication. Je crois que la distinction faite par Jung entre ces deux types de comportement ne s'applique pas à la « communication », mais au fait que l'extraverti se situe plutôt vers *le monde extérieur*, tandis que l'introverti observe, pour ainsi dire, le monde extérieur à partir de son propre monde intérieur.

– Vous qui croyez à l'omniprésence de la communication, que pensez-vous *de la remarque de Norbert Wiener : « On peut considérer le monde comme une myriade de messages »* ?

– Je crois – en effet – qu'on peut considérer l'environnement comme une source infinie de messages, qui nous offrent, par leur impact, une certaine orientation dans un monde qui reste par ailleurs incompréhensible. Il est aussi vrai que tous les messages ne sont pas adressés de la même façon à nous tous, c'est-à-dire qu'il y a des messages qui proviennent de *l'environnement et qui* me sont adressés, et non pas à mon chien ni à mon chat...

– Est-ce que le fait d'être capable de capter un maximum de messages reflète une disponibilité d'esprit accrue ?

– C'est une nécessité, parce que si nous n'acceptons pas ou ne comprenons pas ces messages, nous risquons de mourir. Il s'agit de messages très importants qui nous indiquent ce qu'il faut faire pour survivre...

– Une personne plus intelligente serait-elle capable de capter davantage de messages qu'une autre ?

– Je le crois. Les êtres plus différenciés par nature utilisent un nombre plus grand de messages. Mais je crois aussi que nous cherchons tous à vivre avec un minimum de messages, parce que, comme le dit Wiener, il y en a une myriade, et on ne peut pas les utiliser tous.

– Il y aurait un risque de saturation par excès d'information ?

– Exactement, il faut réduire celle-ci à un *minimum vital*...

– Il y a aussi des informations à « double contrainte » qui sont imposées par la famille, ou par la société, et qui, à un moment donné, deviennent intolérables. Dans ce cas, l'individu se réfugie – parfois – dans la schizophrénie. Mais, à un moindre degré, ne serions-nous pas tous « manipulés », tandis que quelques-uns seulement réussissent à « résister » davantage ?

– *Je ne sais pas si nous sommes manipulés* à outrance, mais je crois que les cas que nous avons étudiés prouvent, en effet, qu'il y a aussi dans les familles dites « saines », ou dans les familles qui « fonctionnent », qui « marchent » normalement, une certaine « manipulation », mais celle-ci reste dans des limites tolérables. Chaque famille, pour exister, pour satisfaire ses exigences biologiques, psychologiques ou sociales, doit établir des règles ; elle est donc obligée de « manifester », si vous voulez. Mais en même temps, elle laisse un espace de liberté suffisamment souple pour que chacun puisse développer son propre style personnel, sa propre individualité.

– *Mais où passe la frontière* entre *la* « manipulation saine » et celle qui ne l'est plus ?

– On ne peut pas tracer la frontière. Nous avons vu que, dans des familles dites « saines », il y a presque toujours la possibilité de « métacommuniquer », c'est-à-dire qu'on peut y communiquer sur les messages, tandis que, dans les familles troublées, tout se passe comme si la métacommunication était interdite, à l'instar des sociétés totalitaires où il faut obéir sans poser la moindre question.

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(Lire la suite page XIV.)

Paul Watzlawick

(Suite de la page XIII.)

– On pourrait soutenir que dans ces cas-là, la « maladie mentale » n'est plus l'état d'un individu isolé, mais la dialectique qui s'instaure à l'intérieur d'un groupe, qui a besoin de cette « répartition de rôles » pour fonctionner, « guérir » un « malade », sans faire éclater les groupes dans lesquels il est inséré ?

– C'est en effet la difficulté avec le traitement individuel. On a constaté qu'il était relativement facile avec les traitements classiques de guérir un malade mental, et de le faire parvenir à un état de fonctionnement satisfaisant. Mais, dès qu'il rentrait dans sa famille, la situation préalable – celle qui l'avait envoyé à l'hôpital psychiatrique – se rétablissait. Il n'y a donc que deux possibilités : soit le malade redevient « fou » à nouveau, soit, s'il a la force de caractère de résister à cette influence pathogénique de la famille, un autre membre de cette famille commence presque inévitablement à manifester des symptômes.

– Est-ce qu'il ne s'agit pas aussi d'un certain jeu de pouvoir familial ?

– Pas seulement, parce que le pouvoir implique toujours une position individuelle : quelqu'un a le pouvoir. Selon notre optique, c'est le système tout entier qui impose, d'une façon superpersonnelle, cette contrainte à l'individu. Dans la thérapie familiale, nous cherchons précisément à éviter que la guérison du patient « identifié » ne fasse éclater le reste de la famille.

– Vos recherches sur la communication, ses processus et ses effets pragmatiques peuvent-elles être utilisées dans une auto-guérison ?

– C'est une question très débattue actuellement. Mes collègues et moi-même, nous ne croyons pas que cela soit possible, pour la simple raison que, lorsque nous sommes à l'intérieur d'un système, nous ne pouvons pas saisir sa complexité ou sa globalité. Pour comprendre un système complètement, il faut pouvoir en sortir et l'observer de l'extérieur. Autrement dit, pour me guérir moi-même, je devrais pouvoir sortir de ma propre peau et m'observer du dehors, comme un observateur objectif l'aurait fait.

– Quelles sont les convergences ou les divergences entre vos conceptions et les principes de l'antipsychiatrie, tels qu'ils ont été définis par Laing ou Cooper ?

– Je pourrais vous répondre seulement d'un point de vue théorique : le modèle de l'antipsychiatrie n'est rien d'autre qu'un bouleversement du modèle de la causalité traditionnellle. Selon la vue traditionnelle, c'est le fou qui est la « vraie » cause et qui fait souffrir son environnement normal ; tandis que dans le modèle de l'antipsychiatrie, le prétendu fou est le seul être sain, et c'est la société qui est malade. Cette conception nous a très peu aidé, parce que ce n'est pas autre chose qu'un renversement de la vieille causalité aristotélicienne, c'est-à-dire de la causalité linéaire. Or, lorsqu'on commence à penser en termes de causalité circulaire, inspirée par la « théorie des systèmes », on voit que l'optique des choses change complètement.

La « folie » est relative

– Au fond, croyez-vous que la « folie » existe réellement ?

– La « folie » est aussi quelque chose de très relatif. Lorsque je suis arrivé à Bombay, on m'avait présenté à des *swamis*, c'est-à-dire des saints. En Occident, certains d'entre eux auraient été diagnostiqués comme des cas de schizophrénie catatonique, tandis qu'en Inde ils étaient considérés comme des saints. Autrement dit, ce qui est perçu comme pathologique dans une culture peut être considéré comme la normalité dans une autre.

– On se heurte à un phénomène analogue à l'intérieur d'une même culture : quelqu'un d'hypersensible est taxé de « fou », tandis que quelqu'un d'autre, qui est insensible, est considéré comme normal...

– Il y a une chose qui est encore plus « folle » : le génie, qui ne rentre dans aucun des critères de la normalité quotidienne...

– La « folie » n'est, au fond, qu'un phénomène social...

– C'est, en effet, un phénomène social, c'est l'attribution d'une signification de valeur à des phénomènes.

– Le « fou du roi » avait pourtant un rôle important à jouer...

– Très important. Nous avons pu constater que dans des familles où se trouvaient des cas de schizophrénies, le « patient identifié » joue précisément le rôle du « fou du roi ».

– Ne croyez-vous pas que notre société est trop logique et rationnelle pour pouvoir tolérer ces « anormalités » ?

– Elle est en train de se faire toujours plus logique et rationnelle, cependant nous observons déjà quelques contre-courants prometteurs...

L'imagination précède la logique

– L'école de Palo-Alto – qui cherche moins la cause des maladies qu'à modifier un symptôme ou une conduite présente – a-t-elle plus de difficultés à se faire accepter en France qu'aux Etats-Unis ?

– J'ai l'impression, à la suite de mes voyages en Europe, qu'il y a, effectivement, une acceptation plus grande de ces idées aux Etats-Unis qu'en Europe. Ici, elles ne sont plus tellement nouvelles, alors qu'en Europe règne encore une espèce de conflit entre les idées traditionnelles, c'est-à-dire la thérapie basée sur les idées psychanalytiques, et la thérapie interactionnelle que nous proposons.

– Vous préférez souvent illustrer vos « cas » par des exemples littéraires, plutôt que par des théories scientifiques...

– Parce que je crois qu'il est beaucoup plus facile de comprendre quelque chose quand il s'agit d'un exemple provenant de ce que je pourrais appeler l'« hémisphère droit ». Si vous analysez l'œuvre de Jackson, vous verrez que, dans les dernières années de sa vie, il a utilisé presque exclusivement des métaphores, des histoires, des mots d'esprit, et pas des théories scientifiques, parce que les premiers ont un impact beaucoup plus direct et clair sur les patients.

– Vous parlez des deux hémisphères, du cerveau humain : à gauche, celui de l'analyse, de la raison, et à droite, celui de la saisie holistique et poétique ; croyez-vous que, si l'on pouvait suractiver l'hémisphère droit, on pourrait produire des créateurs « sur mesure » ?

– Cette idée m'effraie et me fait penser à ce que Popper avait dit concernant l'idée platonicienne du règne du plus sage, celui qui décide de produire des créateurs sur mesure... Selon moi, une chose plus intéressante et plus importante serait d'aboutir à des personnes qui réussissent une espèce de coexistence harmonieuse entre les deux hémisphères, afin de pouvoir utiliser les deux d'une façon optimale.

– On a l'impression qu'en Occident nous utilisons beaucoup trop le cerveau gauche, puisque nous sommes conditionnés d'une manière rationnelle et compétitive. Se pourrait-il que nous sachions un jour utiliser davantage notre cerveau droit afin d'accéder à un monde poétique ?

– En théorie, certainement, mais je ne sais pas comment on pourrait former des personnes aptes à penser davantage avec l'hémisphère droit.

– Il y a pourtant un best-seller en Californie écrit par Betty Edwards : *Comment dessiner avec l'hémisphère droit du cerveau*, dans lequel elle explique que certaines méthodes permettant de bloquer le cerveau gauche afin de donner libre cours au cerveau droit...

– C'est vrai. Moi-même, j'ai commis un livre qui s'appelle *le Langage du changement*, dans lequel je propose – selon les principes de notre thérapie – de bloquer la force de censure de l'hémisphère gauche pour parler directement à l'hémisphère droit. C'est ce qu'on fait en hypnose, où l'on s'adresse tout particulièrement à l'hémisphère droit de la personne.

– Puisque vous citez le savant Kékulé : *« Apprenez à rêver, messieurs, peut-être alors verrons-nous la vérité »*..., endosseriez-vous aussi le précepte de Georges Duby : *« La trace d'un rêve n'est pas moins réelle que celle d'un pas ? »*

– Certes, car c'est aussi mon opinion profonde.

– Cela veut-il dire qu'en fin de compte les choses se passent davantage dans le monde du rêve que dans la réalité ?

– Elles se présentent en effet plutôt sous la forme d'un rêve, d'une fantaisie. Le fameux mathématicien allemand Gauss a dit : *« La solution, je l'avais déjà, alors il me fallait découvrir, maintenant, comment j'y suis parvenu. »* C'est-à-dire que l'hémisphère droit avait déjà la solution, mais c'était la tâche de l'hémisphère gauche de prouver de façon logique et mathématique comment il était arrivé précisément à ce résultat. Autrement dit, l'imagination précède la logique ! » ■

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

POESIE

Serge Sautreau

Né en 1943 dans l'Yonne, Serge Sautreau a voyagé en Afghanistan et en Inde. Après avoir collaboré aux *Temps modernes* et à *Change*, il a participé à *Mise en page* puis à *Fin de siècle*. Il a notamment publié *l'Autre Page* (Seghers), *Hors, le Gai désastre* (Bourgois) et *Abalochas* (Bordas et fils).

Par énumérations de singularités, cette langue défie les vacarmes, le carnaval des signes. Ici, le discontinu trace des relations entre quelques évidences.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Passage du solstice

Choc
Entre les poumons
Les étoiles n'y sont plus

Les ibis
Le mouvement miroir
L'hypnose du bain des choses
Les glissements de quel vide

Le cours du sang
La fonte des neiges
L'image qui croit vivre
Le centre des deux yeux

Les mirages
Les bruitages
La brèche

Les explosions horizontales
Les roseaux, l'aurore
La croix dans l'eau qui lève

Le retrait
L'avancée
Les lisières

La pierre du berger
Le mur sonore
Le gardien de l'aura

Diversités caduques à la rencontre
Rendez-vous d'absorption

Les enfants rutilants
Sauts périlleux, irisations
Gerbes sacrées dans l'eau des dieux

L'arrière-esprit des mondes
Le rayonnement sans forme

Un village vient au jour
Chuintement liquide
Palpitation de la lumière sous les sables

Insistante piste des reflets
Volatile évidence
Caverne
Calice

Le pas profond des buffles
L'inconnu du bûcher
L'invention du flux

Intacte ressemblance
Otant ses gants de duel

Force
Au-delà du sol des vasques des lotus

Incroyablement seule
Sans l'être

(ALORS, V, 3).

* Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

HISTOIRE

Le combat obscur d'un moine génial : Johann Mendel

En menant dans son jardin des recherches obscures, un moine autrichien, Johann Mendel, découvrit les lois de la transmission héréditaire. Ce qui annonçait une révolution scientifique passa, sur le moment, totalement inaperçu.

COMME le Bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, les éleveurs et les cultivateurs appliquaient spontanément dans leur activité, depuis toujours, les lois de la génétique, la science de l'hérédité. Ainsi, la plupart des races d'animaux domestiques et de variétés de plantes cultivées furent obtenues bien avant la découverte de la génétique scientifique. La naissance de la génétique (qui passa inaperçue à l'époque) fut enregistrée en 1865, date à laquelle le moine autrichien Mendel publia les lois statistiques qui régissent la transmission héréditaire dans tous les cas de croisement des êtres vivants.

Né en 1822, la même année que Pasteur, Johann Mendel vit le jour à Heinzendorf-sur-Odrau, petit village de l'ancienne Moravie, appartenant alors à l'empire d'Autriche. D'extraction sociale tout aussi humble que Pasteur – leurs pères étaient d'anciens soldats des guerres de Napoléon et leurs mères, filles, de jardinier, Mendel ne fut point un enfant gâté – par la fortune.

Les parents de Mendel avaient une petite ferme, mais leur vie était assez dure car le paysan autrichien devait au seigneur féodal trois journées de corvée par semaine. Malgré tout, le père de Johann possédait un verger – qu'il avait planté lui-même – où il opérait des greffes d'arbres fruitiers. Le jeune Johann Suit ainsi une sorte d'apprentissage horticole auprès de son père.

Johann Mendel fit ses premières classes à l'école de son village natal, où selon les désirs de la châtelaine de l'endroit, la comtesse Waldburg, on enseignait – comme dans toutes les écoles de la région – outre les matières classiques du programme scolaire, un brin de sciences naturelles. Impressionné par les remarquables dispositions de son élève, l'instituteur du village, Thomas Makitta, insista auprès de ses parents pour que le jeune Johann puisse poursuivre ses études. Envoyé à l'école de Leipnik, éloignée d'une vingtaine de kilomètres, malgré une certaine résistance de son père, qui rêvait que son fils lui succède à la ferme ancestrale, Johann, âgé de onze ans, est admis, après une année de travail, à l'Ecole supérieure de Troppau, dirigée par un religieux du monastère de Brünn.

Des difficultés matérielles assombrissent la jeunesse studieuse de Mendel, mais il termine pourtant avec succès son stage à l'école de Troppau et s'inscrit, à l'âge de dix-huit ans, à l'université d'Olmütz. Sa situation est très précaire, mais, grâce à sa sœur Théresia, qui cède en sa faveur une modeste dot qui lui fut constituée, il put continuer ses études.

Se décidant pour la vie ecclésiastique, Johann Mendel devient novice, à vingt et un ans, à la maison des Augustiniens à Brünn (*aujourd'hui Brno, en* Tchécoslovaquie), où, quatre ans plus tard, en 1847, il est ordonné prêtre sous le nom de Gregor.

En 1850, Gregor Mendel se présente à Vienne à un examen de physique et d'histoire naturelle, mais il est repoussé par quelques petits mandarins de l'époque dont le nom ne passa guère à la postérité. Revenu à Brünn, il assure une suppléance à l'Ecole technique. Enfin, après deux ans de stage à l'université de Vienne, Gregor Mendel est nommé professeur suppléant à l'Ecole moderne de Brünn. Il tente encore une fois sa chance, en 1856, à un nouvel examen lui ouvrant les portes sur l'enseignement supérieur, mais il est à nouveau refusé.

Renonçant à la grande voie universitaire, Mendel se contentera désormais d'enseigner, pendant quatorze ans, à l'Ecole moderne de Brünn, les éléments de physique et de sciences naturelles à de jeunes élèves. Mais c'est au monastère de Brünn – dont il deviendra même un jour le supérieur – qu'il passera la plus grande partie de sa vie. Et c'est le minuscule jardin de ce monastère qu'il immortalisera, grâce à ses célèbres expériences.

Les lois des petits pois

Dès 1856, Gregor Mendel entreprend, au commencement en amateur, l'hybridation entre elles des variétés de pois. Il eut la chance d'observer avec clarté une répartition statistique des résultats de ses croisements.

Les petits pois s'avèrent un matériel idéal pour les expériences d'hybridation. En effet, les fleurs de pois sont fécondées par leur propre pollen, et *cette autofécondation tend à établir un* état homozygote, c'est-à-dire une uniformité du patrimoine héréditaire qui caractérise les lignées pures (consanguinisées). En tombant juste sur un matériel expérimental adéquat, le génie analytique de Mendel fit le reste : il décomposa ses observations en oppositions nettes de caractères, ainsi que, par exemple, fleurs colorées ou blanches, etc., en s'occupant de la transmission séparée de chacun.

Quelle fut l'originalité de la découverte de Mendel ? Tout simplement d'appliquer la statistique aux croisements des pois et de constater qu'après la première génération des hybrides constitués d'individus en apparence uniformes a lieu une ségrégation des caractères, dans les générations suivantes, dans des proportions mathématiques.

Ainsi, en croisant par exemple des fleurs rouges avec des fleurs blanches, on constate, selon les lois de Mendel, que la première génération hybride est uniformément rouge et que la ségrégation des couleurs commence dans la deuxième génération.

Considérons les deux facteurs venant des deux géniteurs qui déterminent la couleur blanche (BB) et rouge (RR et examinons toutes les combinaisons possibles en première et deuxième génération :

$$\underbrace{BB+RR}_{\text{parents}} \rightarrow \underbrace{BR+RB}_{\text{première génération}} \rightarrow \underbrace{BB+BR+RB+RR}_{\text{deuxième génération}}$$

En expliquant ce diagramme d'hybridation, on rencontre deux cas différents en apparence (en ce qui concerne le phénotype, c'est-à-dire la matérialisation du patrimoine héréditaire dans un organisme individuel), mais identique dans leur mécanisme de transmission du patrimoine héréditaire (génotype, ensemble des facteurs héréditaires constitutionnels).

Un premier cas est celui de la dominance d'une couleur sur une autre ; ainsi, lorsque l'on croise des pois à fleurs rouges avec une variété de la même espèce, mais ayant des fleurs blanches, la couleur rouge domine en première génération pour toutes les combinaisons. Dans la deuxième génération apparaît ségrégation : 75 % de fleurs rouges – dont 25 % de fleurs rouges pures RR, et 50 % de fleurs contenant les deux facteurs héréditaires mais chez lesquelles le rouge domine (RB et BR) – et 25 % de fleurs blanches pures BB.

En revanche, suivant le même schéma statistique, mais en utilisant comme cobaye une autre plante (*Mirabilis alapa)* avec des fleurs blanches et rouges, on obtient en première génération une coloration uniforme rose, tandis que la ségrégation, dans la deuxième génération, donne un tableau où le génotype et le phénotype coïncident parfaitement, c'est-à-dire : 25 % de fleurs blanches pures BB, 50 % de couleur rose intermédiaire BR + RB, et 25 % de rouges pures RR.

Les expériences de Mendel permirent d'extraire les lois qui portent son nom et qui, en faisant apparaître la ségrégation des caractères, prouvent que les facteurs héréditaires se comportent d'une manière indépendante : ils se réunissent et se séparent, au travers des générations et des hybridations, selon les normes statistiques du hasard.

La dominance d'un facteur par rapport à un autre implique l'existence des facteurs héréditaires dominants, qui peuvent empêcher la manifestation d'autres qui sont appelés récessifs et qui n'apparaissent qu'à l'état homozygote, c'est-à-dire à l'état pur quand les deux facteurs venant des deux parents sont de même nature.

L'étude simultanée concernant la transmission de plusieurs caractères différents (grain rond et ridé, gousse jaune et verte...) prouva à Mendel que chacun est hérité indépendamment, car il est déterminé par un « facteur » qui lui est propre, d'où résulta l'idée de la discontinuité du patrimoine héréditaire.

La génétique chromosomique apporta des précisions aux lois de Mendel et considéra que les facteurs mendéliens sont les gènes contenus dans les chromosomes, tandis que la génétique moléculaire développa une série de notions fondamentales de la science de l'hérédité. Malgré les progrès de la génétique, les lois de Mendel présentent toujours une importance exceptionnelle.

Il est à noter que le mendélisme est tout à fait exemplaire pour les aléas dont souffre la découverte dans l'histoire des sciences. Ainsi la grande mutation scientifique constituée par cette exceptionnelle découverte de la génétique peut être considérée comme une révolution différée. Car les résultats des expériences de Mendel, publiés en 1865 dans une revue de langue allemande – donc de circulation universelle, – passèrent inaperçus du monde scientifique de l'époque, et ceux-ci durent être redécouverts au seuil de notre siècle, en 1900, par trois chercheurs, indépendamment les uns des autres : Hugo de Vries en Hollande, Carl Correns à Tübingen, et Erich Tschermak à Vienne.

Les chiens et les grenouilles

Ces scientifiques firent leurs expériences sur des plantes. C'est le mérite de Cuénot en France, qui découvrit, en même temps que Bateson en Angleterre, que les lois de Mendel, jusqu'ici vérifiées seulement dans le règne végétal, ont la même signification dans le règne animal.

Dans l'allocution qu'il prononce à l'occasion du centenaire de la naissance de Lucien Cuénot, Jean Rostand affirme avec pertinence : *« Mais c'est surtout dans l'étude de l'hérédité de la pigmentation chez les souris que Cuénot a fait œuvre créatrice. Il fut le premier, en France, à saisir la portée de la révolution mendélienne, et c'est grâce à lui, et à lui seul, que notre pays put dignement participer au grand mouvement de rénovation qui entraînait, aux environs de 1900, la science de la vie. »*

Les lois de Mendel, découvertes en marge de la science officielle, passèrent inaperçues, nous l'avons déjà vu, et ont donc dû être redécouvertes avec un retard de trente-cinq années.

Ce marginal, génial, de la science que fut Gregor Mendel présenta ses célèbres lois et l'ensemble de ses recherches dans un mémoire communiqué en deux séances (8 février et 8 mars 1865) à la Société d'histoire naturelle de Brünn, qui fut publié dans le volume annuel des comptes rendus de cette société scientifique locale.

Mendel fit tout son possible pour que les fruits de ses expériences soient connus par le monde scientifique de l'époque : ainsi, il envoya des tirés à part de son étude à plusieurs mandarins, dont Nägeli, célèbre professeur et botaniste, enseignant alors à l'université de Munich.

A la lettre qui accompagnait l'envoi de son mémoire, Nageli répond avec deux mois de retard. Il résulte que le savant-professeur a lu le mémoire de Mendel – il lui demande même de lui faire parvenir quelques grains de pois, afin qu'il puisse répéter certains essais, – mais il n'a pas compris que cet humble moine est devenu le créateur d'une nouvelle science. De surcroît, en demandant de répéter les expériences de Mendel, le professeur Nägeli semble suspecter l'exactitude de résultats qui lui sont communiqués.

Malgré tout, Mendel s'empresse d'envoyer à Nägeli cent quarante paquets soigneusement étiquetés : pour chaque lot, il montre les caractères des plantes contenus dans les graines de pois et prévoit la descendance produite dans la génération suivante. Nägeli ne daigne même pas accuser réception de l'envoi accompagné, pourtant, d'une lettre de douze pages.

« Mon jour viendra... »

Dans la correspondance sporadique entretenue désormais par Mendel et Nägeli il ne fut jamais plus question de ces expériences, pourtant capitales, faites sur les petits pois.

La déception ne pouvait pas ne pas toucher Mendel, qui, seul, sans aucune aide, exécuta de fort nombreuses pollinisations artificielles et se pencha, dans un examen attentif, sur environ douze mille plantes. Et tout cela malgré la méfiance de certains émules de Tartuffe qui s'effarouchaient avec pudibonderie devant les expériences faites par un moine, lesquelles utilisaient la fécondation, acte maudit de la sexualité, fût-elle végétale...

Mais Mendel ne fut point le seul moine à s'occuper de la reproduction dans le monde vivant : Spallanzani, abbé italien, réalisa les premières fécondations artificielles sur les chiens et sur les grenouilles, tandis que l'abbé silésien Dzierzon a mis en évidence la multiplication des abeilles par parthénogenèse quand les faux-bourdons sortent des œufs non fécondés.

Le prêtre Mendel ne se laissa guère impressionner par les tabous hypocrites qui touchaient la sexualité, même végétale. Il continua ses observations sur les plantes après 1868 – date à laquelle il vient d'être nommé prélat – et fit, en plus, quelques croisements d'abeilles, sans doute avec l'espoir de retrouver ses lois de l'hérédité. Mais les résultats de ses dernières recherches nous resteront à jamais inconnus, car, à sa mort, tous ses documents furent détruits.

Son activité scientifique, toujours *ignorée par l'establishment scientifique* de l'époque, est ralentie vers la fin de sa vie, assombrie par un combat difficile qu'il mena contre le gouvernement, qui, par une loi de 1874, frappait d'un impôt spécifique toute communauté religieuse. Mendel partit en guerre contre cet impôt – injustifié, selon lui – en montrant dans une vaine résistance la même persévérance qu'il avait mise pour mener à bien ses expériences hors pair.

Quand il mourut d'une crise d'urémie, le 6 janvier 1884, sa bonne ville de Brünn enterra le prélat Mendel, destiné à ressusciter – trente-cinq ans plus tard – à une vie scientifique sans fin prévisible.

Mendel aura une nombreuse descendance scientifique, mais point de père ou de maître pour ses merveilleuses recherches d'une frappante originalité.

Il est vrai qu'avant lui Charles Naudin constata, en effectuant des croisements chez les daturas, que l'on peut trouver une disjonction de l'hérédité des deux parents chez un hybride, mais chez ce botaniste il s'agissait non d'une ségrégation des caractères comme chez Mendel, mais d'une séparation de deux « essences spécifiques », de deux blocs héréditaires – paternel et maternel – juxtaposés un instant par l'hybridation, tandis que les recherches de Mendel impliquent la discontinuité des « facteurs » héréditaires, qui se combinent et se recombinent selon les lois de la probabilité statistique. L'originalité même de la découverte de Mendel fit, sans doute, qu'elle resta ignorée par les doctes représentants de la science officielle, anesthésiés dans leur ronron universitaire habituel.

Mais la parole qu'il disait parfois de son vivant : *« Patience, mon jour viendra... »* s'accomplit *post mortem*. Car, pendant sa vie, un seul ouvrage – celui publié en 1881 par W.O. Focke sur les hybrides végétaux – lui consacre quelques lignes : *« Mendel croyait avoir trouvé des relations numériques constantes entre les types produits par hybridation. »* Cette citation empêcha que les travaux de Mendel restent ensevelis entre les couvertures poussiéreuses de la revue qui le publia en 1865. Quand le botaniste hollandais Hugo de Vries retrouve, en deux notes publiées en 1900 – le 20 mars en France et le 24 du même mois en Allemagne, – la disjonction des caractères sur plusieurs espèces de végétaux : maïs, pomme de terre, datura, œnothère, pavot, violette, il n'ignore point la priorité de Mendel. Mais il n'a eu connaissance du mémoire de Mendel – par la citation de Focke – qu'après avoir terminé la plupart de ses recherches. Le 24 avril de la même année, Carl Correns, botaniste à Tübingen, enregistre des résultats similaires en travaillant sur le maïs et le pois, tandis qu'en juin 1900 un troisième botaniste – Erich Tschermak de Vienne – redécouvre à son tour les lois qui porteront le nom de Mendel.

Enfin, on a déjà cité Bateson qui, travaillant en Angleterre sur le croisement des poulets, tout comme Lucien Cuénot en France, expérimentant sur les souris, ont constaté, en 1902, que les lois de Mendel s'appliquent aussi bien au monde animal.

Malgré une résistance au mendélisme, assez acharnée en France où le néolamarckisme prédominant dans l'establishment scientifique refusera, un temps, les lois de Mendel parce qu'incompatibles avec le dogme de l'hérédité de l'acquis (les modifications directes du patrimoine héréditaire sous l'influence du milieu préconisées par les néolamarckistes en contradiction avec les invariants héréditaires supposés par les lois de Mendel), la génétique finit par s'imposer.

Les lois de Mendel, toujours valables, seront intégrées, avec la génétique chromosomique, parmi les acquis durables de la science de l'hérédité. ■

DENIS BUICAN.

Bibliographie

Denis Buican : « Lucien Cuénot et la redécouverte de la génétique ». *Pour la Science*, nº 45, juillet 1981 et « Le mendélisme en France ». *Scienta*. Milano 1982.

Philippe L'Héritier : *Dictionnaire de génétique*. Masson 1979.

François Jacob : *la Logique du vivant ; une histoire de l'hérédité*. Gallimard 1970.

Robert Olby : *Origins of Mendelism*. Constable, London 1965.

Jean Rostand : *Esquisse d'une histoire de la biologie*. Gallimard. Idées, 1968 ; et *Hommes de vérité*. Stock, 1968.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

Les larmes du roi Théodoric

par PASCAL QUIGNARD

TUDOR BANUS

EN 461, à Constantinople, un petit garçon de sept ans joue avec une épée de bois. Il se tient comme en garde de tierce. Il s'escrime contre les rayons de soleil qui tombent du haut du compluvium.

C'était aux nones de septembre. Il s'appelait Théodoric. Il parlait très mal le grec. Ce petit enfant gothique était vêtu d'une tunique blanche. Il portait une sorte de bonnet à jugulaires. Ce prince était otage. Durant dix ans il resta dans les hautes et luxueuses salles du palais sacré. Il apprit difficilement à parler le latin et le grec. il ne parvint jamais à les lire. Il ne sut jamais les écrire. Il aimait la couleur de la pourpre, la lueur des lampes à huile, la beauté éternelle et luisante des statues.

Il quitta Constantinople. Il se couvrit de gloire. Il prit Singidunum. Il obtint les cantonnements de Dacie. En l'honneur des victoires de Théodoric, l'empereur Zénon fit ériger sa statue équestre dans la Ville éternelle. Il battit les Gépides. Au cours d'un festin dans Ravenne assiégée, qui eut lieu le 15 mars 493, il tue Odoacre. Il tue Onulfe. Il tue Sunigilde. Ses soldats rassemblés à la porte est de Ravenne le hissèrent sur le pavois et le crièrent roi. Il aimait le titre de roi, celui de *magister militum*, celui de *patricius*. Le nom que les actes officiels et les pièces de monnaie lui donnent est Flavius Theodoricus Rex.

L'empereur l'aimait. Théodoric renforça l'administration de l'empire. Il admirait l'empire. Il rêva la reconnaissance de ceux qu'il avait assujettis. (Il ne voulait pas du destin d'Odoacre.) Il devint l'ami de Gunthamund. Il donna Amalafride à Thrasamund. Il donna Theudigothe à Alaric. Il donna Amalaberge à Hermanfried, roi des Thuringiens. Il aida Trasaric. Il chercha comme il put et autant qu'il put à contenir l'ambition de Clovis. Il épousa Audoflède, la fille de Clovis. En 501, Ennodius rapporte qu'il envoya un cithariste romain à la cour du roi franc, à Paris. Felix Ennodius dit que les chants du cithariste apaisèrent durant treize semaines l'âme du beau-père du roi de Rome.

Anicius Manlius Torquatus Severinus Boethius naquit dans les années 470 à Rome. Il appartenait à l'ancienne, opulente, illustre, sénatoriale, consulaire *gens* Anicia. Il était extrêmement riche. Il était extrêmement lettré. Il appréciait plus que toute autre chose au monde la philosophie des Grecs, et singulièrement les œuvres de Platon, d'Aristote, de Porphyre, d'Ammonius. Il épousa Rusticiana, l'arrière-arrière-petite-fille du prodigieux Symmaque. Il était lié à M. A. Cassiodore.

Il accepta d'être le ministre d'un roi inquiet, illettré, chrétien – arien, – assassin. Le roi l'aimait. Théodoric le fit directeur des monnaies. Il le fit consul. Il le fit prince du Sénat. Il le fit maître du palais. Il le fit maître des offices. La fascination et l'envie se mêlaient dans le cœur de Théodoric. Le pouvoir de Boèce s'accroissait. Boèce tenait dans sa main tout le Sénat. Quand éclata le complot d'Albinus, Théodoric, pour décapiter l'opposition, devait décapiter Boèce. Le préfet de Pavie instruisit le procès du maître des offices. Il éprouvait quelques difficultés à étayer l'accusation. Le roi suggéra à l'oreille du préfet : « *Il sait lire.* » Le préfet de Pavie ajouta à l'acte d'accusation l'inculpation de magie.

CALVENZANO est une petite ville à quelques kilomètres de Milan. C'est dans une geôle de Calvenzano que Boèce commença à écrire le *De Consolatione Philosophiæ*. C'est dans une tour de Pavie qu'il en poursuivit la rédaction. Le livre fut interrompu d'un coup de hache. C'était un jour d'automne. Ennodius dit qu'il pleuvait et que le ciel tonnait. Le poète Maximianus dit qu'il faisait un temps lumineux, une couleur et une chaleur de fin d'été. Je crois peu aux temps qui symbolisent avec le caractère des héros ou avec les péripéties de l'action. Ce qu'on appelle la nature a une sorte d'indifférence aux hommes qui la désigne presque. Je crois à la version de Maximianus. La lumière douce, grenue, dorée et chaleureuse du soleil d'automne se refléta dans le fer de la hache. C'était le 23 octobre 524. Son beau-père Quintus Aurelius Mommius Symmachus s'indigna de la mort de Boèce. Il fut tué. Rusticiana fut épargnée.

Une sorte de pleurnicharde et triste démence se saisit de Théodoric. L'Anonymus Valesii note que le roi ordonne soudain la destruction des fontaines de Vérone. Il note que tout à coup il fait interdiction à tout citoyen romain de posséder un couteau. L'Anonymus Valesii ajoute que, dans le même temps, une Ostrogothe donna naissance à quatre petits dragons aux yeux verts. Ces yeux étaient extraordinairement brillants. Le chroniqueur anonyme dit « de Valois » précise que les yeux des petits dragons étaient semblables aux émeraudes qu'on tire des mines du mont Zabara.

CASSIODORE a consigné que les derniers jours de Théodoric – en 526, quelques semaines après la mise à mort du pape Jean – furent hantés par le remords. Magnus Aurelius Cassiodore se prétend témoin oculaire des scènes qu'il rapporte. Un jour, le roi fit venir Amalasonthe. Elle s'approche de la table où il est en train de boire un bouillon. Il demeure silencieux, larmoyant.

« Dieu connaît-il ses lettres ? interroge subitement Théodoric.

– Nous sommes ses lettres, répond la fille de Théodoric. Et les fleurs, et les poissons, et les astres sont aussi ses lettres, poursuit habilement Amalasonthe.

– Non, dit Théodoric. Ce n'est pas ce que je te demande. Dieu lit-il des livres ? Dieu sait-il lire les livres ?

– Dieu sait toutes choses sans la plus minuscule médiation. Dieu ne sait pas lire, répond Amalasonthe, qui semble pénétrer aussitôt l'angoisse où est plongé son père. Il sait comme la foudre brûle. Il lit comme la foudre lit immédiatement la lettre que la foudre consume à la lueur de la foudre. »

Théodoric se lève, content et hagard, pleurant de joie, tapotant ses mains l'une sur l'autre, embrasse sa fille et descend aux écuries.

Si l'on en croit le témoignage de l'évêque de Pavie, ces moments euphoriques sont de courte durée. L'évêque de Pavie – Felix Ennodius – n'est pas un témoin direct. Le roi pleure sans cesse, mais point de joie. Il se fait enfermer dans les huit salles de la bibliothèque du palais. Il regarde les pavements d'or et d'ivoire, il considère, la bouche ouverte, les yeux humides, les livres qu'il ne peut pas lire. Personne ne rapporte, nul n'a vu qu'il soit tombé tout à coup à genoux et ait crié « Boèce ! Boèce ! », mais je le suppose.

Aristide Bocognano, en 1937, en préface à sa traduction de la *Consolatio Philosophiæ* dans les classiques Garnier, conclut de la sorte le paragraphe qu'il lui consacre : « *Maintenant que Boèce n'est plus, devant la réprobation grandissante des clercs et des Italiens, ce qui brille aux yeux du roi barbare, c'est la splendeur de la pensée.* » J'ajouterai à la remarque d'Aristide Bocognano une espèce de nuance ou de petit codicille. Ce qui retentit ou bourdonne peut-être aux oreilles du roi, ce sont à la fois, comme soudés, le souvenir de Boèce parlant, s'adressant à lui, le prenant à partie, s'animant, parlant admirablement, et le souvenir de Boèce silencieux, écrivant un livre – écrivant une consolation sous forme de petites tablettes dans le silence, – incarcéré sur son ordre dans la tour. Ce n'est pas la « *splendeur de la pensée* » que le roi ostrogoth pleure, ou dont il éprouve la souffrance nostalgique. C'est la nostalgie de la beauté de l'expression de la pensée. La nostalgie de ce qu'on croit entendre lorsque l'œil lit. C'est la nostalgie de ce que le roi ignore. ■

★ Né en 1948, Pascal Quignard a déjà publié l' *Ere du Balbutiement, essai sur Sacher-Masoch* (Mercure de France), *la Parole de la Délie, essai sur Maurice Scève* (Mercure de France), *Michel Deguy* (Seghers), *Echo* (Le Collet de Buffle).

